Solidar Tunisie
سوليدار تونس

HEINRICH BÖLL STIFTUNG
TUNISIE
Tunis

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT POST-COVID: UNE APPROCHE ÉCONOMIQUE, SOCIOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Décembre 2021

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT POST-COVID: UNE APPROCHE ÉCONOMIQUE, SOCIOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Zouhaier El Kadhi, économiste et ancien fonctionnaire.
Ridha Boukraa, Sociologue, Université de Tunis

“Cette étude a été élaborée par l’organisation Solidar Tunisie en partenariat avec la fondation Heinrich Boll.”

Solidar Tunisie
سوليدار تونس

HEINRICH BÖLL STIFTUNG
TUNISIE
Tunis

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

TABLE DES MATIÈRES

Introduction Générale 1

PREMIÈRE PARTIE : De l'indépendance à la révolution : une dynamique de développement ambivalente 2

CHAPITRE I : Évolution des stratégies nationales de développement 3

I-Introduction méthodologique 2

1-1-Modélisation économique et modélisation sociologique 2

1-2- Les constantes structurantes du modèle sociologique 2

1-3- La périodisation de l'évolution du modèle économique de 1956 jusqu'à 2020 4

1-4- Les conditions de la construction d'un modèle de développement post-Covid 4

CHAPITRE II : De l'indépendance à la révolution : une dynamique de développement ambivalente 6

1- Évolution des stratégies de développement 6

1-1- Chronologie des stratégies de développement 6

1-2- Bilan d'un modèle de développement « surfait » 11

DIMENSION SOCIOLOGIQUE 35

1- Analyse sociologique du modèle autocentré (1956-1969) 35

1-1- L'incarnation politique du projet de développement économique 35

1-2- Déroulement du programme des réformes de structures 35

1-3- Crise et effondrement du modèle autocentré 36

1-4- Leçons de l'expérience tunisienne du modèle de développement autocentré 38

2- Analyse du modèle de développement extraverti 39

2-1- La première phase du développement extraverti (1970-1986) 39

2-2- La deuxième phase du modèle extraverti (1987-2011) 40

3- Leçons de l'expérience tunisienne du modèle extraverti 42

DEUXIÈME PARTIE : Décennie post révolution : blocage de la transition économique et enjeux de la crise Covid-19 44

CHAPITRE I : blocage de la transition économique et enjeux de la crise Covid-19 45

1- Une transition économique indécise 45

1-1- Toujours en quête d'une vision de la « Tunisie nouvelle/Tunisie prospère » 45

1-2- Détérioration de la situation économique, environnementale et sociale 59

CHAPITRE II : Pandémie du COVID-19 : impacts et gestion de la crise 74

1- Effets socioéconomiques de la crise sanitaire 74

2- Efficacité des mesures de gestion de la pandémie 74

DIMENSION SOCIOLOGIQUE 86

1- Analyse sociologique du modèle économique de la transition démocratique 86

1-1- Crise politique de la transition démocratique 86

1-2- Crise économique et crise sociale du modèle néolibéral postrévolutionnaire 87

1-3- Crise environnementale 90

1-4- Crise culturelle 90

1-5- Leçons du modèle de la transition démocratique 94

2- Crise politique, crise économique et crise sanitaire 92

2-1- La pandémie de Covid-19 est un phénomène social total 92

2-2- Les modèles de gestion de la pandémie 92

TROISIÈME PARTIE : Pour une nouvelle approche de résolution de la crise et du développement 97

CHAPITRE I : Esquisse d'un Plan de relance économique 97
1- Les motifs du Plan de relance 97
2- Principes et règles de mise oeuvre du Plan de relance 97
3- Consistance du Plan de relance 99
4- Coût et financement du Plan de relance 100
5- Les conditions d'appui au Plan de relance 103
2-1- Un assouplissement additionnel de la politique monétaire 103
2-2- Une trêve sociale de trois ans 104
2-3- Une activation des grandes réformes 105

CHAPITRE II : POUR UN REMODELAGE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT 106
1- Renforcer le cadre de programmation 106
1-1- Proposer une vision stratégique « Tunisie 2050 » 106
1-2- Un meilleur alignement des plans stratégiques avec le développement durable 107
1-3- Une meilleure articulation Plan/budget 107

2- Renforcer le dispositif de concertation active 109
2-1 L'Instance du Développement Durable et des Droits des Générations Futures 109
2-2 Réhabiliter le rôle du Conseil National pour le Dialogue Social 110
2-3 Transformer l'Instance Générale de Suivi des Programmes Publics en Haute Autorité de l'Évaluation 110
2-4 Mieux coordonner et mettre en oeuvre l'action publique et les politiques publiques 111
2-5 Revoir le cadre du Budget économique 112

CHAPITRE III : LES ORIENTATIONS DU NOUVEAU CADRE DE DÉVELOPPEMENT POST-COVID 113
1- Les orientations stratégiques de l'après Covid 113
1-1 Les enseignements d'un long processus de développement 113
1-2 La conception du nouveau cadre de développement 114
1-3 Les orientations de l'après Covid-19 : le triangle autonomie, inclusivité et durabilité 116

DIMENSION SOCIOLOGIQUE 137
1- Transition démocratique et modèle de développement 137
1-1-Transition politique et transition économique 137
1-2- Transition économique et modèles de développement 137

2- Modèle de développement post-Covid 139
2-1- Le modèle post-Covid dans le monde néolibéral 139
2-2 Le modèle de développement post-Covid en Tunisie 140

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La Tunisie est aujourd'hui à la croisée des chemins ; entre les ravages de la pandémie de Covid-19 et les remous de la transition politique, le pays se trouve confronté à des enjeux inédits et considérables.

D'une part, la Tunisie doit rétablir la croissance économique, combattre la corruption, appuyer les zones défavorisées et lutter contre le chômage pour ainsi redonner de l'espoir aux jeunes générations, et d'autre part, il lui faut répondre aux revendications sociales, réduire les discriminations, trouver des solutions appropriées et alternatives pour un développement durable et protéger l'environnement. À cela s'ajoute la nécessité de moderniser l'État et de renforcer les services publics de la santé et de l'éducation entre autres.

En outre, de nombreux facteurs entrent en jeu : les avancées technologiques, l'intégration des marchés régionaux et la décentralisation, les crises économiques récurrentes, le changement climatique, les revendications des droits individuels et territoriaux, ou encore le terrorisme, …

Il n'empêche que certains de ces défis peuvent se révéler être d'excellentes opportunités pour le pays, pour peu qu'on puisse les anticiper et les maîtriser. Néanmoins, sans résilience, les nouveaux changements seraient extrêmement déstabilisants et auraient de graves répercussions humaines et sociétales. En effet, la situation socioéconomique actuelle, de plus en plus alarmante, nécessite d'urgence une unité nationale et une conscience collective, grâce auxquelles la Tunisie pourrait gagner le pari d'un développement durable capable d'augmenter la résilience de ses territoires, de réduire les inégalités et d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Pour envisager un avenir meilleur, il faut reconsidérer les priorités et trouver des solutions de fond au moyen d'approches courageuses et audacieuses et engager la transformation du modèle de développement, le tout dans une vision commune de développement durable.

C'est dans cette optique que s'inscrit cette étude sur les nouvelles orientations de politique de développement post-Covid. Elle s'attache à définir les perspectives du changement de paradigme d'action, tout en tirant les leçons des succès et des échecs passés. En outre, il s'agit d'identifier les dysfonctionnements de la transition démocratique et d'apporter des réponses aux nouveaux enjeux imposés par la pandémie du Covid-19.

La partie liminaire de ce travail étudie l'évolution des stratégies de développement nationales pour ensuite dresser le bilan socioéconomique de la Tunisie depuis l'indépendance jusqu'à la révolution.

Le premier chapitre de la partie suivante interroge la décennie post-révolution en expliquant les facteurs qui bloquent la transition économique en Tunisie, afin de proposer un plan de relance économique. Quant au second chapitre il s'articule autour de l'analyse des effets de la crise Coronavirus sur le développement socioéconomique du pays. Il s'agit aussi de définir les orientations du cadre de développement post-Covid à même de répondre aux enjeux du développement durable et aux attentes sociétales de la Tunisie nouvelle.

La dernière partie du rapport présentera l'esquisse d'une stratégie de sortie de crise sur un plan conjoncturel et un plan structurel.

PREMIÈRE PARTIE

De l'indépendance à la révolution : une dynamique de développement ambivalente

CHAPITRE I :
ÉVOLUTION DES STRATÉGIES NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT

I-Introduction méthodologique

1-Modélisation économique et modélisation sociologique

Puisque la science économique s'adresse à un univers homogène, supposé stable et rationnel, elle recourt à des outils basés sur les mathématiques, les statistiques et la Big Data pour isoler des variables préalablement définies telles que l'inflation, l'épargne, le taux d'intérêt, la productivité, le PIB, etc. En outre, elle prend en compte les divers acteurs tels que les individus, les entreprises et l'État afin de tenter de les intégrer dans des modèles qui anticipent sur le comportement de chacun.

Certes ces derniers incluent des variables qui leur sont extérieures comme la politique budgétaire de l'État, les troubles sociaux, les données démographiques ou le contexte international. Mais celles-ci ne sont considérées exogènes que par rapport à l'interaction endogène des variables purement économiques et abstraitement isolées.

L'approche économique, à la différence de la méthode sociologique, dissocie les variables économiques des variables sociétales considérant ces dernières comme dépendantes à l'inverse des premières. En ce sens, la modélisation économique n'est pas totalisante puisqu'elle sépare ces différentes variables de l'ensemble de la société dans ses dimensions spatiale (la géographie) et temporelle (l'histoire).

Toutefois, la modélisation économique, en se basant sur des présupposés libéraux, mise sur la rationalité des acteurs du secteur marchand. Elle intègre donc difficilement les potentiels comportements irrationnels ou imprévisibles par rapport à la logique globale du modèle. Cette difficulté est observable lorsqu'il s'agit des recrutements de l'État tunisien qui néglige le critère de la productivité, ou encore du secteur informel, de la corruption et du terrorisme. En outre, la modélisation n'est pas toujours apte à anticiper les chocs extérieurs, financiers ou de catastrophes naturelles, pandémiques et autres, et à prévoir les facteurs imprévisibles et non mesurables qui peuvent les impacter.

2- Les constantes structurantes du modèle sociologique

Dans une perspective sociologique, le modèle de développement est considéré comme un système englobant multiniveau dont les différents paliers entrent en interaction sur le plan intérieur et extérieur. Ces derniers peuvent être considérés comme des constantes structurantes du système se situant aux niveaux politique, économique, sociétal, culturel et environnemental. L'un des avantages du modèle sociologique appelé aussi idéal-type[1] est de permettre la comparaison.

- On entend par politique la capacité du système à produire une vision, à se fixer un projet global à long terme, à déterminer des objectifs et une stratégie pour les atteindre, en liant l'État, la nation et la société dans une cohésion organique.

Les pays qui ont réussi leur décollage économique en Asie, comme la Chine, la Corée du Sud ou Singapour ou au Nord de l'Europe, comme la Suède, la Norvège ou le Danemark se distinguent par une unité sociétale et une appartenance nationale et citoyenne solide. L'État y incarne l'intérêt à long terme de la société dans son ensemble et son fonctionnement repose sur la confiance et la solidarité.

1 Max Weber, Essai sur la théorie de la science, Éditions Plon, Paris, 1965

- L'économique représente la base productive d'un système et les modes de son organisation collective en vue de satisfaire les besoins essentiels de la société (santé, d'éducation, de transport, de logement, d'emploi, de loisir…). Le modèle économique prouve son efficacité par sa gestion du rapport entre un État protecteur œuvrant à garantir une économie durable et résiliente, un équilibre harmonieux entre l'homme et son environnement, et un marché basé sur le profit et constituant le lieu privilégié de l'initiative, de la créativité et de l'innovation individuelle.
- Les choix de la stratégie économique peuvent avoir des répercussions positives ou négatives au niveau sociétal, notamment en ce qui concerne les structures, les taux d'inégalité sociale et de pauvreté, la situation des jeunes (chômage, marginalisation, émigration), etc.
- La culture est l'ensemble des valeurs et des symboles qui consolident la structure d'une société et renforcent sa cohésion : solidarité, confiance, civisme et altruisme. Ils garantissant l'unité sociétale, contrairement aux valeurs de l'individualisme narcissique, tribal ou corporatif qui engendre la désorganisation sociétale ou l'anomie morale et la dégradation du système social.
- Si l'on distingue le développement global de la croissance économique, c'est que cette dernière, si elle repose uniquement sur le profit, peut détruire l'environnement par la surexploitation de la nature et de ses ressources naturelles, par la pollution des eaux, atmosphérique et marine ainsi que par la menace de la biodiversité d'extinction. La pandémie du Covid-19 a révélé le dysfonctionnement de la relation de l'homme avec son environnement. De plus, la carbonisation de l'économie aggrave à long terme le réchauffement climatique, dont les effets risquent de rendre inhabitable une grande partie du monde. Désormais, face aux menaces des pandémies et du dérèglement climatique, le modèle de développement post-Covid devra reposer sur une économie qui intègre à la fois la santé et l'environnement

3- La périodisation de l'évolution du modèle économique de 1956 jusqu'à 2020

Depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, l'économie tunisienne est tiraillée entre un protectionnisme axé sur le marché intérieur et un libre-échangisme basé sur l'exportation et le marché international. On qualifie le premier de modèle autocentré, étant précédé par une période d'instauration de la souveraineté économique du pays, et le deuxième de modèle extraverti. Le modèle autocentré aura duré une dizaine d'années alors que le modèle extraverti subsiste depuis une cinquantaine d'années et subit les fluctuations de l'Histoire nationale et internationale.

Ce dernier évolue à la fois dans la continuité et la discontinuité. Il connaît des ruptures, tout en gardant son caractère hybride qui consiste à s'appuyer à la fois sur l'État protecteur et régulateur et le marché libre et novateur. Celui-ci détermine la fragilité du modèle économique et explique les renversements qu'il a connues et qui rythment sa périodicité. Ses contradictions provoquent de graves crises politiques lesquelles, à leur tour, engendrent des ruptures et des changements en son sein.

Au lendemain de l'indépendance, les objectifs du modèle autocentré (1960-1969) consistaient à corriger les profondes inégalités régionales héritées de la période coloniale, tant au niveau des activités que de la population, et de tunisifier l'économie par la nationalisation des appareils de production. Néanmoins, le modèle s'est effondré à la suite des révoltes paysannes en 1969 (survenue également suite aux inondations de 1968 causant des pertes agricoles sans précédents et une épidémie de choléra) et de l'opposition d'une aile du pouvoir à la politique de collectivisation. À l'origine de cet effondrement, la nationalisation de terres agricoles (1964) de moins en moins productives et une politique d'aménagement de l'espace et du découpage du territoire incapable de réduire les inégalités léguées par la colonisation.

Dans sa première phase (1969-1987), le modèle extraverti connaît une libéralisation de l'économie. En 1978, il est confronté à une première crise politique grave opposant la centrale syndicale au parti du pouvoir, à l'origine d'un mouvement social violemment réprimé, puis à une deuxième en 1983. Cette dernière intervient à la suite de l'augmentation du prix du pain, provoquant un deuxième mouvement social et aboutissant à un changement de gouvernement. La crise économique engendrée par les chocs pétroliers accompagnée d'une crise de pouvoir conduit au coup d'État médical du 7 novembre 1987.

La deuxième phase du modèle extraverti (1987-2011) est constituée de deux périodes : une première qui semble positive, qui correspond au Plan d'ajustement structurel (PAS) imposé à l'époque par le FMI et se traduit par des résultats macroéconomiques positifs ; et une deuxième phase négative au bout de laquelle le régime politique tombe dans le népotisme et la corruption. Les contradictions du modèle économique basé sur une forme de libéralisme perverti où la croissance macroéconomique ne signifie pas développement, ont débouché sur la révolution du 14 janvier 2011.

La troisième phase du modèle extraverti (2011-2021) est caractérisée par un changement de régime politique mais aussi par une aggravation des contradictions économiques du modèle extraverti hérité de la période prérévolutionnaire. Le modèle économique de la transition démocratique est marqué par une amplification de la corruption, un arrêt de la machine économique et une crise politique grave se traduisant par un blocage parlementaire et une multiplication des mouvements sociaux. L'État et le marché, les deux fondements du modèle, se sont fissurés, enregistrant de grandes pertes en matière de ressources naturelles (phosphate et pétrole), fiscales (à cause de l'évasion fiscale et de l'hypertrophie du secteur informel) et entrepreneuriales (avec des entreprises au bord de la faillite). Les mouvements sociaux régionaux ont mis à nu les contradictions économiques du modèle amplifiées par la crise du Covid-19. Le modèle économique de la transition démocratique semble donc avoir atteint un point de de rupture comparable à ceux connus auparavant, annonçant une nouvelle transformation. Il s'agit des mêmes facteurs observés dans les phases précédentes, avec une crise à la fois économique, politique et sanitaire. Une situation similaire à celle de 1986, où l'État s'est retrouvé presqu'en cessation de paiement et a dû faire appel au Fonds Monétaire International.

Quant à la question environnementale, les différentes phases de planification ont pris en compte la gestion des ressources naturelles notamment à travers un encadrement législatif. En effet, en 1958, deux textes de loi ont été promulgués dans le cadre de la réforme agraire. Le premier concerne le labour en courbes de niveau (pour lutter contre l'érosion des sols) et le deuxième régule le reboisement obligatoire (pour la conservation des sols). S'en est suivie la promulgation du code forestier en 1966, code des eaux en 1974, code de l'urbanisme en 1984 et code de conservation des eaux et des sols en 1995.

4- Les conditions de la construction d'un modèle de développement post-Covid

La construction d'un modèle de développement se base sur une prospection qui permet de se projeter dans l'avenir. Étant donné que le modèle de la transition démocratique s'inscrit dans la continuité des précédents et en garde les traces, il est crucial d'analyser ces derniers pour en montrer les limites et en tirer les bonnes leçons. En effet, le futur modèle de développement devra marquer une rupture tant au niveau politique qu'économique, sociétal, culturel et environnemental. Celle-ci est nécessaire dans le contexte actuel et les changements que connaît le monde en ce qui concerne la technologie, la géopolitique, la santé et l'environnement. De plus, les anciens outils cognitifs sont devenus obsolètes ce qui a provoqué plusieurs transformations au niveau épistémologique et scientifique. La construction d'un nouveau modèle de développement implique d'anticiper et de gager sur la résilience de la nation, de l'État et de la société et sur leur capacité à se prendre en charge, s'inscrivant ainsi dans un cadre démocratique. Mais il est aussi possible que le modèle post-Covid, devenant une nécessité historique, se développe ainsi dans un cadre politique marqué par l'autoritarisme.

CHAPITRE II :
DE L'INDÉPENDANCE À LA RÉVOLUTION : UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT AMBIVALENTE

Depuis l'indépendance, nombreuses sont les stratégies qui se sont développées en Tunisie. En matière de performance économique et de bien-être social, toutes ont entraîné autant de réussites que d'échecs. Il est certain que la résilience de la Tunisie et son fort potentiel n'ont pas été exploités à bon escient. En effet, le modèle économique qui a déclenché le soulèvement populaire de 2011 s'est trouvé dans l'impasse à cause de la discordance entre certains choix stratégiques de développement et le réel potentiel du pays, et ce malgré les acquis gagnés sur plusieurs fronts.

I- Évolution des stratégies de développement

À la lumière du contexte idéologique national et international à travers l'Histoire, la Tunisie de l'après-indépendance a adopté diverses politiques de développement, passant d'une régulation économique dirigiste à une régulation d'orientation marchande. Cette approche a consisté à structurer et organiser le développement au moyen d'une stratégie de planification.

1- Chronologie des stratégies de développement

Au lendemain de l'indépendance, la Tunisie s'est trouvée confrontée à l'impératif de redresser sa souveraineté et de « tunisifier » son économie. Ainsi, un processus graduel de mise en place des institutions de l'État s'est engagé à travers une nationalisation des services de base notamment les chemins de fer, les ports, la production et la distribution d'eau, d'électricité et de gaz – auparavant objet de concession –, outre la création de la Banque centrale de Tunisie et l'émission de la monnaie nationale. De plus, le pays a pris plusieurs mesures pour encourager l'investissement, en particulier privé. En ce qui concerne l'industrie, une nouvelle stratégie voit le jour au début des années 70, axée sur l'exportation au lieu du marché intérieur. Ce changement du moteur principal de croissance a nécessité la mise en place du Code de l'investissement en 1969. La loi d'avril 1972 et celle d'août 1974 traduisent ainsi l'orientation libérale et l'ouverture sur le capital privé sous forme d'investissement direct. Parallèlement, l'importance du flux migratoire a accentué le déséquilibre démographique entre les régions intérieures et le littoral.

En conclusion, le faible investissement national n'a pas suffi à compenser le départ des colons et à la «tunisification» des entreprises étrangères étant donné qu'il est impossible de faire advenir ex nihilo une classe d'entrepreneurs schumpétériens (Ben Romdhane 2007) suffisamment dynamique et forte pour contrebalancer cette vacance.

1-1 Phase du développement autocentré et expérience du socialisme (années 60)

Le premier document de planification économique et sociale, appelé «Perspectives décennales de développement», a été élaboré en 1961. Cette première stratégie de développement a eu pour objectif de remédier aux carences du secteur privé en adoptant une politique d'étatisation des activités productives et en créant les bases d'une industrie et un tourisme dynamiques.

A l'instar des pays sous-développés nouvellement libérés, et sous l'influence des théories structuralistes, la Tunisie s'est engagée dans un volontarisme politique lui permettant d'entamer une industrialisation – quoi que tardive – basée sur le développement du marché intérieur. De ce fait, l'État a suppléé le marché en orientant les investissements vers les secteurs stratégiques à travers la création de pôles industriels de croissance[2] sur tout le territoire national. Cette industrialisation a eu pour effet de catalyser le développement des autres secteurs en aval. De surcroît, la stratégie

2 Industrie de raffinage du pétrole à Bizerte pour le nord, les sucreries de Beja au nord-ouest, la cellulose à Kasserine pour le centre ouest, les industries de textile au centre etc.

visait à s'affranchir du commerce international en remplaçant l'importation par la production nationale. Pour ce faire, la Tunisie a pris des mesures de protection tarifaire et non tarifaire au profit des nouveaux projets industriels.

Durant les années 60, l'État a suivi une stratégie de la collectivisation qui s'est traduite par la nationalisation des terres ayant appartenu aux colonisateurs ainsi que par la création des coopératives. Ce collectivisme, généralisé et appliqué aux secteurs agricole et commercial, s'est incarné dans la « restriction des libertés et des privilèges de la propriété dans un objectif d'en faire un usage plus productif et plus rentable pour la collectivité » (ITCEQ, OIT 2017).

Outre la nationalisation de la quasi-totalité des sociétés étrangères existantes, l'État s'est attaché à créer et déployer de nouvelles entreprises nationales dans les divers secteurs de l'économie. De plus, en investissant dans l'éducation et la santé, le pays a intégré et priorisé la dimension sociale et humaine, assumant ainsi un choix dont il ne s'est pas départi.

Toutefois, cette orientation socialiste n'a pas duré et à partir de 1967, le modèle a commencé à s'essouffler. L'intégration forcée des petits paysans dans les coopératives, le bureaucratisme de ces structures gérées par la majorité des agriculteurs, la politique de dépossession dans le secteur commercial sont autant de facteurs qui ont débouché sur des révoltes sociales et mis fin à l'expérience socialiste en septembre 1969.

Cette période est aussi marquée par la dé-collectivisation de l'agriculture et la promotion de l'industrie dans l'économie nationale. On assiste alors au développement du secteur de la chimie, en rapport avec l'industrie du phosphate, considérée comme extrêmement polluante. Ses pôles d'activités (extraction, transformation) ont été implantées dans le Sud (Gafsa, Gabès et Sfax).

1-2 Phase du développement extraverti (années 70 et première moitié des années 80)

À partir des années 70, la promotion du secteur privé et la libéralisation progressive de l'économie a enclenché un nouveau processus de développement suivant une dynamique marchande essentiellement protégée. Ce renouveau s'est traduit par le contrôle des investissements et des prix et l'octroi de larges subventions aux entreprises.

D'un point de vue conjoncturel, la hausse des cours internationaux de pétrole et de phosphate a encouragé l'émergence de larges programmes d'investissement concernant l'infrastructure de base et de plusieurs usines et fabriques valorisant les matières premières. Aussi, les industries créées pour contrer l'importation ont jouit de la protection de l'État, malgré l'abolition du système des rentes. D'un autre côté, la Tunisie a promu l'exportation au moment où le contexte politico-économique favorisait un développement industriel basé sur la productivité et l'insertion dans les marchés extérieurs notamment européen. En ce sens, la loi du 27 avril 1972 portant sur les entreprises offshores offre aux industries exportatrices et aux investissements étrangers de nombreux avantages fiscaux et financiers.

Néanmoins, dès les années 70, la Tunisie était devenue la destination des activités polluantes des industries européennes, au moment où la question environnementale était placée au centre des préoccupations politiques mondiales. Ce transfert a été favorisé par un dispositif environnemental quasi inexistant.

De plus, le tourisme, retenu comme secteur prioritaire de l'économie, a engendré une pollution hydrique et solide, doublée d'une occupation du territoire. Concernant l'agriculture, les exploitations se sont réduites atteignant un taux de 40% entre 1962 et 1980. La superficie agricole disponible par habitant a considérablement diminué de près de 50% durant cette période (de 1,5 ha/hab. à 0,9ha/hab.).

Parallèlement, le surpâturage, provoqué par le développement de l'élevage des ovins et des bovins, a engendré une diminution de la superficie des forêts et des parcours.

En outre, la stratégie de planification n'a pas suffisamment pris en compte l'aménagement du territoire, longtemps relégué au second plan bien qu'il représente une composante essentielle de la gestion de l'environnement.

Toutefois, malgré ces efforts d'ouverture, l'économie tunisienne demeure fortement protégée. Les industries de substitution d'importation, par exemple, jouissent encore d'une protection tarifaire élevée. Pourtant, la précarité du processus de croissance a révélé les dysfonctionnements de cette stratégie lesquels sont dus à l'affaiblissement du marché intérieur et l'augmentation de l'importation des équipements assurant l'industrialisation.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

Par conséquent, eu égard à ses besoins en termes de technologie, le pays s'est enlisé dans une forte dépendance et s'est trouvé confronté à une balance de paiements de plus en plus déficitaire.

D'ailleurs, cette stratégie a eu entraîné un gaspillage considérable des ressources. En témoignent les salaires de plus en plus exorbitants et les subventions aux produits de grande consommation dont les coûts ne cessent d'augmenter. En outre, les finances publiques croulent sous le poids du surinvestissement public.

La détérioration de la situation économique et financière qui s'en est suivie s'est aggravée par suite des remous économiques actuels à l'échelle mondiale.

1-3 Phase de l'ajustement structurel (deuxième moitié des années 80 et années 90)

Face à des déséquilibres macroéconomiques qui ne cessent de se creuser et une dette extérieure de plus en plus alarmante, la Tunisie a dû s'adresser au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale afin d'élaborer un plan d'ajustement structurel (PAS) pour redresser l'économie nationale.

Le PAS a été finalisé en 1986 pour opérer une sortie de crise, le pays a adopté progressivement une approche libérale et mis en œuvre des réformes basées sur la promotion du secteur privé et l'ouverture sur les marchés internationaux. À partir de la seconde moitié des années 80, ces transformations graduelles et régulières avaient pour but de stabiliser l'économie, consolider la mise en relation du marché et l'État, établir les bases d'un marché fonctionnel et entamer la libéralisation des structures économiques (les prix et les importations), outre la réforme du système fiscal. Durant la décennie suivante, il s'est agi de supprimer totalement le contrôle des prix et des importations, de réformer radicalement le secteur financier et de renforcer l'ouverture sur les marchés extérieurs. Pour ce faire, le pays a déclaré la convertibilité des opérations courantes, adhéré à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1994 et conclu l'accord d'association avec l'Union Européenne en 1995. Au niveau environnemental, la Tunisie a créé l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE) en 1988 et établi un Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE) en 1990. Un cadre légal et institutionnel a également été mis en place, outre le financement d'importants programmes de préservation de l'environnement et de conservation des ressources naturelles. Sur le plan international, le pays s'est engagé à protéger l'environnement et à garantir le développement durable en signant des accords (Conventions de Rio, Agenda 21, etc.).

En 1991, un ministère de l'Environnement est créé pour élaborer et diriger la politique nationale, promulguer des réglementations générales ou spécifiques et institutionnaliser la mise en œuvre de la politique publique par le renforcement ou la création de plusieurs entreprises et agences techniques (ONAS, ANPE, APAL, CITET, etc.).

En 1993, l'État met en place la Commission Nationale du Développement Durable (CNDD), afin de compléter le cadre institutionnel et répondre à un besoin d'intégration transversale de l'environnement dans les autres stratégies sectorielles. Elle vise aussi à aligner les plans de développement quinquennaux avec les objectifs du développement durable. En outre, le code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (CATU), promulgué en 1994, a permis de formaliser officiellement la dimension environnementale dans le territoire. Cette initiative a contribué à assurer le développement durable et à garantir un environnement sain à toutes les tranches sociales, sur le long terme.

En conclusion, l'ouverte du marché local aux investisseurs étrangers et la libéralisation maximale des prix et des échanges économiques a produit ses effets sur l'économie et sur la société, comme en témoigne le nombre entreprises étrangères implantées et d'emplois créés. Néanmoins, cette évolution a engendré sur le une surconsommation exceptionnelle de ressources naturelles, surtout en eau et en électricité et provoqué des pollutions sous diverses formes. Aucune mesure n'a été prise par les responsables, qu'il s'agisse de l'État ou des entreprises, afin de réduire ces excès. Toutefois, il convient de mentionner qu'en 1991, les pouvoirs publics ont ordonné la fermeture d'une des plus grandes entreprises polluantes du groupe chimique tunisien, la NPK, implantée à Sfax, à cause de ses effets néfastes sur l'environnement et la santé des habitants de la ville.

Il demeure important de signaler qu'en 1991, les pouvoirs publics ont décidé de fermer une des plus grandes entreprises polluantes du groupe chimique tunisien, la NPK et ce en raison de ses effets néfastes sur l'environnement et la santé des habitants de la ville de Sfax (étant située au cœur de cette ville).

1-4 Phase de la mise à niveau globale (à partir de la fin des années 90)

À la fin des années 90, la Tunisie s'est engagée dans un vaste processus de réforme globale et multidimensionnelle. Pour réaliser cette totale mise à niveau, plusieurs mesures ont été prises afin de renforcer le rôle du secteur privé (i), valoriser le capital humain (ii), maîtriser la technologie (iii) et réduire le développement régional (iv). En outre, ce projet réformiste a intégré des dimensions humaine, sociale et écologique en s'attachant à appuyer les citoyens pauvres et précaires et à consolider les acquis sociaux (v) de même qu'en œuvrant à préserver les richesses naturelles et protéger l'environnement (vi).

Dans la perspective d'une réforme structurelle, la stratégie a porté sur plusieurs niveaux : économique, sectoriel, social et humain. D'une part, les efforts déployés visaient à renforcer la compétitivité de l'économie nationale, favoriser la durabilité d'une croissance apte à revigorer le secteur de l'emploi, et harmoniser les politiques sectorielles. D'autre part, la réforme avait pour objectifs de moderniser l'infrastructure, valoriser les ressources humaines, consolider les politiques sociales et garantir un développement durable.

Au niveau environnemental, l'État a renforcé les instruments de mises en œuvre des politiques environnementales, en mettant en place des programmes spécifiques pour la protection des ressources naturelles : l'eau pour contrer la pollution urbaine et industrielle, les sols et l'exploitation des terres pour lutter contre leur dégradation et limiter la désertification, le littoral et l'environnement côtier pour réduire les pressions qui s'y exercent, etc.

En outre, une importante documentation stratégique a été établie, dans le cadre de la stratégie de planification de l'espace : le code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (CATU), établi en 1994, complété par les schémas directeurs d'aménagement (SDA), les plans d'aménagement urbain (PAU) et les plans d'aménagement de détail (PAD). D'autres instruments ont été élaborés par des organismes spécialisés à l'instar de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), responsable des plans d'occupation des plages (POP).

À la fin des années 1990, les stratégies de développement durable ont commencé à intégrer la dimension urbaine, par l'élaboration de nouveaux instruments locaux comme l'« Agenda 21 local » et la stratégie de développement des Villes (SDVT).

Au niveau économique, les efforts de réforme ont porté sur le cadre réglementaire de l'environnement des affaires (liberté d'entreprendre, arbitrage, initiative économique, propriété intellectuelle, simplification des procédures administratives, renforcement des structures d'encadrement et d'appui aux entreprises…), outre la fiscalité, la législation du travail, l'infrastructure, la privatisation des entreprises publiques, le système financier et les politiques commerciales.

Une analyse des performances environnementales de la Tunisie (fin des années 90, début 2000) a montré que la dégradation de l'environnement (en se basant sur le niveau de vie, la disponibilité et la qualité de la ressource en eau, des terres, la qualité de l'air et la santé, etc.) a coûté 522 millions de dinars (soit 2,1% du PIB)). Le taux du secteur de l'eau, par exemple, a oscillé entre 0,5 et 0,7% sur la période analysée. De surcroît, ce pourcentage a été jugé en deçà de la réalité car il n'inclut pas le coût de la dépollution industrielle du projet TAPARURA et de la décontamination du site de la NPK à Sfax ni les dépenses engendrées par les inondations et les effets du changement climatique.

Selon l'indicateur de développable durable (IDD) ou « Environmental Sustainability Index », la Tunisie se plaçait au 61ème rang parmi 142 pays, en milieu de classement pour les pays considérés du Bassin méditerranéen et en tête des pays de la rive Sud.

En ce qui concerne les dépenses publiques pour a gestion de l'environnement et des ressources naturelles, la Tunisie a alloué 2,1 milliards de dinars soit 1,03% de son PIB. Malheureusement, le secteur privé n'a pas fourni autant d'efforts, empêchant une quelconque amélioration de la situation environnementale, encore moins des comportements et les pratiques des producteurs et des consommateurs.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

1-5 Méthode d'organisation du développement

Depuis les années 60, la singularité de la structuration économique et sociale de la Tunisie s'incarne dans ses stratégies de planification du développement dont les objectifs et les politiques s'inscrivent dans une perspective décennale et se matérialisent dans des Plans stratégiques de moyen terme[3].

TABLEAU 1 : Synoptique des Plans

Perspectives décennales	Objectifs visés	Plans correspondants
1ère perspectives (1962-1971)	• Décolonisation • Promotion de l'homme • Réduction des disparités • Réforme des structures • Auto-développent	• 1er Plan (1962-1964) • 2ème Plan (1965-1968) • 3ème Plan (1969-1972)
2ème perspectives (1972-1981)	• Contrôle des investissements sur le plan quantitatif et qualitatif • Accélération de la croissance économique pour améliorer le niveau de vie des citoyens • Renforcement de la situation financière du pays	• 4ème Plan (1973-1976) • 5ème Plan (1977-1981)
3ème perspectives (1982-1991)	• Maîtrise des équilibres macroéconomiques • Adaptation des politiques et des structures aux objectifs de la nouvelle période • Meilleure répartition des rôles entre le secteur public et le secteur privé • Préservation de la stabilité sociale	• 6ème Plan (1982-1986) • 7ème Plan (1987-1991)
4ème perspectives (1992-2001)	• Adaptation des politiques sectorielles • Consolidation de l'ouverture sur l'extérieur et le renforcement du secteur privé • Valorisation des ressources humaines • Modernisation de l'infrastructure • Soutien du développement régional • Intégration de l'environnement et du développement durable (adoption de l'Agenda 21 en 1996 et consécration dans le plan 1997-2001.	• 8ème Plan (1992-1996) • 9ème Plan (1997-2001)
5ème perspectives (2002-2011)	• Développement de l'économie de savoir • Amélioration du revenu et généralisation du bi-en-être • Édification de la société de l'information • Intégration active à l'économie mondiale • Promotion du développement durable	• 10ème Plan (2002-2006) • 11ème Plan (2007-2011)

Source : MDICI.

3 L'organisation du processus d'élaboration du Plan est assez complexe. Un travail de longue haleine, allant des travaux préparatoires à l'approbation du plan, en passant par les différentes phases d'études, de concertation, de projection, d'arbitrage etc., s'avère nécessaire et demande un grand effort de coordination et d'harmonisation.

La structuration institutionnelle et les procédures d'élaboration de ces Plans constituent la base de leur cadre réglementaire. Dans le cas de l'organisation des institutions, ce dernier constitue un ensemble de textes réglementaires définissant le quinquennat et l'organisation de l'élaboration technique à l'échelle nationale et régionale, ainsi que la liste des commissions sectorielles et nationales consultatives. De plus, il détermine les étapes et le calendrier du processus d'élaboration.

Le Conseil des ministres, le Conseil supérieur du développement, le Conseil économique et social ainsi que les commissions du Plan sont chargés de piloter la phase de préparation. Ce sont des instances spécifiques, à caractère technique, organisationnel et consultatif, mises en place pour la réussite de l'étape préliminaire.

L'élaboration du Plan suit trois grandes étapes :

1- Les travaux préparatoires (données statistiques de base, enquêtes, recensement et études stratégiques préalables d'ordre macro-économique et sectoriel),

2- L'évaluation rétrospective sur la base des résultats du plan précédent qui aboutit à une note d'orientation déterminant les priorités fondamentales et les grands objectifs de développement pour le prochain quinquennat,

3- L'élaboration définitive du contenu du plan (en fixant les objectifs globaux et sectoriels, quantitatifs et qualitatifs et en identifiant les moyens de leur réalisation en matière de politiques, projets et programmes de développement).

En dernier lieu, le document du Plan est soumis à l'avis du Conseil économique et social et à l'approbation du Parlement.

En 2010, la stratégie de planification indicative et concertée de la Tunisie a été renforcée par l'adoption de l'approche des « Plans glissants ». Celle-ci consiste à évaluer à mi-chemin les objectifs, politiques, programmes et projets du Plan quinquennat en tenant compte de l'évolution du contexte économique et des transformations structurelles, à des niveaux endogène et exogène, qui nécessitent une continuelle révision des priorités de développement.

2- Bilan d'un modèle de développement « surfait »

L'évaluation du modèle quinquennal de développement obéit à deux critères : l'efficacité de la méthode et la performance des résultats socioéconomiques.

2-1 Acquis et limites de la méthode d'organisation de développement

Depuis les années 60 jusqu'à la veille de la révolution, et au bout de onze Plans de développement socioéconomiques, la valorisation constante de la stratégie de planification traduit l'importance des acquis socioéconomiques.

D'une part, en priorisant la dimension humaine dans la stratégie de développement et en adoptant des plans qui favorisent un investissement adéquat dans des projets et programmes de développement, le processus de planification a porté ses fruits, témoignant ainsi de la pertinence des choix.

D'autre part, la réussite de l'approche tunisienne, notamment après le recours au Plan d'ajustement structurel, tient à « la planification de l'ajustement ». En effet, la Tunisie ne s'est pas départie de sa méthode malgré les chocs et les changements, de même qu'elle n'a pas suivi les autres pays, dont les pays émergents, qui au début des années 80 ont renoncé au développement planifié. Par ailleurs, l'importance de la stabilisation macroéconomique sur le court terme n'a pas occulté la nécessité de résoudre les problèmes structurels.

De ce fait, la stratégie de planification a conservé son intérêt en encadrant l'économie libérale et en remédiant aux failles du marché.

Néanmoins, malgré l'expérience gagnée au fil des décennies en matière d'organisation, de préparation et de suivi des plans, la stratégie reposait sur un processus de planification qui souffre de plusieurs lacunes. En effet, les concertations sont demeurées demeurent indicatives et formelles, empêchant ainsi de réels échanges performatifs autour des choix d'intérêt national. À cela s'ajoute le manque d'informations statistiques (statistiques régionales, données environnementales, secteur informel). De plus, la planification régionale n'a pas été suffisamment décentralisée comme en témoigne l'absence

de réels Plans régionaux. Au lieu, les rapports régionaux se sont concentrés essentiellement sur des séries de projets de développement selon une vision sectorielle. Cette approche est donc décentrée et non décentralisée.

Ces stratégies ont souffert d'un manque considérable de visibilité environnementale fondée sur une vision commune et partagée et apte à générer des avantages compétitifs économiques et sociaux. L'intégration de la dimension environnementale dans certains secteurs économiques s'est matérialisée dans certains programmes spécifiques à la gestion de l'eau potable et l'assainissement, l'économie d'eau et de l'énergie, la littoralisation, les zones protégées et les écosystèmes ; sans néanmoins atteindre les résultats espérés.

Quant au contenu du plan, il s'articule autour d'une vision quantitative limitée traduisant les incertitudes croissantes de l'environnement endogène et exogène et réduisant indirectement la qualité des prévisions de croissance retenue dans la majorité des Plans. De ce fait, les taux moyens de croissance du 9ème, 10ème et 11ème Plan s'élèvent respectivement à 4,6%, 5,3% et 2,7% contre un objectif initial de 6% en moyenne pour chacun des trois.

Les graphiques ci-après mettent en évidence les divergences entre les taux prévus et les taux réalisés dans les différents plans de développement.

En effet, souvent les prévisions, relativement optimistes, ne concordent pas avec la réalité et les résultats, surtout à partir du 8ème plan. Ainsi, l'opinion d'une manipulation des projections peut s'avérer parfois justifiée.

FIGURE 1 : Croissance économique prévue et réalisée par plan de développement

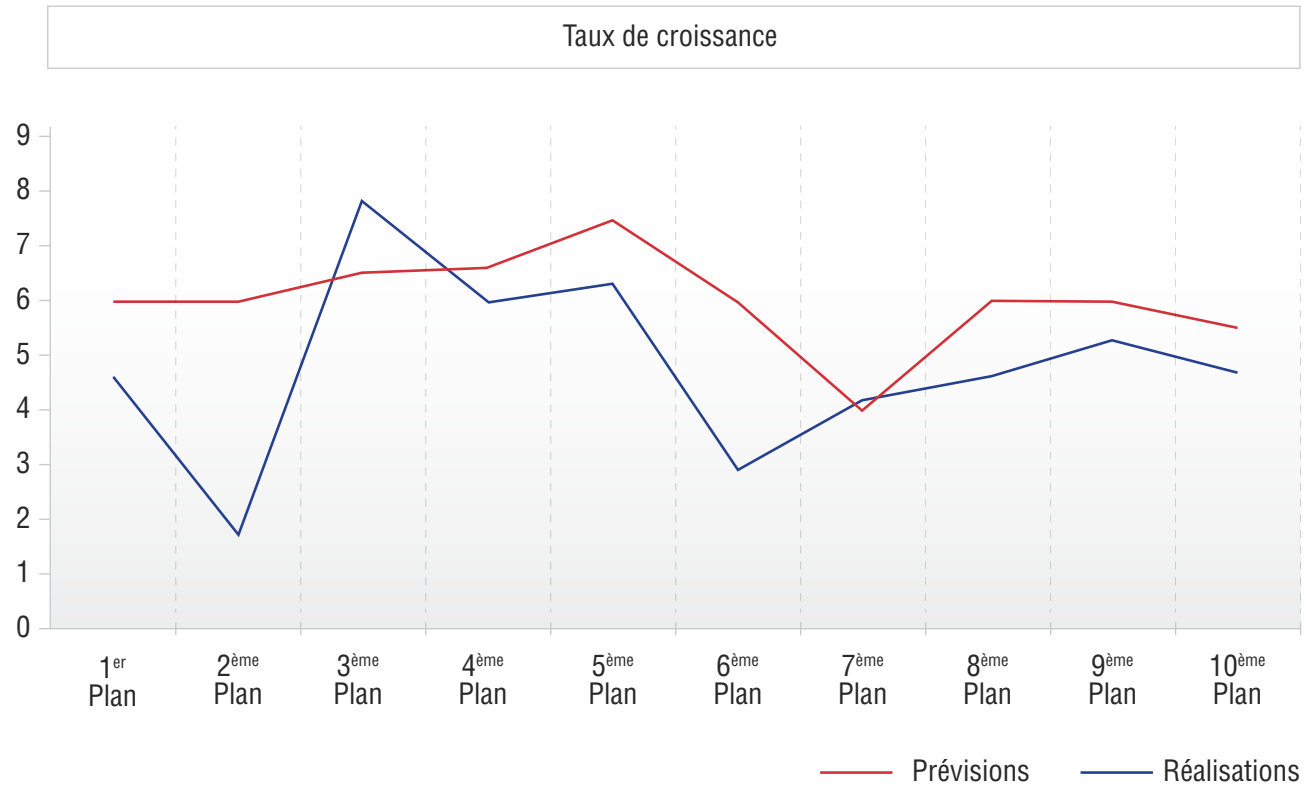

FIGURE 2 : Investissement prévus et réalisé par plan de développement

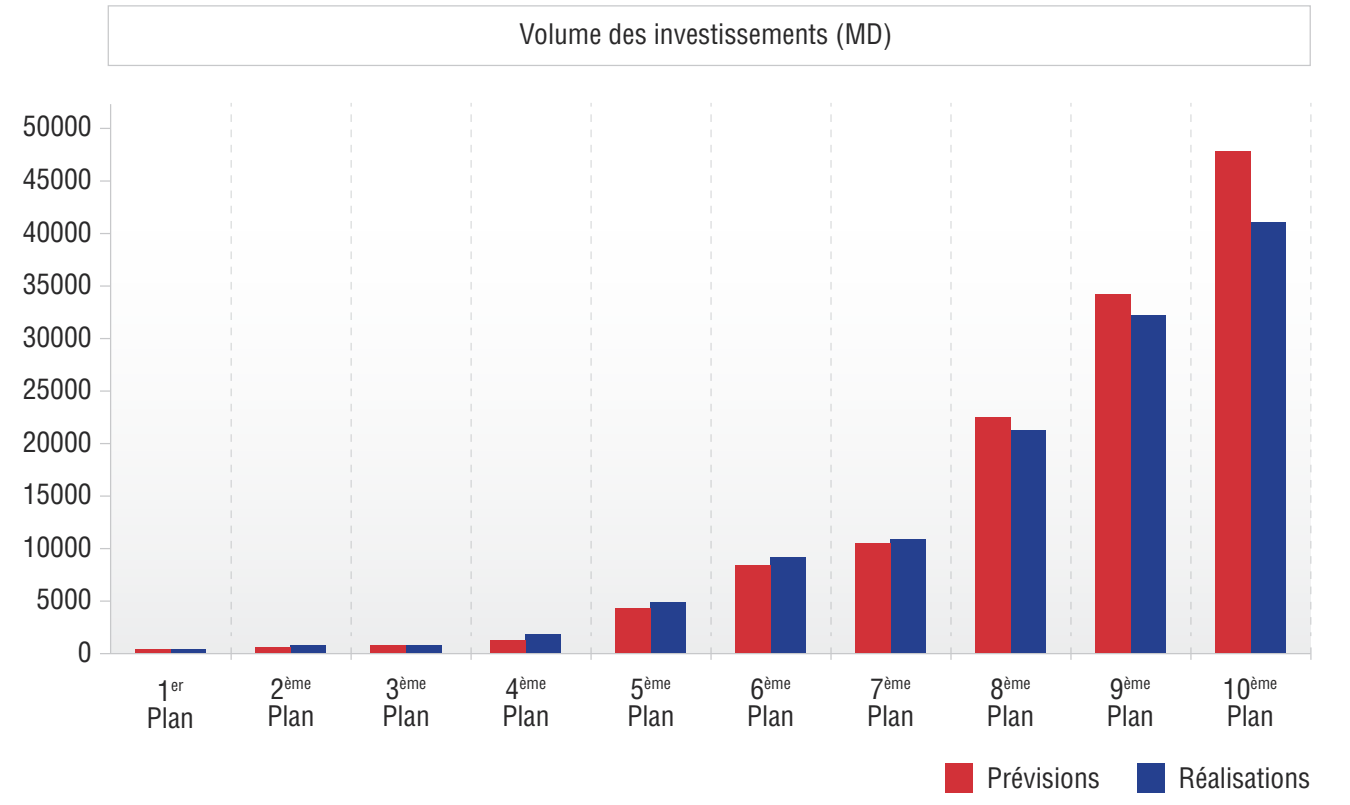

FIGURE 3 : Créations d'emploi prévues et réalisées par plan de développement

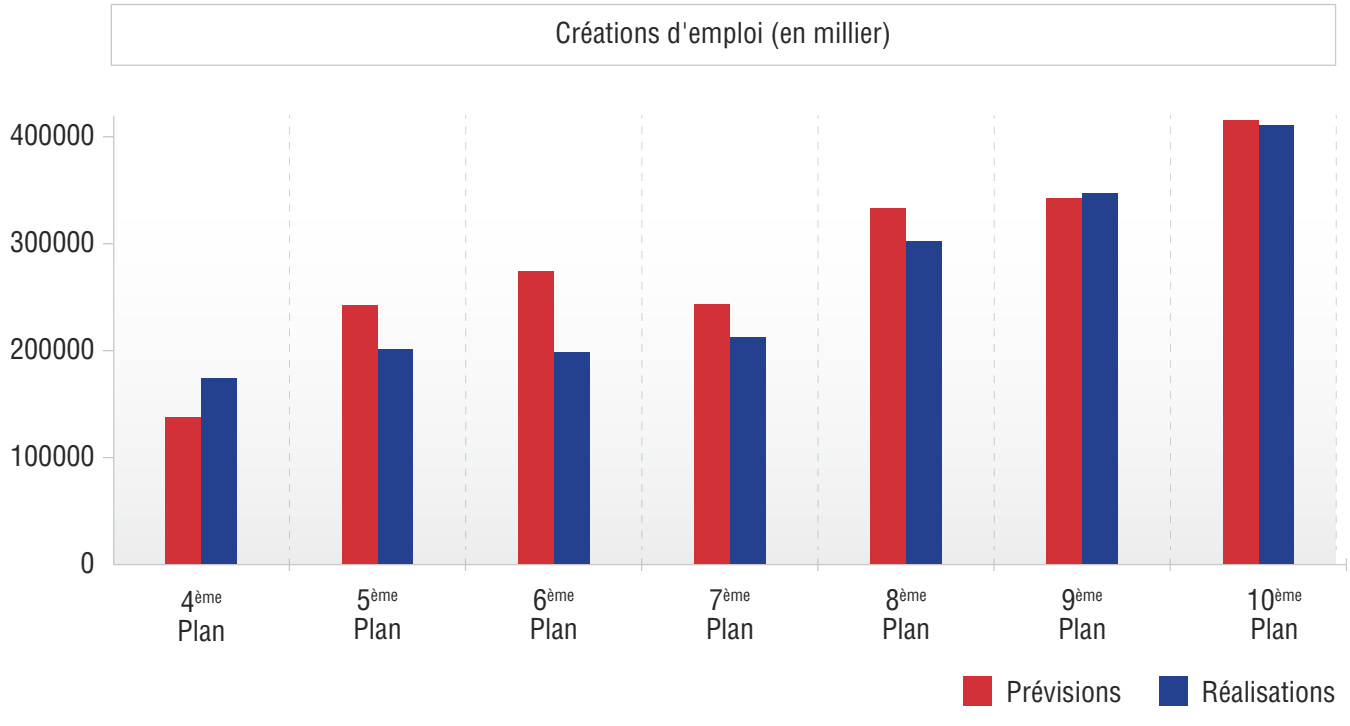

Source : MDCI, Plans de développement économique et social.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

La question de l'environnement et du développement durable a été souvent reléguée au second plan. Considérée comme un luxe, elle n'a jamais fait partie des priorités que ce soit dans les le financement de ses actions ou son intégration effective dans les plans successifs ou la stratégie globale de développement. Les grands pôles industriels, des grandes villes (ben Arous, Kasserine, Sfax, Gabès) ont commencé à engendrer différentes pollutions (liquide, solides et émissions atmosphériques) qui ont directement impacté les canalisations et décharges à ciel ouvert, les oueds, la mer et les plages, l'air, etc. Ils ont aussi impacté de manière plus ou moins indirecte le cadre de vie des citoyens et leur santé sans que des programmes ou des investissements financiers conséquents ne leur soient accordés.

Cette exclusion rend compte d'un manque de réalisme et décrédibilise dans une certaine mesure les Plans. Toutefois, malgré ce manque de clairvoyance, notamment par rapport aux objectifs de moyen termes, un cadre politique annuel intitulé « budget économique » a été mis en place, traduisant une vision exhaustive de l'action de développement bien que sur le court terme. Il n'empêche que ce budget, n'ayant pas évolué au fil des années, a fini par régresser par rapport aux stratégies d'appui des institutions internationales et des programmes présidentiels. Cela a provoqué un certain désenchantement quant à la réflexion stratégique menée dans le cadre des Plans. L'absence d'une vision prospective a réduit la qualité et la consistance des plans malgré des choix de développement inscrits dans une perspective décennale.

L'analyse des tendances, dans le temps, des budgets de dépenses publiques allouées au secteur de l'environnement révèle une évolution stable représentant 1% du budget global de l'État, ce qui est considéré comme très significatif et de l'ordre des taux affichés par des pays européens.

Ce budget est strictement alloué au ministère de l'Environnement pour la prise en charge des programmes de lutte contre la pollution hydrique d'origine domestique, le traitement des déchets ou encore la protection et la gestion du littoral.

Toutefois, malgré le caractère transversal de la dimension environnementale, les autres départements ministériels, principalement ceux dont les activités sont considérées polluantes (industrie, tourisme, santé, agriculture), réservent une part budgétaire négligeable à la protection de l'environnement (abstraction faite du budget réservé à l'efficacité de l'énergie par le ministère de l'Industrie et le ministère de l'Énergie).

En ce qui concerne l'exécution du Plan, plusieurs failles entravent le processus et l'affaiblissent. Le rapport annuel sur le développement n'obéit pas à une logique de performance car il propose une évaluation globale des politiques publiques sans dresser un bilan détaillé, analytique et ponctuel. En outre, les contrats entre l'État et les entreprises publiques n'ont pas un apport clair. Quant à l'articulation plan/budget, elle demeure incomplète dans un cadre de programmation pluriannuelle.

2-2 Résultats socioéconomiques : des réussites et des échecs

En définitive, la Tunisie de l'après-indépendance a enregistré des progrès globalement satisfaisants d'un point de vue socioéconomique mais sans pour autant réaliser l'objectif du bien-être. La réussite ne garantissant pas la durabilité, il est crucial de ne pas perdre de vue les limites de ce modèle et de s'interroger sur les facteurs déterminant les échecs malgré les succès indéniables.

A- Une croissance assez « bonne » mais en perte de vitesse

A la veille de la révolution, l'économie tunisienne était encore considérée comme un modèle de réussite dans la région. En effet, le taux de croissance économique, depuis les années 90, s'élevait à près de 5% en moyenne par an. Ce niveau et ce rythme relativement satisfaisants ont élevé la Tunisie au rang des pays à revenu intermédiaire, une catégorie supérieure (PRITS) selon la définition de la Banque mondiale. Ceci a drastiquement réduit la pauvreté et amélioré les indicateurs de développement humain.

FIGURE 4 : Croissance économique : comparaison internationale

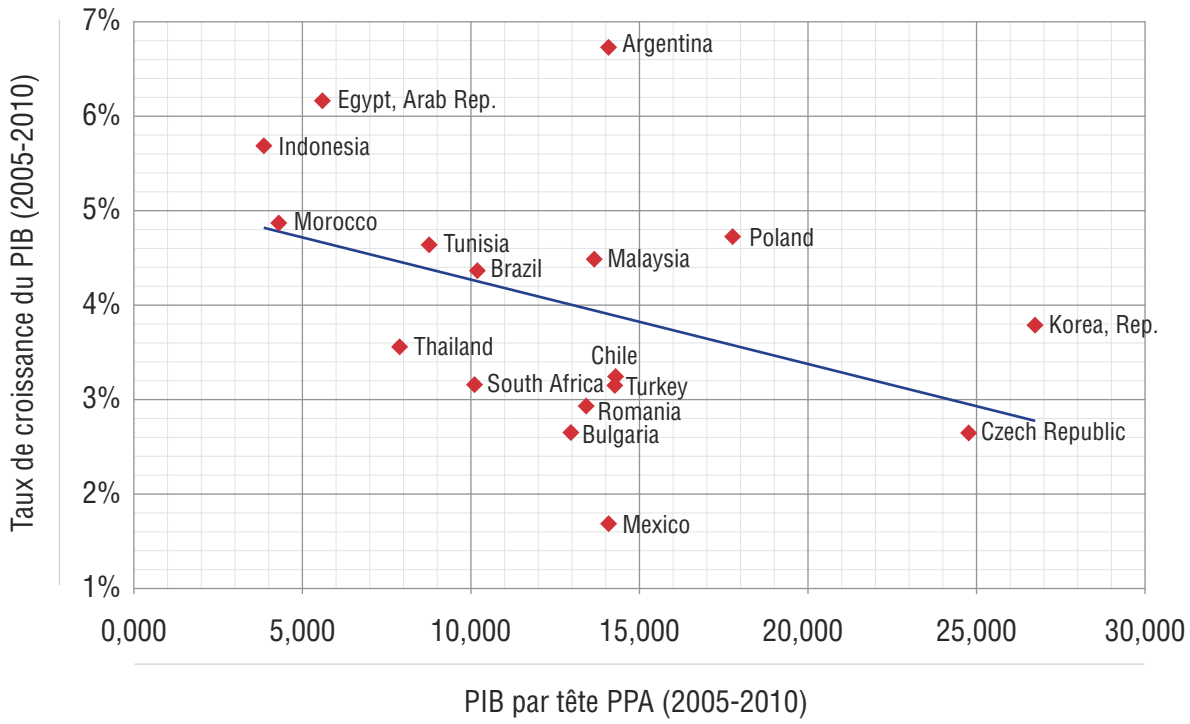

Source : Indicateurs de développement Banque mondiale.

Toutefois, l'activité économique s'est considérablement essoufflée à partir des années 2000, et la croissance potentielle a commencé à décroitre, beaucoup plus que la croissance effective.

FIGURE 5 : Évolution de la croissance potentielle durant 1983-2010

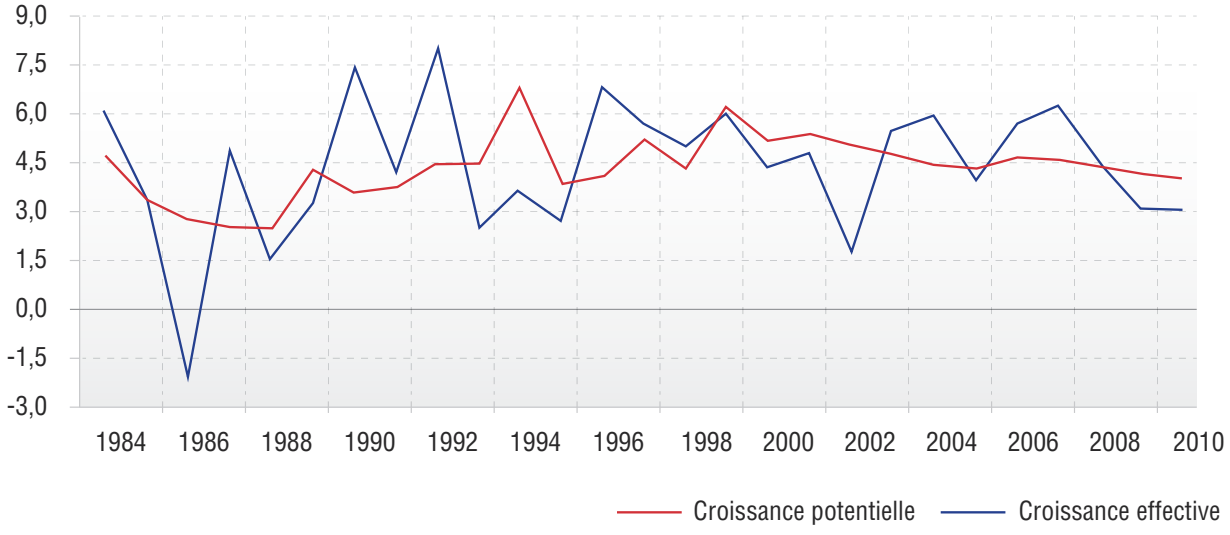

Source : INS et calcul de l'auteur

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

En effet, bien que la stabilité macro-économique, la capacité de résilience et les efforts réformistes pour opérer la transition vers une économie plus libérale ont contribué à atteindre un taux de croissance plus élevé par rapport aux pays voisins, ces réussites n'ont pas abouti au rebond économique prévu.

Au-delà de la consommation privée – et dans une moindre mesure les exportations –, principal moteur de l'activité économique, la dynamique d'accumulation du capital et de la productivité globale des facteurs s'est essoufflée par rapport à l'évolution constatée durant les années 90.

FIGURE 6 : Sources de croissance en % du PIB économique

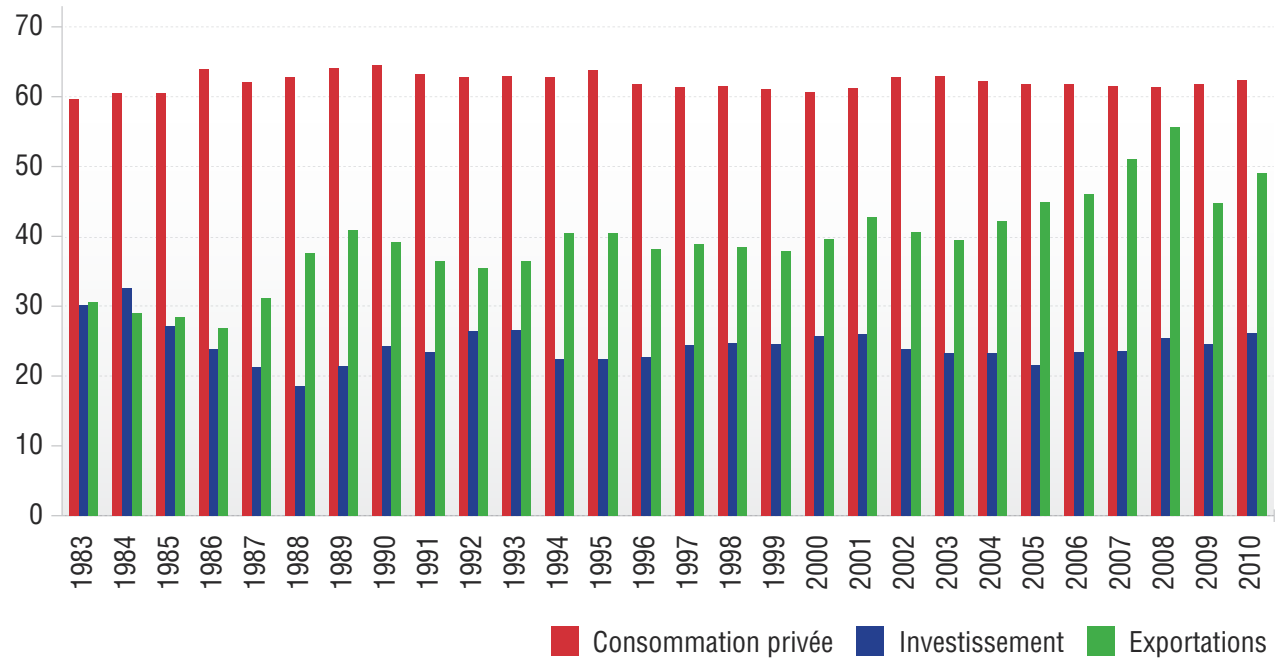

Source : INS

Pendant la décennie suivante, et bien que le facteur capital ait considérablement contribué à favoriser la croissance, le taux d'investissement a stagné aux alentours de 24 % du PIB, plaçant le pays en deçà des PRIST et des pays émergents dont le taux dépasse le seuil de 30%.

De surcroît, avec un taux de 15%, l'investissement intérieur privé représente à peine 60% de l'investissement total et ce malgré les incitations d'ordre fiscal et financier à l'investissement local et étranger, notamment dans le cadre de la loi n°93-120 du 27 décembre 1993, portant sur la promulgation du code d'incitations aux investissements.

L'analyse des contraintes de l'investissement et de la croissance (MCC et BAD 2013) a révélé que les dysfonctionnements du marché et les distorsions du microéconomique constituent le principal obstacle à l'investissement et à la croissance, bien plus que l'insuffisance du capital humain ou naturel, le manque d'infrastructure adaptées ou encore les risques macroéconomiques et le coût élevé du financement.

En effet, l'augmentation des coûts et des risques liés à l'investissement est principalement due à la corruption et à l'inefficacité des institutions publiques, lesquelles ont ébranlé les droits de propriété.

Outre la contrainte de l'État de droit, les principaux obstacles sont l'absence d'institutions efficaces obligeant le secteur public à rendre des comptes et l'inefficacité du système de freins et de contrepoids. Ces difficultés se traduisent par plusieurs dysfonctionnements : la corruption (i), les barrières à l'entrée, les coûts élevés de l'emploi des travailleurs en matière de budget et de réglementation, outre le problème des droits de propriété qui ne sont pas suffisamment protégés.

Au lieu d'améliorer le marché du travail au moyen d'offre d'emploi décentes, ces contraintes réduisent l'investissement, favorisent l'emploi informel, affaiblissent les rémunérations et accroissent le taux de chômage, ce qui aggrave l'insécurité économique (ii).

Les entraves à la compétitivité, aggravées par le bureaucratisme, ont offert des privilèges empêchant tout essor économique, coûtant plus de 2 milliards de dollars par an, soit près de 5 % de la richesse du pays, selon les statistiques de la Banque Mondiale (2014).

En plus des obstacles liés à l'accumulation des facteurs, l'économie tunisienne s'est trouvée confrontée à la faiblesse des gains de productivité. En effet, la contribution de la productivité globale des facteurs (PGF) n'atteint qu'une moyenne de 28% durant la période 1990 – 2010, représentant un taux de croissance annuel moyen d'environ 1.3 %.

FIGURE 7 : Évolution de la productivité (%)

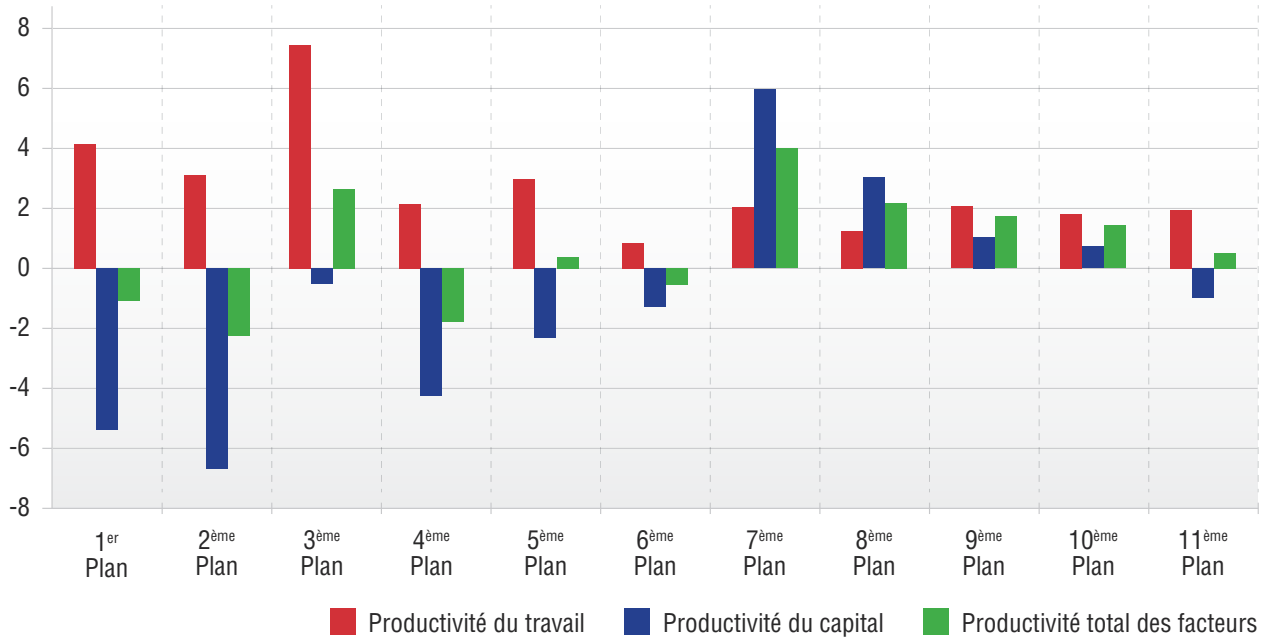

D'ailleurs, la productivité de la main d'œuvre en Tunisie demeure faible et le pays est en recul par rapport aux points de référence internationaux au cours de la dernière décennie (Banque mondiale 2014). En revanche, les facteurs capital et travail ont contribué respectivement à 36% et 35 %.

ENCADRÉ 1 : Economie de rente

Contrairement à ce qui se dit, l'économie tunisienne n'est pas une économie libéralisée. Elle a entamé depuis le début des années 1990 un processus de libéralisation qui s'est interrompu vers le début des années 2000. Dans un régime de dictature, le pouvoir accorde souvent des rentes et des privilèges à des groupes d'intérêt en échange de leurs soutiens politiques. Comme de nombreux pays en développement, le pouvoir politique en Tunisie a mis en place de nombreuses rentes et privilèges qui persistent jusqu'à nos jours.

Le système productif tunisien est essentiellement basé sur les rentes. Rappelons que l'économie de rente repose sur la création et l'exploitation de rentes et de privilèges. En Tunisie, les différentes réglementations ont généré des privilèges de sorte que peu d'entreprises tunisiennes survivraient dans un système de concurrence et de transparence. Et le peu qui sont capables de résister doivent batailler pour survivre. Le système économique tunisien est inefficient et même inefficace.

Dans une économie dominée par la rente, les investisseurs disposent d'une protection « légale » pour la corruption et le détournement et consacrent leurs efforts à la recherche et l'appropriation de la rente (chasseurs de rente). Naturellement, les investisseurs se détournent des activités soumises à la concurrence qui exigent des efforts d'innovation et de productivité au profit d'activités rentières. Ils sont souvent prêts à recourir à la corruption pour créer, maintenir ou bénéficier d'une rente comme les agréments, les quotas d'importation, les autorisations etc. D'ailleurs, les statistiques des entreprises montrent une concentration dans certains secteurs.

B- Une économie à la fois diversifiée et duale

L'économie tunisienne se base sur les produits manufacturés et les services, aux dépends de l'agriculture dont la contribution s'est affaiblie au fil du temps.

Source de résilience face aux différents chocs, la diversification de la structure productive de l'économie tunisienne repose sur une organisation sectorielle par branches.

A la valeur ajoutée des activités traditionnelles relevant du commerce, du tourisme, du transport et de l'administration s'additionne celle du secteur des services de plus en plus porté sur les technologies de l'information et de communications, les services professionnels et financiers.

La part moyenne des industries manufacturières a significativement augmenté d'une période à l'autre grâce à la consolidation du rythme de croissance des industries mécaniques, électriques (composants électroniques, faisceaux de câbles, …) et chimiques. Ces dernières ont compensé l'affaiblissement des autres secteurs (textiles, habillement,…) causé par une concurrence de plus en plus rude, à la suite du démantèlement des accords multifibres et l'adhésion de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce.

FIGURE 8 : Structure du PIB (%)

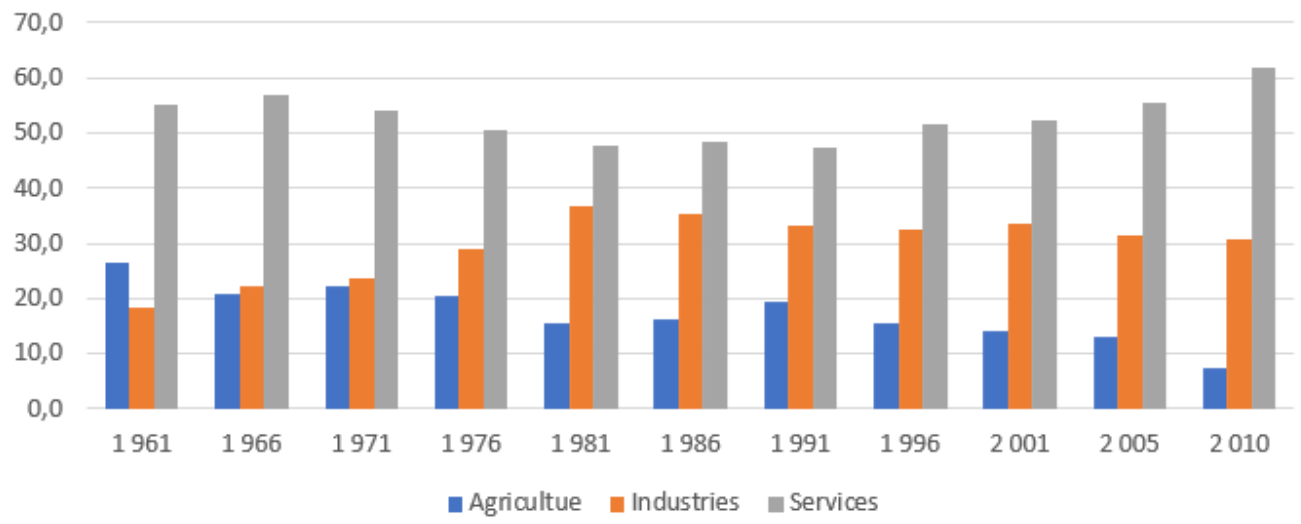

Source : INS

Néanmoins, la structure globale du PIB n'a pas fondamentalement changé au cours des dernières décennies. Le secteur des services prédomine encore, représentant environ la moitié de la valeur ajoutée, suivi par l'industrie qui constitue en moyenne le tiers de la production intérieure avec des taux du PIB qui sont passés de 20% à 30% en 40 ans (de 1970 à 2010). Quant à la moindre contribution de l'agriculture dont le PIB est passé de 20% à 7% sur la même période ce qui peut être expliqué par les variabilités des facteurs climatiques et les sècheresses survenues durant cette période de pré révolution (pas moins de 5 périodes sèches) une diminution de la production conditionnée par le climat contribue dans une certaine mesure à la précarité du taux de croissance.

Toutefois, l'économie tunisienne s'appuie paradoxalement sur un dualisme qui se manifeste à deux niveaux.

Premièrement, il apparaît dans la dichotomie onshore/offshore laquelle bénéficie à un secteur protégé, tourné vers le marché local et à faible productivité en même temps qu'elle favorise un secteur orienté vers le marché extérieur, plus productif et avantagé sur le plan fiscal et administratif. Étant donné que ces secteurs ne s'articulent pas et ne s'intègrent pas suffisamment, ils engendrent des coûts élevés et entraînent l'économie dans une impasse en la confrontant soit à une production faible, soit à des produits à faible valeur ajoutée. Cette situation impacte le marché de l'emploi et raréfie la création d'emplois de qualité (Banque mondiale 2014). Deuxièmement, le dualisme se matérialise par la coexistence des secteurs réglementé et informel, lequel représente, selon les estimations, entre 35 et 50% de la structure économique totale.

À l'origine de ces dichotomies se trouvent une réglementation fiscale et sociale excessive, des procédures alourdies pour la création et la croissance des entreprises et un marché du travail dysfonctionnel. En outre, ces défaillances ont encouragé le développement du secteur informel qui a précarisé et vulnérabilisé l'économie.

En définitive, les effets de ce dualisme sont alarmants à plus d'un titre puisqu'il a consacré l'économie de rente, limité la compétitivité et gangréné le pays en l'enlisant dans un modèle centré sur des activités à faible valeur ajoutée et un marché de travail sclérosé.

C- Orientation libérale et prédominance de l'État

À la suite du plan d'ajustement structurel de la deuxième moitié des années 80, de nombreuses réformes d'orientation libérale ont vu le jour. Sur un plan théorique et pratique, les marchés ont commencé à bénéficier d'une plus grande flexibilité.

Les différents Plans de développements qui ont suivi rendent compte de la volonté du pouvoir public de libéraliser l'économie. En empruntant cette voie, le pays a rompu avec la régulation étatiste.

La Tunisie a choisi délibérément de s'intégrer dans l'économie mondiale selon une approche préférentielle et progressive. En 1990, elle rejoint l'OMC et devient, cinq ans plus tard, le premier pays méditerranéen à conclure un accord d'association avec l'Union Européenne. En outre, plusieurs accords bilatéraux ont été signés avec des pays voisins.

Ce processus continu d'ouverture dont le taux a atteint environ 90% du PIB s'est accompli par la facilitation des échanges commerciaux et la simplification du régime tarifaire.

Grâce à la facilitation des échanges commerciaux et la simplification du régime tarifaire, le processus continu d'ouverture a permis d'atteindre un taux d'environ 90% du PIB.

En 1994, le pays déclare la convertibilité courante du dinar et entreprend plusieurs mesures pour libéraliser les opérations en capital.

Depuis le début des années 90, l'État a parallèlement mis en place un programme global de privatisation des entreprises publiques afin de dynamiser le secteur privé. Ce projet a concerné en premier lieu les services, suivis par l'industrie et dans une moindre mesure l'agriculture. De plus, la législation du travail a été considérablement assouplie. De ce fait, une grande liberté a été accordée aux entreprises pour choisir la durée de recrutement (déterminée ou indéterminée) et organiser le travail sur toute l'année. Les horaires sont devenus plus flexibles grâce au régime de temps partiel. En outre, les conventions collectives offrent au salarié la possibilité de mutation géographique. Concernant le salariat dans le secteur privé, les autorités publiques se contentent de fixer le minimum ce qui permet aux entreprises de négocier collectivement les salaires.

De surcroît, les dépenses publiques et les charges fiscales ont été compressées afin de garantir l'équilibre budgétaire. Ainsi, rapportées au PIB, les dépenses ont diminué pour atteindre 28% en 2010 contre près de 36% en 1990.

FIGURE 9 : Dépenses publiques (% du PIB)

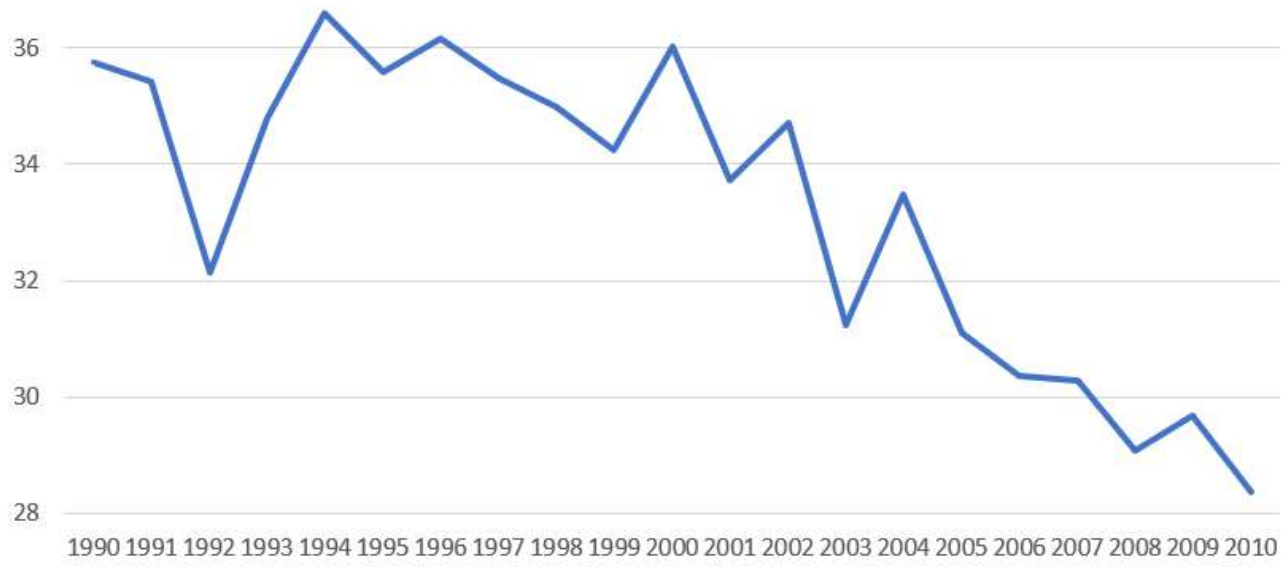

Source : ministère des Finances

Le taux d'imposition marginal supérieur est de 35% mais le système fiscal tunisien prévoit plusieurs dégrèvements selon les secteurs d'activité et le niveau de revenu. En Tunisie, la pression fiscale est plus faible que dans d'autres pays comparateurs, oscillant entre 18% et 20%.

En adoptant une approche volontariste de libéralisation graduelle et des politiques monétaire et budgétaire prudentes, le pays a réussi à stabiliser les prix, maintenant l'évolution de l'indice général des prix aux alentours de 3% durant les années 2000.

En revanche et malgré cette tendance libérale, l'économie tunisienne a été modérément libre selon le rapport « Heritage Foundation » sur la liberté économique. En 2010, la Tunisie occupait la 95ème place sur un total de 175 pays et la 12ème sur les 17 pays de la région MENA, avec un score de 58.9 sur 100, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne mondiale.

Selon ce même rapport, malgré les efforts de réforme, le pays se trouvait toujours confronté à certains problèmes sur le plan institutionnel. En effet, les scores demeuraient faibles en ce qui concerne la liberté de commerce et d'investissement, à cause notamment des politiques protectionnistes, des contraintes liées aux licences et des effets du bureaucratisme. Le secteur financier, entre autres, croule sous le poids d'une administration complexe, d'une gestion axée sur les moyens et d'une faible protection des droits de propriété. À cela s'ajoutent la prolifération du favoritisme et l'influence des pressions politiques sur le pouvoir judiciaire. Ces phénomènes traduisent une mauvaise gouvernance et restreignent l'initiative privée de même que le développement de l'innovation accordement aux objectifs fixés.

De surcroît, si les entreprises publiques ont joué un rôle assez important dans l'effort de développement du pays notamment dans la première et deuxième phase de développement en contrôlant les secteurs stratégiques et faisant office d'un secteur privé naissant, il faut souligner que la contribution des bénéfices de la compagnie de phosphate de Gafsa et de l'ETAP couvrait une large partie des dépenses de l'État à la fin des années 70 et début des années 80. Cependant, la non-adaptation de ces entreprises aux nouvelles règles de gouvernance économique d'une part et le manque de dynamisme du secteur privé d'autre part, ont placé les entreprises publiques sur un marché insuffisamment concurrentiel aux dépens de l'efficacité de gestion publique et l'efficience économique.

Aussi, les entreprises étatiques continuent à jouer un rôle important. Avec une part de marché de plus de 50 %, ces entreprises laissent peu de place au secteur privé. Elles représentent approximativement 13 % du PIB et près de 4% pourcent de l'emploi total dans le pays.

Dans les secteurs où les prix sont contrôlés à tous les niveaux de distribution, les entreprises publiques occupent une place significative avec au moins 55 entreprises, 24 en comparaison et un minimum de quatre entreprises publiques dans les secteurs où les prix sont inspectés au niveau de la production. De plus, au moins douze entreprises publiques sont actives dans les secteurs où les marges de distribution sont contrôlées (Banque mondiale 2014).

En plus de fournir les services publics (transport, électricité, distribution de l'eau et assainissement), l'État intervient aussi dans la production, l'importation et la distribution de certains produits de base considérés sensibles (tels que les céréales, le thé, le café, l'huile végétale, les produits pharmaceutiques, …) grâce à ses entreprises qui détiennent entre la moitié et la totalité des marchés correspondants.

FIGURE 10 : FBCF des entreprises publiques et administrations publiques (% FBCF globale)

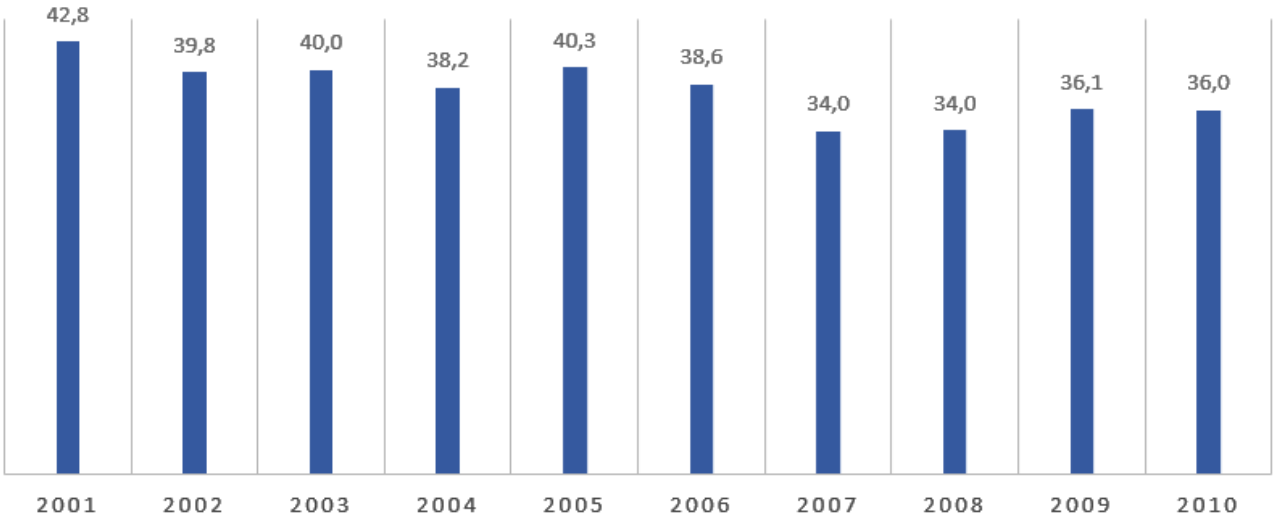

Source : INS

Pendant les années 2000, le taux d'investissement public moyen s'est hissé à 38%, un niveau élevé par rapport aux objectifs nationaux et aux nombreux pays comparateurs.

Sur le plan financier, L'État est l'actionnaire majoritaire dans plusieurs banques et l'analyse de la concentration du secteur bancaire montre que la contribution des banques publiques demeure la plus large avec une part de marché moyenne avoisinant les 40% au titre des actifs et des crédits et environ 35% pour les dépôts.

Malgré les efforts de consolidation budgétaire, la structure des dépenses publiques révèle de nombreuses distorsions liées à l'importance de la composante non discrétionnaire (salaires, paiements des intérêts et transferts sociaux) qui constitue près de trois quarts du total des dépenses au détriment des dépenses de développement.

De plus, en comparaison avec le reste du monde, le régime de licenciement tunisien est l'un des signes les plus éclatants de la rigidité du droit de travail, considéré comme beaucoup trop coûteux en termes de dédommagement et compte tenu de la lourdeur des procédures. Il s'agit surtout du régime de licenciement pour des raisons économiques qui est souvent jugé trop contraignant pour l'entreprise (Banque mondiale 2014).

En définitive, l'économie tunisienne s'est orientée vers le libéralisme sans accomplir une réelle désétatisation. Basée sur le régime de rente plutôt que sur le « profit » et l'innovation, elle subit la mainmise effective de l'État sur la production et les échanges dans des secteurs qui pourraient être ouverts au secteur privé. Le marché financier local se trouve confronté au manque d'ouverture du capital des entreprises publiques, un des obstacles majeurs à son essor.

Malgré une tendance politique enclin à la flexibilité économique, la prédominance étatique a engendré des dysfonctionnements institutionnels défavorables à la dynamisation de l'investissement privé créateur d'emploi, aux gains de productivité et à la restructuration de l'économie.

D- Une stabilité macroéconomique associée à des dysfonctionnements structurels

Durant les dernières décennies, la croissance et la crédibilité de l'économie nationale auprès des marchés internationaux résidaient dans la stabilité du cadre macroéconomique, assurée grâce à des politiques monétaires et budgétaires prudentes et un taux de change effectif et réel maintenu en faveur de la compétitivité économique.

Néanmoins, les fondements de l'économie tunisienne, quoi que bien placés, recèlent des rigidités structurelles défavorables à une croissance soutenue et soutenable.

Position budgétaire :

La consolidation des finances publiques par un renforcement des recettes, l'optimisation des dépenses publiques et l'adoption d'une gestion active de la dette publique ont permis de maîtriser les déséquilibres budgétaires pour atteindre des niveaux soutenables.

FIGURE 11 : Indicateurs budgétaires en % du PIB

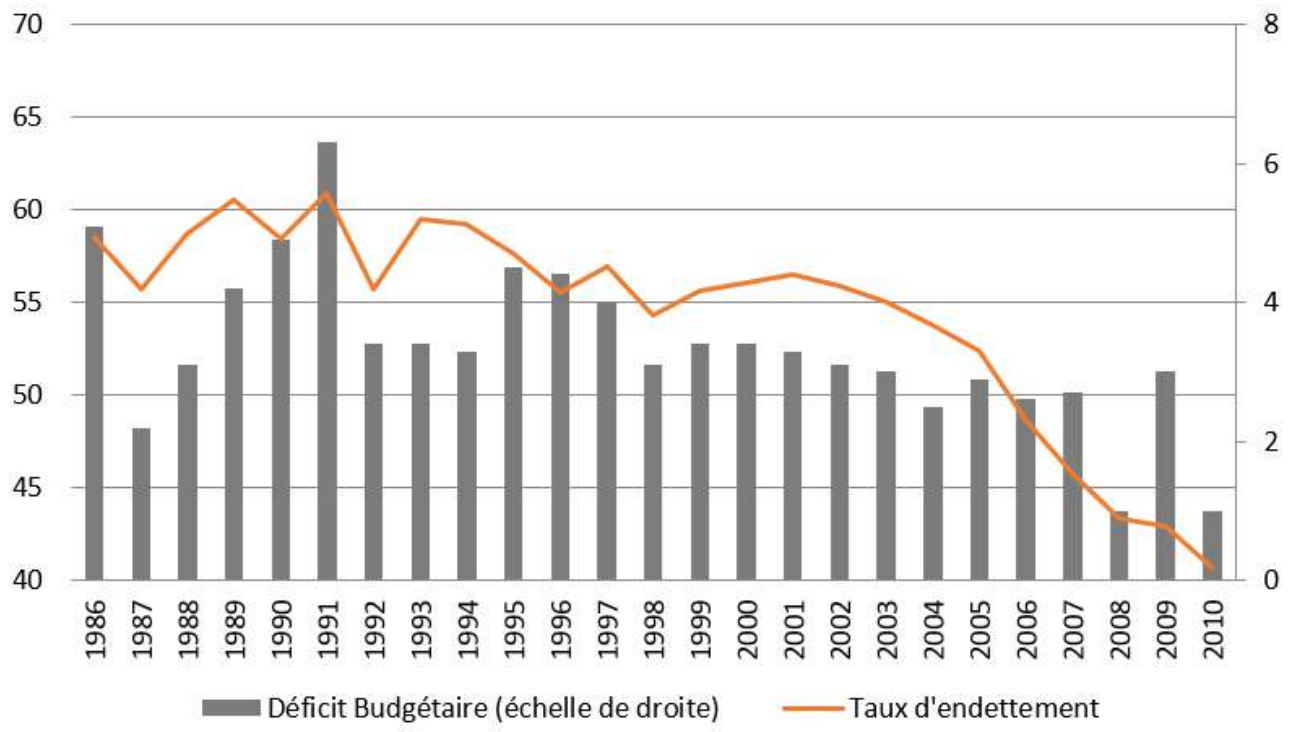

Source : ministère des Finances

La structure budgétaire de l'État est réellement contreproductive. D'un côté, en ce qui concerne les recettes, l'agencement du système déclaratif entraîne une mauvaise répartition des agents économiques, ce qui fait que les salariés paient en moyenne 80% de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Ainsi, les bons contribuables portent le poids du régime forfaitaire, l'évasion et la fraude fiscale. D'un autre côté, les dépenses non discrétionnaires - comprenant les salaires, les intérêts de la dette et les allocations des prestations sociales -, représentent plus de 70% du total des dépenses publiques, une part beaucoup trop large qui complique la pondération des budgets et limite l'effet de l'investissement public condition sine qua non à la promotion du secteur privé et au redressement de la croissance.

Le niveau élevé de passif éventuel traduit des engagements dont les conséquences budgétaires sont soumises à des variables aléatoires et impossibles à prévoir pour l'État. Les garanties accordées aux entreprises publiques et les dépenses de la sécurité sociale sont des exemples de ces aléas qui pourraient avoir de graves conséquences sur l'épargne publique et la soutenabilité des finances étatiques.

Position extérieure :

La balance des paiements s'est remarquablement rétablie durant les deux dernières décennies, en témoigne le recul notable du déficit courant en deçà du seuil de 5% du PIB en moyenne et la consolidation du niveau des réserves de change dépassant le seuil de trois mois d'importations durant les années 2000.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

Le redressement global des paiements courants s'est fait principalement grâce au renforcement de l'effort à l'exportation et l'amélioration perpétuelle des recettes touristiques. À cela s'ajoutent les envois de fonds des travailleurs tunisiens à l'étranger qui ont permis de compenser dans une large mesure la hausse des importations. Si celles-ci ont structurellement peu évolué contrairement aux exportations, leur rythme s'est accéléré sous l'effet du démantèlement des barrières tarifaires.

La réduction du déficit courant a réduit le recours à l'épargne étrangères permettant de ramener les indicateurs de dette extérieure à des niveaux soutenables. En effet, le taux d'endettement extérieur à moyen et long terme est passé à 37% du revenu national disponible brut (RNDB) et le coefficient du service de la dette s'est limité à 9.3% des recettes courantes en 2010.

La structure de la dette extérieure s'est caractérise en 2010 par :

- Une consolidation de la part de la dette extérieure à durée de remboursement dépassant 10 ans à environ 78% ;
- Une structure par taux d'intérêt dominée par les taux fixes à raison de 78%, dont 62,2 % au titre de la tranche de taux fixe variant entre 0 et 5% ;
- Une prépondérance de la dette extérieure de l'administration à hauteur de 66% de l'encours total.

En dépit de ces performances, la compétitivité de l'économie tunisienne n'est pas suffisamment solide. D'abord, cela est manifeste dans les efforts d'exportation qui sont entravés essentiellement par la compétitivité des prix au moyen de coûts salariaux relativement bas et un taux de change effectif réel du dinar stable. Une meilleure compétitivité structurelle se baserait, au lieu, sur des produits sophistiqués et de qualité.

Ensuite, les exportations se concentrent sur les secteurs les moins dynamique à l'échelle mondiale (textile, habillement, produits mécaniques et électriques). Ces derniers représentent près de 60% des exportations totales des biens à l'heure où le rythme d'importation de ces produits est en train de se ralentir.

Entre 2002 et 2010, la part du commerce tunisien a légèrement baissé alors que la plupart des pays de référence et tous les comparateurs régionaux ont augmenté leur part d'exportation dans le monde (Banque mondiale 2014).

De plus, l'exportation tunisienne, malgré une nette amélioration, n'est pas suffisamment diversifiée. Concernant la haute technologie, le pays est largement dépassé par les concurrents asiatiques, exportant majoritairement de produits de technologie moyennement élevée ou faible (ITCEQ 2018).

Enfin, en matière de structure géographique, les exportations tunisiennes demeurent cantonnées dans 3 pays européens (France, Italie, Allemagne) qui absorbent l'essentiel des produits à faible valeur ajoutée fabriqués sous le mode de sous-traitance.

Enfin, la Tunisie exporte essentiellement ses produits vers la France, l'Italie et l'Allemagne, se limitant à des pays qui absorbent la majorité des produits à faible valeur ajoutée fabriqués en sous-traitance.

Un Tissu économique dominé par les TPE :

Selon le répertoire national des entreprises, le nombre des entreprises tunisiennes privées s'élève à 740 mille entreprises privées en 2016, dont la majorité (97.4%) sont des microentreprises. Les entreprises individuelles (autoentrepreneur) sont au nombre de 420 mille unités, soit environ 60% du tissu productif. Les moyennes entreprises ne représentent que 0,7% du tissu économique, tandis que la part des grandes entreprises reste négligeable, soit 0,2% des entreprises privées.

FIGURE 12 : Répartition des entreprises privées selon la taille en 2016

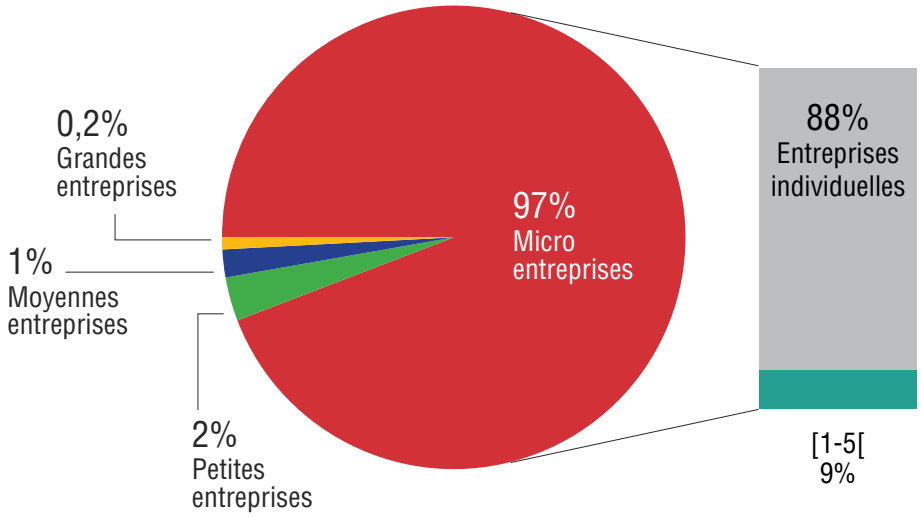

Source : Répertoire National des entreprises 2017

L'emploi dans le secteur privé s'élève à 1001,9 mille salariés formels dont 54,5% sont employés par les grandes entreprises, 22% par les moyennes entreprises tandis que les microentreprises n'emploient que 12%.

TABLEAU 2 : Répartition des entreprises et des emplois par taille

Taille de l'entreprise	Nombre d'entreprises		Nombre de salariés formels	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Microentreprises [0-5]	720 639	97,4	116 880,9	11,7
Petites-entreprises [6-19]	12 521	1,7	118 498,2	11,8
Moyennes-entreprises [20-99]	5 184	0,7	220 091,6	22,0
Grandes-entreprises (>=100)	1 710	0,2	546 462,9	54,5
Total	740 054	100	1 001 933,6	100

Source : Répertoire National des entreprises 2017

La répartition sectorielle montre que le secteur tertiaire prédomine avec une part de 88% des entreprises privées, dont 45% d'entre elles opèrent dans le secteur du commerce et 17% appartiennent au secteur du transport et de l'entreposage.

FIGURE 13 : Répartition sectorielles des entreprises privées en 2016

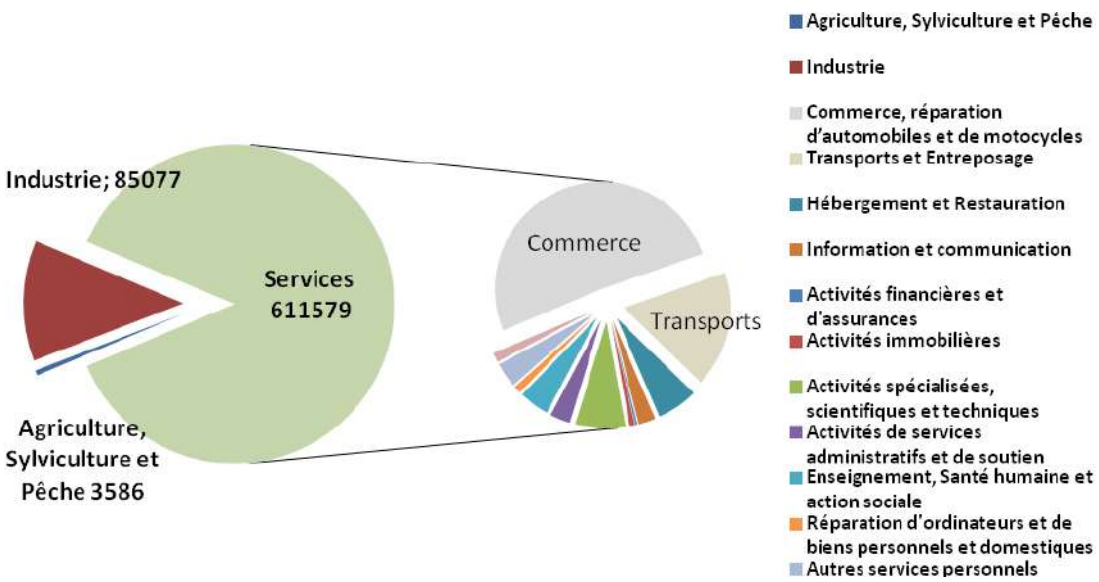

Source : Répertoire National des entreprises 2017

Le tissu industriel ne représente que 12% du tissu économique tunisien. Les entreprises qui opèrent dans les industries manufacturières représentent 98% dont 20% dans le textile et habillement, 17% dans l'industrie alimentaire et de boissons, 15% dans la métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements et 11% dans le travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège (à l'exception des meubles).

L'évaluation des « programmes de soutien à la création d'entreprises par les jeunes[4]» montre que le nombre de projets et des entreprises survivantes est relativement bas : un peu plus de 7 000 projets et moins de 5 000 entreprises survivent chaque année.

Inflation et chômage :

Grâce à des politiques monétaires et budgétaires prudentes et à travers le contrôle des circuits d'approvisionnement et l'encadrement des produits de base, l'inflation a gardé un niveau plus ou moins raisonnable. Cette dynamique, appuyée par les programmes triennaux de majoration salariale dans les secteurs public et privé, a permis de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Le privilège des équilibres macro en général et la stabilité des prix en particulier ont été garanties au détriment de la croissance et de l'emploi. Le blocage structurel de l'économie a rajouté une couche à la modération de la demande globale et aggravé le problème du chômage. Avec un taux moyen de 13 % durant les années 90 et 2000, il constitue le point faible de l'économie tunisienne.

4 L'instrument d'appui aux promoteurs de petites entreprises est offert aux nouveaux entrepreneurs en les aidant à identifier de nouvelles idées de projets et à préparer un plan d'affaires afin de leur permettre de lancer leur activité dans le secteur de l'agriculture et de la pêche ou dans les services. Le gouvernement prend en charge le coût des séances de formation visant à permettre aux nouveaux entrepreneurs de s'adapter à leur nouvel emploi (200 heures maximum), de gérer leur propre entreprise (120 heures), ainsi qu'un maximum de 400 heures de formation technique complémentaire. En outre, les honoraires des experts en assistance technique sont pris en charge par le gouvernement (12 jours au maximum). Les personnes admissibles à ce programme doivent effectuer un stage en entreprise pendant une durée maximale de 12 mois, au cours duquel ils reçoivent une indemnité mensuelle de 200 TND pour les diplômés universitaires et de 100 TND pour les autres niveaux d'étude. Une fois leur stage terminé, les petits entrepreneurs peuvent bénéficier d'une subvention du FNE de 5 000 TND pour l'autofinancement, à condition que le coût total du projet n'excède pas les 100 000 TND.

FIGURE 14 : Évolution de l'inflation et du chômage

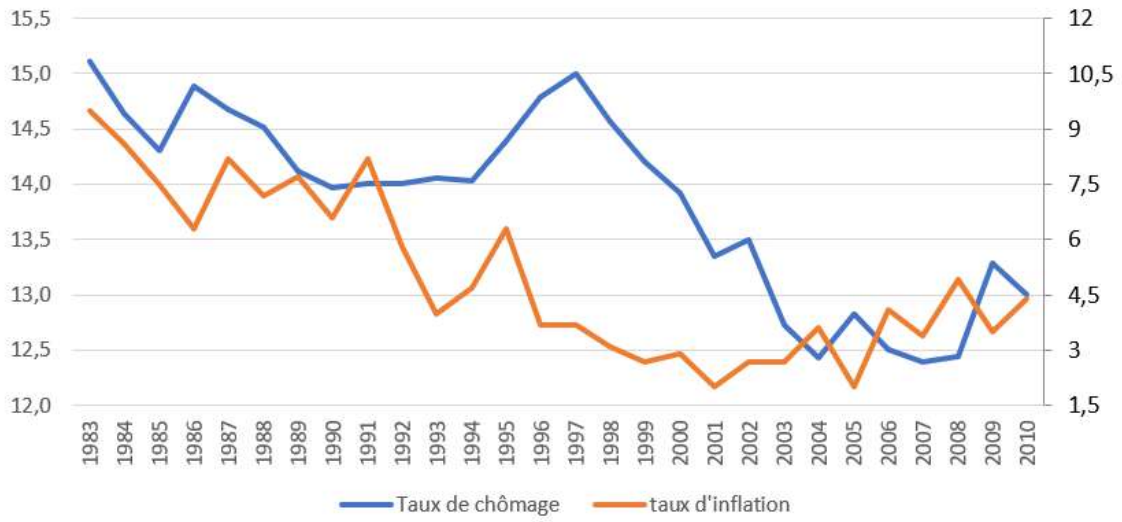

Source : INS

Le marché du travail repose sur des données contradictions. Le taux de chômage est en effet aussi élevé que le niveau d'instruction et 30 % des chômeurs en Tunisie sont des diplômés de l'enseignement supérieur. Une réalité qui pose le problème de l'employabilité. Définie comme l'ensemble des prérequis pour postuler, trouver et conserver un emploi, celle-ci semble faire défaut pour un nombre non négligeable de jeunes demandeurs d'emploi. Malgré les mauvaises conditions de travail et bien qu'il soit une source de précarité, l'emploi informel représente un peu plus que le tiers de l'emploi total.

Le taux de chômage est inégalement réparti selon l'âge, le sexe, le milieu géographique et le niveau d'instruction. En effet, le taux de chômage est de 30 % pour la tranche d'âge 20-24 ans, atteint des seuils supérieurs à 20% dans certaines régions du Sud-est, du Sud-ouest et du Centre-ouest dépassant la moyenne nationale.

D'un point de vue structurel, divers facteurs entrent en compte pour expliquer ce phénomène. Premièrement, la croissance ne génère pas suffisamment d'emploi car elle se base sur une production faible, un investissement peu dynamique, des exportations rudimentaires et un entreprenariat presqu'inactif.

Deuxièmement, les politiques d'appariement sur le marché du travail sont inefficaces en termes de protection de l'emploi et de programmes de formation et d'insertion professionnelle. Troisièmement, les politiques qui incitent à la sortie de l'activité et à la création d'emplois publics se sont avérées limitées.

Enfin, outre le salaire minimum, les politiques salariales sont particulièrement portées sur le coût du travail grâce aux exonérations des charges sociales, qui constituent une réelle contrainte pour l'emploi.

E- Un progrès social et des inégalités

Depuis l'indépendance, le développement a constamment intégré la dimension sociale, une orientation qui singularise le modèle tunisien. Les indicateurs sociaux sont positifs par rapport à la moyenne des pays de la zone MENA et d'autres pays comparateurs.

FIGURE 15 : IDH Tunisie

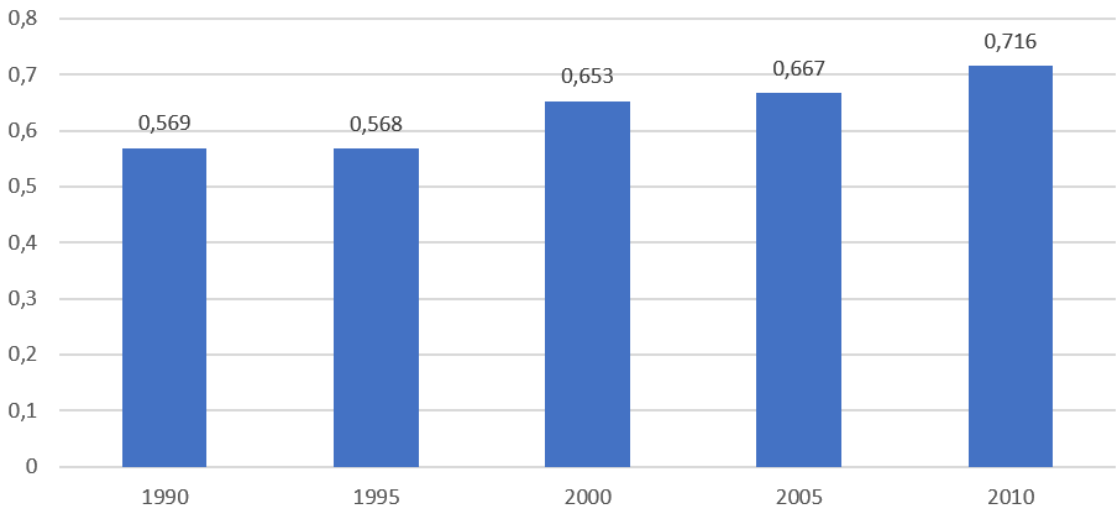

Source : PNUD

L'espérance de vie a augmenté pour atteindre 72 ans. De plus, les objectifs de développement pour le millénaire (MDG) en matière d'éducation primaire ont été réalisés, dès le début des années 90.

Grâce à la promulgation précoce du code du statut personnel prônant l'émancipation de la femme, la Tunisie est devenue un précurseur en matière d'égalité des sexes ; l'écart entre les filles et les garçons en termes d'éducation est réduit et plus de la moitié des étudiants inscrits à l'université sont des filles.

L'effort d'investissement dans les équipements collectifs a permis d'augmenter le taux d'électrification et de distribution de l'eau potable à plus de 90% à l'échelle nationale.

De surcroît, le planning familial, l'urbanisation, la généralisation de l'éducation et la promotion du travail de la femme ont favorisé la maîtrise de la croissance démographique. Parallèlement, la couverture sociale s'est quasiment généralisée et le taux de l'extrême pauvreté (nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté) a chuté passant de 40% en 1970 (BID et BM 2005) à 4.6% en 2010.

TABLEAU 4 : Prévalence de la pauvreté (en %)

	2000	2005	2010
Extrême pauvreté	12	7.6	4.6
Pauvreté	32.4	23.3	15.5

Source : INS

Ces progrès ont été réalisés au moyen de différents programmes de transferts sociaux, dont notamment la subvention des produits de base, le programme national d'assistance aux familles nécessiteuses (PNAFN) et le programme d'aide médicale généralisée (AMG).

Contrairement à l'idée répandue, les inégalités[5] ont considérablement diminué sur la période 1980-2010. Le coefficient de GINI témoigne d'une modération des inégalités en comparaison avec les normes internationales (MCC et BAD 2013).

Au-delà des considérations méthodologiques, les estimations montrent que les inégalités sont plus élevées dans le milieu urbain que rural.

Néanmoins, l'indice de GINI, mesure du bien-être social, révèle une amélioration constante d'année en année depuis l'indépendance et jusqu'à 2010. De 1975 à 2010, la Tunisie a gagné 10 points, passant de 44 en 1975 à 34 en 2010.

TABLEAU 3 : Évolution des inégalités (coefficient de Gini) sur la période 1980-2010

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010
Moy. Nationale	43	43.4	40.1	41.7	40.9	37.7	35.8
Moy. Urbaine	39.6	41.1	37.4	38.9	39.1	39.1	
Moy. Rurale	37.5	36.4	35.4	35.3	35.8	36.9	

Source : MCC et BAD

En suivant le même raisonnement, le défaut de ciblage a toujours été la principale limite de la politique des transferts sociale Tunisie. En effet, seulement 12% de la population nécessiteuse bénéficiait réellement des dépenses de subvention selon les estimations de l'INS.

Les inégalités de développement concernent essentiellement les régions intérieures et côtières tel qu'il apparaît dans l'indice de développement régional[6]. Celui-ci révèle un large déséquilibre entre le Nord-ouest, le Centre-ouest et le Sud.

FIGURE 16 : Indicateur de Développement Régional (IDR)

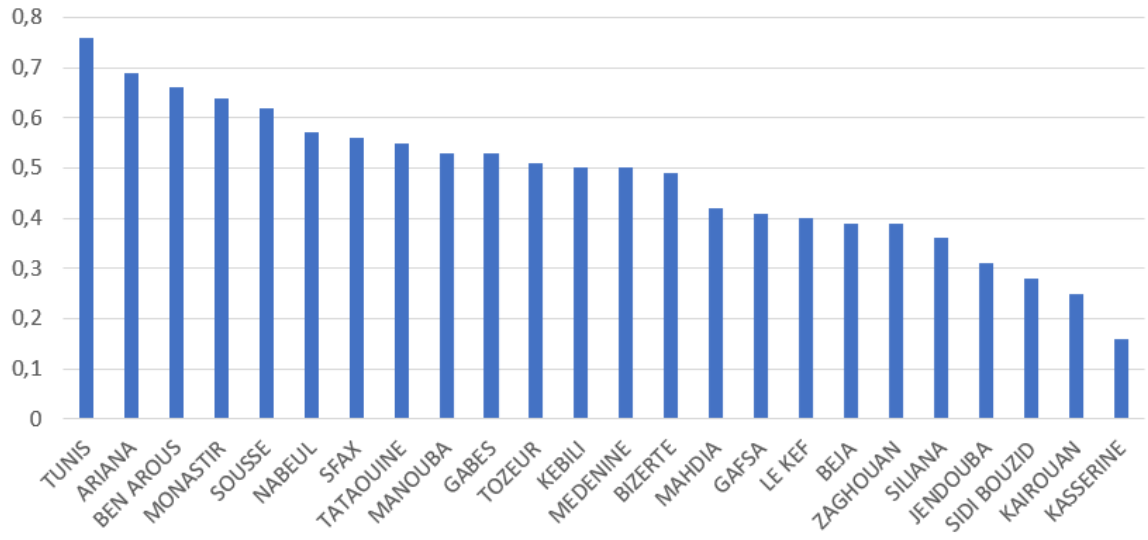

Source : ITCEQ

5 Les estimations des inégalités sont basées sur les enquêtes de consommation réalisées par l'INS et mesurées par l'indice de GINI.

6 L'IDR est un indice synthétique variant de 0 à 1 (plus l'IDR se rapproche de 1, plus le niveau de développement est élevé). Il exprime la moyenne simple de 17 variables se référant à quatre domaines : la richesse et l'emploi, le savoir, la santé et population ainsi que la justice et l'équité.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

Si l'État a encouragé l'investissement privé intérieur, l'effort d'investissement public et le programme régional de développement (PRD)[7] n'ont pas réussi à réduire le fossé entre les différents territoires.

Les avantages fiscaux et financiers, dans le cadre du code des incitations aux investissements, y compris dans le domaine de l'environnement, n'ont pas non plus suffi pour soutenir l'initiative privée et créer une dynamique régionale.

De plus, les projets d'investissement public entre les régions n'ont pas été répartis suivant une vision objective et rationnelle prenant en considération les niveaux de pauvreté et de chômage, de même que la réalité de l'infrastructure

A l'inverse des gouvernorats de Kasserine, Kairouan et Sidi Bouzid, la région côtière (District de Tunis, Nord-Est, Centre-Est) et le Sud-Est enregistrent des scores au-dessus de la moyenne nationale. Dans cet ensemble des noyaux forts se distinguent avec une valeur décroissante du Nord au Sud : Tunis, Monastir et Sousse.

À l'origine des inégalités régionales plusieurs facteurs liés à la géographie et à l'histoire, ainsi que l'inadéquation de certains choix de politiques publiques en rapport avec la démocratie locale, la répartition régionale de l'investissement public, l'intégration régionale et l'utilisation des ressources.

F- Un effort de mobilisation de ressources sous tension

Au fil du temps, les indicateurs de développement se sont largement améliorés grâce à une mobilisation adéquate des ressources humaines, financières et techniques disponibles. En dépit des efforts déployés, des tensions concernant les ressources s'exprimaient en latence, constituant par-là des risques à la durabilité des acquis jusque-là enregistrés.

- Ressources humaines :

La Tunisie dispose de ressources humaines qualifiées et bon marché, source de fierté et de singularité.

En ne cessant d'investir dans l'éduction depuis l'indépendance, la Tunisie a dépassé les pays de comparaison dans la plupart des indicateurs de capital humain.

En témoignent la part de la richesse consacrée aux dépenses publiques d'éducation, l'allongement de la durée de la scolarité, la baisse du taux d'alphabétisation à un niveau quasi général et la rapide croissance des inscriptions dans l'enseignement supérieur ainsi qu'aux formation professionnelle.

Paradoxalement, concernant la qualité de l'éducation et la formation, les techniques de tests internationaux, en l'occurrence le PISA (Programme international pour le suivi des acquis), ont indiqué que les étudiants tunisiens obtiennent des résultats plutôt médiocres. La performance moyenne des élèves tunisiens est environ d'un écart-type au-dessous de celui des élèves des pays de l'OCDE en mathématiques et en sciences, et de quasiment un écart-type entier au-dessous en lecture (MCC 2013).

En dépit d'une évaluation relativement satisfaisante du niveau de formation et de qualification de la main d'œuvre, de nombreuses entreprises se plaignent de la faible employabilité des candidats.

Toutes les études du marché du travail en Tunisie expliquent, entre autres, le niveau élevé de chômage par l'inadéquation de la formation aux besoins des entreprises. En effet, ces dernières sont confrontées à des profils peu compétents.

Les investigations qualitatives d'enquêtes de perception menées auprès des chefs d'entreprises laissaient présager que le marché avait besoin d'une main d'œuvre que les universités, à l'exception des instituts technologiques, étaient incapables de fournir, surtout avec les carences du système de formation professionnelle.

Finalement, malgré les efforts de réforme, le système éducatif est sclérosé étant donné le manque d'articulation avec le système productif, comme en témoigne l'accroissement du taux de chômage chez les jeunes diplômés.

7 Mis en place depuis les années 70, le PRD a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations, limiter le chômage et la pauvreté, ancrer les fondements de la décentralisation et réduire les inégalités intra- et inter-régionales.

Ressources financières :

Entre la consolidation de l'épargne nationale et la création des conditions d'accès au financement extérieur, la Tunisie est globalement parvenue à mobiliser les ressources appropriées à l'investissement national, tout en préservant les équilibres financiers du pays et en réduisant sa dépendance à l'aide étrangère. Effectivement, le déficit d'épargne (capacité à couvrir les besoins d'investissement par l'offre d'épargne) s'est réduit à près de 15% en 2010 contre un écart de plus de 50% en 1970.

FIGURE 17 : Épargne et investissement en % du PIB

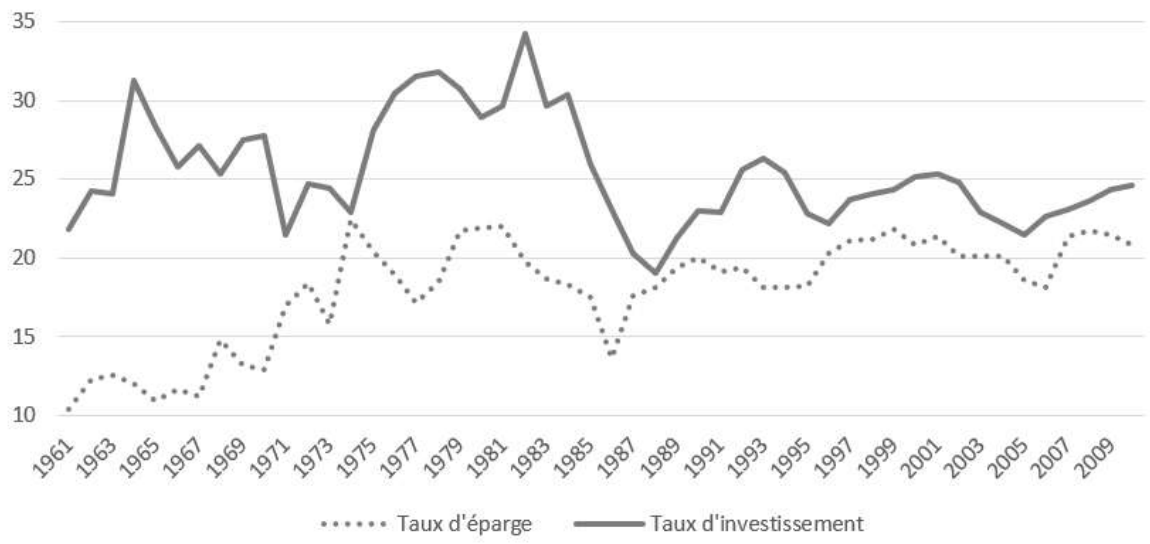

Source : INS

Doté d'une infrastructure règlementaire et technique relativement développée, le secteur financier tunisien était apte à appuyer l'économie de même que la demande globale.

Si l'épargne nationale était globalement compatible avec la taille de l'économie, le pays s'est tout de même heurté à plusieurs handicaps.

Premièrement, le taux d'épargne s'est stabilisé aux alentours de 21% du PIB, ce qui est largement inférieur par rapport à la majorité des pays comparateurs.

Deuxièmement, l'intermédiation financière n'était pas suffisamment efficace en ce qui concerne le poids des créances douteuses, la qualité des services offerts, le mode de gouvernance et la contribution de la finance directe au financement de l'économie.

Troisièmement, considérant le niveau de développement atteint, les conditions d'accès aux ressources de financement concessionnelles se sont beaucoup trop endurcies. Une ventilation de la structure de la dette extérieure par source de financement en 2010 a fait ressortir un rééquilibrage des flux financiers vers la coopération multilatérale à hauteur de 37%, la coopération bilatérale de l'ordre de 32% et les marchés financiers dans les limites de 31%.

Enfin, l'augmentation de la concurrence a compliqué l'attraction des investissements directs étrangers. Face aux pays émergents de l'Asie et de l'Amérique latine, nouvelles destinations de ces capitaux, la Tunisie subit de plus en plus de pression quant à sa capacité d'attirer des sources de financement qui ne génèrent pas des dettes.

Les investissements directs étrangers ont représenté 14,1% de la FBCF, 38,5% des entrées de capitaux extérieurs et 18% des créations d'emploi en 2010. Le nombre d'entreprises à capital étranger ou mixte s'est élevé à 3135 entreprises.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

Les Flux d'IDE vers la Tunisie ont atteint 3,7% du PIB en moyenne au cours de la période 2000-2010 en comparaison avec 3.3% pour les PRITS. Certes ces performances sont remarquables mais elles demeurent contrastées au regard des atouts de la Tunisie, étant donné la forte présence de l'IDE dans le secteur énergétique (à hauteur de 50% du total) par rapport au secteur manufacturier, lequel se concentre dans les activités à faible valeur ajoutée et d'assemblage.

- Ressources naturelles :

En comparaison aux pays voisins, la Tunisie ne dispose pas de ressources naturelles aussi importantes. Pour cette raison, les différents Plans de développement ont fait de la gestion des richesses naturelles une priorité absolue. Les investissements dans la conservation des eaux et du sol, l'effort de prospection et d'exploitation des ressources minières, les programmes de maîtrise de l'énergie, ainsi que la politique de positionnement à l'international dans le cadre des conventions et des accords ont pour un certain temps contribué à dynamiser la politique environnementale, sans toutefois garantir sa cohérence avec les enjeux de la croissance et de la préservation des équilibres économiques.

En mettant en place un cadre politique adapté et en prenant des mesures pour maîtriser et contrer les pollutions, notamment en consacrant 1.2 % de son PIB aux programmes de protection l'environnement, la Tunisie a réalisé des progrès significatifs et apporté des améliorations qualitatives à la vie de ses citoyens.

Cependant, malgré les efforts réalisés sur le plan institutionnel, réglementaire, technique et socioéconomique, plusieurs secteurs, dont l'industrie, continuent à surexploiter et à dégrader les ressources naturelles (principalement l'eau et l'énergie).

Malheureusement, les activités industrielles présentent des risques majeurs de surexploitation des ressources naturelles et environnementales accompagnée de dégradations parfois irréversibles qui menacent sérieusement l'équilibre écologique. Plusieurs problèmes se posent encore et dont l'ampleur s'est accentuée après la révolution en 2011.

À partir des années 2000, le déficit énergétique du pays devient néanmoins structurel, à la faveur d'une demande en constante progression et une offre stagnante sous l'effet de l'épuisement des grands champs pétroliers. Bien qu'elle ne soit pas engagée à réduire ses émissions de GES, la Tunisie s'est basée sur le Protocole de Kyoto pour définir ses choix énergétiques s'incarnant dans la promotion de la maîtrise de l'énergie et le développement de l'utilisation du gaz naturel.

En 2009, le pays a mis en place le Plan Solaire Tunisien (PST) afin de faire face aux défis du secteur de l'énergie et garantir un développement socioéconomique vert et énergétique. Le plan prévoyait l'augmentation du taux de pénétration des énergies renouvelables dans la production électrique, le renforcement de la maîtrise de l'énergie, l'interconnexion avec le réseau européen, ainsi que le développement de l'industrie des équipements solaires.

Néanmoins, la dimension environnementale n'a pas été suffisamment intégrée dans les politiques de développement. En effet, la croissance économique reposait jusque-là sur les gains à court terme entrainant des dégâts environnementaux extrêmement coûteux, comme le montre la situation dans le Golfe de Gabès. À l'origine des problèmes de pollution des choix économiques qui favorisent l'implantation d'industries polluantes (grosses industries chimiques, industries agro-alimentaires, finissage du textile, etc.) sans les inciter à intégrer le coût de dégradation de l'environnement dans leur schéma d'affaire. Pourtant, de nombreux mécanismes ont été mis en place à cet effet à l'instar du Fonds de Dépollution « FODEP », créé par la Loi N° 92-122 du 29 Décembre 1992, portant Loi de Finances pour la gestion de 1993 et participant au financement de la dépollution industrielle (instrument curatif).

FIGURE 18 : Evolution des montants de subcentions du FODEP (en milles Dinars Tunisien)

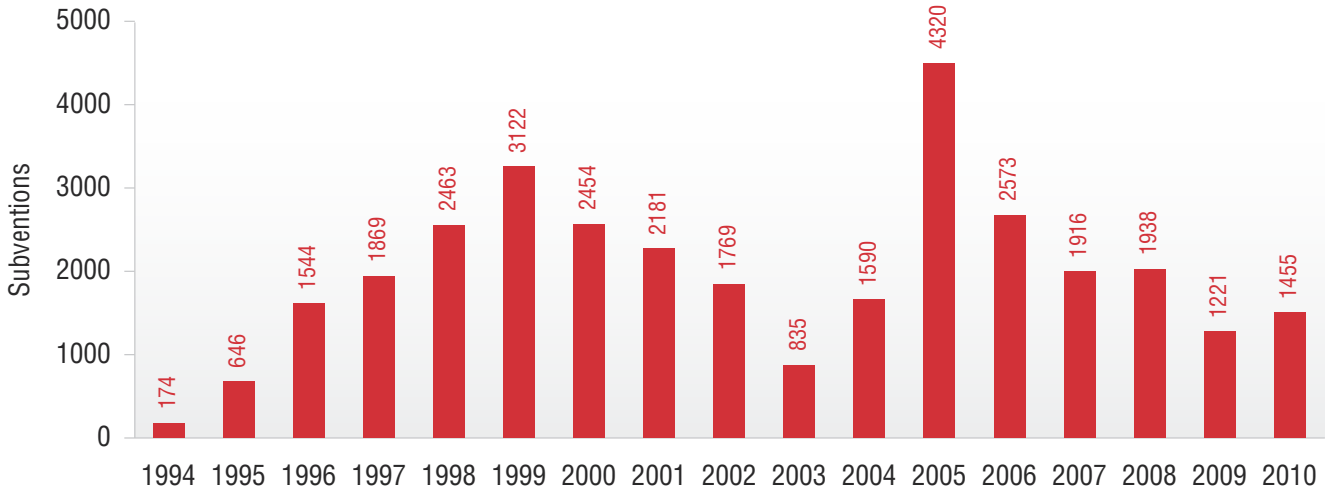

Source : INS

Les ressources en eau et du sol subissent une pression grandissante à cause de la forte demande induite par les besoins de plus en plus croissant de la population en produits de consommation de premières nécessités, le manque de valorisation des ressources non conventionnelles en eaux usées, la diminution des terres agricoles et l'expansion des phénomènes d'érosion du sol et de la désertification, en plus des problèmes liés à la protection des écosystèmes et de la zone côtière.

L'épargne nette ajustée[8], retenue comme indicateur de soutenabilité, n'a pas cessé de baisser depuis la fin des années 90, passant de 9.4% du produit national brut (PNB) en 1999 à seulement 5.4% en 2010.

FIGURE 19 : Épargne nette rajustée en % du RNB

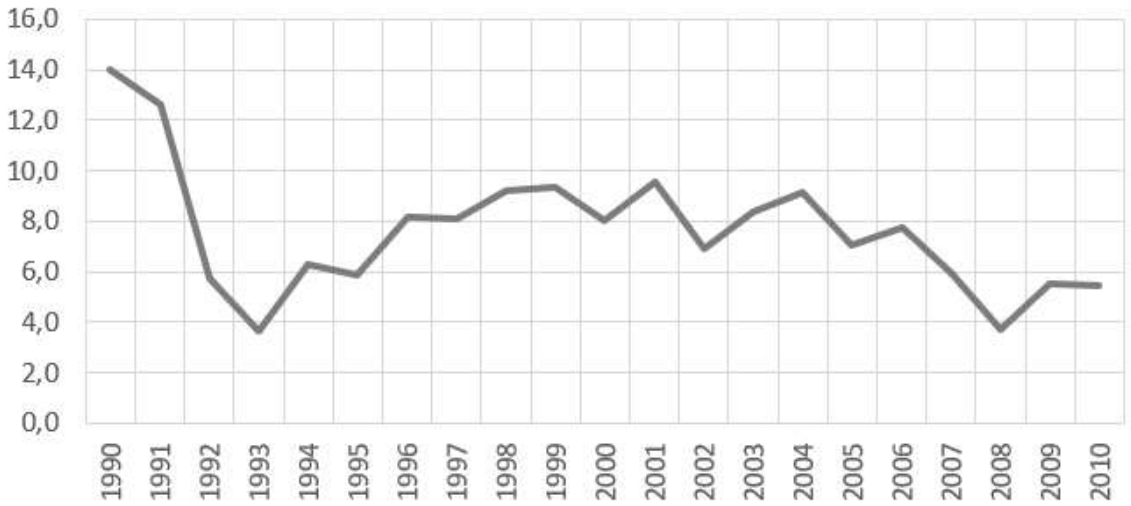

Source : Banque mondiale

8 L'épargne nette ajustée est égale à l'épargne nette nationale (hors amortissement) plus les dépenses en éducation, moins l'épuisement en énergie, en minéraux, en ressources forestières, les dommages causés par le dioxyde de carbone et les émissions de particules

Les pressions s'accentuent avec l'émergence de nouveaux défis liés à l'environnement, en particulier la pollution et le besoin d'entretenir les installations et les services environnementaux et de pérenniser les espaces verts et les parcs urbains.

Le secteur de l'énergie est le principal émetteur de de gaz à effet de serre (environ 55% des émissions). L'historique des émissions de gaz à effet de serre en Tunisie montre une croissance continue. Ainsi, de 14 millions de Té-CO2 en 1990, les émissions de GES sont passées à environ 21 millions de Té-CO2 en l'an 2000. En l'absence de mesures efficaces et malgré la reconnaissance officielle de leur impact direct sur le réchauffement climatique, la croissance annuelle moyenne agrégée durant cette période s'est établie à 4,1% par an. Mais bien qu'elle semble relativement élevée, son taux demeure inférieur à celui de la croissance du PIB (4,7 % à prix constants).

Pareillement, entre 2000 et 2014, le taux annuel des émissions agrégées a été estimé à 3.28% par an. Néanmoins, le taux de croissance du PIB reste plus élevé (4.78%, à prix constants).

Cette baisse constatée s'explique par l'orientation de l'économie vers les secteurs les moins émetteurs de gaz à effet de serre tels que les services et la promotion des projets d'efficience énergétique et d'énergies renouvelables et alternatives.

En définitive, depuis l'indépendance, progrès et défis jalonnent le processus du développement socioéconomique. Cela montre les contradictions sur lesquels repose le modèle « surfait » qui appelle à la révision de plusieurs paramètres.

La transformation structurelle constitue le plus grand défi. Transiter vers un modèle de croissance modelé par l'innovation est nécessaire non seulement pour résoudre le problème du chômage, mais aussi pour atteindre un palier de croissance supérieur, consolider les acquis sociaux et préparer la Tunisie aux exigences du 21ème siècle.

DIMENSION SOCIOLOGIQUE

I- Analyse sociologique du modèle autocentré (1956-1969)

1- L'incarnation politique du projet de développement économique

La stratégie économique a été élaborée par la centrale syndicale (UGTT) et non par le parti-État qu'a été le Néo-destour. Celle-ci, adoptée par le gouvernement, reprend les objectifs fixés par le congrès de l'UGTT en 1956 et le plan des perspectives décennales reproduit le rapport rédigé par les instances de centrale syndicale.

Bourguiba adopte cette stratégie et nomme Ben Salah secrétaire général de l'UGTT au poste de ministre pour la piloter.

Base d'un modèle de développement autocentré, les objectifs fixés par le syndicat consistent à décoloniser l'économie, améliorer le niveau de vie, réduire la dépendance aux capitaux extérieurs, offrir de meilleures conditions d'autosuffisance et créer un marché national.

D'orientation socialiste, nationaliste et protectionniste, le modèle national s'apparente au modèle de List. Il bénéficie de la puissance charismatique de Bourguiba et de l'omnipotence de son ministre Ben Salah.

L'objectif global est d'organiser la production et les échanges commerciaux de manière rationnelle afin d'augmenter la productivité. En ce sens, l'État devient la base de la rationalisation de l'économie et de la société.

Durant cette phase, Bourguiba opère une mainmise sur le programme de l'UGTT et en recrutant son secrétaire général comme ministre, il assujettit la centrale syndicale au parti et à Bourguiba. Ce qui provoque en latence des tensions s'exprimant par la rébellion d'un des leaders syndicalistes, Ahmed Tlili qui revendique dans une lettre au président plus de démocratie.

Mais au cours de la phase du modèle autocentré, ce désaccord n'a pas entravé les réformes économiques prévues par le modèle.

2- Déroulement du programme des réformes de structures

2-1 La collectivisation des principaux secteurs de l'économie à l'exception du tourisme

Au cours de cette phase et précisément en 1964, le gouvernement a décidé de se réapproprier les terres possédées par des étrangers (français et italiens). Celles-ci ont servi de base aux coopératives de production dans la perspective de la collectivisation des principaux secteurs de l'économie.

Néanmoins, la collectivisation a concerné la grande et la petite propriété agricole, le commerce de gros et de détails et une partie importante de l'industrie et du secteur bancaire. Elle a entraîné un exode massif des masses rurales vers les villes aggravant les risques d'une explosion urbaine sans industrialisation et augmentant le nombre des jeunes chômeurs.

Cette étatisation des principaux secteurs de l'économie a eu pour objectif de rationaliser le fonctionnement économique et de mobiliser les ressources pour les investissements nécessaires au décollage du pays.

L'État a créé des organismes autonomes (offices) ainsi que plusieurs entreprises publiques allant dans le sens de ce qu'on a appelé un capitalisme d'État. Mais cela n'a pas été le cas du tourisme lequel a accueilli les capitaux fuyant la collectivisation.

Cependant, la création de la SHTT a permis l'implantation de plusieurs unités hôtelières dans le pays favorisant l'essor touristique des années 60.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

2-2 Les pôles de développement et les Unités régionales de développement (URD)

Les pôles de développement industriels créés à l'intérieur du pays visent à intégrer l'espace économique national comprenant à la fois un littoral prospère et un intérieur démuni. Quant à ceux du Nord-Est (Menzel Bourguiba et Bizerte), du Nord-Ouest (Beja), du centre-Ouest (Kasserine) et du Sud-Est (Gabés), inspirés par la théorie de Perroux, ils ont contribué à la dynamisation du développement régional.

Il s'est intéressé au développement régional en créant sous l'impulsion de Debernis les unités régionales de développement (URD) qui constitue le cadre de planification locale. Il a aussi lancé les chantiers du travail pour réduire le chômage en distribuant des aides alimentaires et des compléments monétaires aux masses rurales démunies. En outre, l'État a mis en place les comités de solidarité nationale pour venir en aide aux nécessiteux

2-3 Promotion de l'éducation, de la santé, du transport et du logement

Parallèlement aux efforts de dynamisation de l'économie, l'État a investi dans l'éducation, la santé, la formation professionnelle et la culture. Ainsi, le système éducatif a joué un rôle décisif, en servant d'ascenseur social.

2-4 Tensions culturelles et politiques du modèle autocentré

Au cours de cette période, la Tunisie s'orientait vers une modernisation globale en s'émancipant du fanatisme religieux, en libérant la femme et en s'ouvrant au progrès technique. Le pays a essayé de s'inscrire dans la lignée des Lumières mais l'islamisme commençait à poindre. En tentant d'exploiter cette tendance, le pouvoir espérait contrecarrer les mouvements gauchistes qui proliféraient dans le milieu estudiantin demandant la démocratie et un socialisme non bureaucratique.

Mais ces oppositions ne réussissent pas à atteindre la personnalité charismatique de Bourguiba, laquelle consolide la configuration globale, en assurant sa cohésion et en donnant une base politique au projet de développement économique. Lorsque cette assise s'est fissurée, le projet économique en a subi les effets et a fini par s'effondrer.

3- Crise et effondrement du modèle autocentré

3-1 Les contradictions économiques du modèle autocentré

Créer une économie autosuffisante et quasi autarcique peut sembler utopique. Il n'empêche que des pays comme l'Allemagne ou la Japon ou même la Corée du Sud ont réussi à créer une telle économie au moyen d'une organisation sociale rigoureuse et une intégration sociale forte appuyée par une classe d'entrepreneurs dynamiques et des richesses naturelles ou financières.

Ces pays se sont fermés tout en important la technologie avancée de l'Occident qu'ils ont réussi à maîtriser jusqu'à en devenir les exportateurs ce qui a favorisé leur autonomie.

Le modèle autocentré s'est heurté à plusieurs contradictions. L'industrialisation qui repose sur les pôles de développement doit importer les biens d'équipements et faire appel à des compétences étrangères pour leur garantir leur entretien et leur fonctionnement, ne serait que lors du démarrage des unités industrielles.

En outre, il a fallu demander un financement étranger pour les mettre en place, ce qui crée une dépendance financière et technologique. Enfin, le marché national reste étroit et inapte à dynamiser le développement d'une industrie naissante.

3-2 Les contradictions de la gestion étatique de l'économie

L'hypothèse de l'économiste François Perroux qui anticipait sur un effet d'entrainement des pôles implantés ne s'est pas confirmée et les usines crées ont posé plus de problèmes qu'elles n'étaient censées résoudre, notamment en termes de financement sur le budget de l'État, de rentabilité, de sureffectif, de contestation syndicale, etc.

Le socialisme gestionnaire s'est révélé capitalisme d'État et donc assujetti au bureaucratisme. Les coopératives implantées se sont transformées en unité de production étatique sans esprit de coopération et sans préoccupation de rentabilité.

3-3 Les mouvements sociaux expression des contradictions économiques

L'effondrement du modèle a été provoqué, en premier lieu, par des mouvements sociaux de protestation de paysans qui refusaient la collectivisation dans le Nord-Est (Ras Jbel), le Cap Bon (Hammamet) et le Sahel (Ouerdanine).

Deux facteurs vont accélérer cette chute : un facteur extérieur (le rapport de Banque Mondiale indiquant le déficit des entreprises publiques) et un facteur interne lié à l'hostilité de certaines figures politiques à la collectivisation. Ces dernières ont fini par faire prévaloir leur point de vue auprès de Bourguiba qui a emprisonné Ben Salah pour haute trahison.

Le modèle de développement de l'UGTT est plus idéologique qu'économique et relève du paradigme socialiste dominant dans les pays du tiers durant cette époque. L'État apparaissait comme le seul capable de sortir le peuple du sous-développement, représenté par un leader charismatique capable de mobiliser les masses pour atteindre les objectifs de développement.

Cela a été le cas de la Tunisie mais à une plus grande échelle l'Algérie qui s'est orientée vers une industrialisation excessive au détriment de l'agriculture sans pour autant se transformer en une puissance industrielle.

3-4 Le modèle autocentré tiraillé entre la focalisation sur le marché national et l'ouverture sur le marché international

Néanmoins, l'idéologie ne suffisant pas à transformer la réalité, l'économie nationale ne pouvait être totalement autocentrée. Outre les équipements à importer pour son industrialisation, la Tunisie s'ouvrait à l'extérieur grâce au tourisme et l'émigration vers l'Europe et particulièrement la France. Le pays avait un grand besoin de main d'œuvre pour sa construction durant la période des trente glorieuses.

Le tourisme et l'émigration ont constitué une source de devises de même qu'ils contribuent à s'ouvrir aux cultures étrangères.

À la suite du voyage de Bourguiba, le gouvernement signe un accord commercial avec la CEE. Le modèle construit sur l'hypothèse du marché national est débordé par les aléas et ne peut tout contrôler.

En Tunisie, Bourguiba a adopté le modèle autocentré non pas pour des convictions idéologiques mais parce qu'il le considérait comme le moyen de construire l'État et de moderniser la société culturellement et économiquement.

Néanmoins, ces efforts ne sauraient suffire à transformer une société en une décennie et de lui faire admettre le principe que la propriété privée doit se mettre au service de la collectivité et qu'il est nécessaire de se déposséder de sa propriété individuelle pour le bien-être de l'ensemble des citoyens.

La structure du pouvoir ne pouvait pas mobiliser le peuple et l'amener à se sacrifier pour les générations futures. Le PSD se sclérosait et se divisait en clans rivaux, le clan des sahéliens autoritaire et le clan des tunisois démocrates.

Si le système ne s'est pas entièrement effondré c'est grâce au charisme de Bourguiba et son pragmatisme. Ne croyant qu'au rapport de force, il a pris acte de son échec et s'est désolidarisé de son promoteur Ben Salah.

3-5 Les acquis nationaux du modèle autocentré

À l'indépendance, et compte tenu de la situation économique et sociale du pays, seul l'État- nation pouvait jouer un rôle déterminant dans les stratégies économiques visant le développement de la nation dans son ensemble. Malgré l'échec du projet socialisant, les réussites de l'État sont manifestes à plusieurs niveaux : l'infrastructure qui facilite l'implantation des entreprises, l'investissement dans l'éducation favorisant l'ascenseur social, la santé permettant l'éradication des épidémies ainsi que le transport facilitant les échanges entre les régions et l'investissement dans la culture (les maisons de la culture présentes sur tout le pays) favorisant la modernisation et l'innovation. Autant de facteurs nécessaires à la valorisation du capital humain qui sera une grande ressource à exploiter pour un futur modèle extraverti.

3-6 Les effets négatifs sur l'environnement du modèle autocentré

Contrairement au modèle cubain lequel a su préserver l'environnement, le modèle tunisien n'a pas intégré la question environnementale et les dégâts qu'il a provoqués continuent à sévir jusqu'à nos jours.

L'implantation des unités hôtelières le long du littoral n'a pas respecté la distance exigée par le domaine maritime. Exposées à la destruction du ressac des vagues, elles ont elles-mêmes constitué une menace pour le littoral.

En outre, le placement des unités industrielles à l'intérieur du pays n'a pas été maîtrisé. A Kasserine, l'usine de cellule se retrouve à la faveur de l'explosion urbaine de la ville à proximité des habitations exposées souvent aux effets néfastes de la fuite du chlore.

Les eaux usées sont déversées dans l'Oued El Hattab menaçant la nappe phréatique. Les industries chimiques maghrébines déversent une grande quantité de gypse, ce qui met en danger les eaux marines de stérilisation, pollue l'air et intoxique la palmeraie de même que les habitants. C'est le cas, par exemple, de l'usine de sucre de Beja et l'usine de câbles de Menzel Bourguiba. Durant cette époque, les modèles de développement n'étaient pas élaborés selon une conscience des enjeux environnementaux.

4- Leçons de l'expérience tunisienne du modèle de développement autocentré

La cohérence et la rationalité du modèle conçu théoriquement par des économistes rationalistes ont été ébranlées par l'irrationalité du réel et de la résistance du comportement humain spécifique à la société tunisienne. En effet, celle-ci a violemment rejeté la greffe que le planificateur a voulu lui imposer à partir de ses hypothèses à priori.

Les pôles de développement industriels inspirés par Peroux n'ont pas eu les effets d'entrainement attendus. Les URD n'ont pas réussi à impulser un développement régional et le clivage entre la côte et l'intérieur s'est accentué provoquant l'exode rural et l'explosion urbaine.

De même, les réformes agricoles et commerciales se sont vite interrompues à cause de la résistance sociale et n'ont pas eu le temps de produire les effets économiques prévus par l'ensemble du modèle.

Le modèle censé produire du développement finit par produire l'appauvrissement.

Cependant, le modèle autocentré a favorisé l'investissement massif dans l'infrastructure qui bénéficiera au modèle extraverti encourageant le développement des entreprises privées. À ce titre, les pôles de développement ont contribué à créer la base d'une industrie nationale capable de consolider le tissu industriel national.

À cause de la mauvaise gestion, ces entreprises étatiques deviennent une charge insupportable pour le budget de l'État et pose la question de leur éventuelle privatisation.

Leçons à retenir :

- Sans la convergence et la coalition des forces sociales et productives, le modèle de développement finit tôt ou tard par s'effondrer.
- Lorsque la défiance remplace la confiance dans la relation triangulaire État-Nation-Société, le modèle ne résiste pas aux chocs des mouvements sociaux.
- La solidarité limitée à la redistribution d'aides aux populations démunies sans les intégrer dans le processus de production ne résout pas le problème des inégalités régionales et la dualité de l'espace économique tunisien.[9]
- Le modèle de développement doit intégrer la dimension environnementale pour préserver l'avenir des générations futures.
- Un projet de développement efficace et durable doit prendre en compte la dimension sociale. La rationalité économique doit négocier avec la rationalité sociétale et non lui imposer ses dogmes.

9 Boukraa Ridha, Mondialisation, développement régional e nouvelle orientation institutionnelle de l'Etat, in Comprendre la mondialisation, pp228-275, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 2005.

I- Analyse du modèle de développement extraverti

1- La première phase du développement extraverti (1970-1986)

1-1 Les caractéristiques économiques de la première phase du modèle extraverti

L'ère nouvelle de Nouira inaugure ce qui est communément appelé le modèle extraverti, lequel se place entre le libre-échange et le protectionnisme. Son orientation étatique, qui contrebalance sa tendance en apparence libérale, est marquée par le maintien de la subvention de certains prix, le contrôle étatique du secteur financier, l'instauration de droits de douane protecteurs de l'économie ainsi que la restriction des importations. Quant à l'orientation libérale, elle est déterminée par le désengagement de l'État du secteur industriel, la recherche de la compétitivité à l'exportation en s'appuyant sur l'avantage comparatif d'une main d'œuvre bon marché et une « fiscalité complaisante ».

Ce modèle présente plusieurs failles qui vont provoquer sa crise. D'une part, il reste dépendant des cours de pétrole et du phosphate, de la dette extérieure, de la faiblesse de la valeur ajoutée des industries implantées avec la loi d'avril 1972 et d'un protectionnisme créateur de situation de rentes. D'autre part, il ne bénéficie pas d'une base productive capable d'absorber le surplus de main d'œuvre. La crise du modèle va se manifester sur le plan financier, ce qui affectera sa politique de subvention et déclenchera des émeutes et des mouvements sociaux devant mener à un changement de régime politique.

De 1973 à 1979, le modèle connaît une période relativement prospère, dans une conjoncture favorable en ce qui concerne le pétrole, le phosphate et les recettes touristiques. Une période de crise suivra et s'étendra de 1982 à 1986 caractérisée par l'augmentation de la dette extérieure et la baisse des recettes pétrolières. À ce moment, le FMI intervient et impose des réformes structurelles se matérialisant dans le plan d'ajustement structurel.

1-2 Les expressions politiques, sociétale, culturelle et environnementale de la première phase du modèle extraverti (1970-1986

A- Mouvements sociaux et tension politique

Durant cette période, la tension entre le pouvoir et la centrale syndicale s'aggrave pour des raisons sociales. La politique libérale de Nouira et les privilèges qu'il accorde à l'entreprise privée ne pouvaient satisfaire les représentants de la classe ouvrière. Mais aussi et surtout pour des raisons politiques. En effet, le leader syndicaliste Habib Achour, face au déclin de l'autorité de Bourguiba, adopte un discours et une attitude de moins en moins inféodés au combattant suprême. Cette tension débouche sur la grève générale qui se transforme malgré la volonté des syndicalistes en insurrection populaire qui fut réprimée par l'armée

En janvier 1984, l'émeute du pain éclate sous le premier le premier ministre Mzali, qui succède à Nouira. Le gouvernement venait d'augmenter les prix du pain et de la semoule sur recommandation du FMI afin d'équilibrer les finances publiques. Le mouvement social est violemment réprimé par l'armée avant que Bourguiba décide d'annuler la mesure. À cette période-là, la parole du président était encore performante mais plus pour longtemps.

B- La montée de la classe moyenne

Le modèle extraverti est marqué par la montée d'une classe moyenne urbaine qui bénéficiera du système en accédant au logement, au loisir et à la consommation. Celle-ci se manifestera aussi par la suite des revendications politiques liée à la démocratie et aux droits de l'homme.

C- Persistance des inégalités régionales

Néanmoins, malgré des taux de croissance élevé et l'augmentation du revenu par habitant, ce modèle n'a pas réussi à résoudre le problème de la dualité de l'espace économique tunisien.

En effet, les investissements manufacturiers et touristiques se sont concentrés dans le Cap Bon, le Sahel et le Nord-Est. Le reste des régions de l'intérieur (Nord-Ouest, Centre-Ouest, Sud) se sont devenues une source importante de main d'œuvre, ce qui a aggravé l'exode rurale et favorisé, par conséquent, l'explosion urbaine.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

D- Émergence du parti islamiste d'Ennahdha et affaiblissement de l'État-National

Du point de vue culturel, cette période est caractérisée par l'essoufflement de la modernisation, la montée graduelle de l'islamisme politique se manifestant, entre autres, dans le renforcement de l'organisation Ennahdha. Celle-ci s'enracine dans les zones du pays exclues par le modèle de développement comme le Sud ou les quartiers périphériques de Tunis. Puisqu'il s'agit d'une exclusion économique et culturelle, la modernisation n'a atteint en fait que la classe moyenne urbaine.

2- La deuxième phase du modèle extraverti (1987-2011)

2-1 Première sous-phase (1987-1997)

A- Le plan d'ajustement structurel

Après les émeutes du pain, la dimension sociale commence à prendre plus d'importance dans les programmes proposés par les bailleurs de fonds prenant en considération la protection des plus démunis.

Néanmoins, l'orientation néolibérale est maintenue par le programme de la mise à niveau qui permet aux entreprises tunisiennes de s'insérer dans la chaîne de valeur mondiale. Celui-ci poursuit la politique de privatisations et l'ouverture de l'économie aux investissements intérieurs et extérieurs. Ainsi, 217 entreprises publiques et semi-publiques sont privatisées jusqu'à 2008. Aussi, cette période est marquée par la privatisation d'un grand établissement public Tunisie Telecom. Parallèlement, l'État continue à jouer un rôle important dans l'économie. En effet, en 1997, 49,6% du total des investissements sont le fait de la puissance publique et favorisent la création de nouveaux secteurs comme l'industrie mécanique et les nouvelles technologies de l'ingénieur. En 1994, l'État entreprend une réforme du code du travail qui permet de flexibiliser le marché du travail en fonction des besoins du capital.

B- L'ouverture de l'économie nationale sur le marché mondial

Il intègre l'OMC, signe un accord tarifaire basé sur la réciprocité, avec L'Union Européenne sur trois ans et procède au démantèlement tarifaire et douaniers jusqu'à 2000, permettant à la Tunisie d'intégrer le marché mondial. De plus, deux zones de libre-échange sont instaurées : une à Zarzis en 1995 portant sur les industries pétrolières et une à Bizerte destinée à l'industrie navale, le terrain appartenant à l'État et la gestion confiée à une entreprise privée.

En outre, différentes agences étatiques sont instituées pour encourager la création d'unités industrielles et stimuler l'exportation. Il s'agit donc de tout un ensemble de mesures qui vise à la stabilité économique et à l'accroissement des mécanismes du marché tout en essayant d'en maîtriser les conséquences économiques et sociales.

C- Les mécanismes de distribution et de solidarité

La maîtrise des conséquences économiques sociales s'opère grâce à des mécanismes de distribution à la faveur d'actions de solidarité et de programme de développement rural et la réalisation de projets présidentiels dans le domaine de l'eau potable, de l'habitat, de la santé. Le développement par exemple des Associations d'Intérêts Collectifs (AIC) d'eau potable a permis de distribuer une eau saine et proche des lieux de résidence d'une grande partie de la masse rurale.

D- Sensibilisation à la problématique environnementale[10]

De plus, l'environnement et la protection du littoral a jouit d'une attention particulière s'incarnant dans la promulgation de lois qui imposent une étude d'impact avant la réalisation de projet de création des agences, dont le but est de préserver l'environnement.

10 Boukraa Ridha, Protection de la Biodiversité et développement durable: le modèle de la Gestion des aires protégées en Tunisie, Centre de Publications Universitaires, Tunis, 2010.

Le développement de tourisme en plein essor basés sur des crédits bancaires mais aussi sur l'IDE – suspectés à tort ou à raison de blanchiment de l'argent – est soumis aux règles du respect de l'environnement.

De même, la création des centres de transfert dans les gouvernorats de l'intérieur permet de traiter les déchets et de fermer les décharges anarchiques, source de pollution environnementale. Ces centres sont confiés à des sociétés multinationales et attirent les IDE.

E- La crise du modèle néolibéral

Au bout de deux décennies de pratique du libéralisme libre-échangiste, les bailleurs de fond admettent que l'économie était mal préparée à son ouverture au marché mondial ; en témoigne le clivage du tissu économique par la création de secteurs orientés vers l'extérieur et bénéficiant d'avantages fiscaux et un secteur dépassé par l'ouverture comme le textile, violemment impacté par la concurrence chinoise.

En outre, le déficit fiscal encouru par l'État, à cause en partie des avantages fiscaux, ne se traduit pas par un retour sur investissement du secteur privé. L'ouverture de l'économie sur le marché mondial a eu des effets destructeurs sur le tissu social en accentuant les disparités entre régions et catégories socioprofessionnelles et en aggravant la paupérisation et la marginalisation d'une grande partie de la société.

De plus, elle a engendré une rupture entre le système éducatif qui continue à former des diplômés destinés au chômage et un système de production qui emploie les moins qualifiés et les moins instruits. Ainsi, plus on est instruit plus on court le risque d'être au chômage. Le système éducatif a donc cessé de jouer le rôle d'ascenseur social.

Le tissu socio-économique est divisé, avec des secteurs économiques opposés qui englobent des catégories sociales contrastées.

Ainsi l'offshore s'oppose à l'onshore, l'informel au formel, le littoral à l'intérieur, le rural à l'urbain.

Au cours de cette période, l'ouverture de l'économie sur le marché mondial se désindustrialise, un paradoxe engendré par un secteur du service qui couvre les 60% de la production. Il s'agit d'une dynamique productive qui s'appuie davantage sur l'avantage comparatif des bas salaires ou sur les coûts sociaux, ce qui revient à pratiquer une forme de dumping social, financier et environnemental.

L'industrie de la fabrication des jeans fortement polluante déverse ses déchets dans le Golfe de Monastir et menace sa biodiversité d'extinction. De plus, des usines multinationales de traitement des ordures s'installent à proximité des communautés, intoxicant l'air et la nappe phréatique.

F- La connivence du pouvoir politique et du pouvoir économique

Dans un cadre politique autoritaire, l'installation d'un modèle néolibéral favorise une forme de népotisme qui se traduit par ce que les bailleurs de fonds désignent comme pouvoir discrétionnaire. Ceci permet à certaines familles apparentées à Ben Ali d'utiliser les ressources et les institutions de l'État au service de leurs ambitions entrepreneuriales.

En 1990, celles-ci auraient bénéficié de crédits bancaires pour créer 150 entreprises. La STB et la BH aurait accordé des crédits sans garantie de 1,3 milliards. De grands groupes émergent appartenant aux gendres de Ben Ali comme Karthago, Bricorama, Groupe Mabrouk, Monoprix, géant, Operateur Planet, Orange. En outre, certains médias sont contrôlés tels que Radio Zitouna, le groupe dar Essabah, Tunisiana (Mosaïque FM). La plupart de ces familles, ont fui le pays et leurs biens mal acquis n'ont toujours été restitués à la nation.

Plusieurs raisons expliquent l'essoufflement et l'implosion du modèle néolibéral instauré en Tunisie. D'abord, ses mécanismes économiques se sont caractérisés par une base production fragile, une position faible dans la chaîne mondiale de la valeur, des situations de rente générées par le secteur protégé et une valeur ajoutée du secteur orienté vers l'exportation largement insuffisante. Ensuite, il n'a pas réussi à préserver la cohésion du tissu économique et social. Enfin, d'autres facteurs entrent en compte à la fois sur le plan politique et éthique. D'une part, le modèle a exercé un autoritarisme répressif à toute forme d'expression libertaire. D'autre part, le pouvoir a incarné un modèle de corruption affichée d'une manière ostentatoire et arrogante.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

La connivence du pouvoir politique et économique bloque le système économique et empêche la sortie de crise, comme dans le cas du Liban. En Tunisie, ce phénomène a débouché sur la chute du régime politique. La révolution tunisienne est le résultat du soulèvement de plusieurs tranches sociales appauvries et ou politiquement réprimées contre l'oligarchie économique et financière qui s'est constituée à la faveur de la mondialisation et dont la famille de Ben Ali fait partie.

3- Leçons de l'expérience tunisienne du modèle extraverti

Au cours de la phase du plan d'ajustement structurel dicté par le FMI, la Tunisie connaît une période d'amélioration des équilibres économiques avec baisse de l'inflation, baisse des déséquilibres budgétaires et amélioration de la balance des paiements, baisse du taux d'endettement public, et augmentation de la compétitivité au niveau du marché mondial. Ce sont autant d'indices macroéconomiques de la forte croissance du PIB.

Mais croissance macroéconomique n'est pas nécessairement synonyme de développement. La croissance économique ne réussit pas à réduire les inégalités régionales ni à freiner la montée de la pauvreté ni à résoudre le problème du chômage des jeunes et surtout des diplômés. Le modèle économique enregistre des taux de croissance économiques importants mais ne génère pas une base productive en mesure d'absorber le surplus de main d'œuvre qui se présente annuellement sur le marché du travail.

Les organisations de solidarité nationale telles que le 26 /26 ont réussi avec les projets dits présidentiels à satisfaire la demande d'eau potable en milieu rural, à initier des projets de développement local mais revêtent plus une fonction de rayonnement politique qu'une véritable stratégie de développement régional.

Le modèle économique fondé sur la sous-traitance, n'inscrit pas l'économie nationale dans la chaîne de la valeur mondiale compte tenu de la faible valeur ajoutée et de la faible productivité de sa base productive. Il pratique une forme de dumping social (salaire bas), économique (faible valeur ajoutée), environnementale (industries polluantes).

Les entreprises privées orientées vers le marché international sont favorisées par rapport aux entreprises orientées vers le marché national créant des inégalités sociales et une oligarchie qui s'enrichit au détriment du développement de l'économie nationale.

Le modèle économique fonctionne dans un contexte d'oppression politique et de privation des libertés[11] qui ne favorise pas un développement intégré et harmonieux et ne réussit pas à instaurer des rapports de confiance entre le politique et le citoyen.

Au bout de quarante ans, la Tunisie, en adoptant un modèle extraverti, ne s'est pas véritablement libéralisée et n'a pas non plus appliqué le modèle néolibéral, dans sa pureté, à l'instar de pays comme Singapour ou la Corée du Sud.

L'État reste un acteur important dans le fonctionnement de l'économie nationale et le marché demeure assujetti à des monopoles ou des intérêts privés ignorant les règles du fonctionnement d'une économie libérale. C'est plutôt un modèle de développement hybride qui n'est ni totalement libéral, ni totalement étatique, qui réussit la croissance macroéconomique mais rate le développement. Ces défaillances ont provoqué les émeutes de janvier 1978 et de janvier1984 et sont à l'origine de la révolution du 14 janvier, qui s'est étendue sur plusieurs régions du monde arabe.

- La relation entre l'État, la Nation et la société est détruite lorsque l'État ne fonctionne qu'au profit des services de groupes d'intérêt, mais aussi quand la société ne se sent pas en confiance par rapport aux représentants de l'État et que l'unité nationale est menacée. La dislocation du triangle État, Nation, Société empêche le développement et rend possible la révolution.
- Il est nécessaire de distinguer la croissance du développement. Le développement est global dans la mesure où il intègre « l'ensemble des dimensions d'un tout humain et de la diversité des aspects dans leurs relations ». Le développement est endogène dans la mesure où « il évoque les capacités et ressources intérieures d'une nation en fonction d'une nouvelle valeur cohérente. » Le développement est intégré dans la mesure où « il peut signifier soit l'intégration régionale soit la meilleure cohésion des secteurs, régions et classes sociales.[12]»

11 Sen, Amartya : Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté, Paris, 2000, Odile Jacob.

12 Perroux François, Pour une philosophie du développement, Paris, Aubier-Montaigne, Presses de l'UNESCO

DEUXIÈME PARTIE

Décennie post révolution : blocage de la transition économique et enjeux de la crise Covid-19

La révolution de janvier devait ouvrir de nouveaux horizons au peuple tunisien et rompre avec l'autoritarisme de l'ancien régime. Si le pays s'est libéré, dans une certaine mesure, il n'en demeure pas moins que «le travail et la dignité», - slogans scandés haut et fort par le peuple –, ne sont toujours pas garantis.

Hormis certains acquis politiques, le pays peine encore à sortir de ses marasmes tant sur le plan économique que social. En effet, la situation ne cesse d'empirer d'une année à l'autre, suscitant une cruelle désillusion quant au potentiel perçu durant la dernière décennie, considérée désormais par beaucoup comme du temps perdu. Le contraste béant entre les déclarations de changement de paradigme et la réalité socioéconomique a entraîné le pays dans un cercle vicieux, entre une mollesse de l'activité, un déséquilibre financier et un désenchantement social.

La situation économique en Tunisie s'est nettement détériorée depuis la révolution et les marges de manœuvre se sont largement réduites. Malgré d'importantes dépenses publiques, la relance économique n'est toujours pas d'actualité. Au lieu de favoriser le décollage de l'économique, les imports ont encore plus compliqué la situation. La croissance s'est enlisée dans les marasmes d'une mauvaise gouvernance, d'un investissement faible de même qu'un secteur formel restreint par rapport au secteur informel, qui, au demeurant, n'engendre qu'une faible productivité.

L'émergence du Coronavirus, au début de l'année 2020, a apporté son lot de complications et entrainé le pays dans une crise protéiforme, dont les retombées semblent dépasser la mesure.

CHAPITRE I :
BLOCAGE DE LA TRANSITION ÉCONOMIQUE ET ENJEUX DE LA CRISE COVID-19

I- Une transition économique indécise

Au lendemain de la révolution, le débat national est centré sur les questions relatives à la transition démocratique ayant trait à la mise en place des institutions de la deuxième République, dont la nouvelle constitution de 2014.

En dépit de plusieurs tentatives de renouvellement du modèle de développement à l'œuvre, complétées par des efforts de réforme, le changement socioéconomique escompté tarde encore.

Entre la recherche d'un modèle de « rupture » et des résultats en deçà des attentes, le blocage de la transition économique risque-t-il de perdurer et ainsi de nuire aux acquis de la transition politique ?

1- Toujours en quête d'une vision de la « Tunisie nouvelle/Tunisie prospère »

La définition des attributs du « nouveau modèle de développement » post-révolution est l'arlésienne du débat économique en Tunisie. Partis politiques, partenaires sociaux, corporations et société civile ont toujours eu tendance à fustiger l'absence d'une vision de développement pour le pays et le retard dans la mise en œuvre des grandes réformes, malgré l'élaboration de multiples stratégies et programmes économiques et sociaux parallèle à l'évolution de l'arsenal juridique du pays.

1-1 De multiples stratégies de développement tombées aux oubliettes

Depuis la révolution, les différents gouvernements successifs ont procédé à l'élaboration de documents d'orientation stratégique dans une tentative d'appropriation des exigences de la révolution et de légitimation politique.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

A- Des orientations générales répétitives :

En 2011, et à la veille des élections constituantes, le gouvernement intérimaire a préparé un premier document d'orientation intitulé « stratégie de développement économique et social 2012-2016 : Dix grandes idées pour la prospérité et la justice sociale ». Cette note d'orientation avait pour but d'apporter une réponse sur le court terme au choc de la révolution et d'asseoir les fondements du nouveau modèle de développement. En outre, elle servait à promouvoir la Tunisie post-révolution comme destination à l'occasion du 37ème sommet annuel du G8 à Deauville durant lequel les grands pays et les institutions multilatérales se sont engagés pour « un partenariat de long terme avec les pays qui choisissent de lancer une transition démocratique et en faveur des sociétés tolérantes ». L'objectif étant de rassurer les parties prenantes au processus de transition, mobiliser toutes les forces vives du pays et susciter l'appui financier et technique des partenaires étrangers de la Tunisie[13].

ENCADRÉ 2 : Stratégie de développement 2012-2016

Trois dimensions
- Urgence
- Transition
- Émergence

Des actions à court terme
- Dynamiser l'activité économique
- Introduire des réformes immédiates pour améliorer la gouvernance au niveau central et local
- Mobiliser des financements extérieurs additionnels

Dix grandes idées pour un avenir radieux :
1. Construire la confiance par la transparence, la responsabilité sociale et la participation citoyenne
2. Assurer le développement inclusif et équilibré
3. Transformer la structure de l'économie par la science et la technologie
4. Créer une dynamique interne favorable à la productivité, la création et l'initiative libre
5. Désenclaver le pays et s'engager dans une intégration mondiale approfondie et agissante
6. Former et retenir les hautes compétences nationales, attirer les meilleures compétences internationales et renforcer l'employabilité
7. Consacrer la justice sociale et l'égalité des chances
8. Assurer un financement adéquat et viable du développement
9. Réhabiliter le service public et l'action civile
10. Optimiser l'utilisation de nos ressources et préserver notre environnement

Des objectifs ambitieux
- Réaliser une croissance moyenne de 6,3%, durant la période 2012-2016
- Accroitre la part des activités à contenu élevé de connaissance et de technologie dans le PIB à 30% en 2016 et la part des biens et services à fort contenu technologique dans les exportations à 50%
- Renforcer l'épargne nationale pour atteindre 25,8% du revenu national disponible brut en 2016
- Atteindre une enveloppe d'investissement de 125 milliards de dinars, dont 50 milliards pour les zones de développement régional
- Maintenir la dette publique et la dette extérieure en deçà de 40% du PIB à fin 2016
- Atteindre un revenu par tête d'habitant de 9746 dinars
- Créer 500 mille emplois additionnels dont 300 mille pour les diplômés du supérieur permettant de réduire le taux de chômage à 10,5% en 2016
- Hisser l'indice du développement humain (IDH) à 0.733 en 2016 contre 0.683 en 2010

13 Durant le sommet du G8, la Tunisie a présenté une stratégie de développement économique et social 2012-2016 nécessitant une aide extérieure de 25 milliards de dollars (environ 34,5 milliards de dinars) sur 5 ans

Une deuxième stratégie de développement post-révolution pour le quinquennat 2012-2016 a été arrêtée par le gouvernement élu par l'Assemblée nationale constituante en octobre 2011. Cette stratégie, partie intégrante du programme de travail du gouvernement, visait à réaliser la relance économique et à élever la croissance afin de résoudre les problèmes structurels du chômage et du déséquilibre régional.

Ladite stratégie s'est articulée autour de 8 axes :

1. Asseoir les fondements de la bonne gouvernance et ancrer la décentralisation et la concertation
2. Consacrer un développement inclusif de toutes les catégories et les régions
3. Promouvoir le système d'éducation et de formation
4. Moderniser la structure de l'économie, accroitre la productivité et développer le système d'innovation
5. Mettre à niveau le secteur public et promouvoir le partenariat public privé
6. Valoriser la dimension sociale et solidaire du système économique
7. Protéger l'environnement et garantir les droits des générations futures
8. Renforcer l'intégration extérieure de l'économie nationale

Le nouveau modèle a eu pour objectifs essentiels :

- Atteindre un taux de croissance supérieur à 7% à partir de 2015
- Accroitre l'investissement à un taux de 11% par an pour atteindre 26% du PIB en 2016
- Relever le revenu par tête à près de 9 milles dinars en 2016
- Réduire l'inflation à 3.5%, le déficit des paiements courant à 3.4% du PIB, le déficit budgétaire à moins de 4% du PIB et le taux d'endettement public à 40% du PIB
- Abaisser le taux de chômage à 12% en créant 75 mille emplois à partir de 2012.

Le programme du gouvernement a détaillé les actions conjoncturelles prévues pour 2012 et les mesures structurelles établies sur le quinquennat.

Après la promulgation de la nouvelle Constitution en 2014 et à la suite des élections législatives et présidentielles, le nouveau pouvoir exécutif mis en place à partir de 2015 a renoué avec l'approche de planification du développement. La même année, une note d'orientation voit le jour, traduisant une vision « officielle » de la deuxième République et un désir de rompre avec les institutions transitoires au pouvoir entre 2011 et 2014. De même, elle témoigne de la volonté d'amorcer une nouvelle étape associant stabilité et gouvernance, conformément aux dispositions de la nouvelle constitution. Les orientations fondamentales inscrites dans ladite note ont servi de cadre de référence à l'élaboration du premier Plan stratégique post-révolution pour la période qui s'étale entre 2016 et 2020.

À la suite de la révolution du 14 janvier, la question du droit de l'environnement a pris une grande ampleur sur le plan juridique et le pays a enregistré un progrès significatif qui s'est traduit par la restructuration de l'arsenal juridique national.

L'«écologisation» du droit tunisien s'est accélérée à travers l'adoption de plusieurs textes de loi relatifs à l'environnement, tels que l'article 45, dans la constitution du 27 janvier 2014, qui stipule que « L'État garantit le droit à un environnement sain et équilibré ». L'introduction du droit à un environnement sain s'est accompagnée par de nombreuses dispositions environnementales à l'instar du droit à l'eau, aux richesses naturelles, à la préservation du climat, au développement durable, etc.

Consistance de la note d'orientation du Plan stratégique 2016-2020 :

La note d'orientation de ce plan stratégique devait exprimer une nouvelle représentation du développement en réponse aux aspirations nationales. Cette vision s'incarne dans de nouvelles valeurs propices à la prospérité (i), des choix axés sur la performance, l'inclusion et la durabilité (ii), des exigences de l'œuvre du développement (iii) et une responsabilité collective (iv).

ENCADRÉ 3 : NOTE D'ORIENTATION DU PLAN STRATÉGIQUE 20216-2020

Valeurs propices à la prospérité

- Édifier un projet civilisationnel
- Restaurer la confiance dans l'avenir
- Ancrer les valeurs religieuses et citoyennes basées sur la tolérance et la modération
- Intensifier l'encadrement de la famille
- Assurer une contribution efficace des femmes
- Accorder une attention particulière à l'enfance et la jeunesse

Des choix de développement multidimensionnels

- Gouvernance intégrale et effective (bonne gouvernance, dialogue et concertation, redevabilité, efficacité de l'administration)
- Ancrage de la démocratie et du respect des droits de l'Homme (pluralisme, libertés individuelles et publiques, sécurité, accès à l'information, droits des martyrs et des blessés de la révolution)
- Une efficacité économique basée sur l'innovation et le partenariat (intégration aux chaînes de valeurs à l'échelle mondiale, climat des affaires, gestion des ressources)
- L'inclusion comme base de la justice sociale (soutien des populations à faible revenu et besoins spécifiques, capital humain, participation des jeunes et des femmes au processus de développement)
- Durabilité du processus de développement (l'aménagement du territoire, gestion des ressources naturelles, environnement, gestion durable des déchets, économie verte).

Exigences de l'œuvre de développement

- Parachever le cadre institutionnel
- Garantir la sécurité nationale et lutter contre le terrorisme
- Consolider la paix sociale
- Rétablir les valeurs du travail
- Instaurer les fondements de la décentralisation

Rôle des intervenants

- Le rôle de l'État consiste à redistribuer les fruits du développement et à instaurer l'équité et la justice sociale; mettre à niveau les compétences et améliorer les conditions de vie; mettre en place une infrastructure adaptée et incitative pour l'investissement ; et promouvoir le partenariat public-privé
- Le rôle du secteur privé consiste à créer les richesses en impulsant l'investissement créateur d'emplois; intensifier la présence du secteur privé dans les activités et les secteurs prometteurs et à haute valeur ajoutée; renforcer les capacités du secteur en termes d'innovation et d'excellence, et enraciner l'esprit de l'entreprenariat chez les promoteurs ; et préserver la paix sociale et développer le dialogue et le partenariat
- Le rôle de l'économie sociale et solidaire comme troisième secteur économique est de compléter l'État et le secteur privé dans la création de valeur ; d'encadrer les mouvements politiques, économiques, sociaux et culturels ; et d'être un pilier du dialogue social et la participation active à l'édification du projet social de la nouvelle Tunisie.

Ainsi, l'élaboration du Plan de développement quinquennal 2016-2020 s'est articulée autour du principe de discrimination positive, en ce qui concerne l'arbitrage des projets de développement. En outre, la contribution d'une grande partie de la société civile témoigne de la volonté d'impliquer ses acteurs en les invitant à prendre part aux différentes commissions techniques d'élaboration du Plan et cela à l'échelle nationale, sectorielle et régionale.

Le Plan stratégique 2016-2020 s'est proposé de mettre en œuvre toute une panoplie de politiques et de réformes réparties sur cinq axes majeurs.

Axes	Mesures	Objectifs
1. Consécration de la bonne gouvernance		
Réforme de l'administration	Mettre en place la haute fonction publique	
	Renforcer les capacités humaines	
	Digitaliser l'administration	
Réforme du système judicaire	Renforcer l'indépendance de la magistrature	
	Faciliter l'accès à la justice et renforcer la spécialisation	
Lutte contre la corruption	Améliorer le classement de la Tunisie dans la transparence et la lutte contre la corruption	
	Promouvoir l'accès à l'information	
Renforcer la sécurité	Ancrer la sécurité républicaine	
	Moderniser les moyens d'action	
Gouvernance des entreprises publiques	Développer la gouvernance interne	
	Renforcer la transparence et la redevabilité	
	Assurer l'équilibre financier	
2. D'une économie à faible coût à un hub économique		
2.1. Tissu économique plus diversifié et à contenu élevé en emploi		
Accroitre la productivité	Améliorer le climat de travail	Hisser le rythme de la productivité globale des facteurs à plus de 2.5% en 2020
	Moderniser les politiques sectorielles et les filières économiques	
	Renforcer l'investissement immatériel	
	Mettre à niveau les entreprises	
Positionnement dans les chaines de valeur à l'échelle mondiale	Promouvoir les industries innovantes (aéronautique, automobile, biotechnologie, énergies renouvelables, pharmaceutiques…)	
	Valoriser la valeur ajoutée des produits agricoles	

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

Encourager l'exportation	Renfoncer les programmés de développement des exportations	Accroitre le taux d'intégration des activités exportatrices de 20% en 2020
	Parachever les négociations sur l'ALECA	
Moderniser l'infrastructure et la logistique	Étendre le réseau des autoroutes et des voies rapides et mettre à niveau le réseau ferroviaire	• Réduire les coûts de la logistique de 20% du PIB en 2015 à 15% en 2020 • Étendre le réseau des autoroutes et des voies rapides de 420 Km à 1200 Km en 2020
	Recourir au partenariat public privé	
	Simplifier les marchés publics	
	Améliorer la gouvernance des investissements publics	
Promouvoir l'innovation	Rehausser la participation de la recherche scientifique et l'innovation technologique dans l'effort de développement	• Doubler le nombre de brevets • Hisser les dépenses en recherche et développement à 1.2% du PIB en 2020
	Raffermir le système de recherche et d'innovation	
2.2. L'économie numérique levier du développement	Mettre l'administration électronique au service du citoyen	• Mettre en œuvre le projet « Smart Tunisia » • Promulguer le nouveau code du numérique
	Disséminer la culture numérique et numériser les contenus pédagogiques	
	Renforcer le système d'information des secteurs de services	
	Réduire la fracture numérique	
2.3. Amélioration de l'environnement des affaires	Promulguer le nouveau code d'investissement	• Accroitre le volume des Ide de 52% durant les cinq prochaines années • Augmenter le taux d'investissement global à 23.6% du Pib en 2020
	Adopter une nouvelle approche de gestion des grands projets basée sur les spécificités des régions et des villes	
2.4. Réformes foncières	Libérer le patrimoine foncier	
	Faciliter les procédures d'expropriation	
	Simplifier les procédures de location des terres domaniales	
	Élaborer un code unifié des affaires foncières	

2.5. Système financier	Reformer le système fiscal	
	Moderniser la douane	
	Consolider le secteur bancaire	
	Réformer la réglementation des changes	
	Promouvoir le marché financier et le capital investissement	
	Développer le secteur des assurances	
3. Développement humain et inclusion sociale		
3.1. Éduction, culture et sports		
Amélioration de la qualité du système éducatif et l'employabilité	Assurer la cohérence entre les systèmes d'éducation et de formation	• Généraliser l'année préparatoire à l'horizon 2020 • Transformer 50% des universités en établissements scientifiques et technologiques
	Mettre à niveau le système de formation professionnelle	
	Instaurer un système d'information intégré	
	Digitaliser les écoles	
Protection de l'enfance et participation des jeunes au débat public	Améliorer les prestations des jardins d'enfants	• Accroître le taux d'inscription aux jardins d'enfants à 53% en 2020 contre 35% en 2015 • Hisser le niveau de participation des jeunes à la vie publique
	Instaurer un Plan national intégré pour la protection de l'enfance	
	Développer le rendement des établissements de jeunesse	
	Élaborer une stratégie nationale dans le domaine des loisirs et le tourisme des jeunes, et encourager les jeunes à prendre part aux activités associatives	
	Soutenir les activités sportives des handicapés	
Appui aux maisons de culture et diffusion des valeurs de modération et de tolérance	S'intéresser aux domaines créatifs et préserver le patrimoine national	• Augmenter le budget du ministère de la Culture et la préservation du patrimoine à 1% du budget de l'État en 2020 • Faire des espaces religieux un cadre incitatif à la diffusion de la culture de modération et de tolérance
	Promouvoir les industries culturelles	
	Diffuser les valeurs de l'islam	
3.2. Protection sociale et inclusion		
Traitement économique de la pauvreté	Prioriser le tacitement durable et actif de la pauvreté	• Construire 100 milles logements sociaux sur cinq ans • Accroitre le taux du transport public de 30% à 40%
	Assure le ciblage géographique et le traitement individuel des familles concernées	

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

Instaurer un socle national de protection sociale	Réformer les systèmes de sécurité sociale	• Mettre en place l'identifiant unique et un registre de référence pour les programmes sociaux et des intervenants • Augmenter le taux de couverture par les centres d'éducation spécialisés des handicapés de 95 à 100% en 2020
	Réformer les programmes d'assistance sociale et créer une banque de données sur les familles bénéficiaires	
Répartition équitable des richesses	Adopter le ciblage des subventions	• Hisser l'IDH à 0.772 en 2020 contre 0.729 en 2015 • Fixer le plancher des transferts sociaux à 20% du PIB
	Optimiser le rendement des différents programmes sociaux	
Renforcement du système de santé	Généraliser la couverture sanitaire	• Accroitre l'espérance de vie à 76 ans en 2020
	Améliorer l'accès et la qualité des services sanitaires	• Réduire au maximum les taux de mortalité
		• Abaisser le taux de participation des ménages au financement des services de santé à 30% en 2020 contre 38% en 2015

3.3. Services sociaux

Renforcement du rôle de la femme et de la famille	Intégrer l'approche genre aux politiques et programmes de développement
	Mettre en œuvre un plan national pour l'appui l'initiative économique des femmes
	Créer une commission nationale pour revoir les lois discriminatoires à l'égard des femmes
	Accompagner socialement et économiquement les femmes à besoins spécifiques
	Poursuivre l'exécution du programme dédié aux ménages pauvres soutenus par une femme
	Mettre en place un programme intégré de protection de la famille contre tous risques
Consolidation des liens avec les tunisiens résidents à l'étranger	Renforcer l'observatoire national de migration et créer le Conseil supérieur des TRE
	Renforcer la pression économique et faire connaitre les opportunités d'investissement en Tunisie
Appui des catégories à besoins spécifiques	Assumer l'intégration effective des handicapés
	Développer le système d'insertion sociale
	Activer la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme et l'enseignement des personnes âgées
	Soutenir l'intervention sociale au profit des personnes âgées

4.1. Développement de la décentralisation et Instauration de la gouvernance locale	Réviser le cadre institutionnel des collectives locales	• Réduire l'écart lié à l'Indicateur du développement régional (IDR) à 30% à l'horizon 2020
	Renforcer les capacités humaines et financières des collectivités locales	
	Revoir le code de la fiscalité locale	
	Adopter un nouveau découpage territorial et généraliser le système communal	
4.2. Interconnexion entre les régions du pays	Moderniser l'infrastructure du transport, des routes et des services logistiques reliant les ports et les aéroports	
	Réviser le schéma directeur de l'aménagement du territoire	
	Adopter des critères objectifs et scientifiques dans la répartition régionale des investissements publics	
4.3. Renforcement des capacités des régions et de leur attractivité	Optimiser les avantages comparatifs des régions	
	Renforcer les capacités des régions dans le domaine du marketing territorial et la coopération transfrontalière	
4.4. Diversification des mécanismes de financement régional	Optimiser l'utilisation des ressources financières notamment pour le l'appui aux PME	
	Activer les incitations fiscales et financières prévues par le code de l'investissement	
4.5. Amélioration des conditions de vie	Renforcer la qualité de vie moyennant l'investissement dans les équipements collectifs	
	Renfoncer les programmes spécifiques notamment dans les régions rurales et transfrontalières	

5. L'économie verte garante du développement durable		
5.1. Aménagement de territoire équilibré	Garantir l'intégration territoriale et créer des pôles économiques	• Adopter les critères internationaux de protection de l'environnement
	Développer le cadre juridique de l'aménagement du territoire dans le cadre de la décentralisation	
	Préserver les équilibres naturels et redistribuer les activités économiques	
5.2 Rationalisation de l'usage des ressources hydrauliques	Maitriser les eaux pluviales et dessalement de l'eau de mer et des eaux souterraines	• Accroitre le taux de mobilisation des eaux) 95% et le taux de desserte des eaux dans le milieu rural à 96% en 2020 • Augmenter le taux d'utilisation de techniques d'économie d'eau dans les périmètres irrigués à 95% • Accroitre le taux de réutilisation des eaux assainies à510% contre 25% en 2015
	Promulguer un nouveau code des eaux	
	Améliorer la qualité de l'eau potable et des eaux traitées	
	Généraliser l'utilisation des techniques d'économie d'eau	
5.3. Une agriculture moderne garante de la sécurité alimentaire	Intensifier le rendement agricole	• Rehausser le taux d'accroissement du secteur agricole à 3.4% en moyenne durant les cinq prochaines années • Hisser la part des produits agricoles dans les exportations
	Résoudre les problèmes fonciers et de dispersion des exploitations	
	Protéger la richesse maritime et développer l'aquaculture	
5.4. Rationalisation de la consommation de l'énergie	Instaurer un cadre juridique spécifique à l'exploration et exploitation des ressources non conventionnelles	• Augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de 3%à 12% à l'horizon 2020 • Réduire l'intensité énergétique de 3% par an
5.5. Protection des ressources naturelles	Mettre à jour la cartographie des terres agricoles	• Augmenter le taux de couverture végétale à 8.7% en 2020

Sur cette base, le Plan Stratégique 2016-2020 table sur une amélioration des indicateurs de macroéconomiques comme suit :

TABLEAU 5 : Principaux Indicateurs Macroéconomiques

	2011-2015	2016-2020
Taux de croissance (%)	1.5	3.5
Revenu par habitant (en dinar)	8070	12220
Taux d'épargne (% RNDB)	12.6	17.3
Taux d'investissement (% PIB)	19.4	23.7
Investissement total (MD)	80	114
Investissement public (MD)	35	45
Investissement privé domestique (MD)	34	53
Investissement direct étranger (MD)	11	16
Déficit courant (% PIB)	8.8	6.4
Taux d'inflation (%)	4.9	3.0
Taux de chômage (%)	16.2	12.2

Source : MDICI

L'ensemble des cadres stratégiques datant de 2011 ne se sont guère démarqués les uns des autres. Au-delà de certains choix liés à la concertation active et la définition explicite de l'économie sociale et solidaire comme troisième secteur à part entière de l'économie, et nonobstant les objectifs quantitatifs retenus, les différentes stratégies, porteuses d'une promesse de renouveau, n'ont fait que prolonger les choix passés, abstraction faite de la dimension politique.

B- Un manque d'originalité

Tous les documents d'orientation stratégique décrétés depuis 2011 – en particulier la note d'orientation du Plan stratégique 2012-2016 – n'ont pas reçu suffisamment d'attention à cause d'un manque d'originalité, voire d'appropriation. Ces documents furent un exercice « formaliste », dont les effets escomptés ont buté sur des limites d'ordre méthodologique, conceptuel et opérationnel.

Limites d'ordre méthodologique

Le format des différentes stratégies retenues n'est pas conforme aux « normes » de la planification stratégique. Réellement, celles-ci constituent des déclarations d'intention, dépourvues d'une vision à long terme. Le Plan de développement 2016-2020 ne diffère pas tellement du contenu de la note d'orientation. Ses objectifs, associés aux indicateurs de performance, manquent de précision, d'autant plus que les politiques et programmes de développement n'ont pas été révisés depuis l'approbation du document par le pouvoir législatif.

De surcroît, le processus de concertation n'a pas été suffisamment encadré en dépit de l'appui technique de certains organismes internationaux, ainsi que l'existence de guides préparatifs permettant de définir les étapes, fixer les échéances, organiser les travaux et rédiger les rapports.

Concernant les projets de développement régionaux, l'État a fait preuve d'irrationalité en négligeant la question de la faisabilité de la majorité des projets proposés. Par conséquent, l'élaboration du Plan s'est heurtée au manque de temps, ce qui a altéré la qualité des travaux préparatoires et des arbitrages.

L'arbitrage constitue une étape déterminante pour arrêter le schéma définitif du Plan et fixer la liste de ses projets, mais aussi approfondir les priorités au double plan national et régional afin de les adapter avec les objectifs globaux du Plan. Cette phase finale du processus d'élaboration du Plan est un exercice multi-acteurs qui associe autorités centrales, sectorielles et régionales. Cependant, cette étape n'a pas été clôturée et l'arbitrage s'est fait au niveau des montants globaux alloués à chaque ministère. Au niveau régional, l'arbitrage s'est limité à des réunions entre le Ministère chargé du développement et certains représentants du peuple, débouchant, sous la contrainte budgétaire, sur des accords de réajustement des listes de projets.

Ce mode opératoire a perturbé tout le processus d'élaboration du Plan. La répartition des investissements publics n'a pas été conforme au projet initial, défavorisant la fixation de priorités sectorielles. D'emblée, les travaux de planification liés à l'identification, la discussion et la mise en place des projets de développement par les régions auraient été cadrés par un plafond des ressources disponibles dicté par la contrainte budgétaire. Aussi l'approche de planification ne devrait plus être centrée autour d'un certain nombre de projets. Elle doit plutôt privilégier l'intersectorialité des politiques afin de garantir une meilleure qualité du service offert aux citoyens.

Limites d'ordre conceptuel

Après la révolution, le foisonnement de cadres stratégies parallèles a influé négativement sur la consistance des stratégies de développement. Les programmes des partis politiques, les programmes d'appui des bailleurs de fonds extérieurs, autres programmes intercalaires[14], ont altéré l'originalité du cadre de planification officiel et relégué au second rang le Plan stratégique 2016-2020.

Plus particulièrement, l'appui du Fonds monétaire international au titre de l'accord de conformation (2013) et de

14 Dont l'accord de Carthage engagé sous l'égide de l'ancien président Béji Caïd Essebsi et signé en 2016 par plusieurs partis politiques, l'UTICA et l'UGTT, dans l'objectif d'indiquer une feuille de route susceptible de surmonter la crise politique, économique, sociale, et sécuritaire qu'ait connu le pays en ce moment.

facilité élargie de crédit (2016) d'une part, et le programme triennal du Gouvernement[15] d'autre part, ont fait perdre toute référence aux politiques et programmes de développement inscrits dans le Plan stratégique.

La spécificité des cadres d'orientation stratégique parallèles réside dans leur exhaustivité et la pertinence des actions de réforme qu'ils proposent ainsi que la concordance chronologique des mesures qu'ils recommandent, par opposition au caractère désordonné des politiques inscrites dans le plan. Ces cadres sont devenus la référence en matière d'action publique, l'emportant sur le plan et en réduisant considérablement la force et la crédibilité.

Limites d'ordre opérationnel

L'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique a fait état de résultats moins favorables. Tout d'abord, le suivi de l'exécution du Plan à l'échelle nationale et régionale s'est avérée être une action administrative dépourvue de toute logique participative.

Le caractère descriptif a prédominé sur l'ensemble des rapports sectoriels de suivi et d'évaluation à mi-parcours du Plan 2016-2020.

Plusieurs rapports ne comportent pas de données sur l'emploi et l'investissement privé. À cela s'ajoute le non-respect du format et des délais de rédaction des rapports de suivi et d'évaluation des projets de développement.

Ensuite, pour ce qui est des réalisations financières, le taux d'exécution à mi-parcours des projets d'investissement prévus par le Plan s'est élevé à seulement 45.8% de l'enveloppe globale pour le quinquennat 2016-2020. Un taux faible notamment pour les investissements privés dont le taux de réalisation s'est limité à 37% contre 50.4% pour les investissements publics. Avec la réalisation d'un montant d'investissement global de 54966.1 MD sur la période 2016-2018, le taux d'investissement a atteint 18.8% du PIB.

Les investissements publics à caractère régional ont atteint 10762 MD durant la période 2016-2018, soit un taux de réalisation de 38.2% du total des investissements prévus par le Plan. Plusieurs facteurs expliquent cette faiblesse. D'une part, il y a les mouvements sociaux d'envergure ainsi que les nouvelles réglementations régissant la gestion des ressources naturelles du pays (approbation de l'ARP des contrats d'exploitation), défavorables à l'investissement dans les secteurs stratégiques en particulier les hydrocarbures où la production a beaucoup baissé durant les dernières années. À cet égard, il faut rappeler que depuis le changement de réglementation, peu de permis ont été accordés contre une moyenne annuelle de 30 à 40 permis avant 2010.

D'autre part, l'augmentation du coût des projets sur fond de la dépréciation du taux de change du dinar, l'accroissement des prix des matières premières et de la main d'ouvre, ainsi que le prix des équipements importés ont retardé la réalisation de plusieurs projets. De plus, il est question de pointer la renonciation par les entreprises à participer à certains appels d'offre de l'administration à cause des retards de paiement, mais aussi la dégradation de la situation financière de beaucoup d'entreprises privées.

D'autres facteurs entrent en compte : la gouvernance inappropriée des investissements publics (procédures de préparation des projets d'investissement et système de suivi) et la faiblesse des capacités humaines dans les régions intérieures, s'ajoutant aux facteurs sur lesquels a buté le retard d'exécution des projets publics.

C- Des réformes inachevées

Au lendemain de la révolution, la Tunisie voit émerger une nouvelle dynamique de réforme, qui s'est inscrite dans le cadre de l'appui technique et financier des bailleurs de fonds étrangers en cette phase de transition démocratique. Si l'État a priorisé les réformes politiques ainsi que les réformes de la gouvernance, il a aussi initié plusieurs changements institutionnels les domaines économiques, sociaux et environnementaux.

15 En 2017, le Gouvernement a élaboré un programme économique et social pour la période 2018-2020.

Retraire dans le secteur public
Cadre de l'investissement
Code des procédures collectives
Identifiant unique
Partenariat public privé
Crowdfunding
Économie sociale et solidaire
Amen Social
Lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent
Loi organique du budget
Marchés publics
Loi sur la concurrence
Accès à l'information
Stratégie nationale d'inclusion financière
Statut de la BCT et loi bancaire
Énergies renouvelables
Loi transversale d'amélioration de l'environnement des affaires
Cour des comptes
Start up Act
Code des collectivités locales
Conseil national du dialogue social
Gouvernance et lutte contre la corruption

Cet élan de réforme aurait boosté la croissance potentielle de l'économie et propulsé l'investissement privé. Toutefois, en interrompant le processus de réforme structurelle, le pays n'a pas réussi à réaliser ses objectifs socioéconomiques.

Le blocage des réformes des entreprises publiques, du régime de subventions et du système de sécurité sociale constitue le point faible des politiques publiques et révèle l'incapacité des Gouvernements successifs de trouver des compromis sur ces points névralgiques. Ce blocage a mis à mal la situation des finances publiques sous l'effet des gouffres financiers creusés par l'absence de réforme de la gouvernance publique.

En outre, étant inachevée et/ou tardive, la promulgation des textes d'application de la plupart des réformes n'a pas suscité l'engouement des investisseurs privés ni produit les effets escomptés, à l'instar du nouveau code d'investissement, la loi sur les partenariats public privé (PPP), la loi sur les énergies renouvelables, etc.

De plus, l'instabilité du dispositif législatif n'a pas favorisé un regain de clarté et de confiance. La fréquence et l'imprévisibilité de certains textes juridiques, dans le cadre des lois de finances, ou de textes spécifiques traduisent le caractère « furtif » de certaines réformes et attestent d'un manque de maturité. Les efforts déployés ne visaient parfois qu'à renflouer les caisses du trésor, dans la mesure où la promulgation d'un nombre de textes réglementaires semble n'avoir obéit qu'à la conditionnalité des bailleurs de fonds étrangers. Depuis 2011, plus de 500 mesures ont été énumérées dans les lois de finances promulguées.

D'un autre côté, plusieurs réformes ont perdu de leur sens étant donné que de nombreux textes restent bloqués au niveau du Parlement. Des projets de loi, en particulier relatifs au capital investissement, aux crédits bureaux et aux taux d'intérêt usuraires, sont toujours en attente dans la commission des finances, bien que le pouvoir exécutif les ait soumis depuis plus de deux ans. Certains de ces projets auraient fait l'objet de conditions de décaissement de programmes d'appui budgétaire à la Tunisie. De surcroît, nombre de projets structurants n'ont plus la même importance à cause des tergiversations politiques et corporatistes. Les projets d'Open Sky et du port de transbordement en eau profonde d'Enfidha demeurent en suspens, et l'accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) avec l'Union européenne peine encore à voir le jour. Il importe de savoir défendre les intérêts du pays en mettant en avant les conditions préalables et les atouts pour faire partie des gagnants.

Il est nécessaire de défendre les intérêts du pays en établissant préalablement les conditions nécessaires à son progrès.

L'activation des réformes s'impose également. Les dispositions relatives aux mesures énumérées dans les lois des finances n'ont pas encore été appliquées. Le Conseil national de dialogue social mis en place depuis 2018 manque d'efficacité. En effet, cette institution est incapable de « mettre en place un climat social incitant et encourageant à l'investissement et garantissant les conditions du travail décent ».

Le choc de confiance attendu des réformes structurelles s'est avéré insuffisant pour aménager l'environnement idoine au retour de la croissance et l'amélioration du bien-être. Bien au contraire, l'activité économique a eu de la peine à reprendre.

2- Détérioration de la situation économique, environnementale et sociale

Tout au long de la dernière décennie, la situation économique et sociale en Tunisie s'est globalement détériorée. Une croissance léthargique, un investissement déprimé, des entreprises, des fondamentaux fragilisés, un décrochage industriel, des inégalités qui se creusent, des services publics dégradés…autant de facteurs qui mettent à nu l'incertitude dans laquelle baigne l'environnement des affaires et l'ampleur des difficultés de la transition économique du pays.

Le coût de la dégradation de l'environnement en Tunisie résulte de l'impact d'une multitude de phénomènes, parfois liés entre eux, dont l'évaluation précise n'est pas aisée.

La dégradation de l'environnement et les coûts qu'elle engendre résulte de plusieurs phénomènes qui sont parfois liés et qu'on ne peut évaluer facilement. Ces derniers peuvent être répartis en deux grandes catégories : la raréfaction des ressources naturelles et les différentes formes de pollution (notamment de l'eau, de l'air et des sols). Chacun de ces phénomènes affecte considérablement l'économie de même que la qualité de vie des citoyens.

Des études ont montré que celui-ci correspondait à 2,7% du produit intérieur brut (PIB)en 2012, s'élevant à1,5 milliards de dinars. Cela équivaut à la valeur ajoutée de l'industrie agroalimentaire, celle du secteur d'extraction du pétrole et du gaz, ou encore aux gains accumulés au bout de 20 jours d'exportation.

2-1- Une croissance en berne

Depuis 2011, l'économie nationale a du mal à se relever. En effet, l'atonie de l'activité productive aggravée par les tensions continues sur les prix, a entraîné le pays dans la stagflation. Le recul du taux d'investissement à 17.7% en 2019 contre 24.6% en 2010 explique dans une large mesure l'effondrement de la croissance potentielle au-dessous de 2%, plus que le double du niveau de 2010.

FIGURE 20 : Évolution du taux de croissance

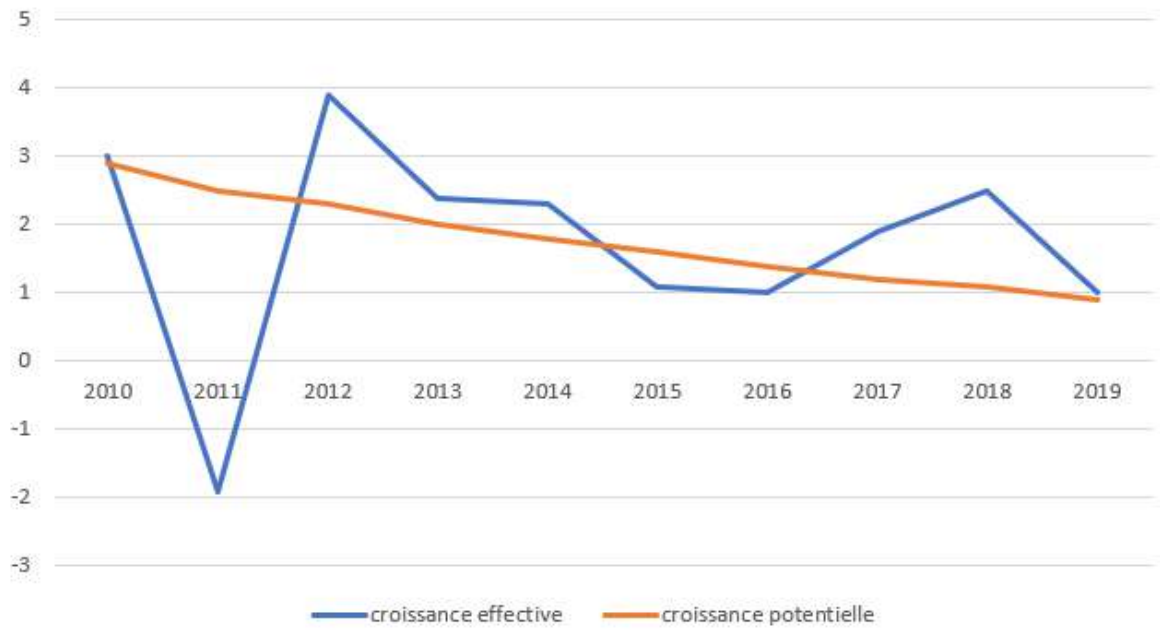

Source : INS et calcul de l'auteur

Le taux d'augmentation moyen du PIB entre 2011 et 2019 n'a pas dépassé le seuil de 2%. En 2019, le taux de croissance effective s'est élevé à seulement 1% contre des prévisions initiales de 2.7%. L'appareil de production a été fortement déstabilisé par l'irrégularité de l'évolution de la valeur ajoutée du secteur agricole, le reflux préoccupant des activités industrielles et la dégradation du secteur touristique à cause du terrorisme.

Plusieurs facteurs expliquent le décrochage industriel patent durant les dernières années lequel a abaissé le poids de l'industrie dans le PIB à 23% en 2019, contre 31% en 2010 : en premier lieu, la détérioration du climat d'investissement et le recul de la performance des exportations, en second lieu, la concurrence des pays émergents qui développent une offre compétitive en produits industriels couplée à l'évolution différenciée de la demande de biens industriels et de services dans les pays développés et en troisième lieu l'épuisement naturel des principaux champs de production d'hydrocarbures et les revendications sociales déstabilisantes.

La structure productive actuelle empêche la réalisation d'un palier de croissance supérieur dans le secteur industriel. En effet, il n'existe d'activités suffisamment dynamiques ni de main d'œuvre assez qualifiée pour intensifier et élever le niveau de croissance. De plus, la stratégie de spécialisation basée sur la sous-traitance des produits à faible valeur ajoutée empêche le redressement du secteur. Celle-ci a connu un certain succès durant les années 80 et 90 mais s'est essoufflée depuis les années 2000. Les taux de croissance réalisés n'ont pas suffi à absorber le chômage surtout des diplômés de l'enseignement supérieur.

Le secteur des industries manufacturières est l'un des piliers de l'industrie tunisienne, représentent 76 % des entreprises industrielles, 30% du PIB, 87% des exportations et plus de 83% des emplois. Néanmoins, la valeur ajoutée des activités industrielles demeure faible.

FIGURE 21 : Valeur ajoutée des industries manufacturières

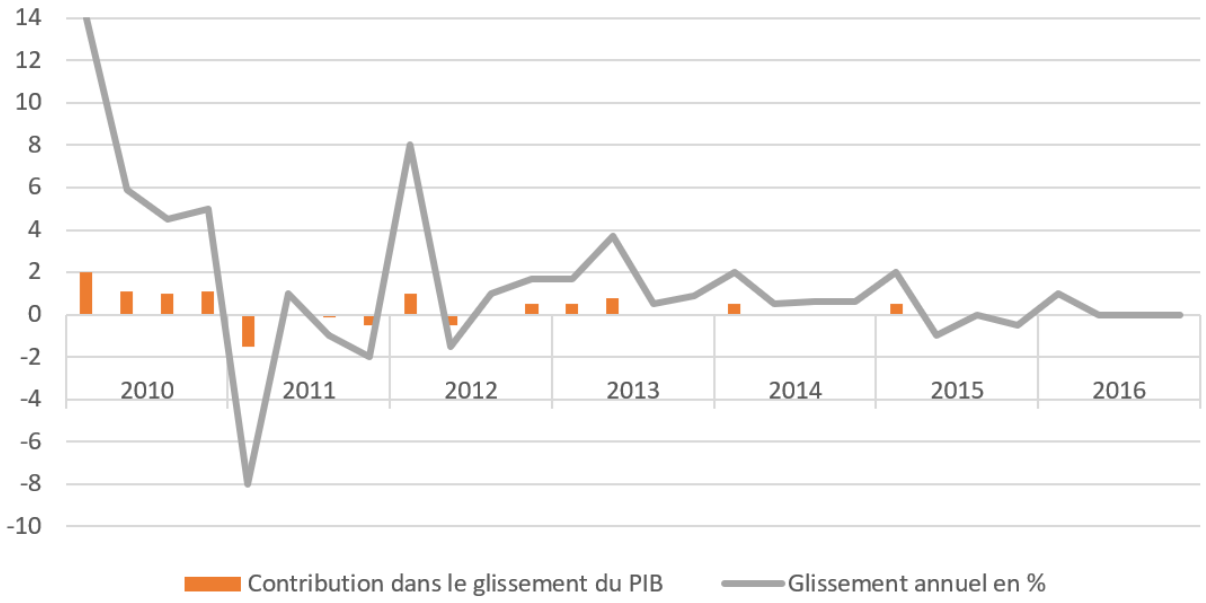

Ainsi, une nouvelle politique industrielle doit être mise en œuvre dans l'objectif de développer de nouveaux secteurs basés sur la qualité et l'innovation, au-delà des activités d'assemblage et de sous-traitance.

La régression de l'activité productive est due au fléchissement de la contribution à la croissance des échanges extérieurs et de l'investissement privé en particulier. Néanmoins, ce ralentissement est partiellement compensé par la dynamique de consommation globale, principal moteur de la croissance post-révolution.

2-2- Un pouvoir d'achat sous tension

Selon l'édition 2017 des comptes nationaux de l'Institut national de la statistique (INS), la tendance baissière du pouvoir d'achat depuis 2011 est liée à la persistance des tensions inflationnistes dont le rythme a dépassé, en moyenne, le taux d'accroissement du revenu disponible brut des ménages.

Visiblement, le pouvoir d'achat a baissé pour atteindre 7.3% en 2018 et à 6.7% en 2019 sur fond de remontée du taux d'inflation, après une détente entre 2014 et 2016. Au lieu d'améliorer le pouvoir des ménages, les augmentations salariales décrétées de ces dernières années semblent avoir débouché sur un cercle vicieux associant salaires et prix.

Le fait est que l'inflation s'est transformée en mode de résolution de conflit, et n'est plus envisagée comme le résultat d'enflure de la demande globale dans l'économie.

FIGURE 22 : Pouvoir d'achat des ménages (%)

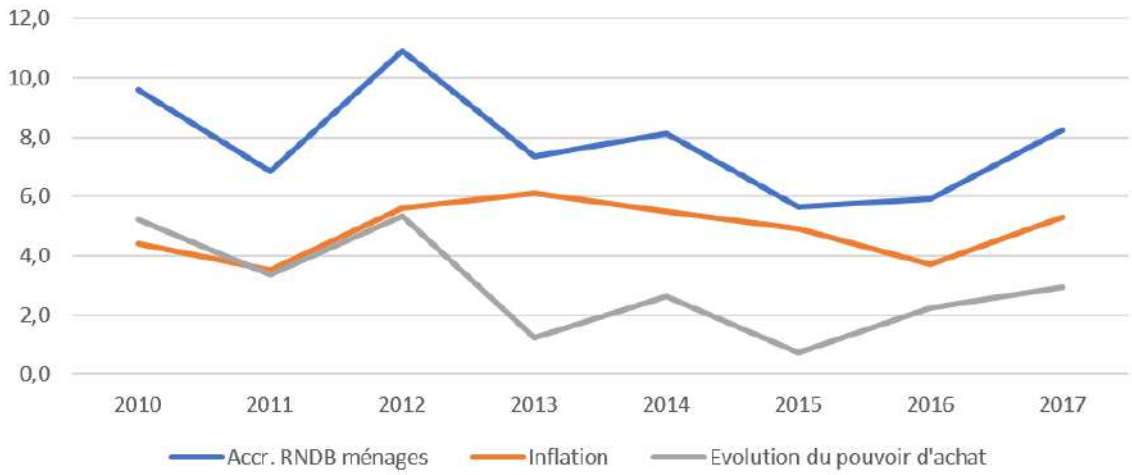

Source : INS

Les tensions inflationnistes sont fondamentalement imputables aux coûts de production et dans une moindre mesure, à la structure des marchés. L'envolée de l'inflation sous-jacente, – inflation des produits alimentaires et énergie –, reflète largement une évolution profonde des coûts de production. À l'origine de l'irrationalité des prix plusieurs facteurs tels que l'augmentation des salaires corrigés de la productivité, la forte dépréciation du dinar vis-à-vis des principales devises, le réajustement à maintes reprises des prix administrés, dont les carburants, l'augmentation de certains droits et taxes (TVA, droits de consommation et droits de douanes), ainsi que le dysfonctionnement des circuits de distribution.

2-3- Le chômage atteint des sommets

La question du chômage reste particulièrement sensible pour la Tunisie post-révolution. Après le pic de 2011 (18,3 %), le taux de chômage a légèrement baissé jusqu'à se stabiliser autour de 15%. Selon l'Institut national de statistiques, le chômage touche plus les femmes que les hommes et concerne particulièrement les diplômés de l'enseignement supérieur avec un taux de 30% en moyenne.

FIGURE 23 : Evolution du taux de chômage

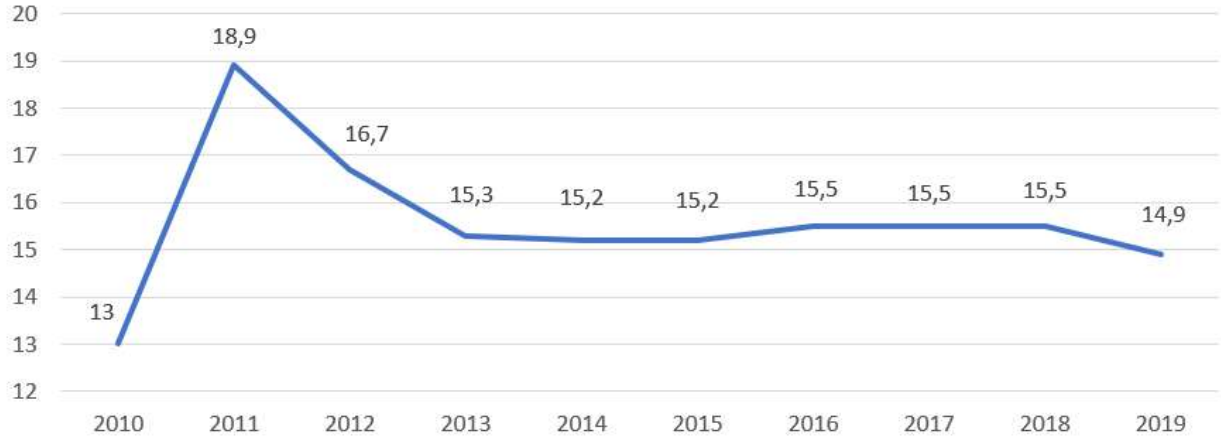

Source : INS

Les dysfonctionnements persistants du marché de l'emploi n'ont pas cessé d'alimenter les tensions sociales devenant un facteur d'instabilité primordial dont les conséquences directes et indirectes en termes de déséquilibre financier n'ont pas tardé à se manifester.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total	13	18.3	17.6	15.9	14.8	15.2	15.6	15.5
Masculin	10.9	15	14.6	13.3	11.4	12.4	12.4	12.5
Féminin	18.9	27.4	25.6	23	22.2	22.2	23.5	22.96

Source : INS

FIGURE 24 : Taux de chômage selon le sexe

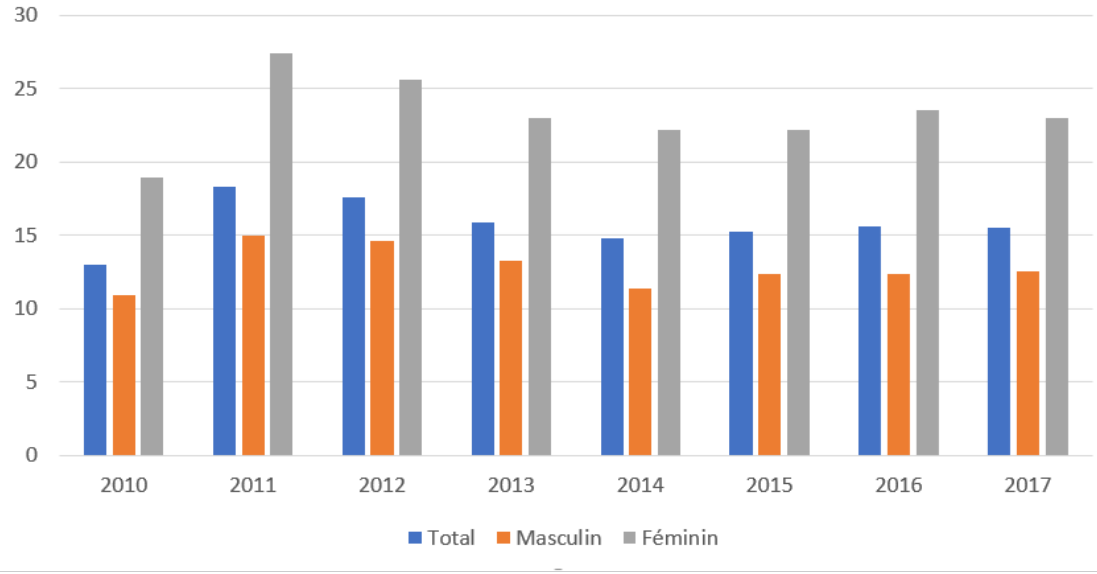

Le schéma ci-dessus révèle une baisse du taux de chômage qui est passé de 18.3% en 2011 à 14.8% en 2014 suivie d'une légère augmentation durant les années 2015 – 2016 et 2017 avec un taux de 15.5%.

Le taux de chômage par genre montre de fortes disparités entre les femmes et les hommes, atteignant respectivement 22,9% et 12,5% fin 2017contre 23,1% et 12,5% en 2016.

Le graphique ci-dessous montre la répartition du taux de chômage pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Là aussi on remarque une grande disparité hommes-femmes.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

FIGURE 25 : Taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur

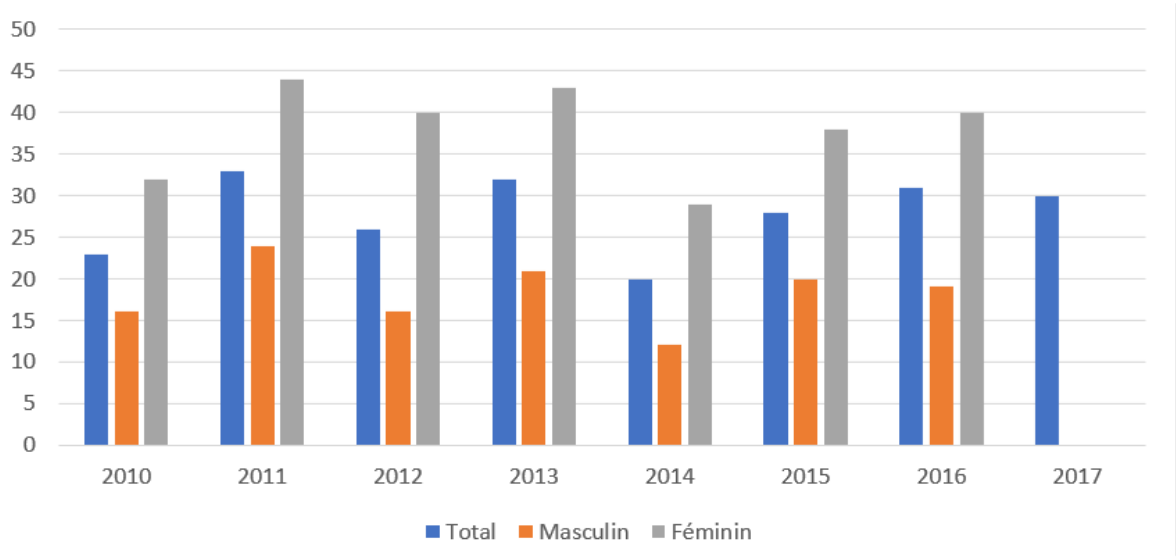

Les taux de chômage selon les régions révèlent que le sud du pays est le plus touché, avec 22,2% pour le sud-est et 26,1% pour le sud-ouest (avec un pic pour le gouvernorat de Tataouine affichant un taux de chômage de 30%). Pour les régions du Nord, le taux de chômage a atteint 18,2% dans le District de Tunis, 10,4% dans le Nord-Est et 16% au Nord-Ouest. Dans le Centre, le chômage a atteint son niveau le plus bas, soit 6,6% à Monastir, 8,9% au Centre-Est et 16,7% au Centre-Ouest

FIGURE 26 : Taux de chômage

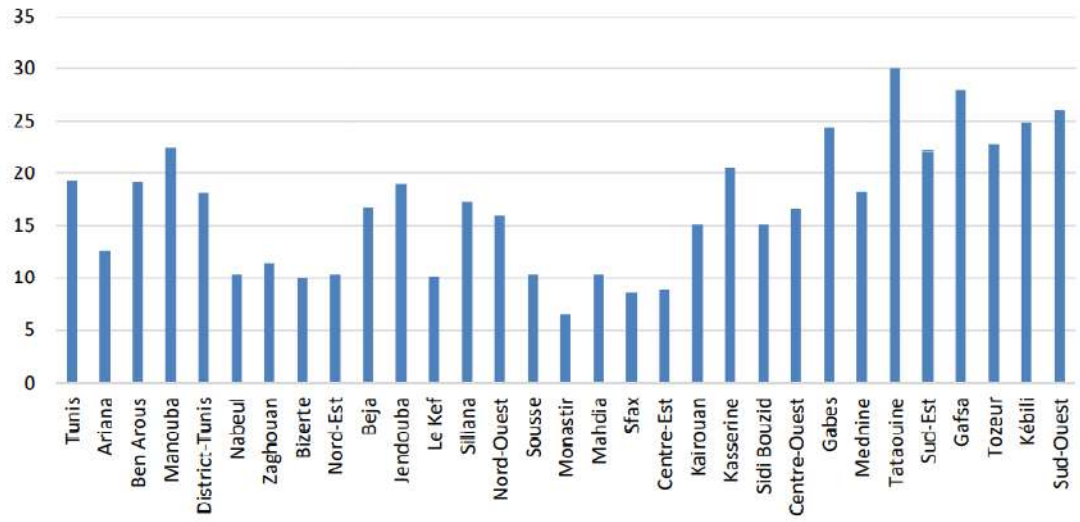

2-4- Les déficits jumeaux se creusent

Les positions budgétaire et extérieure de l'économie se sont largement dégradées depuis 2011 et cela malgré la contrainte de stabilisation macroéconomique imposée par le FMI dans le cadre des deux programmes d'appui à la Tunisie.

Le déficit budgétaire s'est aggravé sur fond d'accroissement fulgurant des dépenses de fonctionnement, particulièrement liées à la masse salariale et aux subventions, se traduisant par une accumulation de dette plus qu'alarmante. Bien

qu'elle soit jugée soutenable d'après le FMI, la dette publique libellée en devises, dont la part dans l'encours total avoisine les 70%, reste une charge à contrôler. Le dernier recours de la Tunisie au marché financier international s'est fait à un taux de 6,37 % dans un contexte caractérisé par la détérioration de la note souveraine.

En effet, entre 2011 et 2019, la Tunisie a vu sa dette publique extérieure augmenter de 30%, passant de 15millards de dollars en 2011 (40% du PIB) à près de 24 milliards de dollars en 2019 (soit 73%). En 2020, la dette nationale atteint un taux de 85%.

FIGURE 27 : Ratio dettes publique en % du PIB

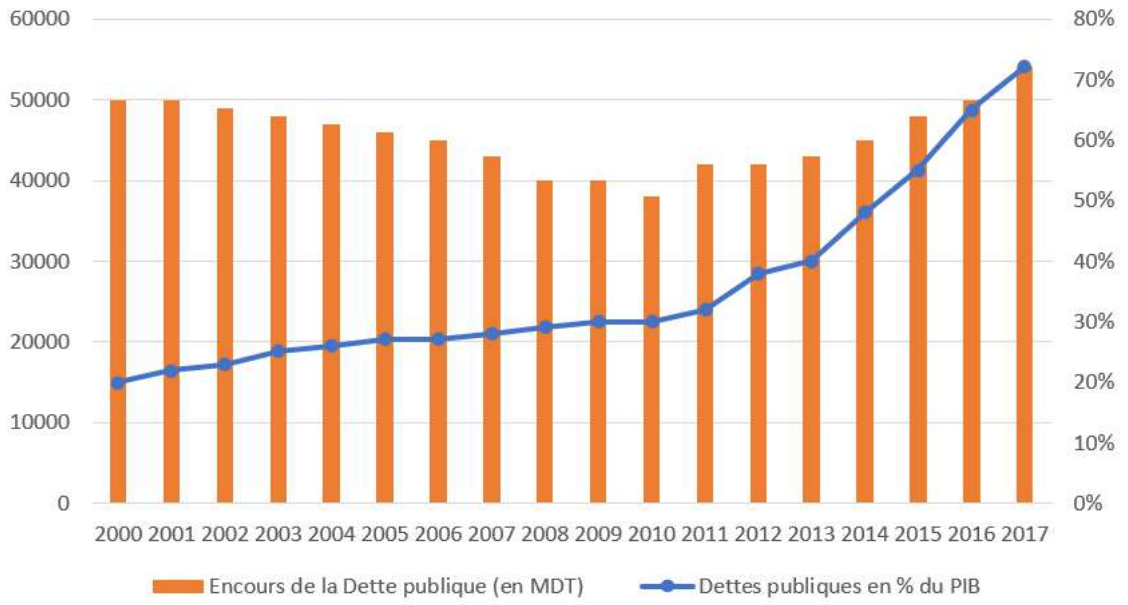

Source : INS

FIGURE 28 : Indicateurs budgétaires (en % du PIB)

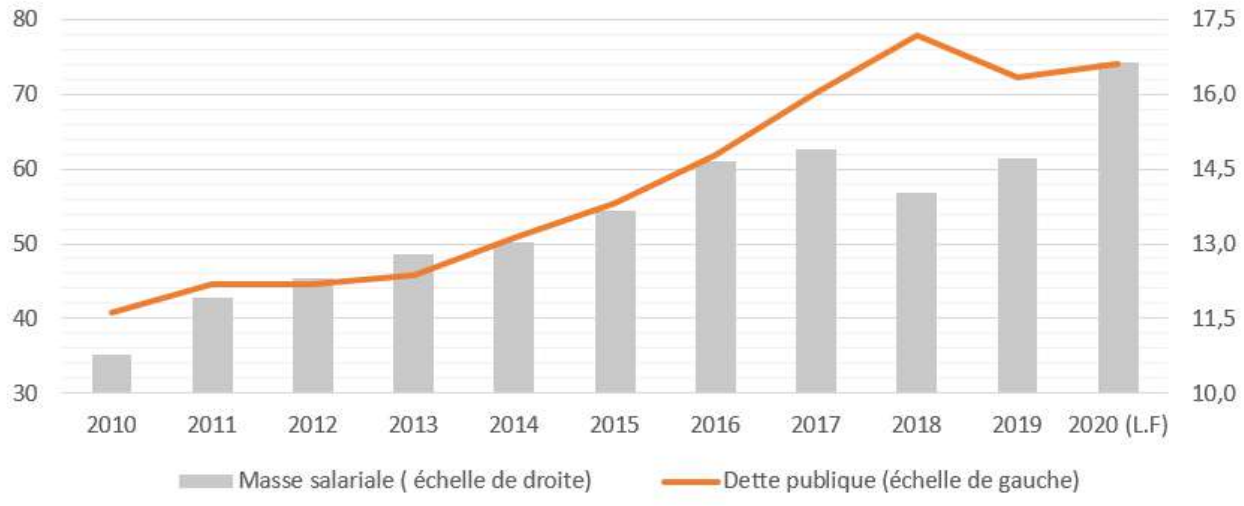

Source : Ministère des Finances

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

De surcroît, en dépit de la baisse du déficit budgétaire global à partir de 2018, la structure du budget en recettes et en dépenses demeure fortement déséquilibrée, voire contreproductive. Les récriminations corporatistes, qui ont éclaté au lendemain de la révolution, et l'atonie consécutive de l'activité économique se sont gravement répercutées sur les finances publiques. L'augmentation sans précédent des dépenses non discrétionnaires a eu un impact négatif sur l'enveloppe des ressources. Libérer le financement des dépenses en capital est crucial car l'essor de la croissance et la stabilité sociale en dépendront étroitement.

Pour boucler le budget, les pouvoirs publics ont dû mobiliser un emprunt national de 1000 millions de dinars en 2015 et imposer des contributions conjoncturelles exceptionnelles de 7,5 % sur les bénéfices des sociétés en 2017, ainsi qu'une contribution sociale et solidaire en 2018.

Le Budget de l'État a atteint en 2019 une enveloppe de 42254,3 MD, un accroissement global de l'ordre de 133.3% par rapport au niveau de 2010, ce qui pose la question de l'efficacité économique de ce « plus d'État » et sa taille optimale en Tunisie.

Par conséquent, la dégradation de la balance des paiements extérieurs est devenue une contrainte pour l'économie nationale, les marges de manœuvre des politiques de stabilisation et le mode d'ajustement de la situation extérieure du pays. En effet, de 2010 à 2019, la situation de la balance des paiements en Tunisie a empiré et engendré une dépendance vis-à-vis de l'extérieur. En témoigne la détérioration des principaux indicateurs du compte de l'extérieur.

L'aggravation du déficit courant est dû à l'amplification du déficit commercial atteignant 19.408,7 millions de dinars en 2019, laquelle s'explique par la hausse vertigineuse des importations des produits énergétiques et le fléchissement des ventes des phosphates et produits dérivés. L'incessante détérioration de la balance énergétique a dégagé en 2019 un déficit de 7,8 milliards de dinars, représentant 40% du déficit commercial global. Cette amplification se justifie par la poursuite de l'accroissement des importations, notamment de gaz naturel, alors que les exportations ont quasi-stagné. Malgré un léger frémissement, la production du phosphate n'a pu atteindre que 4,1 millions de tonnes en 2019, soit la moitié de la production de 2010.

Les variations des taux d'investissement sont représentées ci-dessous

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2016
Taux d'investissement	24.4	24.2	26	22.3	24.6	19.9	19.3

FIGURE 29 : Taux d'investissement

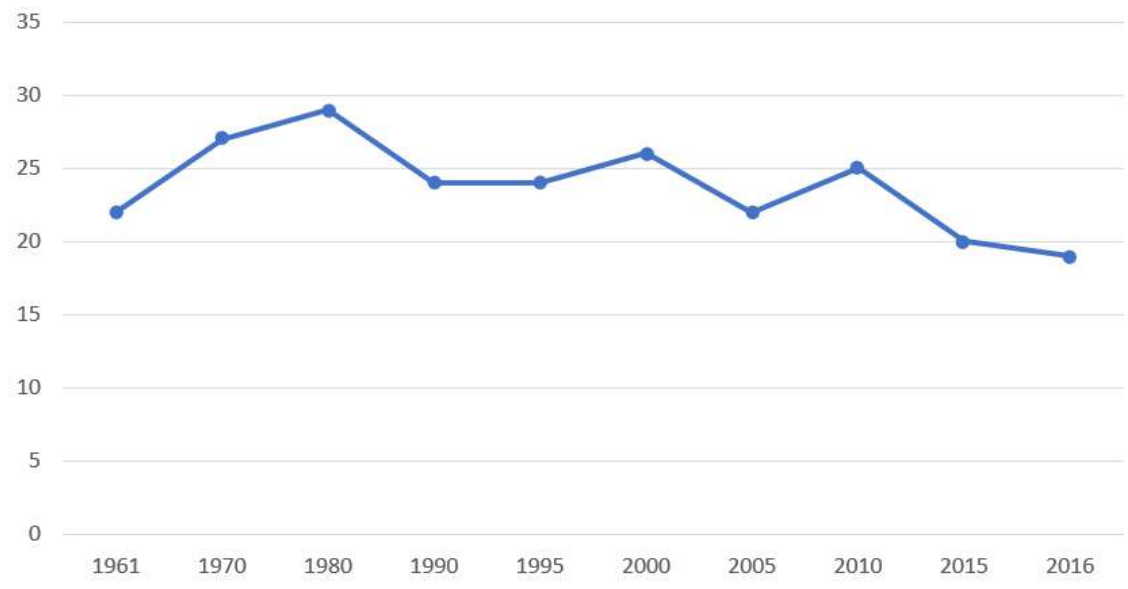

Source : BCT

La forte dépréciation du dinar a été largement entretenue par l'abandon en 2012 du régime d'ancrage à un panier de devises au profit de l'adoption du fixing quotidien comme taux de référence avec la mise en place d'un accord de teneurs de marché. Les intermédiaires agréés y jouent un rôle de plus en plus déterminant dans la fixation de la valeur du dinar, contrairement à l'intervention de la BCT qui demeure insuffisante. Malgré cette dépréciation, l'État n'a pas pu soutenir le volume des exportations, durant les dernières années.

FIGURE 30 : Indicateurs de la balance courante (en % du PIB)

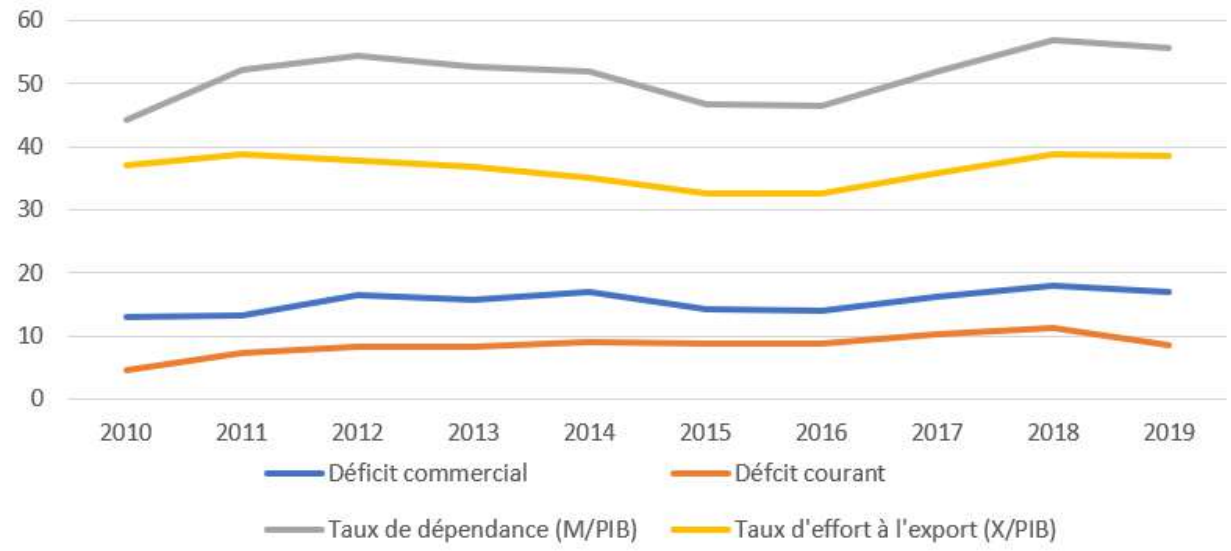

Source : BCT

Ce comportement s'explique par la faiblesse de la demande étrangère adressée à la Tunisie, notamment en provenance de la zone euro, et l'ampleur des chocs d'offre qu'ont subi certains secteurs exportateurs tels que le tourisme.

Ainsi, la position extérieure globale[16] de la Tunisie a été fortement débitrice et n'a cessé de se dégrader au fil des années. Les engagements nets du pays vis-à-vis du reste du monde se chiffraient à 178522 millions de dinars (157% du PIB) en 2019, contre 61913.7 MD (98% du PIB) fin 2010. Une position qui rend compte d'un large déficit d'épargne nationale par rapport aux besoins de financement de l'économie nationale. En effet, les besoins du financement de l'économie nationale ont totalisé 34213 MD en 2019 contre 18337 MD en 2010, soit respectivement 30.1% et 29.1% du PIB.

16 Le solde du stock des avoirs et des engagements financiers du pays vis-à-vis du reste du monde : les investissements étrangers directs et de portefeuille, les dettes (autres investissements) et les avoirs de réserve du pays.

FIGURE 31 : Évolution du taux de change du dinar

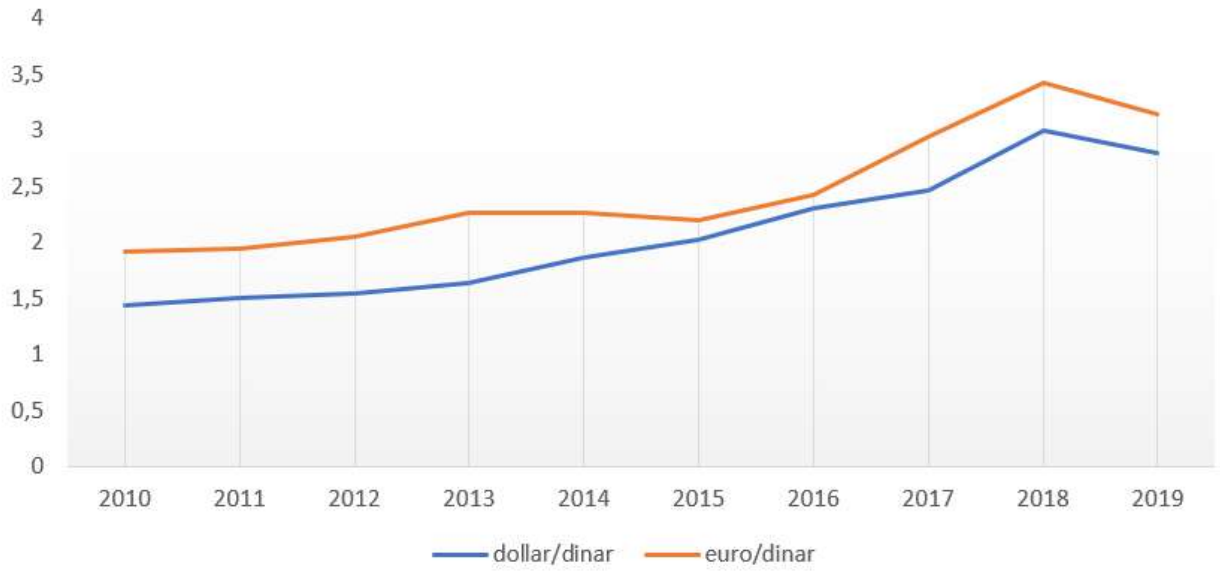

Source : BCT

TABLEAU 5 : Besoins et sources de financement de l'économie (flux annuels en MD)

	2010	2019
FBCF	15502.6	20140
Variation de stock	658.8	245
Sortie de capitaux extérieurs	2374.5	8600.8
Dont amortissement de la dette	2433.7	7800.1
Variation des réserves de change	-199.4	5227.5
Besoins=sources de financement	18336.6	34213.3
En % du PIB	29.1	30.1
Epargne nationale	13149.2	10374
Part (%)	71.7	30.3
Financement Extérieur	5187.4	23839.3
Part (%)	28.3	69.7

Source : BCT

L'encours des engagements nets au titre de la dette extérieure à court, moyen et long terme a atteint 107707 MD en 2019, représentant 60% (réparti entre 45% au titre de la dette à MLT et 15% sous forme de dette à court terme) de la position extérieure globale de la Tunisie.

Le recours quasi systématique aux financements extérieurs a porté le taux d'endettement extérieur à moyen et long terme à 65.5% du RNDB, contre 37.3% en 2010. En revanche, la dynamique apparente des IDE lors des trois dernières années – due principalement à l'effet change – n'a pas suffi à raffermir le poids des sources de financement non génératrices de dette dans le total des financements extérieurs à moyen et long terme du pays (17.7%) et dans le PIB (2.2%) en 2019.

FIGURE 32 : Évolution des flux d'IDE (en MD)

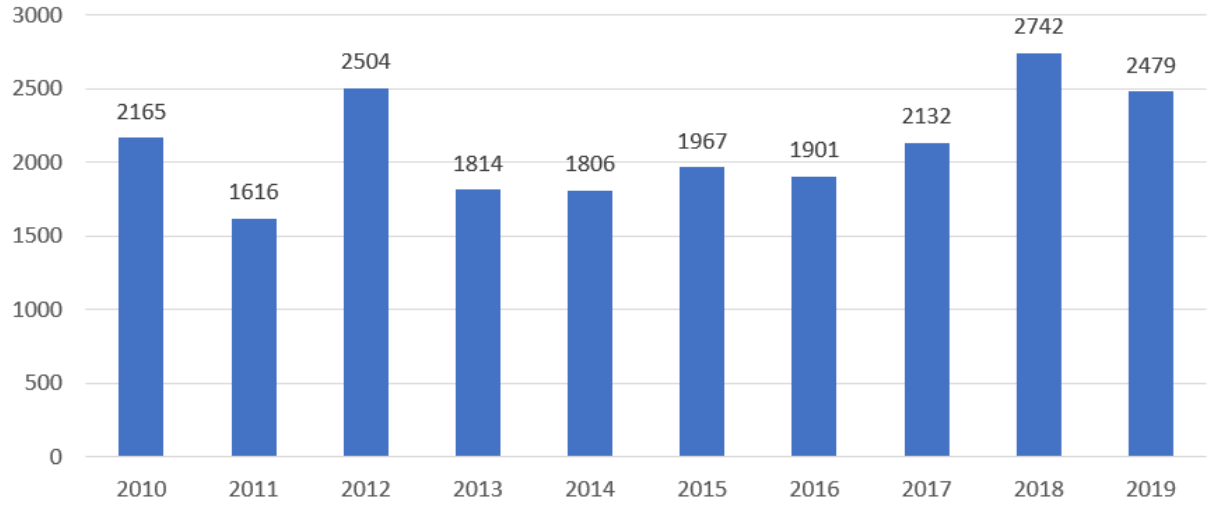

Source : BCT

Les réformes du cadre légal de l'investissement et des mesures visant à améliorer la place de la Tunisie dans les classements internationaux n'ont pas réussi jusque-là à faire de la Tunisie une destination privilégiée dans la région.

Bien au contraire, en 2018, le pays a été relégué au 88ème rang dans le classement « Doing business » de la Banque mondiale et au 95ème dans le rapport de la compétitivité mondiale, alors qu'il occupait en 2011 la 32ème place dans le classement du forum de Davosen.

Fragilité des fondamentaux, lourdeur des procédures administratives, corruption, charge fiscale, manque d'efficience du marché de travail en relation avec le coût de licenciement et les pratiques d'embauche, difficulté d'accès au crédit, protection insuffisance des investisseurs minoritaires, manque d'innovation…autant de difficultés et d'obstacles auxquels se heurte l'investissement en Tunisie, lequel ne cesse d'accumuler du retard en matière d'attractivité.

Dans l'espoir de dynamiser l'investissement étranger, les autorités publiques ont organisé deux grandes manifestions d'envergure internationale. En 2016 a lieu la Conférence internationale de l'investissement « Tunisie 2020 » qui s'est achevée par un montant de 13 milliards d'euros de promesses d'investissements et d'aides financières accordées par des organismes internationaux des pays de l'Europe et du Golfe.

S'en suit en 2018 la conférence internationale sur les perspectives du partenariat public-privé (PPP) dont l'objectif était de présenter aux investisseurs internationaux une liste de 33 projets structurants estimés à 13 milliards de dinars dans les secteurs du transport et de la logistique, l'énergie, l'eau et l'environnement, l'infrastructure et le développement urbain ainsi que dans les pôles scientifiques et technologiques.

Néanmoins, les résultats obtenus se sont avérés décevants et très peu de promesses ont pu être concrétisées. Les investisseurs étrangers pointent-ils par leur répudiation la « mauvaise » qualité du climat des affaires, voire de la qualité de vie en Tunisie ?

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

Le taux d'ouverture de l'économie nationale n'a cessé de baisser durant la période post révolution pour afficher son niveau de 2010.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Importation (MD)	31817	33695	38178	39505	42013	39610	41747	50018
Exportation (MD)	23519	25092	26548	27701	28407	27607	29146	34426
PIB (MD)	63055	64492	70354	75144	80865	84648	89804	96660
Taux d'ouverture de l'économie	87.76	91.15	92	89.44	87.08	79.41	78.94	87.4

Source : INS-BCT

FIGURE 33 : Taux d'ouverture de l'économie

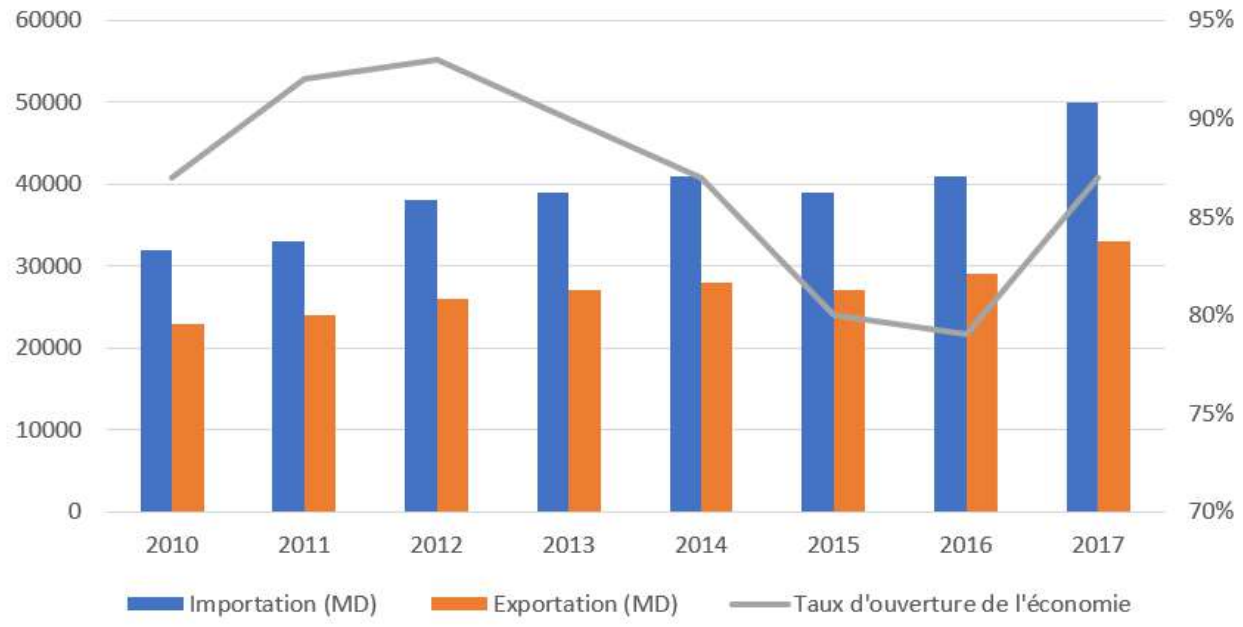

2-4- Des inégalités sociales persistantes

Malgré une baisse significative du taux de pauvreté global en Tunisie occasionné par l'augmentation du volume des transferts sociaux, le milieu non communal souffre encore d'indigence avec un taux s'élevant à 26 % en 2015 contre seulement 10% pour le milieu communal.

TABLEAU 6 : Évolution des taux de pauvreté en 2010 et 2015

	2010	2019
Taux de pauvreté extrême national	6	2,9
Milieu communal	2	1,2
Milieu non communal	13,6	6,6
Taux de pauvreté national	**20,5**	**15,5**
Milieu communal	12,6	10,1
Milieu non communal	36,0	26,0

Source : INS

Les données récentes sur la carte de la pauvreté (INS 2020) dans les 264 délégations du pays révèlent l'absence d'un réel changement de la réalité socioéconomique des régions défavorisées, en l'occurrence le Nord-ouest et le Centre-ouest. Ce constat ne fait que corroborer l'état des inégalités sociales dans le pays. Les citoyens perçoivent une véritable dégradation des services publics dont témoignent le délabrement des équipements collectifs, de l'infrastructure et des services publics, tels que les hôpitaux, les établissements scolaires, le transport, l'environnement, l'eau, la sécurité etc. Ce délaissement quasi généralisé tient à la discontinuité et à l'inaccessibilité des services publics et à l'inadéquation des modes d'intervention pour répondre aux besoins de la population. Cette situation a alimenté la méfiance à l'égard de l'État et fomenté la sédition. La crise sanitaire liée au Covid-19 a exacerbé les difficultés socioéconomiques et complexifié la transition économique.

Le seuil de pauvreté est fixé par l'INS à 1878 dinars par an et par individu dans les grandes villes et à 1703 dinars dans le milieu communal et 1501 dinars dans le milieu non communal.

Le seuil de pauvreté extrême est fixé à 1085 dinars par an et par individu dans les grandes villes contre 1050 dinars par an et par individu dans le milieu communal et à 952 dinars dans le milieu non communal.

Le dernier recensement effectué en 2015 a donné une proportion de 1694 mille pauvres en Tunisie (775 mille pauvres en milieu communal et 919 en milieu non communal).

Ainsi le taux de pauvreté se situe en 2015 à 15,2% contre des taux de pauvreté de 20.5% en 2010, 23,1 % en 2005 et 25.4, % en 2000 enregistrant ainsi une réduction 10 points en15 ans. Le taux de pauvreté extrême est établi 6% en 2010 et 7.4% en 2005 et 7.7 en 2000. Il est à signaler que la pauvreté touche surtout la population rurale, malgré la régression de presque 7 points pour la pauvreté extrême.

TABLEAU 7 : Taux de pauvreté par milieu de résidence

	Taux de pauvreté extrême par milieu de résidence					Taux de pauvreté par milieu de résidence			
Indicateur	2000	2005	2010	2015	Indicateur	2000	2005	2010	2015
Taux de pauvreté extrême (%)	7.7	7.4	6	2.9	Taux de pauvreté extrême (%)	25.4	23.1	20.5	15.2
Milieu communal	3.4	3	2.1	1.2	Milieu communal	16.6	14.8	12.6	10.1
Milieu non communal	15.2	15.5	13.6	6.6	Milieu non communal	40.4	38.8	36	26

L'indice de GINI qui établit le niveau de la qualité de vie et de bien-être, et d'autant plus élevé qu'un mal-être social et les inégalités sont élevés.

Région	2000	2005	2010	2015
Grand Tunis	37.2	36.6	34.9	**31.6**
Nord-Est	36.2	32.5	26.9	**28.9**
Nord-Ouest	36.7	31.8	31.9	**29.4**
Centre-Est	37.5	31.1	30.5	**30.5**
Centre-Ouest	37.8	37	34.2	**28.5**
Sud-Est	37	37.3	32.3	**28.1**
Sud-Ouest	36.6	34.7	31.9	**26.2**
National	38.9	36	33.9	**30.9**

FIGURE 34 : Indice de GINI

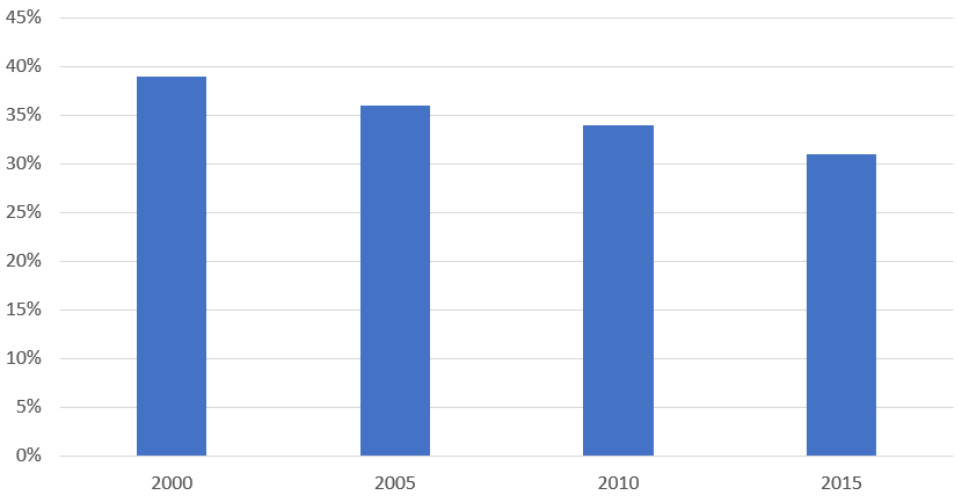

Le Plan de Développement 2016-2020 a choisi de s'orienter vers l'économie verte comme pilier du développement durable, en s'engageant à assurer la sécurité énergétique, maîtriser la maîtrise de la consommation d'énergie, augmenter part des énergies renouvelables et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Néanmoins, à l'heure actuelle, le développement de la production électrique par les énergies renouvelables n'atteint pas encore les objectifs fixés par le plan solaire tunisien, actualisé en 2015.

Jusqu'à 2013, le PST est demeuré inefficace, en l'absence d'un cadre réglementaire et tarifaire spécifique au développement des énergies renouvelables et d'une planification claire des projets, selon la puissance, les ressources et la localisation.

Avec un déficit énergétique croissant entre 5% et 15% par an en énergie primaire, le système d'approvisionnement énergétique tunisien souffre d'une forte dépendance aux énergies conventionnelles et une faible pénétration des énergies renouvelables, de même qu'une dépendance au gaz naturel (53% de la consommation d'énergie primaire et 96% de la production d'électricité), d'autre part.

Environ la moitié (44%) de ce gaz naturel est importée d'Algérie et les coûts en matière d'énergie dépassent aujourd'hui 13% du PIB (prix fortement subventionné par l'État), ce qui pose un défi majeur pour la compétitivité de l'économie.

En plus de contribuer considérablement à la pollution atmosphérique locale, le secteur énergétique représente le plus grand émetteur de GES, avec environ 55% des émissions totales du pays, dont 89% provenant de la combustion. La Tunisie est l'un des rares pays en développement à avoir adopté le développement énergétique viable en mettant en place des politiques et des mesures en faveur de l'efficacité énergétique et de la lutte contre la pollution atmosphérique au cours des vingt dernières années. Cette stratégie a permis de diminuer de 1% par an de l'intensité énergétique du pays et de passer à 0,08 ktep par 1.000 USD de PIB, ce qui est inférieur la moyenne mondiale de 0,13 ainsi qu'à la moyenne de 0,18 de la région MENA.

L'objectif sur le long terme vise à couvrir 25% des besoins à partir d'énergies renouvelables (éolienne, solaire, biomasses) et à réduire de 20% la consommation actuelle en énergies fossiles.

Toutefois, le taux de pénétration des énergies renouvelables dans le mix énergétique est de 2,8%, bien en-dessous de l'objectif de 12% fixé en 2020.

En ce qui concerne les ressources naturelles en terres et en sols, et selon le rapport de la Banque Mondiale publié en 2016, les effets conjugués du surpâturage, de la déforestation et du changement climatique représentent une grave menace pour les ressources naturelles et l'agriculture en Tunisie. D'après la BM, les coûts de la déforestation et à la dégradation des forêts s'élèvent à 14 millions de dollars par an, en plus de ceux liés à la dégradation des pâturages naturels et du défrichement, estimés à 36 millions de dollars par an.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

CHAPITRE II :
PANDÉMIE DU COVID-19 : IMPACTS ET GESTION DE LA CRISE

L'économie tunisienne s'apprête à subir sa pire crise depuis les années 1956. Il est difficile de prédire son ampleur mais ses conséquences seront inéluctables. Selon les dernières estimations du FMI, le confinement de plus de 3 milliards d'individus dans le monde, ainsi que la fermeture des frontières, coûteront à la croissance mondiale 3 à 4 points en 2020.

En Tunisie, son impact au niveau macro est estimé entre 6 et 7% du PIB. Au niveau sectoriel, et si le transport et le tourisme sont gravement touchés, notamment en raison des restrictions de voyage imposées par les pays, l'agroalimentaire et la grande distribution sont relativement épargnés.

Par ailleurs, la crise du Covid-19 est doublement avantageuse. D'une part, elle a exposé les faiblesses de l'économie tunisienne : des financements publics limités, une infrastructure de santé quelque peu fragile, et une grande instabilité sociale ; d'autre part, elle a révélé un nouveau champ des possibles à travers le télétravail mais aussi rappelé le potentiel de la société tunisienne capable de créativité et d'innovation.

I- Effets socioéconomiques de la crise sanitaire

Dans cette partie, nous nous référerons à certaines études élaborées pour soutenir le gouvernement dans le cadre d'un ensemble de politiques visant à régénérer la croissance économique et à maîtriser les répercussions de la crise sanitaire. Ces travaux nous serviront de support pour établir un état des lieux des effets socioéconomiques de la crise du Covid-19.

La plupart de ces études admettent que les efforts déployés par le gouvernement dès le début de la crise du Covid-19 visaient essentiellement à contrôler la situation sanitaire en réduisant le plus rapidement possible les contaminations et d'en amoindrir le choc économique et social. Pour ce faire, l'État a approuvé en urgence trois milliards de dinars pour soutenir les familles, les entreprises, ainsi que les couches sociales les plus nécessiteuses.

Toutefois, il importe de rappeler que l'économie tunisienne, à la veille du Covid-19, évoluait dans un environnement hostile marqué par de graves problèmes macroéconomiques, des disparités régionales et une instabilité politique. La pandémie a eu pour effet d'exacerber ces difficultés, affectant gravement les principales composantes de la demande en 2020.

Le modèle socioéconomique a mis à nu non seulement les faiblesses structurelles sur le plan économique mais aussi et surtout les vulnérabilités d'une grande partie de la masse sociale. Par conséquent, la lutte contre la pauvreté doit être considérée comme l'une des priorités nationales pour pouvoir offrir aux citoyens un avenir à la hauteur de leurs espérances.

Dans cette perspective, l'approche de l'État tunisien, en se basant sur des études menées sur le Coronavirus, doit apporter des réponses rapides et des solutions efficaces et salvatrices. Il est extrêmement urgent que la Tunisie introduise les réformes nécessaires pour exploiter son potentiel économique et renouveler le contrat de confiance entre l'État et ses citoyens.

Dans ce contexte, le rapport montre et analyse les effets négatifs de la pandémie et ainsi que l'émergence d'opportunités spécifiques telles que l'agriculture ou la technologie, devenus facteurs-clé à la suite du Covid-19.

Les résultats obtenus seront au bénéfice de l'État et lui offriront le moyen d'adapter ses politiques générales et d'améliorer les outils et programmes à sa disposition, ce qui lui permettra de mieux cibler ses domaines d'intervention.

L'étude intitulée « Les effets de l'épidémie de Covid-19 sur l'économie tunisienne en 2020 » a été élaborée en juin 2020 en partenariat entre le Programme des Nations Unies pour le Développement en Tunisie et le ministère du

Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale. Elle propose une évaluation de l'impact sur les plans macroéconomique et microéconomique et plus spécifiquement au niveau des entreprises. Micro et Très Petites Entreprises (MTPE) et des ménages.

L'étude met en lumière l'impact du confinement ainsi que les conséquences des mesures prises par le Gouvernement tunisien pour maîtriser les ravages de la pandémie sur la sphère économique. Cette analyse propose une estimation des retombées en termes d'accroissement de la fragilité financière des MTPEs et d'aggravation de la pauvreté des ménages. Elle apporte plusieurs recommandations concrètes et opérationnelles pour accompagner les populations vulnérables et les MPTEs durant les phases la crise, de la récupération et de la relance post-crise.

Les résultats macroéconomiques portant principalement sur les différentes composantes de la demande sont présentés dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 8 : Évolution des taux de pauvreté en 2010 et 2015

Les prévisions macro-économiques	Croissance
Le produit intérieur brut	-4.4
Investissement total	-4.9
Consommation	-8
Exportations	-8
Importations	-6.9
Le chômage	21.6
Industrie	-29
Tourisme	-23
Transport	-19.6
Textile	-17.7

Au niveau microéconomique, l'étude présente un ensemble de solutions pratiques pour limiter les répercussions de la crise et soutenir les couches sociales fragilisées ainsi que les petites MPTEs tout au long de la crise. Cette estimation montre les effets de trois mois de confinement, en fonction du modèle calculable d'équilibre général et une matrice de comptabilité sociale ventilée en 16 secteurs économiques (avec des données pour 2015)

L'étude suggère, entre autres sur le court terme, d'allouer aux MTPEs une enveloppe d'appui financier direct à hauteur de 447,5 MDT (soit à peu près l'équivalent de 1% du Budget de l'État) pour chaque trois mois de confinement. Elle recommande aussi de mettre en place des unités de coordination de l'action gouvernementale, entre les différents intervenants au niveau central, mais également entre l'administration centrale et les autorités régionales et locales (gouvernorats et municipalités) pour le suivi et la mise en œuvre effective des mesures engagées.

Sur le long terme, l'étude suggère de consolider le rôle de l'économie sociale et solidaire laquelle permettrait de créer des richesses au niveau territorial et d'inclure les populations vulnérables au niveau social. Ceci aurait pour effet de renforcer la résilience face à la crise du Covid-19 tout en s'armant face à l'éventualité d'autres crises d'envergure.

De son côté, l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives, en coopération avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, a mené une étude (AIDA-ITCEQ-IFPRI) sur l'impact de la crise du

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

Covid-19. Celle-ci révèle une diminution du PIB de 46,4% au cours du deuxième trimestre de l'année 2020 (d'avril à juin), outre une baisse conséquente de la production du secteur industriel de 52,7%, suivi du secteur des services (49%), puis de l'agriculture (16,2%).

TABLEAU 9 : L'impact de Covid-19 (%) sur l'économie tunisienne au deuxième trimestre 2020

Secteur	Effet COVID-19 en (%)
PIB	46.4
Secteur industriel	52.7
Secteur des services	49.0
Agriculture	16.2

L'étude explique ces pertes importantes par les mesures de restrictions mises en place par les autorités tel que le confinement de six semaines, censé contenir l'épidémie.

Cela est d'autant plus vrai que les mesures de prévention et de contrôle ont entraîné une perte de croissance d'environ 3,8% en un mois (équivalant à 4 milliards dans le premier scénario) et de 11,6% sur une période de trois mois (soit 12,2 milliards dans le deuxième scénario).

La crise sanitaire s'est répercuté sur le budget de l'État, réduisant sa capacité d'investir dans l'environnement et plus particulièrement dans l'adaptation de l'infrastructure électrique et l'énergie renouvelable. Malgré la promulgation de textes de lois spécifiques, et à cause des chocs du Covid-19, le secteur privé, qui a vu sa production diminuer considérablement, a échoué à investir dans l'énergie renouvelable et à mettre en œuvre des mesures efficaces.

En outre, les nouveaux projets à forte valeur ajoutée n'ont toujours pas vu le jour. Ces derniers, en lien direct avec les renouvelables, étaient censés dynamiser le secteur industriel. Mais, ils ont été reportés au vu du manque de visibilité quant à la planification des projets de production électrique à partir des renouvelables à moyen et long terme. Face à une telle situation, il n'est pas possible de réaliser les objectifs fixés dans le PST, c'est-à-dire la création d'emplois et la participation à la promotion des exportations des composantes et des services dans le domaine de la maitrise de l'énergie.

TABLEAU 8 : Le coût des mesures de prévention de l'épidémie de Covid-19

Indicateurs	Premier scénario	Second scénario
La croissance (%)	-3.8	-11.6
Perte de croissance (MD)	4.0	12.2
Nombre d'emplois perdus (milliers)	143	430
Diminution des revenus des ménages (%)	2.9	8.6

Les résultats obtenus rejoignent ceux du Programme des Nations Unies pour le développement dans la mesure où l'étude prédit une diminution de l'investissement total (de 4,9%), de la consommation des ménages (8%), des exportations (8%) et des importations (9,6%) au cours de la même période.

En outre, elle recense 143 mille pertes temporaires d'emplois en un mois et 430 mille durant les trois mois de confinement (jusqu'en juin 2020). Par conséquent, le revenu des ménages devrait diminuer de 2,9% dans le premier scénario et de 8,6% dans le deuxième. Les effets diffèreraient selon les activités, avec un impact beaucoup plus significatif dans le cas des ménages des zones urbaines par rapport aux familles et autres composantes actives dans le secteur agricole et alimentaire ; exception faite des ménages engagés dans d'autres secteurs économiques.

Il est également mentionné que la plupart des dommages économiques causés par le Covid-19 concernaient les secteurs non agricoles (tourisme, transport, commerce et industrie manufacturière) en raison de la baisse de la demande des consommateurs. En effet, le secteur agricole a réussi à résister à la crise, voire à la surmonter.

L'étude recommande de poursuivre la réouverture progressive de l'économie afin d'éviter une augmentation des taux de perte d'emploi et de la pauvreté et d'offrir des opportunités. Pour ce faire, le gouvernement doit aussi, de son côté, apporter son soutien aux différents secteurs.

Compte tenu de l'impact considérable de la crise sanitaire, notamment sur l'économie, l'ensemble des pays, en particulier les pays voisins, doivent œuvrer ensemble pour une reprise de l'activité commerciale et touristique et afin d'aider les pays qui comme la Tunisie ont besoin de fonds pour surmonter cette impasse.

L'étude propose également la mise en place d'un programme de relance économique visant principalement à affronter les effets de la pandémie sanitaire au niveau économique et social et à bien préparer le prochain Plan de Développement pour la période 2021/2025.

De son côté, le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publié le 10 juin 2022, aboutit aux mêmes conclusions en appréhendant les effets du Covid-19 selon deux scénarios : l'un optimiste prévoit le choc d'une seule vague de contamination avec un taux de croissance négatif de 6%, l'autre scénario, moins optimiste, annonce l'éventualité de deux vagues consécutives et une reprise instable avec un taux de croissance négatif de 8% pour l'année 2020.

Le rapport présente des estimations de croissance dans la zone euro, principal partenaire commercial de la Tunisie, de l'ordre de - 9,1%, taux largement en deçà des prévisions du FMI (-7,5% à la mi-avril). Cet écart qui reflète le renforcement de la récession dans la zone euro aggraverait l'impact négatif sur la Tunisie, laquelle a adopté un taux de croissance moyen de --4,3% lors de l'élaboration de son budget. Il importe de souligner que ce taux ne correspond aucunement aux pertes fiscales qui avoisineraient les 4,5 milliards de dinars.

Selon le rapport du FMI sur les perspectives de l'économie mondiale publié en octobre 2020, le choc du Covid-19 aura un impact sévère sur l'économie tunisienne laquelle pourrait enregistrer une baisse de 7% en 2020, soit le niveau le plus bas depuis l'indépendance de la Tunisie en 1956.

Outre la fermeture des frontières, les autorités ont pris plusieurs mesures proactives pour endiguer la propagation du virus telle que l'isolation des personnes contaminées, le décret du confinement général et des couvre-feux nocturnes. De plus, le pays s'est engagé à réduire l'impact social et économique de la pandémie sur les familles à faible revenu ainsi que sur les petites et moyennes entreprises.

Dans son rapport d'évaluation, le FMI prévoit un impact négatif aigu non seulement sur le secteur du tourisme, qui représente 7% du PIB, mais aussi sur les exportateurs actifs dans les industries automobile et textile en Europe. La pression augmentera au gré de la propagation de la crise. De leur côté, les ménages devront recourir à leurs économies et réduire leur consommation. En outre, le taux de chômage grimpera jusqu'à 15% ou plus, avec une chute des revenus et une augmentation des prix des importations. À cela s'ajoute le risque de pénuries de liquidités pour de nombreuses entreprises à cause des arrêts temporaires de leurs activités et de la baisse des revenus de la consommation et des exportations.

Le 10 avril, le FMI a approuvé l'octroi à la Tunisie d'une aide financière d'urgence d'un montant de 745 millions de dollars (soit 2% du PIB tunisien) en utilisant l'outil de l'Instrument de Financement Rapide (Rapid-Financing-Instrument) pour faire face à la pandémie du Covid-19. Ce soutien financier vise à limiter la propagation du virus et à atténuer ses impacts sociaux et économiques, à améliorer les dépenses de santé et les filets de sécurité sociale pour les chômeurs et les familles à faible revenu ainsi qu'à soutenir les petites et moyennes entreprises touchées par la crise.

Ce financement est supposé encourager les donateurs à faire preuve de patriotisme, à fournir des fonds supplémentaires et à assurer une meilleure protection pour faire face aux chocs.

Par ailleurs, cette aide financière ne peut qu'alourdir le fardeau de la dette tunisienne étant donné la faiblesse de la croissance et la détérioration des finances publiques. Au cours de l'année 2020, la dette publique atteindrait 90% du PIB.

Par conséquent, la croissance économique sera largement en-dessous des projections du gouvernement lequel a prévu une baisse de 7,3% en 2020.

Les échanges commerciaux :

De janvier à novembre 2020, les échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur en valeurs courantes ont atteint 34950,4 MD en exportations et 46617, MD en importations, enregistrant ainsi une baisse de -13,4% pour l'export et de -19,9% pour l'import par rapport à 2019.

Cette diminution des exportations s'observe dans plusieurs secteurs comme les textiles, habillement et cuirs (-13.5%), les industries mécaniques et électriques (-16,4%), l'énergie (-13,9%) et les mines, phosphates et dérivés (-22,5%). En revanche, le secteur de l'agriculture et des industries agro-alimentaires a enregistré une hausse de 14,3%, à la suite de l'augmentation des ventes d'huiles d'olives (25,4 MD contre 1.205,4 MD).

TABLEAU 10 : Évolution des exportations par secteur d'activité (11 mois 2020)

Secteur	11 mois 2018	11 mois 2019	11 mois 2020	Variation : 2019/2018	Variation : 2019/2018
Agriculture et Ind.Agro. Alim	4823,8	4200,1	4801,1	-12,9%	14,3%
Énergie et Lubrifiants	2098,3	2326,7	2002,4	10,9%	- 13,9%
Mines, Phosphates et Dérivés	1255,0	1519,6	1177,7	21,1%	-22,5%
Textiles, Habillements et cuirs	6684,7	7074,1	6116,0	5,8%	-13,5%
Industries Mécaniques et Elect.	16607,8	18855,8	15764,4	13,5%	-16,4%
Autr.Industries Manufacturières	4236,1	4850,5	3907,2	14,5%	-19,4%
Ensemble des Produits	37124,0	40380,0	34950,4	8,8%	-13,4%

Source : INS

Le recul des importations est dû essentiellement à la baisse enregistrée au niveau des importations des biens d'équipement (-25,2%), des matières premières et demi produits (-16,7%), des biens de consommation (-15,7%) et de l'énergie (-35,3%) sous l'effet de la diminution des achats des produits raffinés (3.098,7 MD contre 5.881,5 MD) et de gaz naturel (2.051,5 MD contre 3.432,9 MD).

TABLEAU 11 : Évolution des exportations par secteur d'activité (11 mois 2020)

Groupement d'utilisation	11 mois 2018	11 mois 2019	11 mois 2020	Variation : 2019/2018	Variation : 2019/2018
Alimentation	4800,1	5212,7	5085,8	8,6%	-2,4%
Matière première & demi-produits	18202,6	18212,1	15175,6	0,1%	-16,7%
Biens d'équipement	10699,9	11740,5	8783,1	9,7%	-25,2%
Biens de consommation	13048,1	13688,6	11537,3	4,9%	-15,7%
Énergie.	7712,6	9325,5	6035,2	20,9%	-35,3%
Ensemble des Produits	54463,4	58179,3	46617,0	6,8%	-19,9%

Source : INS

TABLEAU 12 : Évolution des exportations par secteur d'activité (11 mois 2020)

Déficit commercial	-17339,3	-17799,3	-11666,6
Taux de couverture	68,2%	69,4%	75,0%

Source : INS

Avec la baisse conséquente des importations et des exportations lors de la crise sanitaire, le déficit commercial s'est contracté par rapport aux années précédentes, d'environ un tiers (-34,45%) soit moins de 6,13 milliards de dinars à cause de la contraction des importations et pas seulement de l'augmentation des exportations. De janvier à novembre 2020, il atteint -11.666,6 millions de dinars (MD) contre -17.799,3 pour la même période en 2019. Le taux de couverture s'est faiblement amélioré de 5,6 points pour se situer à 75%.

En outre, 34,6% du déficit est énergétique, même s'il a baissé de plus de 42,37% pour s'établir à plus de 4,03 milliards de dinars au mois de novembre 2020.

Toutefois, la pandémie de Covid-19 a eu un impact positif sur la balance commerciale énergétique de 2020 qui est passée de - 7513 MDT durant 2019 à -4623 MDT en de 2020, soit une diminution de 38% (en tenant compte de la redevance du gaz algérien exporté en Italie). Les exportations et les importations des produits énergétiques ont connu une baisse respective de 36% et 38%.

Si le solde de la balance commerciale est déficitaire avec la Chine (-4.938,9 MD), la Turquie (-1.916,2 MD), l'Algérie (-1.666,7 MD), l'Italie (-728 MD) et la Russie (-840,8 MD), il a enregistré un excédent avec la France (3.224,6 MD), l'Allemagne (1.134,1 MD) et la Libye (981,7 MD).

Le secteur du tourisme est considéré comme l'un des secteurs les plus importants comme en témoignent les indicateurs suivants :

- Poids dans le PIB : 7,8%.
- Part du tourisme dans la population active occupée : 11%
- Taux de couverture du déficit commercial par le tourisme : 21%
- Création d'emplois : 389 000 emplois directs et indirects, dont 98 000 emplois permanents.

Toutes les statistiques indiquent qu'avant la survenue du Covid-19 le tourisme s'apprêtait à connaître une saison prometteuse et un redressement significatif par rapport à la dernière décennie. Cependant, la crise sanitaire a gravement affecté le secteur en raison de la fermeture des frontières de la plupart des pays. L'Europe, par exemple, en fermant son espace aérien et maritime a privé le pays de l'un de ses marchés touristiques les plus importants.

Selon les données du ministère tunisien du Tourisme, la Tunisie a accueilli des délégations de près de 9,4 millions de touristes en 2019 et s'attendait à une augmentation de ces chiffres au cours de l'année. Néanmoins, tous les indicateurs ont changé à l'heure qu'il est, les annulations et les reports se multiplient et on ne compte plus que quelques dizaines de touristes.

Néanmoins, les revenus du secteur durant cette période ont baissé de 27% par rapport à l'année précédente.

Le secteur du tourisme a connu une période creuse en raison de la propagation de la pandémie et de la fermeture des aéroports qui en a résulté, ce qui a entraîné une baisse des revenus du secteur du tourisme au cours des trois premiers mois de 2020 de 27% par rapport à la même période en 2019.

Pour faire face à cette crise, l'État a alloué 500 millions de dinars au secteur touristique sur un total de 1,5 milliard de dinars accordés pour garantir les prêts aux institutions concernées. Le tourisme est confronté à plusieurs difficultés notamment au niveau des équilibres financiers des établissements touristiques, tels que les hôtels, les agences de voyages, les restaurants touristiques, les entreprises artisanales ainsi qu'au niveau des travailleurs menacés par le chômage, si la crise perdure.

Les répercussions de la crise du Covid-19 menacent aussi les secteurs de l'industrie et du commerce, gravement atteints par la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales et la baisse l'activité commerciale liée au transport. En ce qui concerne l'importation des matières premières, la Tunisie dépend étroitement de la Chine, son premier partenaire commercial avec un volume commercial total de 39,5 milliards de dinars en 2016. Mais le pays a enregistré une contraction de 17,2% de ses exportations, ce qui aggrave nécessairement la crise de la Tunisie.

De leur côté, les entreprises tunisiennes verront leurs transactions diminuer drastiquement soit à cause du confinement à l'échelle nationale soit en raison de l'interdiction de transaction avec des pays se trouvant dans la même situation. Tel pourrait être le cas avec les pays de l'Union européenne et plus particulièrement la France, premier investisseur en Tunisie bien avant la révolution avec une part d'environ 28% de l'investissement total. Par conséquent, le sort des entreprises tunisiennes dépendra du futur des entreprises françaises victimes du choc sanitaire. Pour contrer les effets de la crise, l'État français a alloué 300 milliards d'euros afin de garantir aux entreprises tous les prêts qu'elles demanderont aux banques, surtout pour celles qui ont dû fermer ou qui ont perdu au moins 70% du volume de vente.

II- Efficacité des mesures de gestion de la pandémie

Les résultats obtenus montrent que 30% des entreprises industrielles, en particulier dans le textile et l'alimentation, ont enregistré une baisse de 30% de leur chiffre d'affaires lors de la première vague de propagation de l'épidémie. De leur côté, les entreprises de services ont subi une perte de 40%. De plus, 65% des entreprises s'attendent à une nouvelle baisse dans le cas d'une deuxième vague et 71% prévoient une chute de plus de 20%.

Quant au niveau de préparation, 29% des établissements industriels déclarent avoir déjà mis en place une stratégie ou être en train de se préparer à affronter la deuxième vague. En ce qui concerne les ressources, les entreprises entendent recourir à des capitaux principalement humains et financiers.

Pour endiguer la prochaine vague, les entreprises ont trois possibilités de financement. Elles peuvent recourir à des types financement hétérodoxes, renégocier les termes de la garantie avec les banques ou utiliser les prêts formels traditionnels.

Ces modes de financement indiquent une évolution de la manière et de la méthodologie de travail, entraînant des gains d'efficacité dans la mise en œuvre. En effet, plus de 18% des entreprises interrogées déclarent avoir fourni des efforts pour accroître leurs capacités dans le domaine du télétravail.

Concernant la gestion des ressources humaines, 40% des entreprises attendent un protocole de réduction des salaires, tandis que 63% se concentrent sur le renforcement des procédures et des mesures de santé pour faire face à la deuxième vague.

Pour accompagner et appuyer les entreprises, il est nécessaire de faciliter l'accès aux sources de financement, créer une cellule de gestion de crise, soutenir l'exportation et mettre en place de nouveaux mécanismes d'aide à la production.

La crise liée au Covid-19 a toutefois eu un impact positif sur l'environnement, en Tunisie comme partout dans le monde. En effet, le confinement a permis de réduire significativement la pollution de l'air.

La concentration de dioxyde d'azote (NO_2), de dioxyde de soufre (SO_2) et de monoxyde de carbone (CO) produits principalement par les véhicules et les activités industrielles a diminué de 40% en mars et avril 2020 dans la plupart des régions de la Tunisie, par rapport à la même période en 2019. Par ailleurs, l'ozone a connu une croissance d'environ 20% dans le Centre Ouest de la Tunisie et une légère baisse de 10% dans le Nord-Ouest et le Sud de la Tunisie (INM, 2020).

Le schéma suivant montre les taux d'augmentation et de diminution des quatre principaux pollueurs de l'air en Tunisie :

TABLEAU 13 : Répartition des entreprises et des emplois par taille

Région	SO2	NO2	O3	CO	Région	SO2	NO2	O3	CO
TUN	-49.31	-54.73	11.97	-17.3	ZAG	-77.24	-74.43	10.63	-44.5
BIZ	-72.43	-73.18	23.79	-36.19	MON	-86.08	-52.46	-0.99	-29.8
NAB	-76.66	-63.11	6.12	-33.06	MAH	-77.24	-46.54	-5.67	-17.44
KEL	-71.73	-76	-0.72	-25.45	SOU	-73.73	2.13	-3.12	-28.8
TAB	-89.73	-64.08	-3.29	-39.74	GAF	-87.2	-41.31	-8.42	-20.04
ADR	-89.73	-64.08	-3.29	-39.74	SFA	-25.56	-0.74	-11.91	-2.76
JEN	-92.97	-62.51	-0.14	-37.01	GAB	-22.54	18.89	-16.68	-8.72
KEF	-83.7	-48.02	2	-26.77	JER	32.69	119.39	-13.55	1.26
BEJ	-91.95	-67.98	3.12	-44.63	MED	-62.72	15.22	-27.8	-10.57
SIL	-91.59	-62.63	14.23	-30.52	TAT	-25.75	37.83	-28.28	-6.2
THA	-87.21	-44.82	15.08	-20.27	TOZ	-82.73	-23.47	-12.22	-13
KAI	-89.31	-59.73	-8.93	-34.22	KEB	-67.91	-45.1	-19.82	-10.26
SBZ	-91.33	-40.24	-9.75	-20.92	REM	1.45	11.37	-25.33	-2.8
KAS	-82.98	-26.16	5.93	-17.3	ELB	-16.11	-0.86	-19.6	-2.35

Le taux d'émission de GES en Tunisie a donc baissé naturellement grâce à la diminution de l'activité économique et de la demande globale, ainsi qu'à la limitation des activités sociales et l'utilisation des moyens de transport. Ce décroissement, sur près d'un trimestre, aura nécessairement un impact sur la capacité de la Tunisie à honorer l'accord de Paris.

On estime à 289772 tCO2 la baisse des émissions de CO2 engendrée par la diminution de la production d'électricité en 2020. Il faut rappeler qu'en en 2016, le secteur de l'électricité a été le principal émetteur de CO2 (9,1 millions de tonnes), suivi par les transports (7,1 millions de tonnes), l'industrie et la construction (5,1 millions de tonnes), l'industrie (5,06 millions de tonnes).

En outre, la consommation de carburants routiers a diminué en 2020 de 5% par rapport à 2019. Elle représente 66% de la consommation totale des produits pétroliers. Par la réduction du transport aérien, l'utilisation du kérosène en 2020 a baissé de de 66% par rapport à l'année précédente.

L'impact sur les ressources naturelles a été également évalué comme positif et bénéfique. Malgré sa brièveté, le premier confinement a grandement favorisé la régénération des ressources renouvelables, surtout halieutiques. L'offre de produits de la pêche a diminué de -45%, en mars 2020 par rapport à l'année précédente. Les rythmes biologiques (période de repos) ont été strictement respectés pour certaines espèces. Ainsi, une augmentation des prises des pêcheurs est à prévoir durant la période post-Covid. La crise sanitaire aura révélé qu'une politique d'arrêt ou de repos biologique rend possible la réduction de la pression exercée sur les ressources biologiques, et surtout la régénération des stocks et de la biodiversité.

Concernant la gestion des déchets solides, la pandémie a eu un impact tout aussi positif. En effet, la quantité de déchets ménagers produite a fortement diminué, contribuant ainsi à la réduction des GES. Par contre la gestion des quantités impressionnantes de déchets spéciaux, notamment hospitaliers, a posé un véritable problème au pouvoir et aux structures concernées, étant donné le manque de moyens pour réagir à un tel imprévu.

Lors du confinement, la Tunisie a réussi la digitalisation de ses activités dans de nombreux secteurs, démontrant une grande capacité à changer de modèle économique et à réduire les interactions physiques consommatrices de ressources naturelles. Un changement important a été effectué en matière de prestations de services numériques durant la période de confinement (en matière d'éducation, de santé, de commerce, de gouvernance, etc.). Ce changement s'est matérialisé dans les prestations de l'État de manière spectaculaire, ce qui pourrait avoir des effets positifs sur l'empreinte écologique, surtout si l'on évite les déplacements inutiles et que l'on redéfinisse la mobilité en envisageant des modes de transports doux. Ainsi, les capacités de résilience du pays se sont améliorées grâce à ce déploiement des technologies digitales. Une digitalisation pro-environnementale (verte) est à poursuivre dans le futur. Toutefois, il est nécessaire de quantifier ses effets sur la consommation d'énergie.

Le changement de comportement des tunisiens au cours de la période de confinement dans la manière d'acheter et de consommer s'est cristallisé dans l'usage efficace des produits et la diminution des déchets et des pollutions. La fermeture des restaurants et des cafés a poussé la population tunisienne à cuisiner à la maison et à redéfinir leur rapport aux produits alimentaires. Ce qui s'est répercuté sur la quantité de déchets et la qualité nutritionnelle. Selon une enquête de l'INS réalisée au cours des deux premières semaines de confinement, environ 89% des personnes interrogées ont déclaré être conscients du gaspillage alimentaire et 93 % d'elles ont estimé que le confinement a eu un effet déterminant sur ce point.

D'un autre côté, la productivité des ressources a augmenté sensiblement. La FAO évalue à 30% le ration de nourriture gaspillée, un taux que le confinement a drastiquement réduit. Il est donc crucial de capitaliser sur ce changement de comportement afin de garantir une plus grande efficience dans le futur.

Le confinement a aussi bénéficié à la biodiversité et l'arrêt partiel ou total des activités humaines a stoppé la dégradation des aires protégées et des espaces verts urbains.

ENCADRÉ 4 : Principales mesures d'ordre financier et fiscal prises par le Gouvernement pour limiter les retombées de la crise Coronavirus

1. Mesures en faveur des ménages et des employés

- Octroi d'une indemnité exceptionnelle et provisoire de 200 dinars par mois durant la période du confinement à certaines catégories de travailleurs indépendants et employés.
- Appui aux employés mis au chômage technique moyennant l'ouverture d'une ligne de financement de 300 MDT sur le budget de l'État.
- Création d'un programme exceptionnel d'une valeur de 30 MD pour l'appui aux organismes de travail social et aux programmes de promotion des catégories à besoin spécifiques, et la création de sources de revenu.
- Rééchelonnement du paiement des crédits et financements accorées par les banques et établissements financiers aux personnes dont le revenu mensuel est inférieur à mille dinars et ce, pour une période de 6 mois.

2. Mesures en faveur des entreprises et professions libérales

- Report de paiement des impôts et charges sociales pendant 3 mois.
- Suspension des pénalités de retard dans le paiement des imports pendant 3 mois.
- Suspension de mise en vigueur des délais de prescription en matière de recouvrement des créances publiques.
- Récupération du crédit de TVA dans un délai de 1 mois.
- Report des échéances bancaires et des établissements financiers pendant 6 mois.
- Rééchelonnement des dettes fiscales et douanières des entreprises sur une période de 7 ans.
- Création d'un mécanisme de garantie d'une valeur de 1500 MD, dont 500 Md au profit des secteurs du tourisme et de l'artisanat, pour les nouveaux crédits accordés entre le premier mars et fin décembre 2020 et rembourrés sur une période de 7 ans.
- Allocation d'un crédit 300 MD sur le budget de l'État pour le refinancement des crédits de rééchelonnement accordés aux entreprises sinistrées.
- Création de deux fonds d'investissement à l'initiative de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) d'une valeur respectivement de 100 MD et 500 MD aux fins d'appui aux PME.
- Renforcement de la ligne budgétaire d'appui aux petites et moyennes entreprises créée en 2018 sur une période de trois ans, dans l'objectif de fournir l'assistance technique nécessaire aux entreprises.
- Revalorisation des immobilisations corporelles et incorporelles à leur valeur réelle.
- Augmentation de la part des ventes des entreprises exportatrices sur le marché local de 30% à 100% de leur chiffre d'affaires à l'export durant l'année 2020, et renforcement du mécanisme de garantie des exportations.

Les quelques données disponibles, ainsi que la perception des chefs d'entreprises du climat des affaires en 2020 montrent de résultats en deçà des attentes et des objectifs assignés pour lutte contre les répercussions socioéconomiques de la pandémie du Covid-19.

L'enquête, en trois temps, réalisée par l'Institut National de la Statistique et la Banque mondiale, sur l'étude et le suivi de l'impact du Covid-19 sur le secteur privé en Tunisie en 2020 a révélé que :

- Les 3 mesures dont les entreprises déclarent avoir le plus besoin sont : les exonérations/ réductions d'impôt, les injections directes de liquidité, et les reports d'impôts.
- La part des entreprises ayant déclaré avoir bénéficié des mesures gouvernementales est passée de 9,6% au 2ème trimestre à 16,4% au 3ème trimestre de 2020.
- Parmi les entreprises qui n'en auraient pas bénéficié : 37,6% déclarent ne pas avoir pu en bénéficier malgré leurs demandes ; 15,7% n'ont pas exprimé d'intérêt pour en bénéficier alors que 12,4% ont affirmé ne pas avoir profité des mesures de soutien à cause de la difficulté du processus.

Les résultats d'enquête sur l'état des entreprises ne cessent de confirmer la morosité du climat des affaires. La 4ème édition (septembre 2020) du baromètre de l'IACE sur la santé des PME tunisiennes « MIQYES » a montré que 50,4% des PME jugent la reprise très lente et préjudiciable et 72,6% d'elles disent vouloir bénéficier de reports d'échéances fiscales et sociales, de baisses d'impôts et d'accès à la trésorerie.

L'enquête de l'Institut arabe des chefs d'entreprise (IACE) sur « l'emploi et l'entrepreneuriat en temps de Covid-19 : impact et réponses » réalisée en décembre 2020 a montré que « *92% des entrepreneurs réclament le gouvernement de mettre en place des mesures d'urgence pour le volet de financement (accès au financement, financement du BFR…)* », un témoignage qui fait preuve du besoin d'appui financier aux entreprises en cette phase de crise.

Selon l'Association Professionnelle tunisienne des Banques et des Établissements Financiers (APTBEF), les nouveaux crédits approuvés par les banques à fin octobre 2020 se sont élevés à 2.4 milliards de dinars dont 510 MD à travers le mécanisme spécifique de garantie des crédits (1500 MD). Toutefois, seulement un milliard de dinars a été débloqué aux entreprises par les banques, dont 161 MD avec le mécanisme de garantie.

La quasi-absence de données officielles sur la mise en œuvre effective de l'ensemble des mesures de soutien aux ménages et entreprises ne favorise pas une évaluation objective de l'impact desdites mesures sur la situation socioéconomique. Le retour en force des mouvements sociaux atteste d'une certaine insatisfaction des citoyens et une détérioration des conditions de vie.

En définitive, la Tunisie est confrontée à une crise inédite au sens où celle-ci englobe deux chocs, sanitaire et économique. A l'heure où la Banque mondiale prévoit une baisse de 5,2% du PIB mondial en 2020, le pays risque une chute du PIB à -6,4%, soit la plus forte récession depuis l'indépendance. Une crise beaucoup plus aigüe que celles observées dans de nombreux pays concurrents. Cet écart s'explique en partie par la spécialisation de l'économie tunisienne, le poids des services, notamment du tourisme, ainsi que le choc subis par certaines des industries IME et THC.

Si l'épidémie semble sous contrôle, ses conséquences économiques apparaîtront au cours de la deuxième vague. La récession pourrait se creuser davantage et le chômage dépasserait 20% d'ici la fin de l'année.

La sortie de crise doit être plus que jamais l'occasion de restructurer l'économie tunisienne. L'essor actuel du télétravail et du e-commerce offre l'opportunité d'inclure le numérique comme secteur d'activité, voire de l'envisager comme une dimension fondamentale dans toutes les autres activités. Cette approche est cruciale car la période de confinement a mis en évidence le déclin de la numérisation de l'économie tunisienne et le manque de souveraineté numérique du pays.

Avant la survenue du Covid-19, la Tunisie souffrait déjà d'un déficit commercial considérable. Aujourd'hui, le sauvetage économique nécessite des plans massifs de relance de l'activité, axés sur l'amélioration de la compétitivité des entreprises tunisiennes. La reprise économique devrait conduire à une relance active des projets d'investissement, d'innovation et de fiscalité. En gagnant des marchés, les entreprises tunisiennes créeront des emplois.

DIMENSION SOCIOLOGIQUE

I- Analyse sociologique du modèle économique de la transition démocratique

La révolution de janvier 2011 a marqué une rupture politique et non économique. Malgré les avancées du processus démocratique, le modèle néolibéral hérité a continué à se dégrader et à perdre sa base productive. En outre, l'État et son appareil bureaucratique ont pris nettement plus de poids et cela aux dépens de la machine économique. Ces problèmes ont engendré la double crise politique et économique que connaît le pays depuis plus d'une décennie, une situation largement aggravée par la pandémie de Covid-19.

1- Crise politique de la transition démocratique

La crise politique touche à la fois la transition démocratique, la représentativité, le système des partis ainsi que le pouvoir et la décision. Elle se matérialise par une instabilité à plusieurs niveaux et empêchant la construction d'un modèle de développement économique durable et efficient.

1-1- Les caractéristiques de la crise institutionnelle de la représentation en Tunisie[17]

- Le parlement ne représente pas l'ensemble de la société et la plupart des citoyens se sentant exclus ou négligés, à l'instar des jeunes et des femmes rurales démunies.
- Le choix du système électoral proportionnel produit un parlement hétérogène incapable de dégager une majorité efficiente ou une coalition durable qui reflète les aspirations profondes du peuple et pilote son destin. Le parlement se transforme en arène où les fractions politiques agissent sans considérer les besoins de la société et un marché de transactions mercantiles qui délégitime les parlementaires.
- Le rôle suspecté de l'argent dans les élections diminue sa légitimité. Les voix des électeurs sont récoltées dans un rapport de négoce boursier.
- Les listes d'élections législatives sont élaborées par les partis et imposées aux électeurs, ce qui constitue une démarche verticale en contradiction avec les valeurs de la démocratie.
- Les citoyens se sentent réduits à une machine à voter sans que le vote se traduise en voix : je vote mais ma voix n'est pas entendue.
- L'augmentation de l'abstentionnisme est un autre facteur du déclin de la légitimité de la démocratie représentative. Le peuple réel est celui qui ne vote pas et ce gisement de voix qui se localise dans les régions marginalisées peut être exploité et mobilisé par les populistes.
- Les parlementaires ne respectent pas leurs promesses électorales et les électeurs ne disposent d'aucun moyen pour les évaluer, les sanctionner ou les révoquer.
- Les parlementaires représentent des intérêts qui ne reflètent pas nécessairement ceux des électeurs
- L'immunité parlementaire permet d'échapper à la justice pendant cinq ans, durée réglementaire du mandat.
- L'absentéisme au sein du parlement bloque ses activités de même que celles du gouvernement. Les projets de de lois s'accumulent alors qu'il s'agit de réformes nécessaires au développement

1-2- La crise du système des partis[18]

Les partis n'émergent pas de la société et ne sont pas l'expression d'une volonté populaire. Si leur nombre ne cesse d'augmenter, ils demeurent dépourvus de base sociologique ou idéologique.

Les partis se transforment en des entreprises privées appartenant selon une forme de patente à un seul individu,

17 Boukraa Ridha, Populisme et crise de la démocratie représentative, in Anthropologie du quotidien 2017-2019, Editions Universitaires Européennes

18 Boukraa Ridha, La fracture, Ecrits sociologiques postrévolutionnaires, Imprimart, Tunis, 2014

captant captent l'énergie sociétale publique et la privatisant.
De plus, ils ne représentent aucune réalité sociale, basé surtout sur le mercantilisme et le carriérisme. Cela engendre une rupture entre le politique et le social, ce qui met en doute la légitimité du politicien et sa capacité à se mettre au service de la société.
Le seul parti qui s'est maintenu et a échappé à la désagrégation c'est un parti de référence religieuse à orientation populiste qui préférant les alliances et le consensus dans la pratique du pouvoir, a fini par perdre sa charge populiste et une partie de son électorat et par être confondu avec le système dominant. Il a produit un parti à sa droite qui radicalise son discours et occulte les problèmes de développement sous couvert de questions identitaires.
Le consensus et la distribution des postes du gouvernement selon le rapport de force entre les partis débouchent sur la paralysie de l'action gouvernementale et la négation de la fonction exécutive du politique.
Les partis représentés au parlement et les politiques qu'ils génèrent s'avèrent impuissant à contrôler et à piloter le destin de la société et à procéder à des projections de l'avenir qui puisse donner l'espoir au citoyen.

1-3-Les composantes de la crise du pouvoir générée par la démocratie représentative en Tunisie

- L'effritement du pouvoir et la dilution de l'autorité à la faveur de l'instauration de trois institutions (le parlement, l'exécutif gouvernemental et l'institution présidentielle) avec en plus le risque de neutralisation mutuelle. Ce qui se traduit par l'absence de décideurs capables de piloter le destin du pays et l'incapacité de ces trois instances à exprimer la volonté collective et à s'inscrire dans un projet réel de développement.
- La désincarnation du pouvoir et l'absence de leadership, lieu de projection et d'identification.
- L'instauration d'une multitude d'instances indépendantes aggrave la dispersion de l'autorité nationale et créé des entités qui échappent au contrôle des institutions républicaines et du peuple affaiblissant leur légitimité.
- Naissance d'une oligarchie formelle et informelle qui contrôle le politique et asservit l'économie nationale à ses intérêts affaiblissant à la fois l'État et empêchant la construction d'un modèle de développement dynamique

La crise de la représentativité, des partis et du pouvoir a atteint son apogée lors dévote de la loi de finance 2020-2021. Elle a mis à nu les conflits entre les groupes parlementaires qui n'arrivent pas à voter la loi qu'aux prix de longues tergiversations et de complexes transactions politiques au risque de retarder le processus et de pousser le pays à se retrouver sans budget entachant ainsi son image de marque auprès des marchés financiers mondiaux. En outre, la loi de finance complémentaire a provoqué un conflit ouvert entre la banque centrale et le gouvernement. Celui-ci suit une politique de quantitive easing non conforme aux règlements régissant sa charte, afin de boucler son budget.
Un autre indicateur révélateur de l'affaiblissement du pouvoir central est le resurgissement de de vieux conflits tribaux, une conséquence fréquente des changements de régime. Au centre de ces discordes les terres collectives que les communautés tribales du Sud cherchent à s'approprier pour des lotissements urbains (Tozeur) ou pour une exploitation agricole et touristique (Douze). Mais ces conflits ne sont pas moins fréquents dans le Nord et dans le centre. Lorsque les tribus ou les fractions de tribu commencent à régler leurs différends par la violence c'est le signe qu'elles perçoivent le pouvoir central comme faible ou quasi absent.

2- Crise économique et crise sociale du modèle néolibéral postrévolutionnaire

La période post-révolution est marquée par l'absence des problèmes économiques dans les débats publics.
Après la révolution, les questions identitaires ont prédominé dans les débats publics, occultant les problèmes relatifs à l'économie et au développement. Le dernier président a été élu sans programme économique et dans ses interventions sporadiques, il évoque rarement l'économie à l'instar des autres leaders politiques qui mettent en avant l'identité culturelle ou nationale ou les polémiques relatives à la modernité et à la tradition. Il est rarement question d'une transformation du modèle néolibéral hérité ou d'une recherche d'alternatives. Au cours de la transition démocratique, la Tunisie a gardé le même modèle néolibéral dont les défaillances structurelles n'ont cessé de s'aggraver et de s'amplifier, à savoir :
la corruption, le secteur informel et la contrebande, la connivence élargie entre pouvoir économique et pouvoir politique, la détérioration des services publics (santé, éducation, transport), les inégalités sociales et régionales, la hausse de la pauvreté en milieu rural et urbain et l'appauvrissement de la classe moyenne, le blocage de l'investissement et la

sclérose du marché de l'emploi, l'augmentation du chômage surtout parmi les diplômés, l'inflation et la chute du pouvoir d'achat, la détérioration de la valeur du dinars, la faiblesse de la valeur ajouté des produits exportés et de la productivité globale, l'évasion fiscale et les créances bancaires toxiques.
Le terrorisme a mis à terre le secteur touristique et obligé l'État à choisir une orientation budgétaire axée sur la sécurité nationale aux dépens de la santé ou encore de l'éducation.
Les gouvernements successifs recrutent à tour de bras dans le secteur public, procède à des dédommagements de prisonniers politiques créant des surplus d'effectif et grevant le budget d'une énorme masse salariale, sans respecter pour autant le critère de la productivité.
En contrepartie de la paix sociale, les gouvernements ont dû créer des sociétés d'environnement de jardinage offrant des emplois fictifs à de jeunes chômeurs pour éviter de bloquer les unités de production. De plus, la loi 38, promulguée récemment, enjoint l'État de recruter 10000 diplômés au chômage depuis au moins 10 ans, sans toutefois prévoir les sources de financement nécessaires.

2-1- Les mouvements sociaux dans le contexte postrévolutionnaire

Après la révolution, les mouvements sociaux se sont multipliés paralysant les activités industrielles du Sud de la Tunisie : la production du pétrole (Kamour), phosphate (Gafsa), gaz (Gabès) pétrole (Doulab, Kasserine), pétrole (Skhira) eau (Hamma). Un groupe de jeunes chômeurs, appelées tansiquita, se sont organisés pour former un comité de coordination et exprimer leurs revendications en campent dans le lieu de production et en l'empêchant de fonctionner. Ces jeunes bénéficient du soutien de leur tribu ou du village. Les sit-in peuvent aboutir à des grèves générales, avec parfois l'appui de la centrale syndicale. Ces mouvements de revendication peuvent être manipulés par des partis politiques qui cherchent à s'accaparer du pouvoir.
Afin de préserver ses ressources le gouvernement est obligé de négocier et d'accorder des emplois fictifs, à travers des sociétés de développement régional, alourdissant son budget et augmentant sa dette publique. Ces emplois non productifs ne font qu'alourdir la dette de l'État, en l'absence de compensation par la création de richesse. L'Algérie, qui a pratiqué cette politique salariale pour pré-emploi et de distributions de crédits non remboursables aux jeunes en s'appuyant sur la rente pétrolière, a dû y renoncer à la suite de la chute du cours du pétrole. Ce qui a provoqué le mouvement social du harak.
Le contexte révolutionnaire a aussi bénéficié à la centrale syndicale qui est devenu un acteur dominant la scène et imposant des augmentations de salaires à différentes catégories professionnelles surtout dans le secteur public. Ces augmentations répétées et excessives, sans être compensées par une meilleure productivité, ont enfermé le pays dans le cercle vicieux inflationniste et aggravé le poids de la masse salariale. Le pouvoir judiciaire subit lui aussi les conséquences des revendications salariales. En témoigne la grève qui a duré plus de semaine mettant en danger l'équilibre des pouvoirs et le système politique du pays dans son ensemble.
On assiste aussi à la revendication corporative des professions libérales comme les avocats ou les médecins qui manifestent contre toute augmentation de taxation menaçant leurs revenus et finissent par obtenir satisfaction.
L'ensemble des revendications salariales et corporatives ne sont pas de nature à consolider l'équilibre des finances publiques.
Le rôle politique de l'UGTT prend de l'importance et entre en conflit avec une nouvelle force politique, le parti Ennahdha, qui bien que dominante n'est pas hégémonique, et cela grâce à la centrale syndicale. Celle-ci reste un facteur d'équilibre, jouant depuis toujours un rôle positif dans la résolution des crises politiques de par son autonomie.
Jusqu'ici, la centrale syndicale a résisté au phénomène la corruption. En témoigne la décision récente de geler son secrétaire régional de Tataouine suspecté de monnayer l'arrêt des grèves auprès d'une compagnie pétrolière locale qui l'aurait piégé. Une mesure qui prouve la volonté du syndicat de préserver sa réputation. Mais cela révèle aussi le risque des manipulations politiques et vénales visant à instrumentaliser les mouvements sociaux
D'un autre côté, la centrale syndicale suit sa propre orientation idéologique refusant de moderniser l'économie nationale et de privatiser les entreprises publiques non stratégiques. Des entreprises qui souffrent de sureffectif et dont les pertes chroniques sont renflouées par l'État. Cette crispation idéologique empêche d'envisager un débat constructif sur le rôle de ce dernier dans une économie moderne.

2-2- Secteur informel et corruption

Le contexte postrévolutionnaire voit émerger un important secteur informel sous le contrôle de contrebandiers qu'on appelle « barons » et qui sont connus du pouvoir, profitant de leurs connexions dans le système politique et administratif. L'excédent commercial avec la Turquie et la Chine bénéficient à des importateurs qui n'ont cure du déficit de la balance des paiements. Aucun gouvernement n'a réussi à déclencher la clause de sauvegarde auprès de l'OMC et à freiner les importations de biens non essentiels.

L'affaire des déchets toxiques importés d'Italie, dans laquelle sont impliqués des fonctionnaires du ministère de l'environnement, de la douane et de la poste, en complicité avec la camora de Napoli spécialisée dans les déchets toxiques, atteste de l'activité de réseaux mafieux qui infiltrent l'édifice administratif national, italien et tunisien. Elle est le signe éclatant de la perversion du modèle néolibéral qui menace les citoyens, jusqu'à leur santé.

2-3- Désarticulation de l'économie et échec de la planification

Si la corruption, la contrebande, l'informel s'amplifient, l'investissement productif public et privé faiblit, à cause de la morosité du climat des affaires et une perception négative de la qualité de vie en Tunisie. Des grands projets structurants tardent à voir le jour comme l'open sky ou le port de transbordement d'Enfidha.

Les gouvernements successifs ont pourtant élaboré au moins trois plans de développement afin d'accroître la croissance et stimuler l'emploi. Mais ces efforts n'ont pas porté leur fruit à cause de l'instabilité du système politique et l'archaïsme de l'administration.

Un plan de développement réalisable et profitable aux citoyens requiert un pouvoir central fort relayé par une gouvernance locale efficace. Il nécessite à la fois une décentralisation et une déconcentration, de même qu'un gouvernement fiable engagé auprès du peuple par un contrat-objectifs sur une durée temporelle définie. Or ce relais local est inexistant et ni le conseil du gouvernorat, ni le conseil régional ne sont opérationnels, en ce qui concerne leur connexion avec la planification centrale. Ainsi, les crédits débloqués ne sauraient suffire pour réaliser les projets de développement envisagés. Par exemple, une partie du financement accordé par la Banque Mondiale n'a toujours pas été utilisée à cause de la lenteur de l'administration. La plupart des projets planifiés par le gouvernement n'ont jamais vu le jour.

Les oppositions observées dans la période prérévolutionnaire lors de notre analyse du modèle néolibéral sont exacerbées, opposition entre offshore et on shore et entre rural et urbain, ce qui aggrave les disparités régionales, sociales, culturelles et favorise la radicalisation des mouvements sociaux.

Le modèle néolibéral prérévolutionnaire est entretenu par certaines familles dont les de groupes prédominent dans plusieurs secteurs économiques qu'ils contrôlent et monopolisent empêchant l'accès de ces marchés aux jeunes innovateurs. Des parts du marché se transforment en chasse gardée grâce à des appuis puissants dans le cercle du pouvoir. Ce phénomène rend compte d'une autre forme de la connivence entre le pouvoir économique et le pouvoir politique en dissonance avec la version classique du modèle néolibéral.

2-4- Exacerbation des revendications politiques

Quelle légitimité peut avoir la classe politique si elle ne tient pas la promesse qu'elle a faite aux jeunes qui se sont révolté contre le despotisme ? Au bout de dix ans d'attente vaine, la jeunesse risque de se révolter contre la classe politique et l'institution parlementaire incapables de répondre aux revendications de la révolution. Les jeunes demandent le droit de travailler et d'entreprendre mais se heurtent à un système politico-économique verrouillé et condamné. Marginalisés, déscolarisés, chaque année plus de cent mille adolescents, en proie au désespoir, se tournent vers l'émigration clandestine ou le terrorisme. Les jeunes diplômés sont tout aussi touchés d'où l'exode massif des cerveaux vers l'Europe qui accueille en grand nombre les compétences en médecine ou en informatique pour ne citer que ces secteurs.

Au début de la décennie le slogan des mouvements de protestation était « le peuple veut la chute du régime ». À la fin de la décennie le même slogan se transforme en « le peuple veut la dissolution du parlement » qui devient l'institution démocratique qui cristallise les contradictions politiques, économiques, sociales et culturelles qui se sont accumulées tout au long de la décennie.

Dix ans après la révolution, le peuple qui réclamait l'instauration d'un parlement constitutionnel exige aujourd'hui sa dissolution et la révision de la constitution.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

Sommes-nous à la veille d'un deuxième séisme révolutionnaire? L'Histoire ne se répète pas toujours de la même façon. Mais il est certain que l'effondrement du modèle politique a entrainé la chute du modèle économique et les forces sociales de la nation cherchent actuellement des alternatives. Cette désagrégation de l'ancien système politico-économique pourrait cependant devenir une opportunité pour le transformer et l'améliorer.

3- Crise environnementale

Le dumping environnemental, et social, avec l'avantage comparatif des bas salaires, pourrait être une option pour l'industrialisation à faible valeur ajoutée.

En effet, les industries extrêmement polluantes peuvent être délocalisées ; l'avantage comparatif étant la contrepartie de la destruction de l'environnement. Même si les salaires sont relativement élevés en Tunisie par rapport aux pays asiatiques, l'industrie de la fabrication des jeans implantée au Sahel continue à attirer les industriels du centre. Les usines du textile et de l'habillement déversent leurs eaux usées et toxiques dans le Golfe de Monastir, polluant ainsi la mer dont les eaux se mêlent aux déchets de l'ONAS.

Le dumping environnemental est pratiqué par les pays industrialisés qui exportent leurs déchets toxiques et nucléaires vers les pays en voie de développement et particulièrement en Afrique. La Tunisie n'a pas été épargnée ; une compagnie réussit, à la faveur de transactions douteuses, à faire débarquer d'Italie, au port de Sousse, des centaines de conteneurs, supposés transporter des déchets ménagers.

Mais au-delà du dumping environnemental, la Tunisie a connu une longue crise de gestion des déchets qui s'est manifestée par l'accumulation des ordures dans les villes pendant de longues périodes.[19] Cette crise est due au mouvement de grève des éboueurs qui, soutenus par la centrale syndicale, ont protesté contre leur condition précaire demandant le statut de fonctionnaires municipaux, qu'ils ont fini par obtenir. Mais cela s'explique aussi par les grèves incessantes des centres de transfert qui remplacent les décharges anarchiques pour accueillir et traiter les déchets des grandes villes.

En outre, les citoyens ont également protesté contre l'envahissement de leur terroir par les usines de traitement de déchets et la transformation de l'espace public en décharge publique anarchique ou organisée selon les techniques de l'enfouissement industriel. L'exemple le plus éclatant est celui de Djerba qui connut une longue crise de gestion des déchets justifiée par le refus de certaines communautés de voir leur commune se transformer en décharge. L'autre exemple est celui de la communauté Jradou au Cap Bon où la population a protesté contre une usine implantée à proximité de leur village qui pollue la nappe phréatique.

Le contexte révolutionnaire révèle aux tunisiens que les différents déchets constituent une ressource à recycler, à collecter et à gérer. La collecte des ordures dans les décharges publiques comme à Borj Chakir obéit à une organisation informelle et parfois tribale, qui contrôle l'exploitation de la décharge et qui négocie avec les autorités les modalités de sa réorganisation. Le recyclage peut devenir un secteur à part entière favorisant l'émergence de petites entreprises. Celle-ci recyclerait les déchets qui ont une valeur marchande comme le cuivre, le plastique ou le papier. En réalité, la gestion des déchets est prise en charge par des puissantes sociétés parfois des multinationales qui obtiennent de l'État de gros marchés et qui révèlent parfois des formes insoupçonnées de corruption.

4- Crise culturelle

La décennie postrévolutionnaire débuté par une forte polarisation culturelle entre modernistes et traditionnalistes. Ces derniers sont représentés par le parti Ennahdha et par des organisations parallèles comme Ansar Echariaa. Les modernistes quant à eux sont issus des partis séculiers engendrés par le du RCD et des autres partis de gauche ou du centre gauche. Cette polarisation a favorisé l'apparition de milices et débouché sur deux assassinats politiques, provoquant une grave crise politique. Néanmoins, le pays a réussi à sortir de ces marasmes grâce à un arbitrage consensuel des organisations nationales.

On peut donc distinguer trois périodes significatives de l'évolution de la polarisation culturelle : une période de conflit violente, une période consensuelle (sous la présidence de Beji Caïd Sebssi) et la période actuelle.

19 Boukraa Ridha, Pratiques postrévolutionnaires sur le terrain : gestion des déchets urbains et apparition de nouveaux acteurs sociaux pp 107-140, inLa fracture, Ecrits sociologiques postrévolutionnaires, Imprimat, Tunis, 2014

La période de Sebssi s'est caractérisée par le triomphe du paradigme moderniste et son point d'orgue fut le rapport de la COLIBE qui essaya d'institutionnaliser l'égalité homme et femme. A la mort de l'ancien président, la Tunisie a basculé dans un paradigme conservateur qui tourne le dos au modernisme considéré élitiste et occidentalisé. Ce revirement a favorisé l'émergence au sein du parlement et dans les media d'un discours conservateur, rétrograde, violent, haineux et hostile aux libertés individuelles, aux droits de l'homme et à la libération de la femme, créant les conditions d'un populisme régressif et autoritaire.

La crise culturelle se manifeste par la désinhibition et la libération de la parole conservatrice extrémiste qui s'institutionnalise dans la représentation parlementaire et l'on assiste au retour de la polarisation culturelle violente du début de la décennie. Cela se répercute nécessairement sur la société laquelle se trouve contaminée par les effets de la polarisation. Le débat économique est à nouveau remplacé par des polémiques idéologiques et identitaires qui ne font qu'exacerber la crise globale de la transition démocratique.

Le contexte révolutionnaire s'est aussi caractérisé par la privatisation des instituions audiovisuelles, qui ont amplifié la crise culturelle en dramatisant la polarisation et en relayant les discours haineux et agressifs. Cette véhémence a déjà proliféré sur les réseaux sociaux, tribune privilégiée des conservateurs et des extrémistes.

5- Leçons du modèle de la transition démocratique

- Le modèle de la transition démocratique non seulement ne résout pas les problèmes posés par ceux qui l'ont précédé mais les aggrave par l'instabilité politique et par l'absence d'une volonté politique, d'une vision d'avenir, d'un lieu de décision et de pouvoir où se conçoivent et s'appliquent les fondements d'un modèle de développement alternatif pour lequel se mobilisent les forces politiques, l'État et l'ensemble de la nation.
- Mais ce qui est grave et inquiétant tout en constituant un signe avant-coureur d'une prochaine mutation, c'est l'énorme décalage entre le discours politique du pouvoir et les besoins et les attentes de la société. Le politique s'est dissocié d'une manière radicale de l'économique et du sociétal et s'entretient lui-même en rupture avec le peuple qui l'a élu.
- La transition démocratique n'a pas répondu aux revendications de la jeunesse qui s'est soulevée en 2011 et a échoué à réaliser les objectifs fixés à savoir offrir des emplois pour les chômeurs diplômés, supprimer les disparités régionales et combattre la pauvreté.
- Le pluralisme partisan s'est transformé en un facteur de fracture et de polarisation de la nation, et d'affaiblissement de la cohésion nationale.
- Le régime démocratique pour lequel s'est battu le peuple tunisien a dévié vers un système politique où prospèrent contrebandiers, blanchisseurs d'argent sale, fraudeurs fiscaux, lobbies divers, partis inféodés à des forces étrangères exposant l'État aux risques de la banqueroute financière, la nation à la dissolution politique et la société à la division entre clans se réclamant d'idéologies identitaires.
- Contrairement aux attentes, la société s'est fracturée, avec d'un côté une minorité qui participe au processus démocratique sous le mode fractal d'une multitude de groupements politiques antagoniste produisant un parlement mosaïque condamné à la paralysie, et de l'autre une majorité formée en grande partie de jeunes et de pauvres marginalisés par les partis qui au cours d'une décennie échouent à répondre à leurs revendications. C'est un leader de tendance populiste qui profite de cette brèche pour se faire élire à la présidence de la république sans proposer de programme de développement économique.
- Nous sommes donc en présence d'une situation explosive aggravée par la pandémie où la société est éclatée en groupes antagonistes, où la représentation démocratique est en crise et où l'économie nationale est au bord du précipice.
- Certaines forces sociales sont consciente de la dangerosité de la situation et s'attèlent à trouver une sortie de crise qui épargne la nation d'une catastrophe économique, politique et sanitaire. D'autres demeurent dans le déni et s'accrochent à leurs privilèges, ignorant les contestations de citoyens qui aspirent à une deuxième révolution.

La Tunisie traverse une zone turbulence chaotique qui met à l'épreuve sa capacité de résilience et d'innovation. Toutefois, elle peut transformer cette crise en opportunité de transformation radicale grâce à la construction d'un nouveau modèle de développement.

II- Crise politique, crise économique et crise sanitaire

1- La pandémie de Covid-19 est un phénomène social total

La pandémie de Covid-19 est particulière au sens où elle englobe et déstabilise tous les paliers de la société :
Le palier morphologique, dans la mesure où le virus s'étend sur l'ensemble du territoire national mais aussi mondial, et sa circulation est intensifiée et aggravée par la mobilité des personnes.
Le palier sociétal étant donné que le confinement des individus est venu compenser l'absence de vaccin et de traitement médical. Le virus a imposé de manière drastique le contrôle de la société sur l'individu. En choisissant la solution du confinement, l'État suit le comportement des personnes pour les isoler en cas de contamination et prévenir la circulation du virus, réduisant par là sa sociabilité.
La pandémie a révélé le problème de l'inégalité sociale devant la maladie : les couches sociales les plus pauvres et souffrant le plus de maladies chroniques mal soignées sont les plus touchées par la pandémie. De même, les populations marginalisées sont plus exposées vu la nature du travail qu'elles exercent au quotidien et le manque de sensibilisation aux dangers du virus.
Le palier économique dans la mesure où l'économie suppose échange commercial, flux de biens et de personnes, collaboration de proximité dans la production des biens. Le confinement bloque la dynamique productive et commerciale de même que la mobilité nationale et internationale. Ainsi, l'humanité a dû réinventer la manière même de travailler en exerçant par exemple le télétravail à domicile favorisé par les nouvelles technologies
Le palier politique étant donné que la pandémie est un problème de santé publique et qu'il revient à l'État de le gérer. Cet impact a favorisé une plus grande intervention de l'État dans la société et son organisation et des choix de politique sanitaire dont il porte la responsabilité du succès et de l'échec.
Le palier culturel dans la mesure où la pandémie engendre des mythes et de représentations collectives reflétant des angoisses et qui portent sur la nature du virus, son origine et son mode de circulation. Ces peurs se traduisent par la diffusion de discours complotistes, par des paniques collectives vis-à-vis de la mort provoquée par le virus et la perturbation des rituels de l'enterrement de même que les célébrations.
L'imaginaire collectif activé par la pandémie affecte aussi la perception du vaccin et de son efficacité et produit une résistance collective à son fondement scientifique.
Le palier écologique où le virus pose le problème du rapport de l'homme avec la nature et la prise de conscience de l'humanité que le dysfonctionnement de cette relation est source de dangers planétaires.
Le palier médical dans la mesure où la pandémie remet la santé au centre de la société, les questions d'ordre sanitaire ayant été jusque-là marginalité par le modèle économique libéral fondé sur le profit et l'offre, et réduite à une valeur marchande.
La pandémie serait à l'origine d'un changement planétaire du modèle économique où l'humanité passe d'une économie fondée sur le profit à une économie fondée sur la vie, c'est-à-dire une bioéconomie.

2- Les modèles de gestion de la pandémie

2-1- La gestion autoritaire et la gestion libérale

Deux grands modèles de gestion de la pandémie prédominent dans le monde, réparties selon deux zones géographiques distinctes : le modèle asiatique à l'Est et le modèle occidental à l'Ouest.
Le premier réussit à freiner la pandémie et à redresser son économie, le second échoue et reste enlisé dans la crise sanitaire face à des vagues successives dans l'attente d'un vaccin salutaire. La réussite du modèle asiatique s'explique par son organisation sociale collective contrairement au modèle occidental dépendant de la vaccination, qui est une solution individuelle. Aussi, le vaccin s'adresse à l'individu et le libère du contrôle de la société et de l'État.
Le modèle asiatique global se subdivise en modèle autoritaire (Chine) et en modèle démocratique (Corée du Sud). Dans le premier, c'est le parti-État qui prend en charge la gestion de l'épidémie, impose autoritairement le confinement généralisé, contrôle le comportement des individus au moyen de la technologie de la communication et pratique d'une manière systématique le traçage et l'isolement.
La même panoplie de mesures se retrouve en Corée du Sud mais étant un État démocratiquement élu, le pays les

applique sans passer par le confinement généralisé. La Corée du Sud forte de ses expériences passées en matière de l'épidémie du Mers et du Sars s'est préparée et a même anticipé sur la survenue du Covid-19 en activant un dispositif national d'observation et de surveillance et en mobilisant des équipes volantes de contrôle sanitaire des familles sur tout le territoire.

Néanmoins, si le régime est démocratique, la société, elle, est despotique et l'individu reste intégré organiquement à une société en parfaite cohésion avec l'État.

Les démocraties asiatiques sont obéissantes, distantes et silencieuses, ce qui explique leur réussite dans la gestion de la pandémie. La fusion de l'individu dans la société et sa forte intégration dans la communauté fonctionnent comme un levier déterminant et performant dans la politique sanitaire autant que dans l'économie, qu'il s'agisse d'un un régime communiste autoritaire (Chine, Vietnam) ou un régime démocratique libéral (Corée du Sud, Japon, Taïwan).

Le modèle libéral de la gestion de l'épidémie a d'abord été adopté par la Grande Bretagne, puis par la Suède, par les États-Unis de Trump et le Brésil de Bolsanero. Néanmoins, la gestion libérale diffère selon que le régime est démocratique (Suède) ou populiste (États-Unis, Brésil, Grande Bretagne).

Le modèle suédois a choisi de laisser le virus circuler pariant sur l'immunité collective. Le gouvernement n'a imposé ni confinement ni port du masque. De plus, il n'a pas fermé les établissements publics, misant au lieu sur la responsabilisation des citoyens dans leurs comportements quotidiens. Mais ce modèle provoquant des centaines de décès, surtout parmi les personnes âgées, finit par se remettre en cause et le gouvernement suédois doit solliciter le parlement pour promulguer les lois qui imposent à la population des mesures perçues jusqu'ici comme étant autoritaires et non constitutionnels.

Le modèle de la Grande Bretagne a consisté au début à permettre la circulation du virus dans le but d'acquérir l'immunité collective et à accepter les décès tout en refusant l'arrêt de l'économie. Mais les pertes prévues par la modélisation épidémiologique sont tellement énormes que le gouvernement a changé de stratégie pour adopter des mesures autoritaires préventives.

En revanche, le modèle des États-Unis et celui du Brésil ont continué à pratiquer la solution darwinienne de l'immunité collective et à privilégier l'économique au détriment du sanitaire.

De son côté, le modèle français jacobin, centralisateur et directif illustre l'intervention de l'autorité de l'État dans la gestion de l'épidémie alors que le modèle allemand favorise le pouvoir local et la responsabilisation des citoyens aux dépens de la coercition et de la pénalisation.

En définitive, le modèle libéral dans son ensemble pose le problème de la contradiction entre les libertés individuelles et les exigences collectives de la santé publique et la question de leur conciliation. Les mesures de sécurité sanitaires sont perçues comme contraignantes et menaçantes pour le modèle démocratique et se heurtent à des résistances politiques et idéologique générant une véritable crise de la démocratie dans le monde occidental. D'autant plus que la crise démocratique s'associe à une crise économique laquelle est enclenchée et aggravée par la pandémie.

Le modèle libéral est passé du confinement généralisé à un confinement intermédiaire pour gérer les vagues successives du virus affectant l'économie et provoquant la défaillance des entreprises et leur faillite. Ces dégâts n'ont pas pu être évités par un gigantesque plan de relance qui remet en cause toute l'orthodoxie financière, économique, budgétaire régissant le modèle néolibéral.

2-2- La gestion de l'épidémie en Tunisie

La Tunisie est l'un des pays qui s'est le mieux préparé à la pandémie dès les premiers signes en contrôlant les aéroports, en préparant les établissements destinés à l'isolement des individus en quatorzaine et en activant le dispositif de l'observatoire des maladies émergentes sur l'ensemble du territoire.

En outre, le pays a appliqué le confinement général pendant une longue période, ce qui a provoqué l'effondrement de l'économie nationale. De nombreux secteurs ont été affectés comme le tourisme, l'artisanat, les PME et les établissements commerciaux. Des pertes énormes d'emplois qui s'en sont suivies ont aggravé le chômage et la paupérisation à la fois de la classe moyenne et des couches marginalisées.

Le gouvernement a mis en place tout un programme destiné à la fois aux établissements économiques et aux masses démunies. Pour les premiers, il a prévu des moratoires pour le remboursement des prêts bancaires, garanti des prêts pour face à la crise ou reporté l'acquittement des charges sociales. Aux seconds il a distribué des aides monétaires par courrier électronique et par mandat postal pour soulager les poids des conséquences sociales du confinement.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

Néanmoins, le gouvernorat a dû s'endetter auprès du FMI et d'autres bailleurs de fonds ce qui a aggravé la situation des indicateurs macroéconomiques et débouché sur des taux de croissance négatifs.
Le très bas nombre de décès et la faible circulation du virus surtout en milieu rural, témoignent de la réussite du confinement, le relâchement de la population et la multiplication des cas ayant suivi le déconfinement ont aggravés au point de menacer le système hospitalier de saturation. En effet, c'est au cours de cette phase que la Tunisie a connu sa première vague de contamination, mettant à l'épreuve à la fois le système hospitalier et le système politique sur fond d'une grave crise économique.
Le gouvernement n'étant pas en mesure d'imposer un confinement général, comme l'a préconisé le comité scientifique, il a dû mettre en place un confinement orienté. En effet, l'économie l'a remporté sur le sanitaire, puisqu'un arrêt total des activités économiques aurait provoqué un effondrement total de l'économie. Néanmoins, en optant pour un confinement général de quatre jours, le gouvernement a pris le risque d'exposer le pays à une catastrophe sanitaire et à l'épuisement du système hospitalier. La vaccination n'était pas encore possible, à cause de l'instabilité politique qui retardait l'acquisition des lots de vaccins.

2-3- pandémie et mouvement de protestation des jeunes

La pandémie a eu des effets désastreux sur de larges pans de la société. Elle a affecté le secteur des services, de l'artisanat, de la restauration et du transport et provoqué la faillite de plusieurs PME. À cause de la crise sanitaire, 150000 employés du secteur privé se sont retrouvés au chômage, et si l'on table sur un rapport de cinq individus par emploi, près de 600000 personnes ont été touchés par la pauvreté et la précarité. Ce qui a transformé les quartiers périphériques des grandes villes de la Tunisie en lieu d'agitations nocturnes qui tournent parfois à l'émeute, entraînant des actes de vandalisme ou le cambriolage d'institutions bancaires ou fiscales ou de magasins de distribution commerciale (grande surfaces, restées ouvertes pendant le deuxième confinement général au cours du mois de janvier 2021). Les manifestants sont généralement des enfants, des adolescents et des jeunes qui affrontent la police et semblent déterminés à en découdre. Mais il ne faudrait pas négliger pour autant le fait que le confinement dans les quartiers périphériques, prive les jeunes de leurs espaces d'expression et de consommation et amplifie la frustration.
La pandémie du Covid-19 a fini par provoquer des mouvements sociaux similaires à ceux de janvier 1978, lors de la crise syndicale, de janvier 1984 suite à l'augmentation du prix du pain et de la semoule, et de janvier 2011 lors de la révolution. Le confinement limité de quatre jours a donc coïncidé avec une période qui, historiquement, a toujours été marquée par des soulèvements populaires.
Ces mouvements censés exprimer la colère du peuple et sa détresse risquent d'être instrumentalisés et déviés pour servir les intérêts politiques.
Les émeutes urbaines peuvent se transformer en déclencheur d'un mouvement général de différentes catégories sociales et partis politiques dont les demandes n'ont pas été satisfaites par la transition démocratique, notamment à cause du chômage qui a proliféré dans plusieurs secteurs (tourisme, restauration, artisanat, etc.)
L'explosion des mouvements de protestation des jeunes atteste du fossé qui les sépare d'une classe politique qui continue à ignorer leurs revendications et leurs besoins.

2-4- Crise sanitaire et crise politique

En pleine crise sanitaire, la Tunisie se retrouve sans état-major pendant quelques semaines à la suite de la chute du gouvernement. Parallèlement, les conditions des établissements hospitaliers ne cessent de se détériorer et le personnel soignant, au premier rang de la lutte, s'expose de plus en plus au risque de contamination.
Néanmoins, les Tunisiens ont continué à mener un rythme de vie « normal », célébrant les mariages et fréquentant les cafés, les restaurants, et les établissements nocturnes. Ce qui a obligé le gouvernement à décréter un ensemble de mesures : confinement intermédiaire avec couvre-feu, changement d'horaire du travail fonctionnaire, fermeture partielle des cafés et des restaurants, interdiction de la mobilité entre les gouvernorats, obligation de port de masques au risque de pénalité…Mais ceci n'a pas empêché la multiplication des cas et de clusters ni l'augmentation du nombre de décès atteignant une moyenne de 50 morts par jour.
En fait la population n'applique pas toujours les instructions sanitaires du gouvernement relatives à la distanciation sociale, au port universel du masque et au lavage des mains. Elle ne semble pas soucieuse des risques que font encourir

les comportements imprévoyants à la catégorie des personnes âgées. Les jeunes surtout ne sont pas conscients de la relation de cause à effet entre le non-respect des gestes barrières et l'augmentation des décès des personnes âgées ou vulnérables souffrant de maladies chroniques.
D'où le risque d'une banalisation de la fréquence des décès et de la saturation des hôpitaux entraînant la déprogrammation des interventions médicales prévues pour d'autres maladies.
Une partie de la population rurale semble ignorer les gestes barrière et nier l'existence ou la dangerosité du virus, plus préoccupée par la survie que par la prévoyance sanitaire. Ceci explique la multiplication des clusters dans les villages de l'intérieur du pays privé d''infrastructure médicale.
Le nouveau gouvernement de technocrates sans ceinture politique solide semble accepter la nouvelle situation et ne pas être en mesure de se faire entendre par une population de moins en moins confiante vis-à-vis des mesures proposées.
En effet, le gouvernement demeure paralysé devant la dégradation sanitaire du pays et n'exerce plus son autorité. La gestion sanitaire illustre bien la crise de l'autorité du politique et la défiance que ressent la population vis-à-vis des mesures qui paraissent absurdes, changeantes et contradictoires. En témoigne le décret de changement d'horaire de la journée du travail des fonctionnaires, rétabli par la suite sans explication convaincante.
Le mode de gestion technocratique porte la responsabilité sur la société et non sur le gouvernement qui pourtant décrète le confinement intermédiaire sans être en mesure de mobiliser les moyens nécessaires à son application. De plus, le politique délègue la communication avec la population aux épidémiologistes qui réitèrent vainement les cris d'alarme tandis que les discours présidentiels portent rarement sur la crise sanitaire. Forcément, l'absence ou d'hésitation du politique ne peut que se répercuter sur la campagne de vaccination, dont le potentiel déroulement demeure flou et incertain. Autant de facteurs qui risquent d'aggraver la crise sanitaire et d'imposer un nouveau confinement général lequel sera fatal pour une économie déjà chancelante.

2-5-Gestion la pandémie et crise du modèle néolibéral

La dégradation du système hospitalier met en exergue les dysfonctionnements inhérents au modèle néolibéral qui n'investit pas dans les services publics correspondant aux besoins essentiels à la nation. Ces négligences poussent les compétences médicales à émigrer à l'étranger ou à intégrer le secteur privé.
Mais cette détérioration est aussi due à la corruption et aux malversations, mécanismes que l'on retrouve dans tous les autres secteurs économiques. Cela s'explique par l'existence d'une économie de la santé où interviennent les entrepreneurs de l'industrie pharmaceutique, des équipements médicaux, des BTP, des cliniques privées et des maisons de retraites.
Trois exemples illustrent la connexion entre le politique, l'économique et le sanitaire. Le premier concerne ce député représentant un groupe politique extrémiste et qui présente à la main, en peine séance parlementaire, un médicament dit naturel, censé guérir des maladies provoquées par le Coronavirus, et fabriqué par une entreprise dont il serait l'avocat. Ce geste d'un parlementaire est une transgression à la loi qui interdit de diffuser un médicament s'il n'a pas bénéficié d'une autorisation de mise sur le marché. Il révèle comment le capital utilise le politique pour se faire accréditer.
Le deuxième exemple est relatif aux malversations engendrées par l'administration des PCR, tests vendus par des laboratoires qui les acquièrent à travers des sous-traitants à des prix exorbitants.
Le troisième exemple concerne l'accueil des malades du Covid par les cliniques privées à des prix que seule la classe aisée peut se permettre. De nos jours, les malades du Covid refusent l'hospitalisation publique par peur d'être contaminés ou mal traités, préférant mourir chez eux.
La pandémie du Covid-19 accentue l'inégalité sociale devant la maladie. Elle met également à nu les deux grandes failles du modèle sanitaire néolibéral : la corruption et la marchandisation de la santé. La gestion de la pandémie met en lumière la rupture du contrat de confiance entre la société et le gouvernement dont l'autorité est remise en question. Ce qui a provoqué la déréliction du pouvoir et du modèle sur lequel il s'appuie. Une conséquence qui peut être le signe avant-coureur de sa transformation.

TROISIÈME PARTIE

Pour une nouvelle approche de résolution de la crise et du développement

CHAPITRE I :
ESQUISSE D'UN PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE

L'effet économique de la crise sanitaire a dépassé toutes les projections. Les mesures d'urgence d'ordre financier, fiscal et budgétaire mises en œuvre par le Gouvernement pour contrer les retombées socioéconomiques de la première vague du Coronavirus ont permis un tant soit peu de limiter la casse et réduire l'ampleur du choc. Mais aucunement, ces mesures de sauvetage ne sauront suffire à atténuer les incertitudes et réinscrire la croissance dans un territoire positif et soutenu.

Lesdites mesures de sauvetage doivent désormais céder la place à une nouvelle vague de mesures visant à relancer la machine économique et renouer avec la croissance dans le cadre d'un Plan de relance dûment ficelé par les pouvoirs publics et concerté avec toutes les parties prenantes. Ledit Plan de relance se doit d'être élaboré dans le cadre du projet de loi de finances complémentaires 2021 prévu au terme des premiers de l'année en cours.

I- Les motifs du Plan de relance

Le plan de relance tien à la nécessité de recourir à la politique budgétaire pour sortir de la crise. Il est motivé par quatre principales raisons :

Premièrement, une décrue historique de l'activité économique en 2020. La croissance économique a été fortement revue à la baisse pour 2020. Selon les dernières estimations officielles du Gouvernement, le taux d'accoisement du PIB réel se situerait au niveau de -7.3% contre 2.7% prévu initialement par le budget économique, un rythme jamais enregistré par la Tunisie depuis son indépendance. La déferlante du Coronavirus a mis à l'arrêt tous les moteurs de la croissance sans exception.

Dans ce sillon, le recul de l'activité a débouché sur un creusement des indicateurs des finances publiques. Le déficit budgétaire de l'Etat serait de l'ordre de 11.4% du PIB en 2020 et le taux d'endettement public s'établirait à près de 88% du PIB contre des prévisions initiales de respectivement 3% et 75% du PIB.

L'effort consenti aussi bien par l'Etat via les dépenses supplémentaires et les moins-values fiscales, que par le secteur financier pour faire face à la crise, s'est avéré largement insuffisant, voire infime pour pourvoir préserver les emplois, protéger les moyens de subsistance, donner un coup de pouce aux échanges commerciaux et doper la demande globale.

Les dépenses du budget de l'Etat spécifiques au Covid-19 qui se chiffrent à 1100 millions de dinars[20], représentant à peine 1% du PIB, semblent avoir été en bas de l'échelle des programmes d'intervention publique par le monde[21] en réponse à la pandémie.

L'ampleur des chocs d'offre et de demande, dont l'acuité du confinement, associée à la structure de l'économie tunisienne (importance du secteur des services et de l'industrie), à l'exacerbation des incertitudes de l'environnement international et du champ d'action de l'Etat, et à la mauvaise qualité de relations de confiance entre acteurs, ont été à même de « neutraliser » les effets des mesures anti-crise.

Deuxièmement, la mauvaise passe des ménages et des entreprises. La forte et rapide remontée du chômage (un taux de 18% au deuxième trimestre 2020) et la pression sur le revenu qui s'en suit mettrait les ménages sous contrainte de liquidité pour un certain temps aux dépens d'un retour rapide au niveau de longue période de la consommation privée. La forte dégradation de l'épargne des ménages sur les dernières années (le taux d'épargne des ménages est passé à 6.4% de leur revenu disponible brut en 2017[22] contre 11.8% en 2010), ne saurait être de grand secours et soutenir la demande dans les mois à venir.

20 Projet de loi de finances complémentaire 2020.

21 Les mesures budgétaires mises en œuvre par les pays du G20 et les émergents, selon le moniteur des finances publiques du FMI en juin 2020, ont été estimées respectivement à 5% et 6% du PIB.

22 Les comptes nationaux publiés par l'INS s'arrêtent en 2017.

En parallèle, le faible taux d'utilisation des capacités dans l'économie (un écart de production négatif estimé à 6% en, 2020), une baisse drastique du taux de rentabilité des entreprises au fil des années (baisse de 10 points de pourcentage entre 2010 et 2017[23]) et une perception négative des chefs d'entreprises quant aux perspectives économiques à court terme, ne sauraient faciliter le retour de l'investissement des entreprises dans un futur proche.

Le manque d'appui aux entreprises et ménages durant la crise sanitaire (voir supra) fait état d'une ampleur de risque de liquidité qui pourrait se transformer en un risque de solvabilité, susceptible de refréner la dynamique de consommation et l'investissement et par-là la reprise si des mesures d'appui additionnelles et d'envergure ne sont pas prises à temps.

Troisièmement, le risque d'irréversibilité. Le besoin d'une intervention publique draconienne pour pouvoir tirer l'économie nationale de sa torpeur repose est justifiée par le risque d'irréversibilité. L'ampleur de la crise Coronavirus a ajouté à la mollesse de l'activité économique et la dégradation des fondamentaux économiques à l'œuvre pour pouvoir selon toute vraisemblance entrainer l'économie dans un cercle vicieux de dépression fort déstabilisant.

Beaucoup d'entreprises peuvent cesser leur activité, voire faire faillite, ce qui rend leur reconstruction improbable à cause du coût élevé de réajustement du capital physique. Quant aux incertitudes sociales, elles tiennent à l'hystérésis du taux de chômage. Le risque de persistance du chômage sur fond de récession probablement plus longue que prévu mettrait bon nombre de personnes hors du marché du travail et accroitrait la précarité et la vulnérabilité, et ne faciliterait guère le retour spontané à l'activité une fois la crise dissipée. Ces risques fort probables plaident en faveur d'une intervention publique plus ciblée et rapide pour assurer la stabilité sociale, condition nécessaire de reprise économique.

Quatrièmement, l'absence d'une stratégie de sortie de crise sur le court terme. Tout d'abord, le projet de loi en cours d'examen au niveau de l'ARP et portant relance de l'économie, intégration du secteur informel et lutte contre la fraude fiscale ne répond pas en fait aux fondements économiques de la relance. Au-delà de quelques avantages fiscaux accordés aux entreprises, ledit projet de loi vise essentiellement la mobilisation de ressources additionnelles pour le budget de l'Etat via l'amnistie de change et la promotion du decashing, mais aussi l'insertion du secteur informel au circuit économique officiel. Ce projet à dominante fiscale ne s'érige pas en Plan de relance économique conformément aux « meilleures » pratiques et soubassements théoriques.

Ensuite, le projet de loi de finances 2021 s'inscrit plutôt dans une logique de retour graduel à l'équilibre qu'une logique de relance économique. En effet, les principaux postes d'appui budgétaire à la conjoncture refluent vers les niveaux d'avant la crise sanitaire.

TABLEAU 14 : Evolution des dépenses publiques

	2019	LF 2020	LFC 2020	LF 2021	Ecart 2021-2020 (LFC)
Moyens de service	1606	1743	2040	1900	▼ -140
Interventions publiques	9970	9882	11237	9420	▼ -1817
Investissement public	4125	3791	3826	4033	▲ +207

Source : Ministère des Finances

En dépit d'une augmentation des créditons alloués aux dépenses d'investissement public, le volume des investissements publics prévues pour l'année prochaine sont en baisse par rapport à l'enveloppe allouée en 2019. L'effort additionnel attendu en 2021 demeure modeste (une variation positive de seulement 207 MD par rapport aux estimations de 2020) ne saurait inverser la donne et soutenir une activité économique en récession.

Cette configuration budgétaire ne peut remettre l'économie sur un sentier de croissance équilibrée. Le pouvoir exécutif est appelé à définir un vrai Plan de relance pour l'économie tunisienne, selon des principes et règles claires et précises.

23 Les comptes nationaux publiés par l'INS s'arrêtent en 2017.

II- Principes et règles de mise œuvre du Plan de relance

Le besoin, voire l'impératif d'un plan de relance économique mis en œuvre par l'Etat repose sur deux principes fondamentaux :

En premier lieu, force est d'admettre que le risque de dépression économique serait plus grave que la dette publique. Le scénario « ajuster » qui cadre avec le premier axe du Gouvernement, consistant à « arrêter l'hémorragie des finances publiques » sur fond du creusement de la dette publique, risque d'affaisser la consommation des ménages et menacer sérieusement la survie des entreprises. Ce qui pourrait selon toute vraisemblance entrainer l'économie dans le piège de « décroissance » et détériorer par ricochet les indicateurs de la dette.

En revanche, le scénario « contrer », s'inscrivant dans une logique purement économique, suppose une orientation budgétaire expansionniste, traduite par un plan de relance, malgré l'étroitesse de l'espace budgétaire et le niveau élevé de la dette. L'idée sous-jacente est qu'il ne faut pas lésiner sur les moyens face à une conjoncture inédite. Compte tenu de la portée de la crise, le deuxième scénario est le mieux à même à « sauver » et redresser l'économie. Autrement dit, entre la croissance et la dette il importe de choisir la croissance.

En second lieu, l'approche de résolution de la crise doit être intégrée. Aucune partie ne peut à elle seule franchir le cap. L'appui de l'ensemble des parties prenantes est la condition suffisante à la relance économique. Les interventions de l'Etat ont besoin d'être accompagnées par un comportement actif des partenaires sociaux en vue d'améliorer la qualité des relations de confiance entre acteurs, favorable au retour à la normale.

Le plan de relance susceptible d'amortir le ralentissement économique et de redresser la croissance potentielle doit être ambitieux, temporaire et ciblé.

Un plan ambitieux dans sa taille vise à avoir un effet immédiat et durable sur l'activité économique. Un budget « modeste » ne peut contrer la durée et les effets réels de la crise. Un Plan ambitieux doit aussi combiner offre et demande. L'enveloppe budgétaire additionnelle doit être cohérente avec l'objectif de refermer l'écart de production.

Un Plan temporaire est en ligne avec les marges budgétaires disponibles et l'objectif de soutenabilité des finances publiques à moyen terme. Mais aussi il doit inciter les bénéficiaires à agir pendant la période d'application du programme de soutien. Un Plan de relance mis en œuvre sur une période de deux ans (2021-2022) pourrait produire les effets escomptés.

Un Plan ciblé consiste à appuyer les entreprises et ménages à court de liquidité, privilégier des mesures à impact plus rapide et immédiat sur l'activité et booster l'investissement public aux fins de croissance potentielle.

III- Consistance du Plan de relance

Les mesures du Plan de relance doivent être lisibles et cohérentes dans leur contenu et séquençage afin d'orienter les anticipations des agents économiques et leur inspirer confiance. Sur cette base, le Plan de relance devrait s'articuler autour de trois grandes catégories d'intervention.

La première catégorie de mesures concerne les dépenses à effet immédiat sur les ménages et les entreprises. Elle cible la demande globale. Il est question d'allouer de nouvelles enveloppes plus importantes pour appuyer la trésorerie des entreprises, le chômage partiel et le revenu des populations pauvres et démunies. Ce type d'intervention permet de fournir rapidement de l'argent à ceux qui en ont besoin afin d'encourager la dépense des ménages dont la propension à consommer est élevée, pourvoir un minimum de revenu aux personnes mis en chômage à cause du retournement de la conjoncture, et préserver l'activité des entreprises en difficulté. Le grand danger qui menace la reprise réside dans la cessation d'activité, voire la faillite des entreprises, et la détérioration du pouvoir d'achat des ménages à cause de défaut de revenu.

Le plan de relance vise à doubler durant la première année d'application (2021), les allocations budgétaires accordées aux ménages et aux entreprises lors de la première vague de la crise Coronavirus.

La deuxième catégorie de mesures relève au soutien des secteurs sinistrés, dont le tourisme, la culture, le logement et l'exportation. Le concours du Plan de relance consiste en la réduction d'impôt sous forme de rééchelonnement de paiement de taxe et de contribution sociale sur deux ans, la création de lignes de financement budgétaire additionnelles gérées par les

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

banques, outre l'octroi de garanties publiques aux crédits. Ces mesures alimentent l'offre et la capacité de production des secteurs concernés. La priorité absolue est la préservation de l'emploi et la lutte contre le chômage et la précarité.

Dans ce même cadre, le report de l'entrée en vigueur du nouveau taux d'impôt unifié sur les sociétés de 15% à l'après 2022 serait de nature à desserrer les contraintes sur les sociétés exportatrices face à un environnement international incertain. Le timing de la réforme proposée dans le projet de loi de finances 2021 est inapproprié. L'adoption d'un taux unifié sur les bénéfices des sociétés soulève deux questions majeures. La première a trait à la stabilité du cadre législatif dans la mesure où le taux de 13.5% mis en place par la loi de finances 2019 aurait été supprimé avant son entrée en en vigueur. La deuxième concerne la sous-estimation de l'impact d'accroissement en un seul coup de l'impôt sur les entreprises exportatrices de 10% à 15% en pleine crise mondiale.

La troisième catégorie de mesures vise un programme spécifique et prometteur d'investissement public sur deux ans. Ces investissements qui s'ajoutent aux projets déjà en place doivent porter sur des projets de modernisation d'infrastructure et des secteurs d'avenir tels que le digital et les énergies renouvelables.

Le renforcement de la dynamique d'investissement public est une condition sine qua non au rétablissement du niveau de la croissance potentielle de l'économie, l'encouragement à l'investissement privé et l'appui à une croissance durable.

Le programme d'investissement public inscrit dans le Plan de relance peut être accompagné par la mise en œuvre de projets d'investissement en partenariat public privé.

Chacune de ces trois catégories d'intervention compte pour un tiers environ du coût global du Plan de relance.

IV- Coût et financement du Plan de relance

L'estimation du montant du plan de relance se base sur le niveau de la récession économique, lequel niveau est mesuré par l'écart de production[24] (output gap) à l'horizon d'un an. Pour 2020, l'écart de production serait de l'ordre de 6%. Les contraintes de financement de l'économie d'une part et l'ampleur de la crise d'autre part, militent en faveur de l'adoption d'un plan de relance équivalent à 5% du PIB de 2020, soit 5500 millions de dinars, un chiffre qui paraît compatible avec l'objectif de ramener le niveau d'activité réel au potentiel de l'économie sur deux ans.

FIGURE 35 : Évolution des flux d'IDE (en MD)

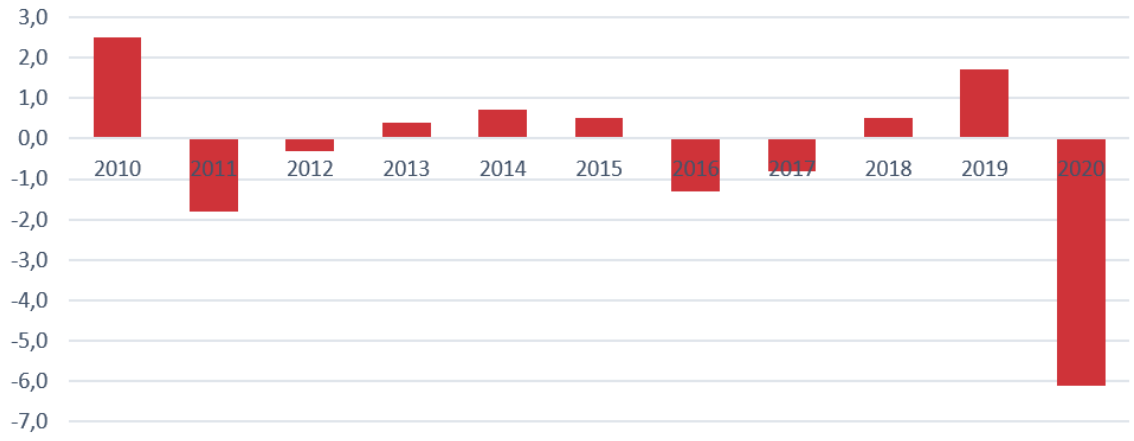

Source : BCT

Le financement de l'effort de soutien budgétaire devrait reposer sur la création monétaire, la dette et dans une moindre mesure la fiscalité. Cet ordre de priorité tient en premier lieu, à l'efficacité du multiplicateur budgétaire en cas de financement du déficit budgétaire par l'émission de monnaie et de dette, et en second lieu aux limites des financements traditionnels du budget de l'Etat.

24 L'écart de production mesure l'écart en pourcentage entre la PIB effectif et le PIB potentiel. Le PIB potentiel est mesuré par la méthode statistique à l'aide du filtre Hodrick-Prescott (HP).

Le concours de la Banque centrale n'est d'un appoint utile et plausible pour l'allégement de la dette publique qu'au moyen de la monétisation de la dette.

En effet, le maintien des taux d'intérêt inférieurs à la croissance s'il permet de maintenir soutenable la dette publique, il ne peut résorber le taux d'endettement de 2019 que sur le très long terme. Le gain[25] annuel en taux d'endettement intérieur s'élevé seulement à 0.3 points de PIB en se référant aux données macroéconomiques de 2019. Ce gain infime rend l'effort de réduction de la dette publique par l'instrument du taux d'intérêt une entreprise dont l'inefficacité augmente avec la mollesse de la croissance et la hausse du taux d'endettement. Selon ce rythme, la résorption totale du stock de la dette publique en 2019 se ferait, toute chose égale par ailleurs, sur 70 ans.

Le seigneuriage, deuxième instrument à la disposition de la Banque centrale pour apurer la dette publique, ne peut être également de grand secours. Définie comme une taxe sur la détention de monnaie banque centrale, le gain[26] chaque année en taux d'endettement public est estimé à 0.9% point de PIB si l'on se réfère aux données d 2019. A ce rythme, il faut donc 80 ans pour apurer l'encours de la dette publique totale en 2019 (72.4% du PIB). Autant dire que la réduction de la dette publique moyennant l'orientation des taux d'intérêt et le revenu du seigneuriage de la Banque centrale est un processus d'ajustement lent.

Le besoin d'une approche de financement hétérodoxe

Le rachat aux banques de la dette publique par la Banque centrale sur le marché secondaire s'avère un passage obligé pour endiguer le fardeau de la dette et donner une bouffée d'oxygène au budget de l'Etat dans un contexte de stress financier.

L'achat ferme des bons de trésor par la Banque centrale est de facto une monétisation de la dette, mais qui est pour autant légale parce les statuts de la BCT la permettent. L'apport de la monétisation de la dette consiste en son annulation pure et dure. La Banque centrale, en tant qu'institution publique, reverse au trésor public les intérêts dus par l'Etat sur les bons de trésor dans le cadre des revenus de seigneuriage, lesquels sont partie intégrante des recettes publiques. Dans ce cas, l'Etat ne paie pas ainsi d'intérêts et la dette devient gratuite. En même temps la Banque centrale roule son portefeuille de dette publique acheté sur le marché secondaire lorsqu'il arrive à échéance pour que l'encours de la dette ne diminue pas et l'Etat continue à émettre de la dette auprès des banques et des autres investisseurs institutionnels pour financier son déficit. Du coup, substituer de monnaie à la dette rend gratuite cette dernière et contribue ainsi à en réduire le poids.

La monétisation de la dette publique est motivée par plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'ampleur des ressources de financement non identifiées dans le cadre du bouclage du budget 2020. La mobilisation de 11948 MD sur le marché local ne serait possible qu'en faisant rouler la dette par la Banque centrale. La question se pose aussi avec acuité en 2021, où il serait illusoire de songer au doublement des financements extérieurs avec la saturation du portefeuille pays auprès des bailleurs de fonds et la dégradation de la notation du risque souverain.

TABLEAU 15 : Ressources d'emprunt de l'Etat (MD)

	LF 2020	LFC 2020	Gap de financement	LF 2021
Ressources totales d'emprunt	11248	19312	▼ 8064	18595
Emprunt intérieur	2400	11948	▼ 9548	5580
Emprunt extérieur	8848	7364	▲ -1484	13015

Source : Ministère des Finances

25 Le gain est égal au produit du taux d'endettement intérieur en 2019 (21%) par l'écart entre le taux de croissance et le taux d'intérêt moyen de la dette intérieure en 2019 (1.4%).

26 Le gain est égal au produit de la base monétaire (12.1% du PIB) par le taux de croissance du PIB nominal (8.1%) en 2019.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

Ensuite, l'encours des titres achetés par la BCT dans le cadre des opérations d'open market est relativement modéré. Le stock des bons de trésor inscrits à l'actif de la Banque centrale s'est élevé à 1956 MD en 2019, représentant 13.8% de l'encours total des bons de trésir de l'Etat et 1.7% du PIB.

FIGURE 36 : Rachat des bons de trésor par la BCT (% PIB)

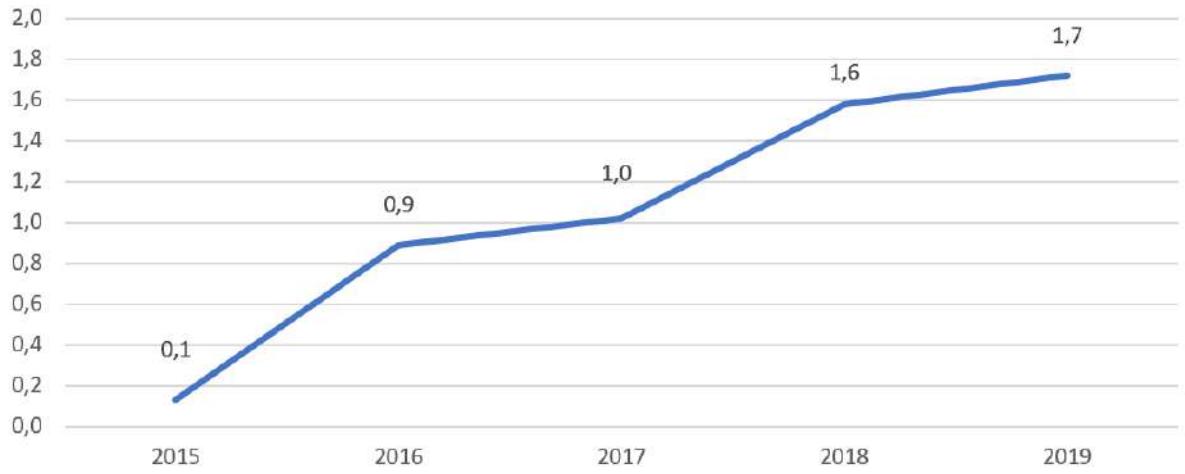

Source : BCT

Porter le montant de rachat par la BCT des bons de trésor à seulement 10% du PIB en 2020 permet de renflouer le budget de l'Etat de 11100 MD, un montant suffisant pour combler le gap de financement estimé sur le marché local en 2020. Un rachat supplémentaire de 5% permettrait à lui seul de financier le Plan de relance proposé.

Néanmoins, le concours exceptionnel de la BCT au trésor public s'est limité à 2.8 MD en vertu de la loi de finances complémentaire 2020 ; un effort en deçà des attentes et des exigences de l'heure. L'institut d'émission a argué que le recours « excessif « au financement monétaire risque d'augmenter la taille du bilan de la Banque et de créer par ricochet des tensions inflationnistes et surtout de faire perde confiance en la monnaie nationale.

FIGURE 37 : Bilan de la BCT (MD)

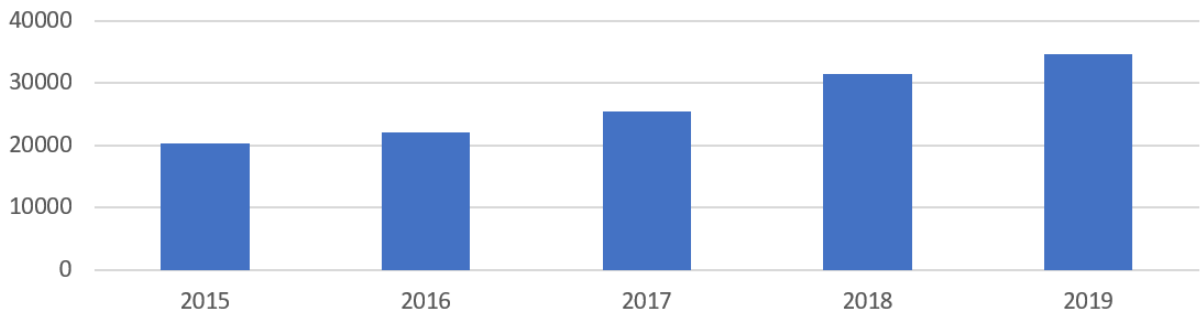

Source : BCT

En l'état actuel de choses, les risques susmentionnés semblent modérés. L'atonie de l'activité économique serait à même de brider la dynamique des prix pendant un certain temps, alors que le comportement de change intègre déjà l'état des fondamentaux de l'économie et le risque souverain.

Parallèlement au financement monétaire, l'effort devrait se poursuivre dans l'objectif de mobiliser les ressources d'emprunt extérieur selon les conditions appropriées. Dans ce sillon, une quête de restructuration d'une partie de la dette extérieure et intérieure est de mise. Elle permettrait de dégager un espace budgétaire additionnel en réduisant la pression sur le paiement du service de la dette et libérer une partie des ressources pour l'investissement public.

L'adoption d'un moratoire fiscal pendant l'application du plan de relance est recommandée parce qu'il risque de réfréner la demande globale et susciter un sentiment de méfiance en sanctionnant les bons contribuables. Tout de même, il est recommandé, par solidarité, de relever le taux d'impôt marginal supérieur sur le revenu des personnes physiques aisées à 40% contre 35% actuellement et ce, pour une période deux ans.

Dans cette lignée, l'émission d'un emprunt en devises auprès de la diaspora tunisienne « diaspora bonds » est une voie à explorer. L'internalisation de l'épargne informelle moyennant l'imposition du decashing à toutes les transactions commerciales au-dessus d'un strict minimum s'avère une obligation beaucoup plus qu'un choix.

L'activation du financement en mode PPP d'un nombre de projets structurants dans un futur proche mérite toute considération. Le déblocage « forcé » en 2021 de toutes les contraintes d'ordre juridique, technique et opérationnel sur lesquels butent certains projets doit permettre le démarrage de gros investissements en partenariat public privé à partir de 2022.

V. Les conditions d'appui au Plan de relance

La Tunisie est confrontée à l'exigence de mise en œuvre d'un Plan de sortie de crise, sans pour autant perdre le contrôle des équilibres macroéconomiques déjà dégradés. L'expansionnisme budgétaire proposé est une condition nécessaire mais pas suffisante pour faire repartir l'économie du pays. Un activisme monétaire plus prononcé, une trêve sociale et une mise en œuvre des réformes structurelles sauraient suffire à faire un bon calibrage des objectifs et catalyser les comportements.

1- Un assouplissement additionnel de la politique monétaire

Le relâchement de la politique monétaire est nécessaire pour desserrer l'étau financier en cette période de contrainte de liquidité qui pèse sur tous les agents économiques. Dans le but d'accompagner la relance de l'économie, il serait mal venu de vouloir faire primer, par la Banque centrale, la stabilité des prix et ne pas assouplir convenablement, voire durcir de nouveau la politique monétaire.

Le desserrement des conditions monétaires et financières permettrait de réduire le prix de financement dans l'économie, soutenir le coût d'endettement des ménages et des entreprises et faciliter l'accès à de nouveaux crédits notamment pour les ménages, favorable à l'amélioration des perspectives économiques et par ricochet au retour de l'investissement de entreprises.

Le risque d'inflation qui sous-tend les décisions de la BCT ne doit être surestimé. L'inflation est tributaire beaucoup plus du facteur coût (salaires, productivité, change, fiscalité) et des structures de marché (circuits de distribution) que la création monétaire, dont le lien empirique avec l'inflation est relativement distendu.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

FIGURE 38 : Accroissement de la masse monétaire et des prix (%)

Source : BCT

L'effort consenti par la Banque centrale de Tunisie après l'éruption de la crise Corona s'avère prudent. Après la réduction de 100 points de base de son directeur en mars 2020, l'institut d'émission a procédé en septembre 2020 à un assouplissement additionnel des conditions monétaires de 50 points de base pour ramener le taux d'intérêt directeur à 6.25%. La réaction est à priori louable, mais reste insuffisante face à l'ampleur de la crise. La BCT est appelée à faire plus d'effort pour ramener le taux d'intérêt réel effectifs à des niveaux plus bas. L'objectif étant de contrecarrer les effets restrictifs sur l'économie.

2- Une trêve sociale de trois ans

Une trêve sociale de trois ans s'avère aujourd'hui une nécessité impérieuse en Tunisie. La sortie de la dépression économique ne peut être assurée que par la conclusion d'un protocole d'accord entre l'Etat, la centrale syndicale et l'organisation patronale qui prévoit une trêve sociale de trois ans à partir de 2021.

La conclusion d'une trêve sociale doit être facilitée par l'organisation imminente du dialogue économique et social proposé par l'UGTT et plébiscité par le président de la république et nombre d'organisations nationales st partis politiques. Lequel dialogue devrait déboucher sur un contrat social et solidaire à même de répondre aux exigences de l'étape.

L'objectif étant d'obtenir un engagement consensuel de l'ensemble des partenaires prenantes pour aménager un environnement propice à l'investissement, au pouvoir d'achat, à la productivité, au rééquilibrage des finances publiques et au retour de la croissance.

En vertu de ce contrat social et solidaire, toutes les parties prenantes s'inscrivent dans une logique de concession mutuelle. En l'espace de trois ans, l'Etat s'engage à honorer progressivement ses engagements professionnels et sociaux (chômeurs, ménages à faible revenu, entreprises, secteurs…), s'abstient d'augmenter les impôts et procède au gel des prix le cas échéant (i) ; les syndicats renoncent à de nouvelles majorations salariales dans les secteurs public et privé (ii) ; et les patronats s'engagent à préserver leur main d'œuvre et faire un effort de recrutement pour les moyennes et grandes entreprises dont la situation financière est favorable (iii).

Cette trêve serait la mieux à même de rompre avec les effets pervers du modèle de négociation salariale « Inside-outsider » à l'œuvre. En effet, la réalité est que ce modèle de négociations salariales contribue, dans une mesure, à l'explication de la faiblesse de la demande de travail exprimée par les entreprises et la hausse du taux de chômage. Les majorations salariales des dernières années, sur fond du « marchandage » syndical, les dernières étaient pour

l'essentiel bénéfiques aux travailleurs internes aux entreprises (insiders) au détriment des chômeurs (outsiders). En acceptant de nouvelles augmentations des salaires, les entreprises réduisent en contrepartie le nombre d'emplois qu'elles proposent ce qui peut expliquer en retour une partie du chômage.

3- Une activation des grandes réformes

Etant donné l'ampleur de l'augmentation des dépenses liées en particulier aux subventions et au soutien des entreprises publiques, un passage à l'action contribuerait mieux à amenuiser les pressions sur le budget de l'Etat, mais surtout d'accroire la crédibilité des pouvoirs publics.

Toute tergiversation à propos des grandes réformes aurait un coût socioéconomique plus élevé et risquerait de retarder la reprise de l'activité. Le non viabilité de la tendance actuelle doit inciter à l'adoption sans attendre de certaines réformes clés.

La promulgation du décret-loi n° 2020-17 du 12 mai 2020, relatif à l'identifiant unique doit autoriser le plus rapidement possible la mise en place du mécanisme de ciblage des subventions, arrêter par-là l'hémorragie budgétaire, consacrer l'équité et mettre fin à la complexité du dispositif des transferts sociaux.

Le processus de restructuration des entreprises publiques, ce point névralgique qui se fait toujours attendre, a besoin d'être engagé sans débrider, notamment que la stratégie de modernisation et de gouvernance des entreprises publiques et le Plan d'action s'y rattachant ont été déjà approuvées depuis 2018.

Une accélération de la réforme selon une approche au cas par cas, notamment l'ouverture du capital de certaines entreprises publiques à des partenaires stratégiques, doit contenir la débâcle des entreprises publiques, améliorer la qualité des services publics, réduire les contraintes sur les finances publiques et obvier aux risques systémiques.

L'année 2021 doit être l'année de lancement de ces deux réformes majeures. Nonobstant leur sensibilité politique, ces réformes sont nécessaires non seulement pour hisser la performance de l'intervention publique, mais aussi et surtout pour ne pas mettre en danger la reprise sur le court terme.

L'ancrage de la réforme est le point de son rattachement au système décisionnel national et au système du passage à l'acte.

CHAPITRE II : POUR UN REMODELAGE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Les méthodes comptent autant que les politiques. Les stratégies de développement durable requièrent un cadre institutionnel adéquat avec des organisations efficaces, à même de garantir la performance de l'action publique.

Face au manque de visibilité stratégique, de force d'action, de clarté dans les priorités et les objectifs, et face aux risques (sanitaires, climatiques …) et la vulnérabilité qui menacent le développement, la Tunisie a plus que jamais besoin d'un modèle de décision publique plus performant, rationnel, transparent, démocratique et soutenable pour les ressources naturelles et les écosystèmes. Pour ce faire, il est urgent de revoir le cadre de programmation, favoriser la concertation active, renforcer l'évaluation des politiques publiques et améliorer la coordination et l'application des politiques publiques.

La Tunisie, très vulnérable au climat et à ses variations, devra subir l'impact de l'augmentation des températures sur ses ressources (naturelles, humaines et financières), un choc auquel s'ajoutent l'accroissement de l'aridité, la réduction des précipitations et l'élévation du niveau de la mer. Tous ces aspects devront être pris en compte dans les futures politiques globales et sectorielles et plans d'action, avec des échéanciers adaptés.

I- Renforcer le cadre de programmation

Une révision des différents cadres et horizons de programmation liés à la planification et à la budgétisation offrirait une plus grande visibilité tout en permettant de consacrer les principes de planification stratégique, développer la planification opérationnelle et renforcer la qualité des prévisions macro-budgétaires ainsi que l'articulation Plan/budget

1- Proposer une vision stratégique « Tunisie 2050 »

Pour assurer l'avenir de la nation, il importe d'entamer une analyse prospective et de formuler une réflexion sur les enjeux actuels. La planification stratégique doit s'inscrire dans le long terme, au-delà des perspectives décennales qui ont longtemps façonné les approches de développement. Il est crucial d'ancrer le futur de la Tunisie dans des visions nationales claires et inclusives sur le temps long et de fixer les priorités sur deux, trois décennies. Le pays doit en effet considérer son positionnement régional et international en adoptant une orientation qui s'aligne avec les objectifs des Nations Unies, fixés par l'Agenda 2030.

La nouvelle vision stratégique doit préparer l'avènement de la « Tunisie 2050 », suivant une démarche pluridisciplinaire, d'inspiration systémique et articulée autour des principes du développement durable et des exigences de la révolution.

La définition du nouveau modèle de développement ne dépend plus seulement des préoccupations nationales ; le pays doit composer avec le contexte global des politiques environnementales, des marchés mondiaux de l'énergie, des matières premières et de la géopolitique internationale.

En se fixant l'année 2050 comme échéance, l'État pourra élaborer un exercice de planification quinquennale de sa stratégie de développement, sur trois décennies, ce qui lui permettra de réconcilier les objectifs de long terme (autonomie, inclusivité et durabilité) avec une politique budgétaire et économique à court terme. Cette vision stratégique placera le développement de la Tunisie sur une trajectoire plus vertueuse et de progrès continu.

1-1- Des Plans stratégiques axés sur les résultats

La généralisation de la budgétisation axée sur les résultats conformément aux dispositions de la nouvelle loi organique du budget (LOB) doit servir de modèle à toutes les parties prenantes du gouvernement chargées d'élaborer et de

mettre en œuvre des plans stratégiques de développement. La gestion axée sur les résultats est un moyen efficace et de progrès des politiques publiques, elle se base sur 5 piliers :

- Gestion stratégique : concerne essentiellement le cadre conceptuel et stratégique guidant l'adoption de la gestion axée sur les résultats comme stratégie de gestion. Cela suppose un cadre de gestion du changement et de responsabilisation adaptée à la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats ;
- Gestion opérationnelle : concerne principalement les actions de l'entité, y compris la planification stratégique, la programmation et la gestion des ressources humaines et financières ;
- Responsabilisation et gestion de l'apprentissage : concerne essentiellement les systèmes de suivi, d'évaluation, de communication des résultats et de gestion de l'information :
- Gestion du changement : se rapporte essentiellement à une culture du résultat s'appuyant sur l'internalisation et le développement des capacités, l'exercice de l'autorité et l'utilisation des résultats dans le cadre de la constitution d'une organisation apprenante ;
- Gestion de la responsabilité : concerne principalement les partenariats pour l'obtention de résultats et d'un impact collectif, qui favorisent la responsabilisation collective, à la fois verticale et horizontale.

Les Plans nationaux et sectoriels doivent se baser sur les effets observés lors de la phase d'élaboration plutôt que les moyens, à l'instar de la généralisation de la budgétisation laquelle est axée sur les résultats conformément aux dispositions de la nouvelle loi organique du budget (LOB). L'appropriation de la gestion axée sur les résultats (GAR) répond au besoin de leur suivi et de leur évaluation.

Contrairement aux Plans de développement précédents qui ont manqué de cadrage et de précision, le prochain Plan 2021-2025 doit avoir des objectifs clairs (résultats attendus) sur le moyen terme, mesurables par des indicateurs spécifiques de performance selon des cibles préalablement précisées et fixées.

2- Un meilleur alignement des plans stratégiques avec le développement durable :

Après sa participation au processus d'élaboration des ODD et son adoption de l'Agenda 2030 en 2016, la Tunisie doit aujourd'hui décliner les objectifs stratégiques de développement durable (les 17ODD) en objectifs opérationnels annuels sur toute la durée du quinquennat, tout en fixant les indicateurs nécessaires à leur évaluation. Ces objectifs concerneront le taux de pauvreté, l'évolution des revenus des plus démunis, l'offre de soins et l'éducation préscolaire, l'accès à l'eau potable, aux services d'assainissement et d'hygiène, l'accès à un logement décent, le taux de couverture sanitaire. Il s'agira également de penser et reconsidérer l'utilisation des énergies renouvelables, la dégradation des sols, le taux de pollution maritime, le budget d'innovation, de la recherche et du développement, la dématérialisation des procédures administratives, l'autosuffisance alimentaire et la production agricole, l'effort à l'export et contenu technologique etc., et la fixation des indicateurs de résultats à réaliser pour la période.

Grâce à son adhésion aux processus de développement durable des Nations Unies et l'élaboration de stratégies en phase avec les 17 ODD, la Tunisie est en mesure d'instaurer un dispositif de gouvernance environnementale pertinent et efficace. Ce dernier permettrait une meilleure mobilisation des différents acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles et la protection environnementale notamment en ce qui concerne la coordination de leurs actions, l'organisation de leurs rôles et le partage de leurs responsabilités. Ces efforts garantiront la continuité et la résilience du développement des communautés et des territoires face au changement climatique.

3- Une meilleure articulation Plan/budget

La programmation pluriannuelle des dépenses publiques nécessite la préparation d'un cadre macroéconomique à moyen terme, la formulation de stratégies sectorielles et la mise en place d'un tableau des opérations financières de l'État. Ces trois piliers du cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) sont généralement définis dans le Plan de développement.

Toutefois, un manque d'articulation entre les deux documents programmatiques (CDMT et Plan de développement) se manifeste à deux niveaux. Le premier a trait à la différence d'horizon : un CDMT triennal et un Plan de développement

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

quinquennal. Le deuxième tient à la sensibilité au contexte : le CDMT est revu chaque année (programme glissant) alors que le Plan demeure figé le long du quinquennat.

Le CDMT et le Plan doivent être organiquement liés et conformes avec une même durée et une même forme. Autrement dit, il est question d'uniformiser l'horizon temporel de deux cadres programmatiques et conférer la nature glissante au Plan de développement afin d'adapter les objectifs en fonction de l'évolution des contraintes et des mouvements de la conjoncture.

L'harmonisation de l'horizon temporel du CDMT et du Plan consiste à fixer une durée de quatre pour le cadre de dépenses à moyen terme, appuyé par un document d'orientation de politique générale à moyen terme (Plan de développement). Celui-ci expose l'évolution de la situation économique globale, les grands équilibres, les priorités de développement socioéconomiques et les politiques globales et sectorielles sur la même durée.

Le nouveau cadre stratégique inculquerait l'efficacité et la cohérence des stratégies sectorielles et adapterait l'horizon de programmation à celui du cycle électoral ; le nouveau gouvernement prépare sa stratégie de développement de moyen terme durant la première année et la met en œuvre lors des quatre années restantes, le du mandat du pouvoir exécutif étant d'une durée totale de cinq ans. Un tel cadre responsabiliserait les gouvernements en leur offrant la possibilité de décliner leurs programmes électoraux en stratégies de développement et en programmes de dépenses publiques plus opérationnels et plus harmonieux avec les engagements politiques.

4- Créer un Conseil national des finances publiques

Le recours systématique aux lois de finances complémentaires durant la dernière décennie révèle un cadre macroéconomique et financier faible qui se traduit dans les orientations des lois de finances initiales.

Au niveau des prévisions économiques, les erreurs observées dans le tableau des opérations financières de l'État constituent une entrave à la prédictibilité de la dynamique de financement du budget de l'État, la stabilité du cadre légal et budgétaire et la clarification de l'orientation de la politique budgétaire.

FIGURE 39 : Croissance économique (en %) et déficit budgétaire (en % du PIB)

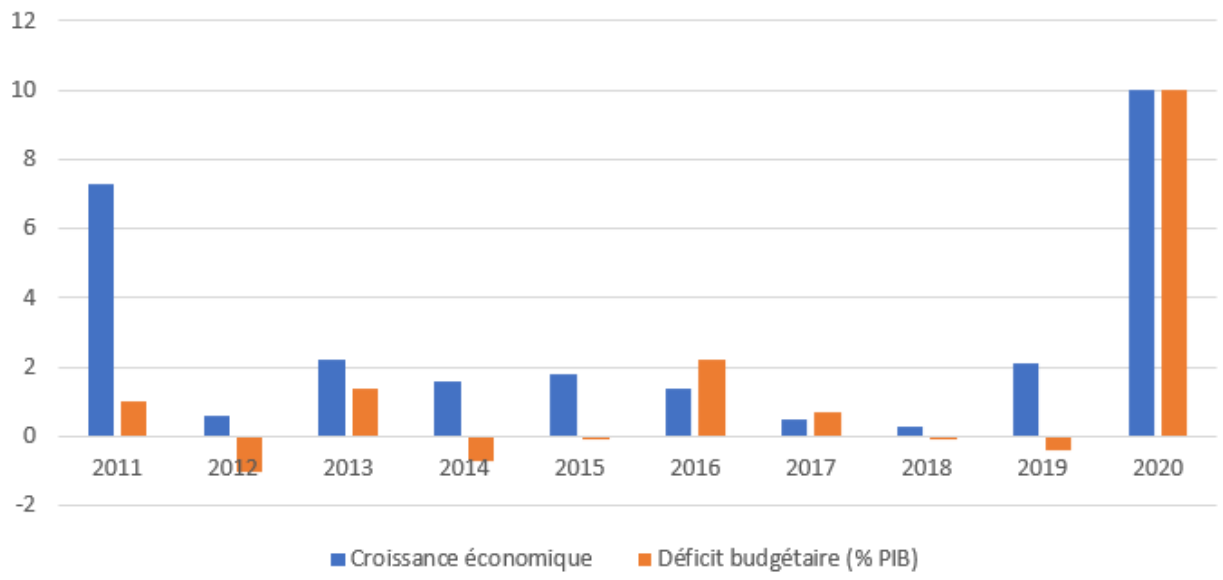

Source : Ministère des Finances et INS

Le « Conseil national des finances » (CNFP) est le mécanisme institutionnel le plus apte à corriger les erreurs de prévisions macro-budgétaire, en améliorant la gouvernance des finances publiques et en renforçant la crédibilité des trajectoires budgétaires proposées. En outre, il a pour rôle d'apprécier la véracité et la cohérence du cadrage macroéconomique sur lesquelles reposent les prévisions budgétaires de l'année (i), d'examiner en profondeur les prévisions des recettes et de dépenses de l'État, et les risques de soutenabilité de la dette publique à moyen terme (ii), d'étudier et de proposer des adaptations aux mesures fiscales proposées dans le projet de loi de finances (iii).

Étant donné l'étendue de ses attributions, le CNFP abroge et récupère les prérogatives du Conseil national de la fiscalité établi en 2000 en vertu du code des droits et procédures fiscaux et dont la mission est d'émettre son avis sur toutes les questions d'ordre fiscal qui lui sont soumises[27].

Le CNFP se doit d'être une structure publique indépendante du Gouvernement et de l'Assemblée des représentants du peuple.

Il peut être placé auprès de la Cour des comptes et présidé par son premier président compte tenu de la nature des attributions de cette instance constitutionnelle en matière d'évaluation des finances publiques.

De par l'importance de ses prérogatives et son rattachement organique, le CNFP est créé par une loi/ loi organique et se compose de juges de la cour des comptes et d'experts en économie et en fiscalité. Ces derniers sont nommés, pour un mandat limité dans le temps, par des autorités constitutionnelles et politiques, en l'occurrence le Parlement et l'Instance du Développement Durable et des Droits des Générations Futures.

En effet, le CNFP a la charge d'examiner la cohérence entre les projets de loi de finances, du budget économique, du cadre de programmation budgétaire à moyen terme et du Plan de développement.

II- Renforcer le dispositif de concertation active

La concertation est « ce que devrait être l'action de l'État, mais elle doit être l'occasion révélant le comportement et la réaction des différents partenaires dans diverses hypothèses ». Bien plus qu'auparavant, l'efficacité du dispositif de concertation en Tunisie dépendra de deux conditions essentielles : la mise en place de l'Instance du Développement Durable et des Droits des Générations Futures (IDDDGF) et la réhabilitation du rôle du Conseil National pour le Dialogue Social (CNDS).

Jusqu'à la révolution, les structures de la société civile sont restées marginalisées, jouant un rôle formel dont l'essentiel se résumait à l'événementiel et à la sensibilisation environnementale. Un effacement qui s'explique par la nature même du régime politique qui a favorisé une gouvernance environnementale centralisée et fortement contrôlée. À cette période, le principe de la participation publique est encore absent de la législation environnementale. À ce titre, la procédure de consultation publique à l'occasion des « études d'impact sur l'environnement – EIE » a longtemps été ignorée par les pouvoirs publics malgré les recommandations des principaux bailleurs de fonds et partenaires et la demande de certaines associations et organisations indépendantes. Par conséquent, il est aujourd'hui nécessaire d'inclure les OSC et de valoriser leur rôle en étant qu'acteurs incontournables dans la protection de l'environnement et le développement durable. Cela passe par l'institutionnalisation de leur engagement dans les affaires de l'État afin de les impliquer dans le processus décisionnel et l'élaboration des politiques et des stratégies de développement (la mise en place d'un cadre règlementaire et normatif régissant la relation et le partenariat entre le ministère de l'Environnement et les OSC).

1- L'Instance du Développement Durable et des Droits des Générations Futures

L'IDDDGF, créée en 2019, doit jouer un rôle important dans le processus de concertation autour des questions d'ordre économique, social et environnemental, qui consiste à introduire une méthodologie de démocratie participative notamment dans l'élaboration des politiques publiques, des Plans de développement ainsi que des stratégies et programmes de développement durable. Mais elle devra être activée au plus vite étant donné la situation critique du pays et la nécessité d'élaborer à la fois une stratégie post-Covid, un Plan de développement, un Plan de relance

27 Selon l'article 4 du code des droits et procédures fiscaux.

économique et mettre en place l'agenda 2030 des objectifs de développement durable (ODD).

Il est impératif que les pouvoirs publics priorisent le parachèvement du cadre organisationnel et fonctionnel de l'IDDDGF, immédiatement après avoir implanté des instances constitutionnelles indépendantes. Veiller à l'indépendance et au bon fonctionnement de l'instance est également de mise (commission de Venise 2019).

2- Réhabiliter le rôle du Conseil National pour le Dialogue Social

La stabilité du climat social dans l'entreprise en particulier et le pays en général conditionne la reprise économique et la transition économique. Pour accomplir une sortie de crise et établir les conditions favorables au décollage économique, il est crucial d'instaurer un nouveau modèle d'entreprise axé sur un dialogue social de qualité s'alignant avec les meilleures pratiques internationales. Pour être effectif, ce dernier devra servir de levier pour rétablir le contrat de confiance et d'atout pour la compétitivité de l'entreprise et du modèle économique de la Tunisie nouvelle.

En cette phase de transition démocratique, les résolutions des deux centrales syndicales et patronales autour de la question névralgique de la majoration salariale n'ont aucunement servi la stabilité macro-budgétaire, le pouvoir d'achat, la position financière des entreprises et l'emploi. Et cela malgré la responsabilité et le pacifisme dont ont fait preuve les partenaires sociaux en vue de maintenir l'équilibre politique et la prétendue paix sociale. Bien au contraire, les résultats étaient en deçà des attentes et des aspirations.

Le Conseil national pour le dialogue social ne s'est réuni que deux fois depuis sa mise en place officielle en 2018 alors que la situation socioéconomique tendue du pays requérait plus de concertation, de dialogue et de résolutions communes. Pourtant, le Conseil pourrait incarner une institution consultative, régulatrice voire salvatrice.

Le développement recherché en Tunisie ne peut aboutir que si les salariés et les chefs se montrent responsables et indéfectibles en s'engageant dans un dialogue social autour du concept même d'entreprise afin que celle-ci devienne une communauté de richesse partagée.

Des négociations sociales vertueuses sur les salaires, l'emploi, la durée et les conditions de travail constitueraient un réel progrès et témoigneraient d'une confiance mutuelle, tout en favorisant un climat social propice à la productivité, à la sécurité et à la performance.

Les partenaires sociaux devront éviter les conflits et offrir aux syndicats un rôle plus actif dans la prise de décision au sein de l'entreprise et aux dirigeants une souplesse d'action pour les dirigeants. Il leur faudra également assurer un bon accompagnement social en cas de restructuration et de licenciement de la main-d'œuvre.

Les partenaires sociaux doivent comprendre que la flexibilité et la confiance mutuelle sont les seuls moyens de garantir les intérêts du travail et du capital. Le modèle socio-économique régissant la vie de l'entreprise repose en grande partie sur la modération salariale et la préservation à long terme des emplois.

3- Transformer l'Instance Générale de Suivi des Programmes Publics en Haute Autorité de l'Évaluation

L'évaluation des politiques publiques doit être au cœur des efforts de réformes. En dépit de l'existence d'un cadre institutionnel favorable au sein de plusieurs structures de l'État (parlement, autorités constitutionnelles indépendantes, Cour des comptes, administrations publiques centrales) et de la société civile (établissements et centres de recherche), l'évaluation des politiques et des programmes publics n'est encore établie en tant que discipline à part entière.

Réellement c'est la culture du contrôle et de l'audit qui domine. En effet, le suivi des politiques et programmes publics et l'analyse de leurs impacts demeurent limités.

Les évaluations des programmes et projets de développement sont surtout commanditées par les bailleurs de fonds dans le cadre du suivi des programmes d'appui budgétaire et des prêts projets. En revanche, les structures nationales ne commanditent que rarement des travaux d'évaluation des politiques et programmes publics et ne prennent presque jamais l'initiative d'évaluer préalablement les réformes réglementaires. Les quelques travaux d'évaluation faits dans ce sens sont demeurés pour l'essentiel disparates, non systématiques, inaccessibles et sans écho ni impact direct en matière de de politiques publiques.

Ce vide doit être comblé afin de promouvoir la bonne gouvernance laquelle prône, entre autres, la transparence de l'action publique et la reddition de comptes auprès du pouvoir législatif et des populations. Mais il faut aussi remédier à ces lacunes dans le but de poursuivre l'élan de réforme structurelle qui anime le pays depuis quelque temps. Ce nouveau contexte appelle donc à organiser l'évaluation des politiques publiques, laquelle ne doit dépendre seulement de l'Instance générale de suivi des programmes publics créée en 2013.

Cette instance a plusieurs missions :

- Élaborer des programmes publics, programmer et concevoir des contrats-objectifs et des contrats-programmes au niveau central, régional et local
- Fixer des indicateurs de performance et des mécanismes du suivi d'exécution
- Collecter les données relatives aux programmes publics (iii),
- Réaliser des recherches et des études en matière de mise en place des programmes et des politiques publiques et les évaluer conformément aux standards internationaux
- Contribuer à la diffusion d'une culture de l'évaluation dans le secteur public

Les OSC peuvent jouer un rôle important dans cette mission d'évaluation, de par leur présence sur tout le territoire et leur proximité avec le terrain de mise en œuvre des programmes de développement. Cependant, il faut que le cadre de leur intervention soit accepté par les pouvoirs et que le processus d'évaluation soit porté au niveau du débat public (communication transparente).

Pour que l'évaluation des politiques publiques soit au centre de la réforme du cadre institutionnel de la fonction publique, l'Instance générale de suivi des programmes publics doit se structurer autour de la fonction d'évaluation et devenir une haute autorité en la question. Ce qui permettrait de promouvoir les bonnes pratiques d'évaluation, renforcer la légitimité des politiques publiques, favoriser l'efficacité de l'évaluation et assurer l'influence de la nouvelle structure. La Haute autorité de l'évaluation fait partie intégrante des instances publiques d'évaluation, elle intervient surtout à postériori pour juger de l'efficacité des politiques publiques. Elle complète les différents organismes en charge de l'évaluation de politiques publiques, dont l'Instance de Développement Durable et des Droits des Générations Futures, mais elle s'en démarque par sa vision, sa démarche et ses méthodes. Celle-ci devrait bénéficier de l'indépendance et des moyens nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Désormais, la pratique d'évaluation doit être systématique et précéder toute réforme institutionnelle et législative. La nouvelle autorité d'évaluation a des finalités d'ordre décisionnel surtout, en ce qui concerne l'adoption, la revue ou le rejet d'une mesure de réforme ou d'apprentissage et de mobilisation des ressources humaines impliquées dans l'activité d'évaluation.

4- Mieux coordonner et mettre en œuvre l'action publique et les politiques publiques

Face aux dysfonctionnements organisationnels et opérationnels, l'action publique manque d'efficacité. Pour une meilleure mise en œuvre des actions réformistes et des mesures de politique économique, il est impératif d'implanter des mécanismes de coordination selon un plan opérationnel efficace.

L'impulsion de l'action publique et la promotion d'une culture du travail collectif exige un renforcement des mécanismes de coordination à l'œuvre, en l'occurrence les conseils gouvernementaux, les structures de pilotage sectoriels, les commissions interministérielles ad hoc, les contrats programmes et objectifs entre État et entreprises publiques, etc.

En outre, il s'agit de prévoir des programmes interministériels dans le cadre de la loi organique du budget et qui correspondent à un ensemble de politiques publiques sectorielles pouvant être confiés à un Ministère chef de file. Il faut également assigner le rôle de la coordination à un département transversal à l'instar de l'ancien Ministère chargé de la planification et du développement, ou bien créer un département spécifique rattaché à la présidence du Gouvernement chargé de la coordination et la cohérence des réformes et politiques publiques.

Il est aujourd'hui crucial d'œuvrer à une bonne intégration de la dimension environnementale dans tous les secteurs, la mise en application d'une normalisation environnementale adaptée et l'instauration d'un bon équilibre entre les intérêts économiques, sociaux et environnementaux. En outre, une planification concertée entre tous les acteurs

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

ayant des intérêts divergents sur le même espace devient de plus en plus urgente pour garantir un développement harmonieux, durable, intergénérationnel et interrégional.

5- Revoir le cadre du Budget économique

Le budget économique traduit une vision exhaustive de l'action de développement économique et social qui, néanmoins, s'inscrit dans le court terme puisqu'il s'agit d'un Plan annuel. Selon cette conception, le budget économique s'érige normalement en Plan opérationnel dont le rôle essentiel est d'incarner le programme économique et social du Gouvernement et d'encadrer l'élaboration des projets de loi de finances sur l'année.

Cependant, si le budget économique préserve le format du Plan de développement, il ne concorde pas avec les normes du Plan opérationnel en matière de consistance. Son document est le fruit d'un travail de « narration » qui manque d'analyse, de précision et de spécificité, se contentant parfois de reprendre les orientations du Plan de moyen terme.

L'incohérence et la désarticulation du budget économique avec le contenu du budget de l'État et de la loi des finances, a réduit sa valeur en tant que document de cadrage global et de référence de l'action publique sur le court terme.

Pour que le budget économique soit un véritable Plan opérationnel, sa conception doit être reconfigurée à travers la mise en place d'un cadre analytique et prévisionnel de l'activité économique, sociale et financière, retraçant l'évolution, sur le court terme, des grandeurs macroéconomiques et des mesures et programmes de politique publique.

Son élaboration doit consister à dresser un bilan de l'année précédente, définir avec précision les objectifs et les priorités de l'année à venir, présenter les perspectives économiques de court terme, exposer les modalités de financement de l'action de développement et détailler les principales activités et mesures sectorielles à mener et les cibles à atteindre.

Le budget économique se doit d'être un document de politique générale clair, précis et axé sur l'action.

Son suivi et son évaluation sont un moyen efficace pour analyser l'efficience des investissements liés à la mise en œuvre des programmes, que ces derniers soient annuel ou qu'ils s'inscrivent dans la durée, Ils permettent, en cas de déséquilibre, de réajuster et cadrer le plan et sa stratégie.

CHAPITRE III :
LES ORIENTATIONS DU NOUVEAU CADRE DE DÉVELOPPEMENT POST-COVID

I. Les orientations stratégiques de l'après Covid

La crise sanitaire, économique et sociale que traverse la Tunisie est à son paroxysme. Face à des défis sans précédents, l'enjeu est de repenser le cadre de développement national et de poser les bases d'une nouvelle conception de la soutenabilité.

Cette partie fait état des grands enseignements de six décennies de promotion de développement (i), définit la conception du nouveau cadre de développement (ii) et fixe les orientations du modèle post-Covid-19.

1- Les enseignements d'un long processus de développement

Nombreux sont les enseignements à tirer des orientations de promotion de développement en Tunisie, de l'indépendance jusqu'à ce jour ; y compris des nouvelles tendances qui sont en train de se profiler.

1er enseignement : l'État joue un rôle essentiel dans le développement et la cohésion sociale

L'État a joué un rôle crucial dans l'évolution socioéconomique du pays à travers le redressement des aléas de la conjoncture, la résolution des crises, le maintien de la cohésion sociale et la transition politique. Au-delà des failles de la régulation étatiste, l'intervention de l'État dans la vie économique et sociale par les mécanismes de planification, des finances publiques, de la règlementation, des entreprises et des administrations publiques, a rempli dans une certaine mesure les fonctions d'allocation, de redistribution et de stabilisation qui lui étaient dévolues. Sans l'action publique, les répercussions socioéconomiques de la crise sanitaires auraient été nettement plus graves et hors de toute mesure.

2ème enseignement : la stabilité macroéconomique est une condition nécessaire à la croissance

Les meilleures performances économiques de la Tunisie par le passé se sont faites dans un cadre macroéconomique stable. La détérioration des fondamentaux de l'économie durant la décennie post-révolution a entravé le retour de l'investissement privé et empêché le recours à des politiques contra-cycliques suffisamment expansionnistes pour relancer l'économie. Un cadre macroéconomique sain est plus que jamais nécessaire en cette phase de crise sans précédent, dont la sortie bute encore sur une dette publique accablante et un espace budgétaire très limité.

3ème enseignement : le respect des institutions et la bonne gouvernance sont primordiales

L'aménagement d'un environnement approprié des affaires, l'encouragement de l'initiative, la réduction des inégalités et la stabilité sociopolitique exigent un cadre d'action publique évolutif qui prône la transparence, la redevabilité, l'application de la loi, la bonne gestion des ressources et qui engage l'ensemble de la société tout en valorisant le dialogue social et le partenariat. Les stratégies et les politiques publiques doivent aussi être opérationnelles.

4ème enseignement : la persévérance dans les réformes est un levier de transition économique

Les réformes structurelles constituent un levier de croissance potentielle et protègent l'économie des chocs. Le ralentissement du rythme des réformes à partir de la deuxième moitié des années 2000, ainsi que le retard dans l'implémentation des réformes majeures post-révolution ont rendu moins propices les conditions-cadre à la récompense de l'efficacité, à la réduction des incitations aux effets pervers, à la transformation structurelle et au

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

changement social. Cela explique aussi la baisse de la productivité et de la croissance potentielle de l'économie tunisienne. Une cohésion gouvernementale, une maturité suffisante, une communication efficace, une concertation effective et une répartition cohérente des réformes sur les marchés de biens et services et le marché du travail sauraient suffire à produire les effets attendus sur la transition économique et le bien-être social.

5ème enseignement : la soutenabilité est un facteur de résilience

La pandémie Covid-19 a révélé le degré de fragilité et de vulnérabilité de la vie humaine face aux évènements imprévisibles et aux effets incalculables. Les négligences à l'égard des dimensions sociales et environnementales dans l'œuvre de développement ont abouti à une réduction de l'investissement dans les infrastructures résilientes capables, pourtant, de garantir de meilleurs services de santé, un environnement propre, une éducation de qualité, une participation active et plus large à la vie publique, etc. Ces failles ont aggravé les retombées de la crise et dévoilé les limites intrinsèques de la capacité publique à anticiper, prévenir et résoudre les crises. En outre, la crise sanitaire a précipité certaines tendances comme la digitalisation, mettant tout le système sous tension, face à la nécessité de développer le télétravail, l'enseignement à distance, la télémédecine, etc. cause du manque d'intégration des politiques de développement, de cohérence et de processus d'identification des synergies dans les différentes politiques ayant des objectifs communs, les politiques publiques ont été privées d'un cadre institutionnel multidimensionnel et d'un plan d'action global et cohérent permettant d'atteindre de meilleurs résultats. Au-delà de l'intégration, la Tunisie a besoin d'un processus d'alignement des politiques publiques, à travers une coordination entre les acteurs gouvernementaux dans les divers ministères et à différents niveaux. Cela nécessite de la flexibilité notamment pour intégrer les nouvelles informations et assurer l'apprentissage au fil du temps. L'alignement devrait donc s'accompagner d'un examen et d'un suivi continuels. Par exemple, l'augmentation de la résilience de la Tunisie face au changement climatique requiert l'alignement des politiques publiques de nombreux secteurs économiques dont les objectifs se rejoignent comme le secteur de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie.

2- La conception du nouveau cadre de développement

Le modèle de développement post-Covid ne vise pas la rupture radicale, mais plutôt une profonde restructuration des options en vigueur et une révision des priorités nationales selon les nouveaux changements à l'œuvre, dans un cadre intégré, cohérent et durable.

La nouvelle conception de l'approche de développement consiste à corriger les failles des stratégies de développement pré-révolution, à renforcer la dynamique des réformes structurelles post-révolution et à prioriser à nouveau l'action de développement à la lumière des nouveaux enjeux de la pandémie, les effets climatiques sur les ressources naturelles et la dégradation du cadre de vie. Le remodelage du cadre de développement en « 3R » doit réconcilier la Tunisie et lui offrir un avenir meilleur, dans lequel se concrétisent les objectifs de la révolution des droits humains et du développement durable.

2-1- Redresser

« Redresser » consiste à corriger les failles et les dysfonctionnements qui ont débouché sur l'impasse du modèle économique en 2011. Il s'agit d'assurer la transformation structurelle de l'économie afin de satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants en emploi, de réduire les disparités régionales et les inégalités sociales, et d'augmenter le niveau de vie des citoyens, tout en considérant les besoins des générations futures.

La question est de savoir comment dépasser les contraintes structurelles auxquelles est confronté le modèle économique tunisien et asseoir un régime de croissance axé sur l'innovation et à fort contenu en emploi au double plan quantitatif et qualitatif. Le défi majeur est beaucoup plus opérationnel que conceptuel. Autrement dit, il s'agit de veiller à mettre en pratique les réformes en suspens, et mener des ajustements aux fins de précision et de cohérence des politiques sectorielles, ainsi qu'à élaborer des plans d'action et définir les conditions de mise en œuvre. Les derniers Plans socioéconomiques ont bel et bien prôné la transformation structurelle de l'économie et la promotion

de l'innovation, la compétitivité, la promotion sociale et la durabilité du développement.

Paradoxalement, et dans un système économique presque sourd à de nombreuses réformes structurelles, la crise sanitaire a favorisé l'expérimentation accélérée de nouvelles pratiques organisationnelles dont certaines ont eu un impact positif sur l'environnement et la consommation des ressources naturelles (télétravail, mode de consommation des biens et services, management).

Il est donc nécessaire de pérenniser ces nouveaux comportements qui ont émergé chez les tunisiens durant le confinement, une opportunité pouvant changer radicalement les habitudes et le mode de vie des citoyens et placer le modèle de développement sur une trajectoire écologique et vertueuse.

2-2- Renforcer

« Renforcer » signale d'une part l'accélération du rythme des réformes majeures annoncées au lendemain de la révolution, et d'autre part le rétablissement des équilibres macroéconomiques du pays.

Il est nécessaire d'établir un agenda précis et explicite pour la réalisation du programme des réformes structurelles après l'étude de leurs coûts et leurs effets en matière de gains de croissance, d'emploi, et de soutenabilité afin de donner plus de visibilité aux acteurs socioéconomiques, briser l'attentisme et sortir de la sclérose. Un consensus social autour des modalités d'exécution des réformes est la condition première pour mettre fin aux tergiversations. En effet, l'État doit œuvrer à l'amélioration de la performance des entreprises publiques, la consolidation de la situation financière des caisses de sécurité sociale, le ciblage des transferts sociaux, la contestabilité des marchés, la suppression des rentes, la modernisation de l'administration et la lutte contre la corruption.

En parallèle, le rétablissement graduel des fondamentaux de l'économie est également une condition sine qua non de résilience. Une fois l'économie relancée, un effort d'ajustement macroéconomique dûment mesuré est nécessaire, sans pour autant freiner la dynamique de croissance. La reconstruction des marges de manouvre surtout budgétaire doit renforcer la capacité de résistance future du pays face à tout changement indésirable. L'ampleur de l'ajustement macroéconomique doit se faire en fonction de l'état de l'économie et non de façon « automatique » préjudiciable à la croissance et au bienêtre social. Cet ajustement de l'économie ne doit pas occulter le rôle important (et parfois complexe) que jouent les ressources naturelles dans la croissance. L'épuisement des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement mettent aujourd'hui en cause la soutenabilité des modèles de croissance et la garantie de l'équité sociale et le droit des générations futures.

2-3- Re-prioriser

Re-prioriser exprime la nécessité de remettre les pendules à l'heure au vu des bouleversements entrainés par la crise du Covid-19, car la résilience signifie la capacité de prévoir les risques futurs. L'éruption de la pandémie Covd-19 a mis la société à rude épreuve par ce choc sans précédent.

Aujourd'hui l'échelle des priorités a considérablement changé. Ce qui importe le plus en ces temps de crise est la protection de la vie des gens, le fonctionnement sans heurts des services de soins, l'approvisionnement du pays en produits alimentaires et en équipements médicaux, la préservation des emplois de milliers de personnes menacées de chômage, la continuité des programmes scolaires, etc.

La crise Covid-19 a également mis à nu les failles du marché de travail. En témoignent les conditions de travail et la rémunération de certains métiers auparavant sous-estimés et qui sont aujourd'hui devenus primordiaux, comme les soignants, les paysans, les éboueurs, les pompiers, les employés de grandes surfaces. D'où la nécessité de questionner l'actuel système de valeur et le sens des réformes à engager.

Toutes les fragilités et vulnérabilités du système politique, économique, social, culturel et écologique du pays mises en lumière par la crise sanitaire appellent un réagencement des priorités nationales et sectorielles en toute urgence.

Aujourd'hui, et avec une crise sociale et économique de grande ampleur, le gouvernement pourrait se désintéresser de la dimension écologique. Les pouvoirs publics ont entrepris plusieurs initiatives visant à promouvoir l'action environnementale et améliorer ainsi l'état de l'environnement et l'empreinte écologique en général. Toutefois, la prise

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

en compte, par exemple, du plan national des achats publics durables par l'acheteur public (important consommateur de biens et services en Tunisie) est à craindre laissant de côté les ambitions sociétales et de réduction des gaz à effet de serre GES.

Un renversement immédiat est inconcevable étant donné l'extrême complexité du mode organisationnel d'aujourd'hui. Mais la prise de conscience provoquée par la pandémie du Covid-19peut constituer un pas décisif pour un possible changement. Mais pour cela, c'est toutes nos conceptions du temps et de l'espace qui doivent changer : celles de l'homme, de la société et de la nature ; du système du savoir et de la technique ; de l'économie et de la politique… Autant d'éléments à repenser ou à revoir entièrement.

3- Les orientations de l'après Covid-19 : le triangle autonomie, inclusivité et durabilité

La pandémie de Covid-19 aura permis de redécouvrir les vertus de certains choix et les défauts de certains autres, susciter la prise de conscience collective des fragilités du système en place et précipiter certaines tendances déjà présentes dans l'économie mondiale, à l'instar de l'économie digitale considérée comme essentielle dans un système économique durable. Sur cette base, le modèle de développement post-Covid a un caractère tridimensionnel, reposant à la fois sur l'autonomie, l'inclusivité et la durabilité.

Un modèle autonome accorde une place centrale aux enjeux de résilience. Désormais, les politiques publiques doivent être structurées autour de la capacité des différents services et organisations à amortir tout choc majeur, notamment en cas de blocage des chaines d'approvisionnement mondial. Le choc d'aujourd'hui est épidémique, celui de demain sera environnemental, et de l'après demain sera technologique, militaire ou autre. Pour cette raison, bâtir une société autonome devient une priorité absolue.

Un modèle inclusif est un modèle où la structure et le processus de croissance ont plus d'impact sur la réduction de la pauvreté et des inégalités. Toutes les catégories sociales et les territoires doivent participer et bénéficier des fruits de la croissance. Le retour en force de l'investissement dans les programmes sociaux, en l'occurrence l'éducation, la santé et la protection sociale est primordial pour garantir l'égalité des chances, à tous à même de prendre part aux emplois productifs et formels, et au processus de décision publique.

Un modèle durable est intégré et structuré suivant des objectifs de développement durable (ODD). Un modèle qui incarne la dimension écologique dans tous les secteurs productifs et ne se limite pas à créer une filière verte à côté des autres activités ou faire de la protection de l'environnement un chapitre à part dans les documents d'orientation stratégique. La durabilité passe aussi par une réelle prise en compte de la société par l'économie grâce à une meilleure redistribution des richesses pour assurer la cohésion sociale et promouvoir le niveau et la qualité de vie conforment aux standards.

La réponse à cette crise sanitaire déterminera la manière dont nous allons faire face à une crise climatique au cours des prochaines décennies. En raison de cette pandémie, certaines habitudes qui sont accessoirement bénéfiques pour l'environnement peuvent perdurer même après son occurrence, comme l'utilisation des technologies numériques, la réduction des déplacements, la diminution du gaspillage alimentaire. La reprise post-Covid devrait être verte et durable. Les investissements devraient être réorientés vers la dé-carbonisation de l'économie et l'amélioration de la productivité et de la sécurité énergétique, pour une meilleure santé environnementale et publique.

Les entreprises doivent repenser leurs modèles d'affaires et ne devraient pas revenir à leurs pratiques usuelles le « Business As Usual ». Les répercussions de la crise du Covid-19 ne peuvent suffire à modifier les processus et pratiques sociaux et économiques profondément ancrés et non durables. Le gouvernement doit donc agir au plus vite et mettre en œuvre des mesures pour obtenir des résultats environnementaux plus solides qui peuvent assurer la prospérité économique, renforcer la résilience et installer un modèle de développement basé sur l'économie durable, l'économie de la vie.

3-1- Un modèle d'autonomie

Bâtir une économie autonome à l'heure de la « deuxième » indépendance politique exige une agriculture performante, une transition énergétique et écologique, l'intégration régionale, le développement financier et une infrastructure résiliente.

A- Une agriculture performante

Malgré la baisse de son poids dans le PIB, le secteur agricole joue encore un rôle important dans l'économie tunisienne. La Tunisie est l'un des plus grands exportateurs d'huile d'olive au monde et l'un des rares pays africains à être entièrement autosuffisant en produits laitiers, légumes et fruits. Ce secteur représente environ 10% du PIB et emploie autour de 16% de la main d'œuvre tunisienne.

L'agriculture tunisienne souffre d'un problème de morcellement des terres avec de petites exploitations cultivées par de petits exploitants. Bien que l'agriculture consomme 80 % des ressources naturelles en eau du pays les rendements moyens des cultures en Tunisie demeurent faibles (le rendement par hectare est trois fois plus faible qu'en Europe, par exemple). Ces difficultés soulignent les défis du secteur agricole et le potentiel de son développement.

Les impacts projetés du changement climatique sur la production alimentaire, les moyens de subsistance agricoles et la sécurité alimentaire en Tunisie sont des préoccupations nationales importantes. Ces effets sont liés à l'approvisionnement en eau prévu et à la dégradation des sols par suite d'érosion mécanique ou de spéculations. La Tunisie devrait connaître une hausse des températures, une baisse des précipitations, une augmentation de l'évapotranspiration et diminution de la disponibilité des ressources en eau. Cela devrait menacer les rendements de cultures irriguées et pluviales en Tunisie d'ici la fin du siècle et menacent davantage la viabilité et la durabilité économiques du secteur agricole. La superficie des vergers non irrigués pourrait être réduite d'environ 50 % de la zone de production actuelle. Les superficies céréalières irriguées et pluviales devraient diminuer de 30 % dans les décennies à venir (2030).

Le changement climatique peut aussi conduire à une détérioration de la qualité des eaux souterraines sous l'effet de l'élévation du niveau de la mer, provoquant une diminution de la disponibilité en eau pour les cultures.

En Tunisie, la dégradation des sols est un véritable handicap pour la croissance agricole. Les causes de cette détérioration sont nombreuses. En plus des facteurs climatiques et topographiques de prédisposition, l'activité humaine et l'exacerbation des aléas climatiques contribuent à l'amplification de ce problème. On estime que l'érosion, sous toutes ses formes, menace environ 3 millions d'hectares dont 1,5 millions d'hectares sont affectés par une érosion forte à moyenne. On estime également que 1,1 million d'hectares sont cultivés sur des sols sensibles à l'érosion. Les pertes annuelles engendrées par ce phénomène peuvent atteindre 1 à 2% de la production agricole.

Garantir la sécurité alimentaire du pays doit être l'objectif principal de la politique agricole. Si le pays continue à dépendre de l'extérieur, l'autonomie agricole sera toujours menacée. Le déséquilibre de la balance alimentaire du pays est un facteur de vulnérabilité.

Afin de réduire la dépendance alimentaire, la Tunisie doit se doter d'une réelle politique agricole et mettre en place une réforme agraire. En effet, selon la statistiques officielles, 3 % des producteurs agricoles en Tunisie possèdent chacun plus de 100 ha de terres arables, soit 30 % du total. Or la plupart de leurs produits sont exportés. Les 97 % restants produisent en grande partie pour le marché local et pourraient, avec un meilleur soutien de l'État, réduire le problème de la dépendance alimentaire du pays.

En plus de promouvoir l'agriculture biologique, la Tunisie soit adopter une politique ambitieuse de recherche agronomique et de développement des labels, afin d'améliorer la compétitivité prix et hors prix du secteur agricole, le pérenniser face à l'instabilité des marchés extérieurs et le préparer à la libéralisation du commerce des produits agricoles.

L'appui au financement de l'investissement, à l'assurance agricole sont de mise. Dans ce cadre, une attention particulière doit être accordée à la promotion du rôle du microcrédit, de l'économie sociale et solidaire et des programmes régionaux et ruraux dans le développement et l'emploi agricole.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

La poursuite de la réforme foncière contribuerait à la libération des contraints structurelles qui pèsent sur l'investissement privé agricole. Il est ainsi nécessaire de continuer à assainir les situations foncières anciennes relatives aux terres domaniales et collectives et les intégrer dans le circuit économique. Il est tout aussi important de poursuivre l'exécution de la stratégie nationale de restructuration des terres domaniales agricoles et d'améliorer l'adaptabilité des situations foncières aux efforts de protection des exploitations contre le morcellement et l'abandon.

Afin de garantir le droit à un revenu et à un niveau de vie décents aux agriculteurs, l'État doit prendre des mesures adéquates pour soutenir les producteurs, surtout les jeunes, les nouveaux agriculteurs et les femmes, notamment dans le cas de l'agriculture familiale et des exploitations de taille réduite, Des mécanismes d'appui aux agriculteurs comme la garantie, le stockage et la compensation publics devraient être développés. Les règlementations interdisant la spéculation sur les productions agricoles et les produits alimentaires doivent également être renforcées et mises en vigueur systématiquement.

Dans ce cadre, le renforcement du rôle des organisations professionnelles et des structures publiques spécialisées est aussi primordial dans la vulgarisation, et l'encadrement agricole.

Cependant, l'agriculture tunisienne est menacée par le changement climatique. Les conséquences des risques climatiques pour le secteur agricole sont notamment la baisse des rendements, la dégradation de la qualité des sols, l'augmentation de la salinisation des aquifères, la diminution de la disponibilité de l'eau pour l'irrigation et la hausse des prix des denrées alimentaires.

ENCADRÉ 5 : CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Tunisie, a l'instar de la plupart des pays de la région, est très vulnérable aux impacts du changement climatique qui ne se limitent pas à l'unique secteur agricole. Le changement climatique pourrait être préjudiciable à l'agriculture, aux ressources naturelles, au secteur touristique et aux infrastructures côtières. En effet, l'élévation du niveau de la mer, les inondations, l'érosion côtière, le réchauffement des eaux de pèche et les sècheresses comptent parmi les menaces les plus urgentes auxquelles la Tunisie doit faire face. Le fait que 84 % de la population occupent ses 1 150 km de cote, rend ces défis plus urgents que d'autres et exige la mise en place d'une cellule auprès du chef du gouvernement pour la gestion des catastrophes.

Les impacts du changement climatique sont déjà observés : accroissement de la température moyenne annuelle de 1,4° C durant le 20eme siècle avec une accélération de l'accroissement depuis les années 70, (à Tunis, la température moyenne a augmenté de 3°c durant le 20eme siècle), diminution des précipitations annuelles d'environ 5 % par décennie dans le Nord du pays (Tunis et Bizerte), depuis les années 50 du siècle dernier. La température annuelle maximale augmentera probablement de 1,5 à 2,5 °C d'ici à 2030 et de 1,9 à 3,8 °C d'ici à 2050. Selon les prévisions, le nombre de journées chaudes devrait augmenter d'environ 1,3 jour par an entre 2020 et 2039, et la durée des périodes de canicule augmenterait de 4 à 9 jours d'ici à 2030 et de 6 à 18 jours d'ici à 2050.

Le changement climatique pourrait affecter négativement la disponibilité et la qualité des ressources en eau. Des modèles ont permis de montrer que les impacts des évènements extrêmes (sécheresses de 2 ans au nord et au centre, sécheresse de 3 ans au sud, inondations) pourraient affecter négativement la production oléicole, les superficies consacrées à l'arboriculture non irriguées et le cheptel. Les revenus des familles vivant de l'agriculture enregistreraient une baisse annuelle de 2 à 7% sur les 30 prochaines années, sous l'effet du changement climatique ce qui risque d'accentuer les défis socio-économiques liés à l'emploi, à la lutte contre la pauvreté et à l'exode rural dans certaines régions. La croissance du secteur agricole pourrait accuser une diminution comprise entre 0,3 et 1,1 % à l'horizon 2030. Une étude récente a montré qu'une augmentation de 2°C pourrait provoquer une diminution des rendements de blé entre 10 et 50 %, si des mesures d'adaptation supplémentaires ne sont pas prises en compte. Les effets du changement climatique pourraient engendrer une augmentation du niveau de la mer de 30cm à l'horizon 2030 (Banque Mondiale 2011), de 20 à 135 cm à l'horizon 2050. Les côtes les plus vulnérables sont la Banlieue de Tunis, le Golf de Hammamet et les espaces insulaires bas (Kerkennah et Djerba). Les infrastructures littorales les plus vulnérables à l'élévation du niveau de la mer sont les ouvrages portuaires avec des risques de sédimentation, de déstabilisation et d'agitation, les réseaux d'assainissement des banlieues nord et sud de Tunis et les infrastructures thermiques électriques sur le littoral.

L'impact du changement climatique sur le secteur agricole est déjà visible. Ainsi, certaines activités agricoles et des exploitations aujourd'hui compétitives, pourraient ne pas résister dans l'avenir à ses répercussions. Un résultat lourd de conséquences pour l'économie agricole lequel ne peut qu'impacter les équilibres sociaux du pays.

Repenser l'agriculture dans cette nouvelle conjoncture est plus qu'une nécessité. Les spéculations doivent être de plus en plus planifiées et mises en œuvre en fonction des caractéristiques de la ressource et des effets qu'elles engendrent sur leur durabilité. Pour ce faire, il faut œuvrer à minimiser la pression sur le patrimoine, tout en visant une plus grande valeur ajoutée. Cette métamorphose de l'agriculture entrainera forcément des modifications notables dans les modes de consommation de la population. Par conséquent, les gestionnaires des ressources naturelles, les planificateurs de l'agriculture et les responsables de l'alimentation et des modes de consommation devront impérativement travailler conjointement et de manière intégrée afin de réaliser ces objectifs. Un intérêt continu et renforcé doit être accordé à l'agriculture biologique en raison des perspectives économiques importantes qu'elle ouvre aux plans de la production, de l'emploi et de l'exportation, mais également sur le plan environnemental permettant d'assurer un équilibre biologique durable et respectueux des écosystèmes naturels. L'État doit également œuvrer à promouvoir

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

la réutilisation des eaux usées épurées en agriculture et ce pour contrecarrer le déficit en eau conventionnelle. Pour garantir le succès de ces pratiques, il faut produire une eau épurée de qualité pour l'usage prévu et saine pour les consommateurs et l'environnement.

B- La transition énergétique

Le déficit énergétique structurel devient le talon d'Achille de l'économie tunisienne. En 2020, il a représenté 33% du déficit total du commerce extérieur (4,2 MDT) contre 40% en 2019 (7,8MD). Depuis le milieu des années 2000, les dépenses énergétiques n'ont cessé de croître, un poids désormais insoutenable pour l'économie tunisienne. Les crédits budgétaires alloués à la compensation des prix intérieurs de l'énergie ont été particulièrement élevés durant la période 2011-2020, avec un pic de 4.97% du PIB enregistré en 2013. Sa part dans les subventions totales a connu un pic de 68% en 2013 contre 9% en 2016, et cela en raison de la chute des prix du pétrole (44$/baril).

FIGURE 40 : Évolution de la structure énergétique de 1990 à 2020 (Ktep) MI

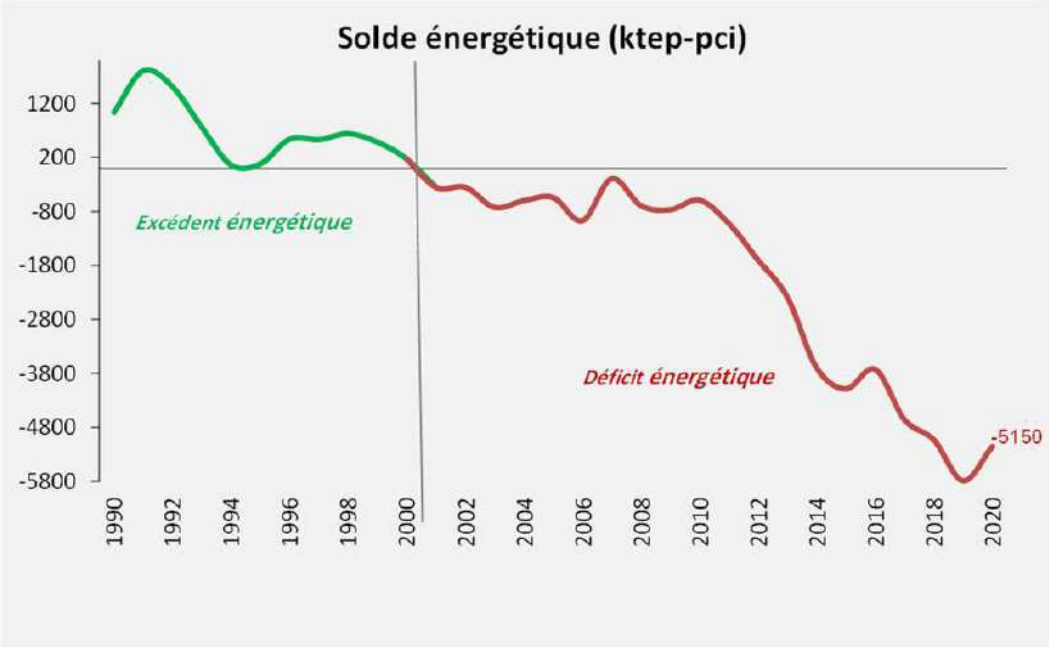

Pour cette raison, la transition énergétique devient une nécessite beaucoup plus qu'un choix. La raréfaction des ressources naturelles nationales conjuguées à une augmentation continue de la demande d'énergie et une instabilité marquante des prix à l'échelle internationale, ne cessent de créer des pressions intenables sur la balance énergétique et le budget de l'État, au risque de compromettre l'ensemble des équilibres globaux.

La production électrique à partir des énergies renouvelables est très faible, le mix énergétique n'a atteint que 2.8% seulement à fin 2020. Sur la période 2000-2020, la production totale d'électricité par les filières renouvelables a été estimée à 6335 GWh, dont la plus grande part revient à l'énergie éolienne avec 68%, suivie de l'hydroélectricité avec 26% et du PV à partir de 2010 avec 6%.

Une approche intégrée s'impose aux fins d'indépendance et de sécurité énergétique. L'enjeu de transition et d'indépendance énergétique doit inciter à agir selon une logique d'interdépendance, d'exhaustivité et de cohérence.

Premièrement, il s'agit d'accélérer les projets d'énergies renouvelables. Une grande inflexion d'orientation énergétique appelle nécessairement la mise en œuvre du plan d'action approuvé en 2018 pour l'accélération des projets d'énergies renouvelables en Tunisie. Ce plan d'action porte sur les régimes des concessions, des autorisations et de l'autoproduction des énergies renouvelables, le foncier, le financement et la gouvernance du plan solaire tunisien.

Jusqu'à 2013, le PST (créé en 2009) n'a pas pu décoller en l'absence d'un cadre réglementaire spécifique au

développement des énergies renouvelables, d'un cadre tarifaire adéquat, d'une planification claire des projets par puissance, par ressources et par localisation (stratégie de transition énergétique).

Le PST prévoit d'atteindre une capacité installée des énergies renouvelables en 2030 de l'ordre de 3815 MW par rapport à une capacité électrique totale d'environ 11000 MW, soit 35% à peu près.

L'appui règlementaire, administratif et surtout financier aux investissements privés dans le domaine des énergies renouvelables est de mise. Les banques locales, soutenues dans leurs stratégies par des bailleurs de fonds internationaux qui mettent à leur disposition des lignes de crédits (kfw, BERD, BM, AFD, BAD, ont commencé à s'intéresser au financement des projets de production électrique à partir des énergies renouvelables. Des incitations fiscales, des fonds d'investissements spéciaux (fonds de transition énergétique) et des SICAR sont venus compléter le système de promotion des énergies renouvelables en Tunisie.

La société tunisienne de l'électricité et du gaz a un rôle primordial en tant qu'opérateur public en cette phase d'ouverture du marché de l'énergie au secteur privé.

La promotion des grands projets d'investissement en mode concession et PPP doit en particulier apporter les changements nécessaires pour maximiser les capacités et augmenter la taille critique recherchée au niveau de la production des énergies renouvelables.

En outre, le gouvernement tunisien doit faciliter l'accès au foncier aux potentiels investisseurs en élaborant une cartographie des sites pouvant être utilisés pour la réalisation des grands projets et des unités de production électrique ainsi que la mise à disposition de ces informations sur les sites identifiés pour les projets et ce de manière régulière et actualisée.

Deuxièmement, il est question de renforcer les filières industrielles. Une meilleure articulation entre la politique énergétique et les politiques de filières s'impose pour maximiser les effets durables des énergies renouvelables. La chaîne de valeur dans le secteur des énergies renouvelables est en fait composée d'un grand nombre d'activités. En amont et en aval, les activités comprennent les études, l'ingénierie, les activités liées à l'approvisionnement en matières premières, la fabrication de matériels et équipements, la construction, l'installation, l'exploitation, la maintenance, le démantèlement et le recyclage. Ainsi, l'efficacité socioéconomique de la chaine de valeur va étroitement dépendre du degré d'intégration des activités industrielles et de services liés aux énergies renouvelables. À cet effet, le développement particulier des filières industrielles doit constituer un objectif essentiel de la stratégie énergétique du pays. Une base d'entreprises locales à vocation industrielle doit être développée autour du secteur des énergies renouvelables. À défaut d'un bilan industriel positif, l'ambition de faire profiter l'économie nationale du développement des énergies renouvelables en matière de valeur ajoutée productive, de balance commerciale, de transfert technologique et d'emploi, risque de s'étioler. Ce qui appelle à clarifier les objectifs industriels associés au développement futur des énergies renouvelables.

Des mécanismes de financement spécifiques au secteur doivent être mis en place notamment pour les secteurs de petites et moyennes entreprises (PME/TPE) pour les rendre plus autonomes énergétiquement et améliorer leur compétitivité pour une production bas carbone leur assurant la pérennité tout en contribuant aux efforts de la Tunisie pour respecter ses engagements internationaux au niveau de la NDC principalement.

Troisièmement, il importe de poursuivre la maîtrise et la réforme des subventions énergétiques afin de rationaliser la consommation d'énergie, réduire les émissions de gaz à effet de serre, protéger l'environnement, baisser la facture des importations et rendre efficiente l'allocation budgétaire. La Tunisie a fait des progrès considérables dans la maîtrise de l'énergie. Les programmes structurés par l'Agence nationale depuis les années 80 ont certes permis d'obtenir des résultats probants et largement reconnus dans la promotion de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la substitution de l'énergie. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour réduire la consommation d'énergie en trouvant des solutions susceptibles de rehausser l'efficacité énergétique. De nouvelles politiques et directives doivent être envisagées pour d'économiser plus d'énergie. Pour ce faire, il faut raffermir l'efficacité énergétique des bâtiments et des transports, renforcer les programmes d'économie d'énergie dans les administrations publiques, l'audit énergétique des grandes entreprises et industries, la cogénération, l'innovation et les solutions technologiques en rapport à la R&D, l'étiquetage et la labellisation écologique. En parallèle, il est impératif de poursuivre la réforme du système

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

des incitations et des subventions énergétiques. Ces subventions pèsent lourdement sur les finances publiques aux dépens des investissements dans l'éducation, la santé, l'infrastructure, la recherche et développement etc.

Quatrièmement, il faut exploiter toutes les sources d'énergie. La sécurité de l'approvisionnement en énergie est un défi de taille pour la Tunisie. La promotion des énergies renouvelables ne réduit en rien la nécessite de développer les sources traditionnelles et non renouvelables. Une exploitation appropriée des potentialités énergétiques, sous toutes ses formes s'impose en conséquence de par l'ampleur des enjeux présents et futurs en la matière. L'opérationnalisation prévue pour cette année du champ « Nawara » à Tataouine en est un exemple. Ce projet stratégique doit augmenter la production énergétique de 30 à 40% et permettre la valorisation des ressources en gaz du sud de la Tunisie. Ainsi, il est nécessaire de continuer les travaux de recherche et d'exploration, mais aussi et surtout de regagner la confiance des sociétés étrangères. Par ailleurs, est-il opportun d'étudier les intérêts économiques de l'exploitation du gaz et pétrole de schiste ? Faut-il considérer l'énergie nucléaire ? Pour répondre à ces questions, il faut réaliser des études d'opportunités et d'évaluation environnementale stratégique où les intérêts économiques sont conjugués avec les impacts environnementaux et sociaux. Cinquièmement, il est recommandé de promouvoir la coopération internationale. En effet, la Tunisie doit saisir les opportunités régionales d'interconnexion avec les réseaux électriques européens.

Par exemple, le projet « Desertec », dans le cadre d'une coopération énergétique avec l'Europe, devrait permettre d'exporter 4,5 GW de puissance électrique solaire depuis le Sud de la Tunisie vers l'Italie, Malte et le sud de la France à travers des câbles sous-marins. Ou encore l'« EIMEd », un autre projet, prévoyant une interconnexion haute tension sous-marine de 200 km, d'une puissance de 600 MW qui permettra de relier la Tunisie et l'Italie.

Ce type de projets de coopération doit ouvrir de nouveaux horizons au profit du secteur des énergies renouvelables en Tunisie en matière d'exportation énergétique, de maîtrise de technologies et de développement des énergies renouvelables. L'enjeu stratégique, technique et financier de ces projets est de taille, étant donné la forte concurrence avec les autres pays de la région dans ce domaine. La signature d'accords de financement avec la partie européenne et certains bailleurs de fonds multilatéraux doit pousser le pays à aller de l'avant et à rentabiliser ces partenariats. Dotée de sources éoliennes, solaires, marines et géothermiques abondante, la Tunisie dispose de plusieurs atouts lui permettant de réaliser ses objectifs.

La CDN tunisienne, communiquée officiellement en 2015, visait à faire passer l'intensité carbone de la Tunisie de 0,541 téCO2/1000 DT de PIB en 2010 à 0,320 téC02/1000 DT en 2030 ; soit une baisse de 41% en 2030 par rapport à 2010.

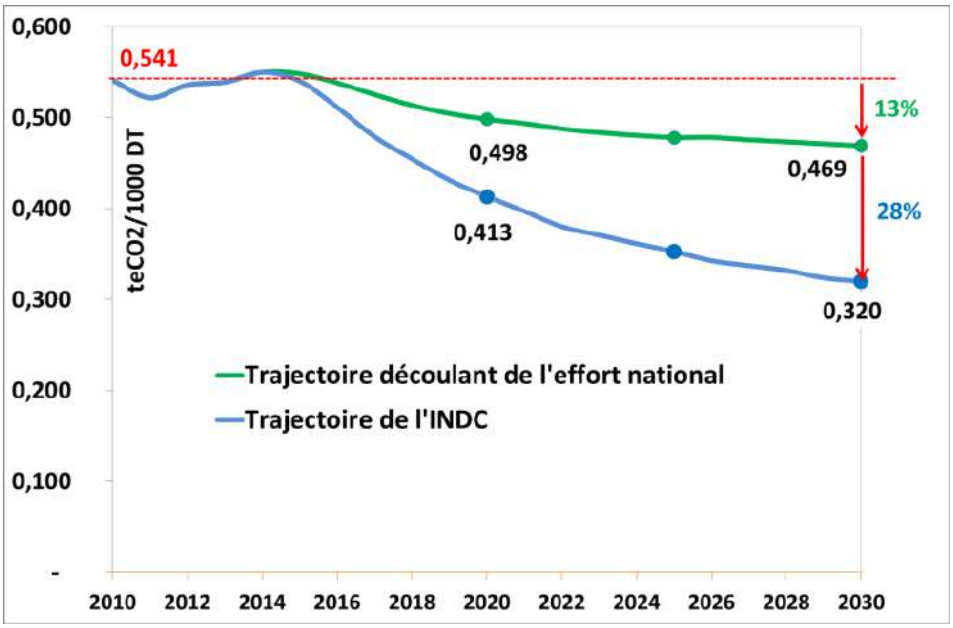

Le ministère de l'Environnement est en train de préparer une mise à jour de cet engagement, prévoyant une réduction de l'intensité carbone à 45%.

C- L'intégration régionale

Pour sortir de la dépendance commerciale, la Tunisie doit abandonner l'économie de sous-traitance. Actuellement,

Actuellement, les échanges extérieurs est concentrés sur quelques pays européens et la compétitivité du pays est assurée par la faiblesse des coûts salariaux aux dépens de la qualité des produits et l'insertion dans les réseaux mondiaux. Il s'agit là des principales sources de fragilité du modèle économique tunisien.

Il est donc nécessaire d'envisager un modèle de cotraitance mais surtout de diversifier les marchés extérieurs à l'exportation afin d'asseoir les conditions d'une économie résiliente à l'égard de chocs extérieurs.

L'intégration régionale doit être un levier de changement d'orientation commerciale. L'orientation vers l'Afrique, l'espace maghrébin et le monde arabe, qui grouillent d'opportunités d'affaires, s'inscrit dans cette logique d'intégration « forcée » face à un environnement mondial de plus en plus instable et risqué.

La Tunisie est ainsi appelée à poursuivre la voie qu'elle s'est fixée. Dans ce cadre, l'exportation demeure la principale approche d'internationalisation des entreprises. Mais, une fois l'internationalisation devenue une activité davantage différenciée, un changement de paradigme est nécessaire afin de s'adapter au nouveau contexte d'ouverture et de concurrence. L'introduction de la logique des chaînes de valeur doit élargir les perspectives, le débat et la stratégie concernant l'internationalisation des entreprises nationales.

Relever le défi de l'internationalisation consiste à développer deux modèles à la fois : le modèle classique ou incrémental et le modèle des réseaux.

Persévérer dans l'approche incrémentale : ce modèle conceptualise le processus d'internationalisation comme un processus progressif qui comporte trois étapes successives où l'entreprise accroît sa présence sur les marchés étrangers progressivement, en évoluant vers des stratégies de plus en plus sophistiquées au gré de l'acquisition de connaissances et d'expérience sur la scène internationale. L'entreprise commence par l'exportation pour ensuite créer ses propres filiales à l'étranger et enfin établir des unités de production hors les frontières. Généralement, cette approche séquentielle suppose que les entreprises entament leurs activités internationales sur des marchés plus proches psychologiquement et culturellement.

La majorité des entreprises tunisiennes jusque-là implantées sur les marchés maghrébins, africains, arabes et même ailleurs s'inscrivent dans cette logique classique. Dans un tel contexte, il faut mettre en place un dispositif d'accompagnement étendu et diversifié basé sur les politiques publiques de promotion des exportations notamment à travers le renforcement de la logistique (transport, communications, finances, assurances, règlementation de change…) et la recherche de solutions adaptées aux préoccupations des PME. Cela dans le but d'assurer une meilleure performance à l'export et ainsi d'introduire les entreprises nationales sur les segments de production et de l'investissement des marchés extérieurs.

Dans cette lignée, l'adaptation à la demande mondiale aux fins d'augmentation des parts de marchés est un défi majeur à relever. Il s'agit d'œuvrer à la promotion de la compétitivité structurelle du produit national en termes de qualité, de normes environnementales, de maîtrise des circuits de commercialisation et d'insertion dans des réseaux mondiaux.

Développer la logique de réseaux : ce modèle interprète l'internationalisation comme un processus de connaissance du marché qu'une entreprise acquiert grâce à l'établissement de relations avec des acteurs étrangers. Les réseaux permettent de mettre en place des échanges formels et informels entre les acteurs industriels nationaux et ceux des pays de destination.

Sur ce point, les pouvoirs publics doivent garantir aux PME tunisiennes l'accès aux informations qui leur permettent d'appréhender et de mesurer les risques sur les marchés extérieurs. Le rôle croissant des réseaux facilite l'internationalisation précoce, rapide et substantielle des PME en leur procurant des avantages informationnels qui les prédisposent à développer leur présence internationale et leur permettent de compenser leur déficit de ressources.

Une diplomatie économique réelle et proactive, des systèmes d'information sophistiqués, des structures publiques

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

d'encadrement et de soutien et d'institutions financières à l'étranger des chambres de commerce plus actives et des industries inscrites dans une logique « lobbyienne » …autant de facteurs pouvant accélérer l'évolution des comportements et des institutions, renforcer la position de l'entreprise à fort potentiel et sa capacité à collaborer avec des partenaires devenus accessibles, et réduire les coûts et les risques pour ainsi les répercussions positives des réseaux sur le développement international des PME.

L'objectif est de renforcer les investissements directs des entreprises tunisiennes à l'étranger. Une logique visant à acquérir un intérêt durable dans les pays d'Afrique subsaharienne en premier lieu, notamment dans le cadre de la nouvelle zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Les « rencontres Africa » font en fait partie du processus marathon de l'orientation vers l'Afrique, lequel mérite d'être consolidé dans le cadre d'un partenariat public privé actif et intelligent.

L'internationalisation des entreprises tunisiennes est une voie à explorer pour une dynamique entrepreneuriale fortement performante et favorable à l'investissement, à la croissance, à l'emploi et à la stabilisation économique. L'internationalisation réussie requiert en premier lieu une stratégie nationale délibérée d'expansion visant les marchés porteurs plus que de simples politiques de promotion des exportations. Elle exige également une conception proactive, un engagement collectif et une volonté indéfectible des entreprises nationales d'opérer à l'international, de maîtriser l'énergie mais aussi de prendre des risques et faire preuve de créativité.

D- Le développement financier

La Tunisie ne cesse de s'enliser dans une dépendance financière inédite à l'égard de l'extérieur. En témoigne les taux élevés de la dette publique et la détérioration continuelle de la position extérieure nette du pays durant la dernière décennie. La souveraineté décisionnelle du pays, sous le joug des bailleurs de fonds, s'en trouve menacée. Ainsi, pour opérer une sortie de crise, l'indépendance financière doit être considérer comme une priorité. Pour ce faire, il faut assurer le développement du système financier national et la mobilisation d'investissements directs étrangers susceptibles de répondre aux gros besoins d'investissement physique, technique, immatériel et humain ; l'objectif étant de limiter le recours à la dette extérieure et aux investissements spéculatifs.

L'enjeu premier est de reconstituer dans un premier temps le niveau d'épargne nationale d'avant révolution et le hisser dans un deuxième temps à des paliers supérieurs à 30% du PIB. Ceci requiert une augmentation du revenu par habitant moyennant une croissance soutenue, et la poursuite des réformes structurelles pour accroître l'épargne publique et institutionnelle grâce à la consolidation de la situation financière des entreprises publiques, des compagnies d'assurances et des caisses de sécurité sociale. Le renforcement de l'espace budgétaire à moyen terme via la restructuration des finances publiques servirait à améliorer la réactivité de l'État aux chocs économiques et à faciliter le rôle des politiques macroéconomiques actives dans le lissage des cycles.

Le second enjeu consiste à développer l'intermédiation financière afin de favoriser l'orientation de l'épargne vers le financement long. Cela implique l'approfondissement de la réforme du marché de crédit et la promotion de la finance directe en doublant le volume de la capitalisation boursière, afin de faciliter l'accès des PME aux sources de financement en quantité et conditions appropriées. Les réformes sectorielles doivent s'accomplir dans le prolongement de la révision du cadre législatif et règlementaire du système financier, dans le but de fédérer les efforts, profiter des synergies entre les différentes composantes et acteurs de la place, et asseoir un système financier solide favorable à l'investissement, l'innovation et le développement. L'autre enjeu est de promouvoir les modes de financement alternatifs, en l'occurrence les partenariats publics privés, la finance islamique, le capital investissement, le financement collectif (crowdfunding), le financement solidaire auprès des tunisiens non-résidents (TRI), l'émission d'emprunts sous forme de « Project bonds » pour le financement des infrastructures etc.

Le dernier enjeu a trait à la consolidation de la part des investissements directs étrangers dans la structure du financement extérieur pour remplacer les sources génératrices de dette. La mobilisation de véritables investissements industriels susceptibles de répondre aux défis du développement durable exige la promotion et la facilitation de l'environnement des affaires.

E- Une infrastructure résiliente

Face aux nombreux risques naturels, sociaux, sécuritaires, technologiques et environnementaux, la résilience des infrastructures s'impose. La capacité d'absorption de chocs va dépendre de la qualité et la robustesse des services de santé et de sécurité, des infrastructures de communication, des eaux, d'assainissement, des bâtiments, etc.

La résilience concerne aussi bien les infrastructures matérielles ou physiques qu'institutionnelles. Ces dernières tiennent à la qualité de la gestion publique des différents aléas. La sophistication des systèmes d'alerte précoces et la rapidité des dispositifs de réaction aux crises attestent de la capacité de prévention et de réparation des systèmes à l'œuvre.

Il convient de rappeler que la réalisation de plusieurs d'objectifs de développement durable proposés (ODD) demeure conditionnée par la solidité de l'infrastructure, sa fonctionnalité et sa durabilité, laquelle dépend de la structure et de l'état des finances publiques. Par conséquent, l'enjeu principal réside dans la transition vers un budget de développement.

La structure budgétaire a toujours été dominée par les dépenses non discrétionnaires, en l'occurrence les dépenses de salaires et du service de la dette. Ce « modèle » a pris de l'ampleur durant la phase de transition politique, au détriment des dépenses de développement surtout.

Les crédits alloués au titre II du budget de l'État pour financer les investissements directs et indirects n'ont guère équivalent à un cinquième du total du budget, une part qui a considérablement décru durant les dernières années et ce, malgré l'augmentation sans précédent des crédits alloués aux dépenses d'investissement à partir de 2011 pour répondre aux revendications sociales dans l'intérieur du pays. De surcroît, le sous-investissement public a retardé le niveau de développement et bridé la promotion escomptée du secteur privé.

Lorsque le budget alloué à l'investissement aura atteint au moins 40% de la structure budgétaire globale, on pourra véritablement parler d'une politique d'investissement public à même de bâtir des services publics et des équipements collectifs de qualité et résilients.

L'assainissement des finances publiques doit s'inscrire dans cette logique afin d'offrir à l'investissement public une base solide sur le moyen et long terme.

Les problèmes des infrastructures adéquates au niveau régional est clairement posé !

Concernant les problèmes des infrastructures régionales, l'adaptabilité d'une région est strictement liée à son capital infrastructure. En cas d'urgence, il importe de faciliter la communication avec tous les acteurs de la chaîne d'urgence, de disposer de routes adéquates et de moyens de communication modernes. Les infrastructures régionales déterminent la capacité de résilience d'un territoire et de sa communauté face à une menace. Or, il faut reconnaître que des disparités régionales importantes sont toujours constatées en matière d'infrastructures de base. Pour s'adapter au changement climatique, il est impératif d'anticiper les catastrophes et de mettre en place un capital infrastructure adéquat dans les régions à travers une politique et des programmes d'investissement à même de réduire les disparités régionales et d'améliorer l'équité sociale dans et entre les régions, le tout au profit de la résilience et du développement.

3-2- Un modèle d'inclusion

L'approche inclusive répond à l'augmentation des inégalités économiques, sociales et territoriales. Pour y remédier, il est nécessaire de promouvoir une croissance inclusive, d'augmenter le niveau du développement humain et de réduire le déséquilibre régional. Le business model inclusif est assez intéressant car il place la communauté au niveau à la fois, de la demande et de l'offre. Cette offre repose parfois sur un savoir-faire ancestral en relation avec le pouvoir de résilience de la communauté. Intégrer cette compétence dans la chaine de valeur favorise l'innovation sociale mais garantit aussi une source d'emploi pour les populations marginalisées malgré leur potentiel. Le principe d'inclusivité ne peut avoir les résultats escomptés que s'il est pleinement intégré et pris en compte dans les politiques de planification et de programmation; notamment en ce qui concerne la capacité des communautés à gérer et à restaurer les actifs naturels dont ils dépendent, ainsi que l'aménagement durable des territoires et des espaces.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

A- Promouvoir une croissance inclusive

La croissance inclusive[28] est fondée sur l'idée selon laquelle la croissance économique, malgré son importance, ne suffit pas à générer une augmentation durable du bien-être, lequel suppose un partage équitable des dividendes de la croissance entre individus et groupes sociaux.

Fondamentalement, le problème de la croissance économique en Tunisie réside dans l'insuffisance de son niveau, mais surtout dans sa qualité. Son augmentation dépend donc de ces deux facteurs lesquels garantissent une redistribution plus large et plus équitable des richesses produites. Une bonne croissance doit profiter à tous les pans de la société et ce, à travers un partage équilibré de la valeur ajoutée, l'intégration dans l'économie formelle et la promotion de l'emploi décent.

Considérant que le modèle économique a atteint ses limites et qu'il ne peut qu'être inclusif désormais, la Tunisie, avec l'appui du PNUD, a élaboré en 2015 un plan d'action stratégique intitulé « croissance inclusive et développement humain » pour la période 2015-2019. Le document du projet décrit le modèle économique qui concourt à l'ancrage d'un modèle économique inclusif à partir d'une analyse exhaustive des modèles précédents et des défis moyens qui se posent dans le contexte socio-économique de l'après-révolution.

Néanmoins, une évaluation de ce programme s'impose pour consolider les acquis et se libérer des contraintes.

Un partage équilibré de la valeur ajoutée

L'optique revenu de la croissance est déterminante dans le choix du volume et l'allocation des facteurs capital et travail dans l'opération de production moyennant ses effets sur la rentabilité des investissement, l'endettement et la compétitive des entreprises et le pouvoir d'achat des salariés.

L'absence des tensions résultant du jeu de négociations salariales entre le patronat et le syndicat est une caractéristique de la croissance équilibrée. En Tunisie, le partage de la valeur ajoutée est relativement stable mais cela au détriment des salaires. Le conflit de partage qui a marqué les années post-révolution a débouché sur une amélioration de la part de la richesse dédiée aux salaires, sans toutefois aboutir à une dérive structurelle du partage en défaveur du capital.

Si ces déséquilibres structurels laissent croire qu'un réajustement à terme est nécessaire, la philosophie du partage ne pourra être comptable. Le partage de la valeur ajoutée le plus favorable à la croissance repose sur l'hypothèse de l'existence d'un partage optimal entre salaires et profits. L'optimalité doit être déterminée par les paramètres fondamentaux de l'économie, en l'occurrence les gains de productivité, l'inflation et la croissance, mais aussi et surtout par l'institution d'un dialogue social basé sur le respect, le pacifisme et le compromis entre l'ensemble des partenaires.

L'intégration dans l'économie formelle

L'intégration du secteur informel dans l'économie officielle e doit renforcer le contrat social, redonner confiance dans l'investissement, améliorer les recettes fiscales, internaliser la liquidité informelle et drainer davantage de ressources au système financier, améliorer l'accessibilité des entreprises aux différents services, marchés et ressources productives, et créer des emplois de meilleure qualité.

28 Au-delà de ce principe général, des désaccords persistent sur une définition universelle et une mesure précise de la croissance inclusive devant agréger des dimensions monétaires et non monétaires, et examiner les effets sur la distribution. L'Organisation de coopération et de développement économiques définit la croissance inclusive comme « l'augmentation du niveau de vie multidimensionnel d'une catégorie de revenu cible au sein de la société ». Pour la Banque mondiale, la croissance inclusive « doit concerner un large éventail de secteurs et de vastes pans de la population active d'un pays ». La Banque asiatique de développement définit la croissance inclusive comme « la croissance qui non seulement crée de nouvelles possibilités économiques, mais qui assure aussi l'égalité d'accès à ces opportunités à tous les segments de la société, et notamment aux pauvres ». Pour le Programme des Nations Unies pour le développement, la croissance inclusive implique « une participation et une mise en commun des avantages ». La commission européenne définit la croissance inclusive celle qui « implique d'encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale ». Selon la Banque africaine de développement « la croissance inclusive est basée sur quatre dimensions : l'inclusion économique, l'inclusion sociale, l'intégration spatiale et l'inclusion politique ».

ENCADRÉ 6 : Économie informelle

L'économie tunisienne se caractérise par la présence d'un informel et parallèle important et qui s'est nettement développé depuis 2011. Ce secteur informel qui a pris de l'importance, freine la croissance et le développement de l'économie dans la mesure où les secteurs informels sont généralement moins productifs et génèrent moins d'impôts. Selon une étude de la Banque mondiale environ 60 % des diplômés tunisiens finissent par travailler dans le secteur informel ou sont au chômage d'où la frustration de la jeunesse tunisienne. Cette Jeunesse qui cherche à fuir le pays dans l'espoir de trouver un meilleur avenir ailleurs.
Cependant, l'argument qui sous-tend que l'économie informelle (estimée entre 30% et 35% du PIB) est une économie de survie est à nuancé du moins en partie dans la mesure où le poids du secteur informel est estimé aujourd'hui entre 30% et 35% du PIB. Une grande partie du secteur informel en Tunisie pourrait donc être considérée comme appartenant à l'économie souterraine. Cette situation est la conséquence de nombreux autres facteurs notamment la non-accessibilité aux opportunités du secteur formel.
L'économie informelle est généralement générée par le système règlementaire en place. En effet, une réglementation anti-économique, une législation d'un temps dépassé et un taux d'imposition excessivement élevé sont parmi les facteurs qui encourage le développement du secteur informel. La lutte contre l'économie informelle devrait passer impérativement par un assouplissement de la règlementation et non pas par des mesures disciplinaires.

L'intégration dans l'économie formelle consiste à abolir l'économie de rente et à améliorer l'écosystème entrepreneurial. Cette dernière repose sur la création, la protection et l'exploitation de privilèges, de faveurs ou d'opportunités d'affaires à l'abri de la concurrence et de l'efficience économique. Ce système basé fondamentalement sur des incitations, comme l'octroi des autorisations administratives, la protection du marché local, les exonérations fiscales, les aides de l'État et les monopoles, a vite perdu de sa légitimité et son efficacité. Il a longtemps constitué un blocage à la croissance et au développement économique en détournant les investisseurs productifs des activités innovantes et productives pour les pousser à chercher des opportunités de rente moyennant la transgression des règles formelles et le recours à la corruption.

L'élimination de ce système passe par la suppression des obstacles à l'intégration dans l'économie informelle. Pour ce faire, il faut poursuivre les programmes de réforme règlementaire et évaluer leur impact en particulier les autorisations d'exploitation, renforcer la contestabilité des marchés en réduisant les contraintes à l'entrée, en consolidant la politique de la concurrence et en libérant les initiatives. Il est tout aussi crucial de rationaliser les incitations publiques, simplifier le système fiscal, alléger les formalités de création et d'expansion des micro, petites et moyennes entreprises, et d'améliorer les services offerts à l'entreprise. Il est tout aussi nécessaire d'œuvrer à la promotion des mécanismes d'entrepreneuriat aussi bien au niveau de l'éducation par la sensibilisation à l'entrepreneuriat qu'au niveau des entreprises via l'inclusion financière, et à l'adoption d'un traitement différencié réservé aux personnes à profil de risque, à projets et à besoins différents tels que les jeunes, les femmes, les chômeurs de longue durée, etc.

La promotion de l'emploi décent

La promotion du travail décent doit être placée au cœur de la dynamique productive, dans tous les secteurs de l'économie. La responsabilité sociétale des entreprises suppose une rémunération convenable, de bonnes conditions de travail et un minimum de protection sociale pour le travailleur et sa famille. Ces principes doivent être délibérément promus par les entreprises elles-mêmes, à travers le dialogue social et par l'application rigoureuse du droit du travail. Les récentes régularisations socioprofessionnelles dans le secteur public sont encourageantes. La rémunération des ouvriers de chantiers au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et l'approbation d'un cadre de régularisation de leur situation, dont le recrutement d'une partie d'entre eux dans la fonction publique, ainsi que la titularisation d'un bon nombre d'enseignants intérimaires dans les établissements d'éducation nationale, reflète une prise de conscience de la nécessité de rompre avec les formes d'emploi précaire et indécent dans le secteur public.

Cet élan doit d'être renforcé pour promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et promotrice d'emplois productifs et convenables.

La prise en compte des externalités environnementales et sociales dans la promotion d'une croissance verte et inclusive passe par la construction d'un modèle de développement basé sur les principes de l'économie verte. Cette dernière bénéficie au secteur de l'emploi et réduit significativement le chômage. À cet égard, la stratégie nationale de l'économie verte SNEV a prévu la création de 260.000 emplois verts (directs et indirects) d'ici 2030. De plus, les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pourraient créer 12000 emplois d'ici là.

Dans ce sillage, la production et la diffusion d'un indice de croissance inclusive permettraient de rendre compte de ses multiples aspects et de mieux appréhender la nature intrinsèque de la croissance et de sa dimension sociale, et d'éclairer, en conséquence, les stratégies y afférents.

B- Renforcer le développement humain

L'inclusion sociale se traduit par la création d'opportunités à toutes les catégories groupes de la société pour pouvoir participer activement à la création de la richesse et en bénéficier.

Garantir les mêmes opportunités à tous passe indubitablement par l'augmentation du capital humain, ce qui permettrait aux plus démunis d'être compétitif sur les secteurs formel et informel.

Il est également nécessaire de raffermir l'investissement public dans les sévices sociaux et en particulier l'éducation, la santé et la protection sociale. L'État doit jouer un rôle central dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Mettre « l'éducation de qualité et pour tous » au cœur du projet social est un impératif. Une réforme novatrice de l'éducation nationale s'impose en toute urgente. L'objectif de cette réforme est de garantir l'égalité des chances pour une génération future qui serait éduquée, créatrice et innovante, mais aussi responsable. Les réformes doivent concerner les parcours scolaires et les pratiques pédagogiques. La Formation sur le long terme est le meilleur moyen d'assurer l'inclusion et la continuité des parcours professionnels tout en étant un vecteur de sécurité sociale.

Les efforts de réforme doivent aussi se concentrer sur le système de santé, bien que l'espérance de vie soit très élevée. L'accès égal à la santé nécessite un service public hospitalier robuste et fort, organisé au double plan préventif et curatif, pour créer un équilibre entre les services public et privé.

En ce qui concerne la santé environnementale, il est tout aussi crucial de garantir l'accès à l'eau potable de bonne qualité, à l'assainissement et au traitement des eaux usées, et d'œuvrer au recyclage et à la gestion des déchets, notamment pour les populations les plus démunies en services de base et donc les plus vulnérables. La mesure et le suivi de la pollution et de ses effets sont nécessaires à l'éco-épidémiologie et à l'évaluation environnementale. La réhabilitation et la prise en charge post-catastrophe/incident est tout aussi fondamentale pour la résilience sanitaire. La Tunisie s'est dotée dès 2011 d'un Plan National Santé Environnement PNSE pour consolider la dimension sanitaire dans les politiques de lutte contre les pollutions, et donner à la préservation du capital humain la place qui lui revient dans l'ensemble des domaines de préoccupation environnementale. Ce plan prend en compte la relation environnement-santé de manière spécifique et par région, tout en proposant des actions nouvelles permettant de couvrir tout type de risques.

Désormais, il importe de développer une nouvelle conception de l'État social, plus actif et efficace. Face à la crise généralisée de l'État-providence, le modèle social devrait gagner en efficacité à travers une articulation plus cohérente des dispositifs de redistribution de revenus et de protection sociale, en l'occurrence la fiscalité, le salaire minimum et les transferts sociaux. Des systèmes sociaux réformés, simplifiés et décentralisés constitueraient un véritable moteur d'inclusion sociale. Les dernières réformes liées à la mise en place d'un socle national de protection sociale baptisé « Amen social » s'inscrit dans la continuité de l'adaptation recherchée de l'État social en Tunisie. Cette dynamique réformiste doit se poursuivre sur les fronts des transferts sociaux et les programmes spécifiques de soutien et d 'encadrement des populations vulnérables.

La promotion de la culture, du sport et des services aux jeunes est un enjeu non moins important. C'est un facteur de cohésion et de création et un vecteur d'inclusion.

C- Réduire le déséquilibre régional

La réduction du déséquilibre régional requiert des mesures axées davantage sur la bonne gouvernance au double plan institutionnel et financier. La décentralisation suppose un mode d'administration différent basé sur de nouvelles structures politiques, réglementaires, administratives et fiscales favorisant le transfert de compétence et sur un mode de gouvernance démocratique. L'enjeu dépasse la simple répartition des compétences : il s'agit de développer les capacités institutionnelles de programmation, de coordination, de suivi et évaluation, et d'apporter l'appui financier adéquat aux collectivités locales. Premièrement, il faut revoir le système de planification régionale dans sa globalité. En dépit de son originalité, le système de planification national demeure insuffisamment décentralisé ; il consiste en de simples rapports régionaux axés essentiellement sur des séries de projets de développement.

Pourtant, des Programmes régionaux de l'environnement (PRE) ont été réalisés dans le cadre de la préparation du XIème plan quinquennal de développement (en 2003), dans le but d'intégrer et de mettre en œuvre les concepts de développement durable dans les politiques, stratégies et programmes sectoriels, à l'échelle des régions. Dans les faits, les PRE consistent surtout en des documents reprenant les préoccupations et les recommandations des acteurs régionaux en matière d'environnement. De surcroît, leurs propositions n'ont quasiment pas été prises en compte dans les plans de développement.

La planification régionale se doit d'être un system emboité et intégré. Une stratégie nationale de développement régional exprime vision stratégique et opérationnelle d'ordre national pour une gouvernance régionale commune. Dans ce cadre, il est nécessaire de concevoir des stratégies suprarégionales, intitulées « stratégies de développement régional ». Celles-ci sont axées sur le département, représentant un ensemble de zones d'intervention géographique, en vue de renforcer la cohésion territoriale, assurer l'optimisation des avantages et potentiels communs et lutter contre la marginalisation des zones à problèmes. Ces stratégies suprarégionales doivent être divisées en stratégies de développement spécifiques à chaque collectivité territoriale et orientées vers la compétitivité et l'efficacité.

Cette approche de programmation favorise, d'une part, l'insertion de la planification régionale dans les objectifs sectoriels et globaux de développement et, d'autre part, la coopération horizontale entre les régions dans un esprit de complémentarité et de compétition positive. Elle assure, en outre, la bonne coordination et l'efficacité des actions publiques entre les différentes entités à l'échelle centrale, régionale et locale. Cela requiert la modernisation des systèmes d'informations et la clarification des missions et des mandats de toutes les structures concernées, ainsi que les procédures de leur mise en œuvre dans le but d'assurer d'une administration plus efficace, proche et attentive aux besoins des citoyens.

Deuxièmement, il est impératif de mettre en place un cadre légal de participation civile. Le maintien de la stabilité politique et la réduction des conflits nécessite une démocratie locale reposant sur l'association des différents acteurs et parties prenantes ayant des intérêts parfois divergents dans le processus de prise de décision et de négociation selon des règles appropriées. Expression de démocratie locale, la participation civile désigne l'ensemble des actions et des méthodes de participation des citoyens dans l'identification et la résolution des problèmes des collectivités locales. L'utilisation du mécanisme de consultation – comités de dialogue et de suivi au niveau des collectivités, rencontres thématiques, forums territoriaux régionaux, séminaires d'information, enquêtes d'opinion, conférences, etc. – doit être imposée et s'ériger en actes légaux afin de consacrer la responsabilisation et la redevabilité des autorités territoriales.

Troisièmement, le système de financement du développement régional doit être renforcé. L'enjeu majeur pour les collectivités locales est le manque de ressources propres pour la mise en œuvre de leurs stratégies et programmes d'action. En fait, il ne suffit pas de décider de transférer les compétences et de formuler de bonnes stratégies. L'État doit avoir les financements requis pour améliorer les conditions de vie dans les milieux ruraux et faire des villes des lieux propices au développement, moyennant le rehaussement des investissements dans les secteurs de l'eau, l'assainissement, les routes, l'électricité, le logement, le transport, les routes, etc. L'élaboration d'outils et de

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

mécanismes de financement permettant le renforcement de la fiscalité locale pour pérenniser les ressources propres des collectivités territoriales, la promotion des partenariats publics privés, l'encouragement des fonds d'investissement régional et l'intensification des programmes de coopération transfrontalière, autant d'objectifs que l'État doit œuvrer à réaliser pour renforcer son système de financement et garantir le développement des régions.

Il faut également que la gestion des ressources naturelles et les questions liées à l'environnement soient systématiquement prises en compte lors de la préparation et de la conception de projets de lutte contre la pauvreté et le déséquilibre régional.

Si le chômage des jeunes et les disparités régionales et sociales en ce qui concerne la pauvreté et de développement, persistent, l'instabilité actuelle risque alors, non seulement de perdurer et de faire obstacle au développement économique du pays, mais aussi de détériorer le patrimoine écologique et les ressources naturelles de manière irréversible.

3-3- Un modèle de durabilité

Le développement durable n'est pas une alternative mais une nécessité. Pour ce faire, la Tunisie doit s'engager, de manière sérieuse et responsable, pour élaborer et mettre en œuvre un modèle intégré et efficace.

Gagner en durabilité exige la mise en œuvre de stratégies et d'actions plus pragmatiques, qui s'alignent avec les besoins de l'économie et de la société. Et cela implique d'augmenter le potentiel de l'économie, bâtir une société juste et solidaire et placer l'environnement au cœur des politiques publiques.

La durabilité s'impose face aux enjeux actuels et aux menaces qui planent sur le pays, et sur le monde généralement (désertification, perte de diversité des formes de vie et de cultures, manque ou monopolisation de ressources, besoins essentiels non satisfaits, déshumanisation, droits humains, les catastrophes naturelles, sanitaires ou écologiques, etc.). D'où l'urgence de considérer ces enjeux dans chaque politique qu'elle soit économique, sociale ou environnementale.

A- Augmenter le potentiel de l'économie

L'augmentation du la croissance potentielle de l'économie tunisienne est une condition sine qua non à la résorption du chômage structurel, l'amélioration du niveau de vie et la préservation de la soutenabilité des finances publiques. Cet objectif est tributaire de la création d'une forte dynamique d'investissement, de la transformation structurelle de l'économie, d'un renouveau industriel et de la transition numérique.

Pour une forte dynamique d'investissement

Une accumulation rapide du capital via des flux d'investissement plus abondants favorise la productivité globale des facteurs de production et le booste le niveau du produit potentiel. L'impératif d'atteindre un taux d'investissement de plus de 30% du PIB requiert la mise en place d'un environnement propice aux affaires qui prône la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la protection des droits de propriété, une administration efficace, une fiscalité simplifiée, des infrastructures modernes, une concurrence saine, une réglementation flexible du travail, des barrières d'entrée réduites et des incitations appropriées, un écosystème favorable à l'entrepreneuriat et la croissance de PME, etc.

Des choix sectoriels tournés vers l'innovation

La transformation structurelle de l'économie nationale en privilégiant les activités à fort potentiel de croissance est un impératif. L'économie tunisienne a subi durant les trois dernières décennies une certaine restructuration qui s'est faite aux dépens de l'agriculture, en faveur du secteur des services qui accapare plus de la moitié du PIB, et dans une moindre mesure l'industrie. Il n'en demeure pas moins que la structure productive repose encore sur des secteurs traditionnels basés sur la sous-traitance, à faible valeur ajoutée et employant une main d'œuvre non qualifiée.

Le remodelage des politiques sectorielles pour une augmentation de la part des secteurs prometteurs, à haute valeur ajoutée et à fort contenu en savoir ouvrira de larges perspectives à l'emploi et à l'exportation. D'une économie à

faible coût à un hub économique tel est le grand défi. Dans ce cadre, la Tunisie est appelée à ancrer la dimension de l'innovation dans le système productif, celle-ci étant définie comme l'aptitude à créer des activités plus productives et à produire rentablement des produits non traditionnels à l'échelon local.

Cette approche repose sur la réhabilitation des activités traditionnelles pour les transformer en gisements potentiels de croissance et en véhicules de création de valeur, ainsi que sur l'identification des métiers d'avenir, l'intensification de l'usage technologique et l'investissement dans le capital humain pour gagner le pari de l'intelligence. L'accent devrait être mis davantage sur l'établissement de zones technologiques multiples dans le but d'attirer les investissements dans les activités à forte valeur technologique et de services telles que la biotechnologie, les TIC, l'industrie électronique, les énergies renouvelables, les services non marchands (santé, entreprises) , le tourisme alternatif, l'offshoring, etc.

Les efforts devraient être intensifiés, par ailleurs, pour valoriser les programmes de mise à niveau et de modernisation industrielle et ce, à travers la consolidation des systèmes de qualité et la création d'un pôle de développement et d'un centre technologique et industriel dans chaque gouvernorat du pays. L'action de réforme devrait porter aussi sur la promotion de la recherche-développement à travers l'adaptation des mécanismes de financement et le développement du transfert de technologie en favorisant l'émergence de pôles de compétitivité.

Toutefois, les différents secteurs ne sont pas confrontés au même degré d'urgence, ils n'ont pas non plus les mêmes options, en ce qui concerne le développement environnemental.

Une analyse des défis et des goulots d'étranglement spécifiques auxquels sont confrontées les différentes catégories industrielles, ou d'acteurs économiques montrerait l'urgence de la situation et permettrait de détecter les potentiels champs d'innovation et de définir un profil d'innovation. Ce qui amorcerait le processus de transformation (d'innovation et de rupture), créateur de valeurs.

L'impératif d'un renouveau industriel

La politique industrielle doit susciter un regain d'intérêt et retrouver sa place aussi bien dans le débat national que l'action publique. La Tunisie a plus que jamais besoin de poursuivre une politique industrielle active pour accélérer les changements structurels souhaités. La réindustrialisation s'impose, et cela dans le but de hausser les gains de productivité, favoriser la sophistication des emplois, et desserrer la contrainte extérieure, moyennant une compétitivité plus élevée.

La politique industrielle est définie comme l'ensemble des interventions publiques pour promouvoir des activités spécifiques ou des groupes d'entreprises qui, pour des raisons de souveraineté, d'indépendance nationale, d'autonomie technologique et de défaillance de marché, nécessitent un soutien public. Elle exige un évolutionnisme institutionnel et une correction des erreurs du passé qui ont entravé le développement économique du pays et empêché le passage à des paliers supérieurs de croissance.

Pour renouveler l'industrie, il est primordial de créer un climat de confiance entre l'État et le secteur privé, avant d'inciter à l'investissement. Concertation active, partenariat public privé, échange d'information, coordination des efforts pour débloquer les goulots d'étranglements à l'investissement …, sont des préalables à la prise de risque et l'entrepreneuriat.

Cette logique est conditionnée par le renforcement des politiques publiques horizontales à travers le développement de la concurrence sur le marché des biens et services, la réduction des coûts de production, la modernisation de l'administration et des infrastructures, la réforme de la formation et de l'apprentissage et les aides à la recherche et développement, aux PME, aux technologies vertes et à l'exportation.

Des politiques sectorielles ciblant des activités stratégiques sont également primordiales. L'approche des pactes sectoriels, à l'instar du pacte textile et habillement signé en 2019, s'inscrit dans une logique partenariale entre l'État et les organisations professionnelles. Le pays gagnerait à suivre cette orientation dans tous les secteurs-clés de l'intégration extérieure de l'économie, à l'instar de l'industrie pharmaceutique, l'automobile, l'agro- alimentaire, les TIC, etc.

Nonobstant son caractère très polluant et sa contribution dans les disparités régionales, la part de l'industrie dans le PIB est de 30% incluant l'industrie non manufacturière, c'est-à-dire les mines, l'énergie et l'eau. L'aménagement de nouvelles zones industrielles à l'intérieur du pays réduirait les inégalités, résorberait le chômage principalement des diplômés du supérieur et dynamiserait l'économie dans les régions auparavant à vocation agricole (création d'avantage de valeur marchande par la chaîne agriculture-industrie agro-alimentaire).

Ce renouveau industriel devra être conçu dans le but de renforcer la compétitivité des entreprises et les aider à mieux se positionner face à une concurrence internationale de plus en plus rude et des normes de protection inflexibles en matière de normes de protection de l'environnement et de qualité écologique aussi bien pour les produits que les processus de fabrication, de transformation, de mise sur le marché et de consommation. Il visera également la promotion des technologies propres et de l'industrie de recyclage à travers la mobilisation des ressources nécessaires pour assurer le transfert des écotechnologies et leur intégration (maîtrise industrielle) ainsi que l'instauration d'un dispositif de veille sur les technologies propres (best available technologies).

Le renforcement de l'industrie de traitement et de recyclage introduira ici le principe de la responsabilité élargie du producteur REP, l'écoconception, les éco-parcs (zones industrielles écologiques), les bourses de déchets, les solutions technologiques basées sur la nature, etc.La mise à niveau environnementale des entreprises industrielles (système de management de l'environnement ou « SME », système de management de l'énergie « SMEn », la RSE, ecolabel, etc.) paraît de plus en plus comme la réponse la plus appropriée à la promotion de l'industrie durable en Tunisie et ce au moment où le pays s'est engagé à réduire son empreinte carbone et enclenché sa transition vers une économie verte.

La transition numérique

La quatrième révolution industrielle (ou industrie 4.0), axée sur le « tout digital », devient le centre des débats mondiaux, un phénomène nouveau bouleversera les sociétés dans leurs fondements.

L'économie numérique fait désormais partie intégrante des nouvelles orientations stratégiques du développement socioéconomique du pays. Le secteur des technologies de l'information et de la communication a joué un rôle central dans l'économie nationale ; il détient un plus grand potentiel grâce aux investissements et réformes entretenus par l'État dans ce secteur depuis plus de deux décennies. La stratégie "Tunisie Numérique 2020", adoptée en 2014, atteste de la prise de conscience de la nouvelle dynamique à l'œuvre. La labellisation jusque-là de plusieurs Startups et la nouvelle dynamique des technologies financières « FInTech » sont fortement prometteuses. L'engagement du secteur privé et des partenaires étrangers à soutenir les efforts de l'État laissent présager une transformation positive et concrète. Cet élan doit se poursuive dans l'avenir afin de tirer profit de la nouvelle révolution technologique. Car, en dépit de la diversité des incitations à l'innovation, les performances du pays en matière de dépôts de brevets, de production scientifique et de financements à l'innovation demeurent faibles et en déca des performances des pays émergents et concurrents. Le projet « Smart Tunisie » a permis jusque-là la création de près de 20 milles opportunités d'emplois depuis le lancement du projet en 2018, ce qui reste inférieur à l'objectif ambitieux de 50 milles emplois fixés par la stratégie globale. La Tunisie doit investir dans le numérique et l'envisager comme un pilier de la transformation économique globale, voire un moyen de survie pour les entreprises, tout en tenant compte de certains effets moins favorables de la nouvelle donne. Pour ce faire, il est crucial de veiller à la réalisation de la stratégie « Tunisie digitale 2020 » dont plusieurs axes affichent un faible taux d'exécution des objectifs. Le projet E-Gov ou administration en ligne se doit être un vecteur de transformation digital et un point d'ancrage pour le secteur privé. En outre, un cadre réglementaire pour le télétravail doit être mis en place, avec un renforcement de l'écosystème des start-ups. Les entreprises doivent accorder un intérêt particulier à l'amélioration des processus, au contrôle du risque et à la sécurité. Un énorme travail de sensibilisation, d'encadrement et d'incitation doit être mené pour que les entreprises fassent de l'internet haut débit, du Big Data, du Cloud et des réseaux sociaux, une partie intégrante de leur stratégie de développement à l'avenir.

B- Bâtir une société plus juste et solidaire

La Tunisie doit s'inscrire dans une nouvelle dynamique de développement et adapter son système de régulation sociale aux évolutions de son environnement interne et externe.

Les politiques de protection sociale doivent tenir compte des répercussions négatives des nouvelles technologies en ce qui concerne la pauvreté, l'inégalité des revenus et l'exclusion sociale et ce, à travers les programmes de réinsertion professionnelle et de formation. Les réformes nationales portant sur la fiscalité, les transferts sociaux et l'assistance sociale, se doivent d'être poursuives avec cohérence, exhaustivité et en profondeur. Elles doivent cibler l'amélioration des bas revenus, inciter à l'offre de travail et libérer davantage de ressources publiques pour le financement de programmes de réduction de la pauvreté, soutenir les catégories sociales à besoins spécifiques et améliorer l'état des équipements collectifs. La mise en place d'un système d'assurance chômage est fortement recommandée dans cette nouvelle dynamique transitionnelle.

En outre, la crise du système de sécurité sociale appelle à une responsabilisation des individus et à une promotion de la solidarité collective, et cela en combinant système de retraite par répartition et système par capitalisation, en travaillant plus longtemps et en réformant les règles de revalorisation du salaire minimum.

Concernant le logement, qui est une préoccupation majeure pour les tunisiens, il faut renforcer l'offre et appuyer la demande. La mobilisation collective de l'État, des promoteurs immobiliers, des établissements fonciers, des institutions financières et des collectivités locales doit insuffler une nouvelle dynamique en améliorant les habitations pour toutes les classes sociales et en éradiquant le logement insalubre. La stabilité sociale dépend nécessairement du soutien de la vitalité du mouvement associatif, social et solidaire. Pour cette raison, la promotion du rôle des entreprises sociales et solidaires, de la finance et de l'investissement socialement responsables doit soutenir et compléter le rôle de l'État et du secteur privé dans la dynamique de production et de distribution des richesses. La mise en œuvre du nouveau cadre législatif régissant l'économie sociale et solidaire sera en mesure de traduire les valeurs et principes de solidarité en matière de cohésion sociale et territoriale.

C- Gagner le pari de la transition écologique

L'œuvre de développement doit désormais concrétiser les efforts de promotion d'un environnement de qualité et de préservation des ressources naturelles. Or, comment concilier la protection de l'environnement avec l'amélioration de la croissance économique ? Le rapport entre l'écologie et l'économie soulève plusieurs contradictions. La réduction des impacts environnementaux et la gestion des pollutions peuvent représenter des investissements considérables pour des entreprises économiques (end of pipe) affectant leur compétitivité. Ces investissements considérés non productifs sont dus à la marginalisation des aspects environnementaux et l'accumulation de déficiences réglementaires, engendrées par l'indolence du pouvoir public.

Étant donné la gravité de la situation écologique, les nombreuses stratégies et programmes visant l'intégration de la dimension environnementale et du développement durable dans les politiques publiques sectorielles (industrie, tourisme, agriculture) n'ont pas atteint leurs objectifs stratégiques, ce qui a retardé l'enclenchement du processus de transition vers un développement écologique, dynamique et durable.

Pourtant, la région méditerranéenne étant considérée comme l'un des points les plus chauds de la planète, il est prévu que le réchauffement de l'atmosphère en Tunisie sera de 20% plus supérieur que la moyenne de réchauffement mondiale.

Il n'en demeure pas moins que la Tunisie, s'est engagée dans l'élaboration de sa stratégie bas carbone (SNBC) ciblant une neutralité carbone à l'horizon 2050. Cette stratégie, qui donne suite à l'Accord de Paris sur le climat (article 4.19 de l'Accord de Paris) concerne tous les aspects liés à l'atténuation et s'adresse à tous les secteurs de l'économie nationale (excepté celui de l'énergie pris en charge par le ministère de l'Énergie et l'ANME). Une stratégie ambitieuse et prometteuse pour peu qu'elle soit réalisable dans les faits. Cette vision permettrait de développer une économie neutre en carbone, alignée avec les objectifs de développement durable et en rupture avec l'ancien modèle et ses pratiques désuètes.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

Promouvoir l'économie circulaire

L'économie circulaire est un nouveau paradigme à promouvoir en Tunisie et une réelle opportunité à saisir au double plan économique et écologique. L'économie circulaire dépasse le cadre de la gestion des déchets et du recyclage. C'est un modèle économique axé sur l'utilisation parcimonieuse des ressources, c'est-à-dire « un système économique et industriel visant à maintenir les produits, leurs composants et les matériaux en circulation le plus longtemps possible à l'intérieur du système, tout en veillant à garantir la qualité de leur utilisation ».

Il s'agit d'un modèle moins dépendant des ressources pri¬maires et capable d'utiliser durablement les ressources naturelles renouvelables. L'économie circulaire repose sur trois domaines d'action, en l'occurrence l'offre des acteurs économiques (approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et économie de la fonctionnalité), la demande et comportement des consommateurs (consommation responsable et allongement de la durée d'usage par le réemploi et la réparation), et le recyclage (gestion des déchets).

Reposant sur à la fois sur une « approche producteur » de l'éco-conception et une « approche consommateur » axée sur l'économie de fonctionnalité, l'économie circulaire est un modèle innovant et durable qui favorise la création de plus de valeur ajoutée avec moins ressources tout en prenant en compte les impacts environnementaux des modes de consommation.

Face à l'épuisement de ses ressources, la dégradation de la biodiversité et les différents défis écologiques, la Tunisie gagnerait à envisager un tel modèle. En effet, le pays est aujourd'hui forcé de trouver de nouveaux modes de production et de consommation plus économes en énergies et responsables envers l'environnement.

À cet égard, il faut préciser que la gestion des déchets a été toujours un axe essentiel des politiques publiques en Tunisie en matière de développement durable. La stratégie nationale pour la gestion intégrée et durable des déchets repose en fait sur plusieurs textes règlementaires portant sur la collecte, le contrôle, la gestion et l'élimination des déchets multiples. Le cadre de gouvernance est centré sur l'Agence nationale de gestion des déchets (ANGED) dont la mission consiste à appliquer une gestion intégrée et durable des déchets et à encourager la participation du secteur privé dans ce domaine.

Toutefois et malgré les efforts déployés et les acquis enregistrés, les plans nationaux de gestion de déchets industriels et spéciaux, ainsi que de promotion des filières du recyclage demeurent insuffisants en ce qui concerne la performance globale.

Les principales limites du système résident dans la répartition de la gestion des déchets entre plusieurs intervenants publics à l'échelle nationale et régionale, les capacités financières, logistiques, humaines et organisationnelle des collectivités locales ainsi que la communication publique, l'éducation et la participation communautaire. À cela s'ajoutent les investissements, le contrôle, les mécanismes fiscaux et financiers et la participation du secteur privé en termes de nombre d'entreprises agréés et de valeur ajoutée créées dans les activités de collecte, de transport et de traitement des déchets.

À cet égard, la stratégie de gestion des déchets doit être revue et améliorée, suivant un modèle basé sur l'économie circulaire. Cette orientation consacrerait l'éco-conception des produits, l'économie de la fonctionnalité et le recyclage des déchets dans le cadre de la vision pays à long terme pour le déve¬loppement durable. Mais, pour ce faire, toutes les parties prenantes devront s'engager à développer le cadre institutionnel en résorbant les inadéquations, insuffisances ou parfois contradictions réglemen¬taires, à moderniser les structures de gouvernance, à sensibiliser les consommateurs et les entreprises sur les bienfaits de l'économie circulaire tout en renforçant les mécanismes de financement. De plus, la maîtrise de l'enjeu technologique pour l'emploi des énergies alternatives, le démontage, la réparation et le traitement de déchets sont autant d'enjeux que le pays se doit de considérer.

Il est utile de rappeler que la Tunisie ne manque pas de stratégies environnementales et qu'elle a toujours acté pour les élaborer conformément à ses engagements dans le cadre des conventions et des accords internationaux. Cette stratégie nationale de l'économie circulaire doit apporter un changement significatif et concret, en se basant notamment sur l'évaluation, la capitalisation et l'intégration des expériences précédentes.

L'économie circulaire est en rapport direct avec le cycle de vie des produits et des services de consommation, ainsi que le mode de vie des citoyens et leur bien-être ; sa politique doit donc être adoptée par l'État à son plus haut niveau et pourquoi pas lui assigner un cadre juridique adéquat, à l'instar de l'économie sociale et solidaire. Une telle mesure l'empêcherait de s'enliser dans les marasmes administratifs, tout en la renforçant face à la résistance au changement de la part des citoyens.

Développer l'économie circulaire autour des ressources de chaque communes ou région permettrait d'améliorer l'utilisation des ressources locales, de transformer les activités économiques traditionnelles, créer des emplois durables non délocalisables tout en renforçant la résilience du territoire communal. Toutefois, la réussite de cette approche dépend de la capacité des acteurs locaux de concrétiser les stratégies en les insérant dans les plans de développement économique, les programmes d'investissement communal ou les plans d'aménagement urbain.

Pour une transformation verte

Un aménagement de territoire et développement urbain respectueux de l'environnement, des logements économes et producteurs d'énergie, des modes de transports plus propres…autant d'actions « vertes » qui intègrent l'environnement dans la plupart des activités socioéconomiques. La stratégie de développement doit réaliser les objectifs de développement durable (ODD) en priorité, et cela conformément à ses engagements. Dans cette lignée, l'État doit donner l'exemple dans tous les domaines d'intervention, en l'occurrence les achats publics, la construction ou la réhabilitation des bâtiments publics, l'approvisionnement en produits et équipements, etc.

De surcroît, les programmes de lutte contre la pollution, la préservation des ressources en eau et du sol, la protection du littoral et d'assainissement, doivent être consolidés dans l'avenir.

Pour verdir l'économie nationale, cinq secteurs sont à prioriser dans les plans et agendas de développement : l'énergie et la sécurité énergétique, l'agriculture et la sécurité alimentaire, le secteur forestier et la préservation des écosystèmes, l'eau, son accessibilité et sa gestion, ainsi que le transport et les infrastructures routières. Ces secteurs sont directement liés aux 17 Objectifs de développement durable (ODD).

Le verdissement des économies dynamise et accroit la croissance, créant des emplois décents et réduisant la pauvreté et les inégalités.

Les principales conditions de réussite résident dans les changements dans la politique budgétaire, la réforme et la réduction des subventions préjudiciables à l'environnement, le recours à de nouveaux instruments économiques, le ciblage des investissements publics sur des secteurs clés écologiques, la prise en compte de l'environnement dans les marchés publics, l'amélioration des règlements et des réglementations environnementaux et le renforcement de leur application. Il s'agit de rompre avec l'économie linéaire (essentiellement une économie brune), qui consomme et dégrade le capital naturel sur lequel elle repose.

La finance verte

Pour accélérer la transition vers une économie à neutralité de carbone, le secteur financier mondial est en train de se départir des investissements qui impliquent l'utilisation des énergies thermiques. Certaines économiques s'orientent même vers les investissements d'efficacité énergétique comme la cogénération, les centrales électriques à cycles combinés, les transports publics à base thermique, etc.

La réalisation de la transition écologique va dépendre de la mobilisation du financement adéquat. Au vu des contraintes qui pèsent sur les ressources publiques, la quête de mécanismes alternatifs s'impose. Mais, en attendant la sortie de crise, le budget consacré à l'environnement mérite d'être renforcé pour faire face aux enjeux actuels comme la gestion des déchets ménagers, l'assainissement des petites agglomérations, la protection du milieu marin et de ses côtes, la protection et/ou la restauration des écosystèmes naturels, etc. Au-delà de la nécessité de développer davantage la fiscalité environnementale, il y a lieu de saisir les opportunités de financement international au double plan bilatéral et multilatéral. Toutefois, celles-ci obéissent à une logique concurrentielle, d'où la nécessité d'adopter des stratégies offensives afin d'accéder aux multiples fonds alloués à la lutte contre le changement climatique. La Tunisie, dotée de sources éoliennes, solaires, marines et géothermique abondantes, a tous les atouts pour obtenir et capitaliser ces financements.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

D'un autre côté, le système de la taxe sur l'environnement TPE devrait être révisé pour introduire de nouvelles taxations à imposer, par exemple, sur le diesel (sur le prix et sur le barème de la vignette), les polluants de l'air et de l'eau, les déchets non recyclés, le Bonus-malus automobile, ou encore une taxe carbone (prix CO2).

Il est aussi possible de revoir les subventions pour réduire voire éliminer les fonds alloués aux activités et produits nuisibles à l'environnement. En outre, un crédit d'impôts et un éco-prêt à taux compétitifs sont à envisager pour les travaux d'efficacité énergétique dans les bâtiments et les énergies renouvelables à usage domestique (chaud et froid).

La tendance à une participation croissante des investisseurs étrangers sous forme de partenariats public-privé se présente également comme une opportunité à saisir dans le domaine des énergies renouvelables.

Cette orientation s'inscrit d'ailleurs dans le cadre du financement des ODD (ODD 17).

Les obligations vertes sont par ailleurs un levier de transition écologique et énergétique à promouvoir. En 2019, le marché financier tunisien a vu sa palette des produits s'enrichir par le lancement pour la première fois des « obligations vertes » ou « green bonds ». Cette nouvelle tendance doit être renforcée à l'avenir pour servir les objectifs de développement durable.

L'intérêt des obligations vertes qui connait un essor à l'échelle planétaire n'est pas seulement de mobilier des fonds pour le financement des investissements verts, mais aussi de permettre aux entreprises de communiquer sur leurs stratégies environnementales, cibler des créanciers éthiques, améliorer la qualité du dialogue au sein de l'entreprise, mieux maîtriser les critères environnementaux et répondre à la demande des épargnants d'investir en faveur de la transition énergétique et écologique.

À cette fin, l'État doit appuyer la finance verte à travers ses propres entreprises publiques. En procédant à l'ouverture du capital des grandes boites publiques à la bourse, il soutient à la fois la dynamique de la finance directe et la transition économique, énergétique et écologique, favorisant par ricochet la soutenabilité du processus de développement.

DIMENSION SOCIOLOGIQUE

I- Transition démocratique et modèle de développement

1- Transition politique et transition économique

Étymologiquement, le terme « crise » signifie décision. En ce sens, il renvoie au processus de changement et de transformation accompli par les acteurs sociaux décideurs et devient synonyme d'opportunité. Toutefois, si ces derniers n'agissent pas forcément en temps opportun, la transformation est souvent imposée par la réalité des faits.

La transition démocratique en Tunisie a réussi la transition politique mais trouve encore des difficultés à réaliser la transition économique. Le modèle économique hérité de la révolution de 2011 s'est adapté au nouveau contexte politique en échappant davantage au contrôle de l'État et en créant un ensemble d'intérêts et de positions de rente qui ont bloqué toute tentative de transformation.

La rupture politique a prolongé et aggravé les effets négatifs de l'ancien modèle économique, ce qui a altéré son fonctionnement. La gravité de la crise économique menace l'existence même du système politique.

Face à la menace d'un écroulement du pays, les acteurs sociaux se sont engagés à proposer des plans de sortie de crise ou d'autres modèles de développement.

2- Transition économique et modèles de développement

Le modèle a échoué à atteindre les deux objectifs de la révolution de janvier 2014 qui sont la suppression du chômage et des inégalités régionales qui se sont aggravés pendant la transition démocratique. D'où la nécessité d'élaborer des modèles alternatifs et de mobiliser la volonté politique pour les réaliser.

Trois modèles de développement proposés dans le cadre de la transition économique peuvent permettre une sortie de la crise économique : un modèle d'urgence budgétaire, un modèle libéral fondé sur le marché et un modèle mixte combinant État et marché.

2-1- Le budget d'urgence budgétaire

Le budget est annuellement bricolé afin de créer un équilibre fictif entre recettes et dépenses visant à satisfaire les bailleurs de fonds, quitte à concevoir des budgets complémentaires en cours d'année. Le budget se transforme en bilan comptable ne reflétant pas une vision économique d'avenir. Dans la perspective de ce modèle, il devient un instrument pour réformer l'économie et l'orienter vers l'investissement créateur d'emploi. Ainsi, il traduit la volonté politique de procéder à des réformes structurelles concernant la politique fiscale, la gestion de la caisse de compensation, l'intégration du secteur informel, l'assainissement de la situation financière et économiques des entreprises publiques.

Le modèle d'urgence budgétaire consiste à partir de la structure du budget et d'essayer de trouver les moyens d'équilibrer les dépenses et les recettes et de dégager un surplus pour l'investissement dans le domaine de la production et des besoins essentiels comme l'éducation, la santé, le transport. Il s'agit d'augmenter les recettes à la faveur du recouvrement des pertes dues à l'évasion fiscale, de l'intégration du secteur informel dans le formel. De même, ce modèle vise à rationaliser la gestion de la caisse en ciblant les couches sociales démunies grâce à l'identification unique et à la numérisation des transactions commerciales.

Néanmoins, cette démarche sépare arbitrairement le politique de l'économique. En fait, le budget révèle un rapport de force politique à la fois dans le gouvernement qui l'établit et le parlement qui le vote. Les réformes de structure que doit refléter le budget sont connues depuis longtemps mais se heurtent dans leur application aux intérêts corporatifs, à des positions de rente défendues par des organisations partisanes et par des groupes de pression cachés.

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

2-2- Le modèle néolibéral basé sur le marché

Dans le modèle néolibéral, où le marché prédomine, la Tunisie serait transformée en Singapour de la méditerranée, insérée pleinement dans la chaine mondiale de la valeur à la faveur d'une économie ouverte sur le marché mondial, libérée du contrôle restrictif et bureaucratique de l'État.

La néo-libéralisation signifie aussi une libération de l'échange en favorisant le flottement du dinar et sa convertibilité, la financiarisation de l'économie en attirant les investisseurs étrangers dans le marché boursier et en instaurant le système de bonds, de la titrisation et des produits dérivés. Ainsi, il s'agit de libérer les prix, favoriser la concurrence entre secteur public et secteur privé, flexibiliser le marché du travail, supprimer les rentes à l'importation et la protection confortable des entreprises s'adressant au marché intérieur, financer les entreprises par des actions en bourses, coter les entreprises publiques en bourse ou les ouvrir aux investisseurs privés, etc. De plus, le modèle néolibéral futuriste prône la numérisation de tous les secteurs de l'économie qui produisant de la valeur et les soumet à l'algorithme boursier. Autant de mesures qui permettraient de transformer la Tunisie de frontier market en open market.

Ce modèle obéit à un logiciel néolibéral qui a conduit le capitalisme mondial à la crise de 2008. Si le contexte de son application diffère, il a débouché, dans le cas du Liban, sur la banqueroute du Pays. Pour la Tunisie, pays caractérisé par une structure politique jacobine, le modèle néolibéral aurait été une rupture radicale par rapport au modèle contrôlé par l'État.

Il aurait favorisé le capital-risque et stimulé l'innovation. Néanmoins, il n'est pas certain qu'il aurait été inclusif, ni même qu'il aurait résolu le problème du chômage massif ou encore les inégalités régionales. Également, il n'est pas sûr qu'il aurait préservé l'environnement et le bien-être.

Dans ce cas-ci, le modèle se serait heurté à des intérêts des entreprises protégées mais surtout à l'UGTT, un acteur social puissant sur la scène politique tunisienne dont l'idéologie reste hostile au néo-libéralisme.

Tous ces obstacles font du modèle néolibéral une utopie d'économiste, sans être pour autant une fiction. Cet idéal indique la possibilité de l'impossible. Là aussi l'utopie futuriste exige un pouvoir politique qui s'approprie le modèle. Deux exemples qui relèvent du logiciel du modèle néolibéral à savoir le flottement de la monnaie et le changement des billets de banque se retrouvent respectivement en Égypte et en Inde, deux pays régis par des régimes politiques autoritaires et puissants. Une utopie basée sur un pouvoir politique fort devient un projet réaliste.

2-3- Modèle mixte combinant État et Marché

Ce modèle opère une rupture épistémologique par rapport au logiciel déterminant le fonctionnement du modèle néolibéral et régissant par exemple l'approche et les politiques des bailleurs de fonds comme le FMI ou la banque mondiale. Ces derniers prônent l'ouverture au marché et l'insertion dans la chaîne mondiale de la valeur.

Le modèle mixte remet en cause l'ouverture inconditionnelle du marché parce que le marché mondial instaure une réciprocité asymétrique qui ne favorise pas le rattrapage et donc le développement. Également, il refuse les réflexes dogmatiques monétaires et budgétaires de l'orthodoxie économique pratiquée dans le modèle néolibéral dominant.

Ce modèle est fondé sur le principe de la régulation du marché par l'État dans l'intérêt de la nation. Il comporte un certain protectionnisme et donne la priorité au marché intérieur. En outre, il préconise la non-indépendance de la banque centrale et la croissance par la demande et par l'offre et refuse les injonctions du FMI à limiter et contrôler le déficit budgétaire.

Les traits structuraux de ce modèle se caractérisent comme-suit :

- L'industrialisation doit se baser, non sur des avantages comparatifs statiques utilisant le dumping social et environnemental mais sur des avantages comparatifs dynamiques, avec une haute valeur ajoutée lesquels fortifient, perpétuent, intègrent et diversifient le tissu productif.
- Les positions de rente doivent être supprimées et le droit du travail garantissant la flexisécurité. Politiques sectoriels actives (agricoles, industrielles et services).
- Responsabilisation sociale de l'entreprise.

- Opposition à L'ALECA qui menace de détruire le tissu productif agricole
- Contrôle de la balance alimentaire dans l'intérêt sanitaire de la nation.
- Neutralité de l'État et refus de la connivence entre le politique et l'économique.
- Solidarité régionale entre les pays en voie de développent et critique de la mondialisation

Ce modèle est, dans une certaine mesure, utopique car il envisage le pays comme existant de manière autonome et indépendante vis-à-vis de la mondialisation et du marché mondial.

Également, il porte des traces d'une certaine idéologie socialisante et protectionniste à la fois de l'économie et de l'environnement et qui remonte aux années 60. En Tunisie, il est porté des partis politiques et des ONG militant pour le changement du modèle de développement. Cependant, il n'apporte aucune solution aux graves problèmes liés au manque de sources de financements du développement. En outre, fait abstraction du fait que l'économie tunisienne a besoin du marché européen et international pour écouler le surplus de sa production agricole et moderniser son agriculture. Il n'indique pas non plus la manière d'obtenir du FMI les crédits nécessaires au fonctionnement d'une économie en difficulté quand la rigueur budgétaire du bailleur de fonds n'est pas respectée ; sachant que l'accréditation de ce dernier est cruciale pour une entrée avantageuse sur le marché financier international.

Paradoxalement, ce modèle qui, en combinant État et marché, remet en cause les dogmes la science économique classique, a actuellement le vent en poupe dans le monde académique et chez les concepteurs des politiques économiques relatives à la gestion du choc sanitaire de la pandémie de Covid-19.

II- Modèle de développement post-Covid

La pandémie a creusé le fossé entre un monde libéral en crise et qui doit se réinventer et un monde asiatique que la pandémie a renforcé et dont le modèle économique en est sorti indemne.

Le modèle néolibéral occidental constitue un marché principal pour la production tunisienne, son impact sur le modèle de développement tunisien est donc inéluctable, d'autant plus que l'aide accordée aux pays en voie de développement a fortement baissé à cause de la crise mondiale.

1- Le modèle post-Covid dans le monde néolibéral

La pandémie du Covid-19 ne cesse de s'accélérer et d'aggraver les tendances enfouies dans les différents modèles économiques ; le changement du paradigme économique s'annonçait déjà bien avant la pandémie. En effet, la pratique des taux d'intérêt bas ou négatif est courante surtout après les crises mondiales financières de 2008 et 2012 et l'orthodoxie de la rigueur budgétaire était déjà remises en cause avant le choc sanitaire. Du point de vue scientifique, des économistes de renom comme Joseph Stiglitz appelait à réécrire l'économie.

D'après Robert Gordon, la crise du modèle néo-libéral se caractérise par « le rendement décroissant de la révolution numérique, la chute de l'investissement, le vieillissement de la population, l'augmentation des inégalités, des exclusions, du chômage de longue durée, inhibant la demande solvable, rehaussant du taux d'épargne des uns et l'endettement des autres, le tout s'accompagnant de la dégradation de la santé et de l'environnement et de la montée de la criminalité ».

En bloquant l'économie, le choc sanitaire a provoqué son effondrement à un degré inédit, un impact auquel les politiques économiques ont répondu de manière non conventionnelle. Le plan de relance s'est appuyé sur l'expansion budgétaire comme levier de redressement de l'économie. Il a été favorisé par le taux d'intérêt bas ou négatif et par la politique de quantitative easing pratiquée par les banques centrales en veillant à ne pas provoquer la hausse du taux d'inflation ; le financement s'adressant aux institutions productives et non aux salaires.

Néanmoins, plusieurs questions se posent quant à la capacité du plan de relance, qui mobilise des sommes énormes, à durer et à suffire pour faire face à la faillite accélérée des entreprises, au chômage massif qui s'aggrave, à l'effondrement plusieurs secteurs de l'activité économique condamnés par la nouvelle donne de la santé et de l'environnement. Il faut

aussi s'interroger s'il est nécessaire pour les entreprises de rembourser leurs dettes, si elles en sont capables ou s'il faut au lieu les effacer, ce qui remettrait en cause leur crédibilité et la crédibilité de la nation.

Certes, d'autres secteurs de l'économie ont réussi à tirer profit de la pandémie comme l'e-commerce mais est-ce suffisant pour compenser l'effondrement d'autres secteurs comme l'aéronautique, le tourisme, la restauration, la culture. Un problème d'arbitrage post-covid se posera au moment de la réallocation des investissements entre les secteurs d'avenir et les secteurs condamnée par l'épidémie.

Si la crise économique du modèle néolibéral s'aggrave et ne trouve pas de solution, ses répercussions sur le plan politique seront catastrophiques parce ce que les crises économiques non résolues génèrent l'extrémisme, le populisme et même la guerre. D'où la nécessité réfléchir sur un modèle post-covid salvateur.

Il est évident que ce nouveau modèle va continuer à rejeter les politiques budgétaires et monétaires dont il va garantir la soutenabilité et la durabilité par un taux d'intérêt bas ou négatif, qu'il va intégrer la santé et le bien-être dans le calcul des agrégats économiques. De plus, il va certainement relocaliser des industries stratégiques comme l'industrie pharmaceutique, prendre en considération l'environnement et modérer la célébration de la technologie. Il surmontera aussi les inégalités sociales et la marginalité spatiale et économique, donnera plus d'importance au rôle de l'État dans l'économie et tentera de répartir équitablement la valeur ajoutée entre capital et travail, tout en valorisant le travail invisible révélée par la pandémie et les fonctions jugées de second rang (travail ménager, éboueurs, infirmiers…). Autant de ruptures nécessaires à une transformation structurelle du modèle néolibéral.

Dans les pays développés, le modèle néolibéral a réussi à produire des vaccins efficaces contre le covid19 grâce à l'union du capital-risque et de l'innovation et dans le cadre organisationnel des multinationales tout comme le modèle autoritaire chinois.

Mais le premier motivé par le retour sur investissement vend le vaccin sur le marché international et refuse pour le moment le transfert technologique de la fabrication du vaccin dans les pays industrialisés mais démunis comme l'Inde, le Mexique et l'Afrique du Sud. Le second conditionne le don des vaccins par des allégeances diplomatiques, idéologiques ou économiques.

Sous la pression destructrice des pandémies successives et du réchauffement climatique, le modèle de développement post-Covid finit par obéir à une logique solidaire nationale et internationale. La protection d'une partie de l'humanité ne peut être assurée tant que l'autre partie continue à être infectée.

Le réchauffement climatique et les pandémies sont globaux et la réponse de l'humanité ne peut être que totalisante et solidaire. Les États nationaux qui vont jouer un rôle déterminant dans le modèle post-Covid transformeront le vaccin en bien commun, indépendant du marché. Face aux effets désastreux du réchauffement climatique et de la perturbation de la relation de l'homme à la nature, la survie de l'humanité est conditionnée par la solidarité nationale et internationale.

2- Le modèle de développement post-Covid en Tunisie

2-1- Les défis du modèle de développement post-Covid

La construction du modèle suppose que la société se prenne elle-même en charge, que la nation soit consciente de la nécessité de contrôler son destin et que l'État-nation réagisse et affronte les problèmes que posent la situation post-Covid. Elle exclue l'hypothèse d'une continuité du modèle de la transition démocratique dont la double crise économique et sanitaire risque de plonger la nation dans l'inconnu.

Certes, l'État-nation doit être vigilant en ce qui concerne la poursuite des vaccinations et l'éradication du virus mais il est appelé à faire face à de défis nouveaux dans le contexte d'un nouveau modèle de développement :

- Prendre les mesures nécessaires à assurer la protection de la société des risques de propagation du virus et de sa mutation.
- Assurer l'arbitrage de réallocation des ressources entre les secteurs de l'économie qui sont condamnés par la nouvelle logique de la préservation de la santé et de l'environnement et les secteurs d'avenir qui doivent se développer pour propulser l'économie.

- Garantir ce qu'on pourrait appeler la transition collective consistant à gérer le déplacement et la reconversion de la force de travail des secteurs économiques en difficulté face au tournant des nouvelles exigences de la santé et de l'environnement vers les secteurs d'avenir.
- Prévoir les ressources financières pour poursuivre la relance commencée au cours de la crise du Covid et qui a consisté à distribuer des revenus aux travailleurs des secteurs menacés, à garantir les prêts bancaires aux entreprises touchés par la pandémie et à distribuer une aide financière aux masses rurales démunies.
- Freiner la chute des investissements et à retrouver un rythme d'investissement à même d'assurer une croissance créatrice d'emplois et à les réorienter vers des secteurs de l'économie garantissant les gains de productivité.
- Maîtriser le chômage des jeunes diplômés en instaurant un système de formation en adéquation avec les besoins de l'économie
- Éradiquer la pauvreté et supprimer la disparité entre les régions en promouvant des investissements locaux et régionaux pour contrer l'exode des populations et surtout en instaurant des organismes bancaires ou postaux locaux capables de financer des projets locaux.
- Assurer la sécurité alimentaire du pays par la valorisation du secteur agricole en lui garantissant le soutien nécessaire à sa rationalisation et à son développement afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire.
- Éradiquer la corruption et de rompre la connivence du politique et de l'économique
- Promouvoir une culture vivante et authentique favorisant l'épanouissement de l'individu.
- Lier organiquement la production économique à la préservation de l'environnement.

Pour y faire face, le modèle de développement post-Covid doit rompre avec le modèle de la transition démocratique, au niveau politique, économique, sociétal et environnemental.

2-2- Les ruptures du modèle de développement post-Covid

A- Ruptures politique

La singularité de la Tunisie réside dans le fait qu'elle ait réussi à éviter une guerre civile au lendemain de sa révolution. Par ailleurs, celle-ci prend en réalité la forme d'une guerre larvée, avec ses moments d'intensification et de répit. Néanmoins, elle s'est exacerbée au cours de la dernière décennie et à la suite des dernières élections et s'est manifestée dans l'arène du parlement en pleine pandémie et en pleine crise économique paralysant l'action gouvernementale et aggravant la double crise économique et sanitaire.

Pour construire un modèle de développement viable, il est impératif d'apaiser cette guerre civile larvée et de favoriser l'émergence d'une coalition des forces politiques pour affronter les nouveaux défis du pays. Cette dernière peut être constituée par le dialogue ou la négociation comme elle peut être imposée par l'histoire sous une forme imprévisible et contraignante pour l'ensemble des acteurs politiques. Quoi qu'il en soit, elle s'incarne dans l'État-national qui pilote le processus de la construction du modèle de développement post-Covid

B- Rupture sociétale

La société post-Covid apprend à pratiquer les comportements protecteurs de la santé et de l'environnement à la faveur d'un effort de conscientisation des pouvoirs publics ; le comportement autrefois individualisé devient socialisé. Le destin sanitaire de l'individu est lié la société à laquelle il appartient et réciproquement. En effet, le concept de société solidaire s'impose désormais et la conscience d'un destin solidaire s'intensifie encourageant des formes d'économie solidaire et d'économie verte protégeant l'environnement.

Les tendances centripètes favorables au communautarisme et au régionalisme peuvent être apaisées au profit d'une intégration du tissu social et productif et en se préoccupant à la fois de la santé et de l'environnement. Par ailleurs, cela n'empêche pas l'émergence de nouveaux conflits. Néanmoins, ils sont accompagnés d'une procédure pacifique

WWW.SOLIDAR-TUNISIE.ORG

permettant de les résoudre grâce à la confiance restaurée dans les institutions fortifiées de l'État-national.

La réussite de la construction du modèle post-Covid est conditionnée par la convergence et la fédération des acteurs sociaux, politiques et économiques qui s'engagent dans une conscience collective d'appartenir à une même nation fondée sur un nouveau contrat social.

Ce modèle suppose une intégration plus forte des jeunes et de la femme rurale dans le tissu social, économique et politique favorisant leur participation à la vie publique et renforçant leur citoyenneté.

C- Rupture économique

La rupture économique fondamentale consiste à abolir irréversiblement la connivence entre le politique et l'économique, ainsi que la corruption. Étant donné que cette relation empêche la rupture et le changement, ils seront un obstacle à l'avènement d'un nouveau modèle de développement qui ne sert pas leurs intérêts immédiats.

C'est à la classe politique de se réinventer pour échapper à la pression des groupes d'intérêt économique et éviter que le nouveau modèle post-Covid lui soit imposée d'une manière autoritaire.

Cette phase de la relance post-Covid doit bénéficier d'une politique d'expansion budgétaire et d'une politique d'investissement visant des industries, garantissant des gains de productivité, boostant l'emploi et insérant le pays dans la chaîne mondiale de la valeur. Pour ce faire, un effort de restructuration du budget national en intégrant le secteur informel dans le formel est nécessaire, en élargissant l'assiette financière, en digitalisant l'économie et en rationalisant la gestion des entreprise publiques.

Ces mesures permettront de dégager des ressources propres au profit de l'investissement dans l'économie productive, créatrice de l'emploi, dans la santé et l'éducation.

Le modèle post-Covid suppose la prédominance de l'économie de la santé ou l'économie de vie ainsi que l'économie de l'environnement qui deviennent des leviers de l'économie. En outre, il implique une réorganisation à la fois de la société et de l'économie. Ce sont donc des secteurs créateurs d'emploi mais qui exigent aussi beaucoup d'investissements.

De plus, il reconfigure le poids de chaque secteur dans l'ensemble de l'économie : le secteur industriel s'ajoutant au secteur agricole doit l'emporter sur le secteur des services. La Tunisie doit effectivement reconstruire une industrie à forte valeur ajoutée et orientée vers l'exportation ainsi que développer le secteur agricole en vue d'assurer la suffisance alimentaire l'exportation des produits agricoles aussi à haute valeur ajoutée.

Le modèle post-Covid suppose la réhabilitation de l'agriculture sur plusieurs plans : économique (augmenter les investissements, technique en favorisant des cultures agricoles respectueuses de l'environnement), culturel (valoriser auprès des jeunes le métier d'agriculteur et gratifiant le retour à la terre) et foncier (libérer les terres collectives et les terres domaniales et favoriser leur exploitation par les jeunes et les communautés locales dans des structures d'économie solidaire.)

D- Rupture technologique

La rupture technique s'exprime évidement par la digitalisation de la société, de l'économie, de la finance et de la monnaie.

Le modèle de développement post-Covid connaît l'instauration de l'identifiant unique qui permet de résoudre les problèmes de fonctionnement des institutions bancaires (généralisation du decash), financière (impôts), sociale (ciblage des citoyens ciblés par l'aide sociale permettant d'alléger le poids de la caisse de compensation), sanitaire (assurance maladie et dépistage et traçage). Le culturel est déjà digitalisé mais nécessite faire bénéficier les couches défavorisées des services de l'internet.

La Tunisie bénéficie d'un fort potentiel en matière compétences digitales et peut s'engager dans une politique d'industrie 5.0, en tablant sur l'énergie renouvelable et sur l'intelligence artificielle.

E- Rupture culturelle

La rupture culturelle s'incarne dans le réaffirmation et l'exaltation de la citoyenneté des individus qui doivent se percevoir comme appartenant à une nation en premier lieu.

Les valeurs de solidarités l'emportent sur les valeurs de l'individualisme tribal ou régional. Solidarité entre les individus mais aussi entre les régions, les corporations et les groupes sociaux.

Le système social et économique doit s'ouvrir aux jeunes pour valoriser la créativité et l'innovation à la fois dans l'économie et la culture.

F- Rupture environnementale

Les choix de politique économique sectorielle interdisent le dumping social (précarité de la main d'œuvre), économique (bas salaire), environnemental (pollution industrielle). Les avantages comparatifs doivent être recherchés dans une production à haute valeur ajoutée respectueuse de l'environnement.

L'environnement et la santé deviennent des facteurs de production et des critères de productivité qui s'intègrent dans le calcul du PIB selon les recommandations récentes de l'OMS.

L'environnement et la santé sont les variables qui vont refonder le paradigme économique sur lequel se base le modèle.

CONCLUSION

Il est dans la nature de la pandémie d'accélérer les tendances des modèles économiques tout en ouvrant la voie à un nouveau modèle en rupture avec les précédents.

La crise du Covid-19 a été un choc dévastateur pour le modèle néolibéral occidental révélant sa vulnérabilité et sa faible résilience. Toutefois, elle n'a pas affecté le modèle asiatique dans sa variante démocratique ou totalitaire. La crise sanitaire a accéléré l'effondrement de la base épistémologique et de l'ensemble de ses dogmes privilégiant l'offre à la demande, le marché et les politiques monétaires aux politiques budgétaires expansives. Ces dogmes, déstabilisés par les crises de 2008 et de 2012 se sont affaissés lors du choc sanitaire du Covid-19.

Au cours de deux crises, l'État a dû sauver les banques menacées de faillite et protéger l'économie mondiale d'une crise mondiale systémique. Face à la pandémie, il s'est engagé sur le plan économique à épargner la machine productive et sanitaire pour sauver les vies. Marginalisé par le marché dans le modèle instauré par le consensus de Washington, l'État redevient l'acteur principal et dominant dans le modèle post-Covid.

Le modèle néolibéral se fonde sur le couple marché et démocratie et privilégie l'initiative de l'entreprise individuelle sur le plan économique et les libertés individuelles sur le plan politique. Par ailleurs, il se transforme en modèle autoritaire où l'État augmente les dépenses publiques orientées vers la santé et l'éducation, relocalise les industries stratégiques, gère les problèmes environnementaux et se préoccupe du réchauffement climatique. Ainsi, l'État contrôle le marché et l'oriente selon une logique qui conditionne la productivité par des critères non marchands comme l'environnement et la santé, l'égalité sociale, le care des personnes vulnérables.

L'État devient la solution en intégrant et en harmonisant les dimensions économiques marchandes de la croissance et les dimensions humaines non marchandes du développement. Il opère ainsi une totalisation de la vie sociale. Si sous la pression du choc sanitaire, cette totalisation devient autoritaire, alors l'État précédemment libéral devient totalitaire.

Le modèle post-Covid s'oriente vers un modèle totalisant sinon totalitaire parce qu'il doit affronter les problèmes de la santé, de l'environnement, de l'inégalité, de la pauvreté que la logique du marché a abandonnée.

La Tunisie a aujourd'hui besoin d'un Plan de relance ambitieux, temporaire et ciblé afin de sortir l'économie de sa dépression et éviter un affaissement fort déstabilisant sur le plan social et politique. Pour résorber la contrainte de la dette publique et éviter le pire, il suffirait d'adopter une approche hétérodoxe de financement du déficit budgétaire, associée à une trêve sociale et à l'activation de certaines réformes. Un changement d'échelle dans l'action publique est également un enjeu de taille. Les méthodes comptent autant que les politiques, les deux devant viser la performance. Pour ce faire, l'action publique doit s'inscrire dans la réflexion prospective, la gestion axée sur les résultats, l'évaluation et la coordination des politiques publiques ainsi que la concertation active, en mettant en place l'Instance du développement durable et des droits des générations futures et en renforçant le dialogue Social.

Le nouveau cadre de développement post-Covid devra se baser sur le principe de la soutenabilité lequel repose sur l'autonomie, l'inclusion et la durabilité. Ce paradigme relève de la globalité et du pragmatisme des politiques de développement, de la solidarité et la responsabilité sociétale ainsi que de l'intégration de la dimension écologique dans la transformation structurelle de l'économie. En outre, le modèle post-Covid sera nécessairement en rupture avec le modèle néolibéral vide de la transition démocratique, au niveau politique, économique, sociétal, technologique, culturel et environnemental, faisant intervenir à tous les niveaux les concepts de santé publique et d'environnement.

Néanmoins, plusieurs questions cruciales se posent. Quelle formation politique va prendre en charge l'instauration du nouveau modèle vu l'incapacité de la formation politique actuelle à le faire, voire son désintérêt ? Dans quelles conditions apparaîtra celle-ci et à quel prix l'actuelle formation serait-t-elle poussée vers la sortie ? Un réaménagement du cadre politique actuel est-possible et peut-il favoriser l'émergence et l'instauration d'un modèle post-Covid à la faveur d'une forte coalition des forces vives de la nation ?

En Tunisie, il devient de plus en plus difficile de prévoir les outputs politiques de la transition démocratique. En effet, le paysage politique post-révolution n'implique dans sa dynamique que le tiers de la population : plus de 60% de la population ne se sent pas concerné par la vie politique. Avec autant incertitudes, on peut à peine prévoir la nature de la formation politique qui va émerger, grande inconnue dans la construction d'un modèle post-Covid en Tunisie.

Celui-ci comporte comme on l'a montré des constantes structurelles relatives à l'État et à son rôle dans la gestion de l'ensemble de la vie publique dans ses multiples aspects économiques, sanitaires, technologiques. Sans un État fort, le modèle post-Covid ne peut ni émerger ni fonctionner. Pour y accéder, la Tunisie doit surmonter sa crise politique.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

André Cartapanis et Jean-Hervé Lorenzi (2020), « L'économie au feu de la pandémie », Le monde, 20 décembre 2020.

Banque islamique de développement et Banque mondiale, La Tunisie : comprendre les raisons d'un développement socioéconomique réussi, 2005.

Banque mondiale, La révolution inachevée : créer des opportunités, des emplois de qualité et de la richesse pour tous les tunisiens », 2014.

Bedoui, Abdeljalil (2015), « Les défis économiques et sociaux dans le contexte de la transition démocratique en Tunisie : pour un modèle alternatif de développement », contribution à un ouvrage collectif en arabe, Le Caire, Centre arabe pour les droits de l'homme, 2016.

Boukraa Ridha (2010), Protection de la Biodiversité et développement durable : le modèle de la Gestion des aires protégées en Tunisie.

Boukraa Ridha (2005), Comprendre la mondialisation

Boukraa Ridha (2011), Néolibéralisme et Mondialisation

Boukraa Ridha : (2014), la Fracture

Boukraa Ridha : (2019), Populisme et crise de la démocratie

Conseil d'analyse économique France, Une stratégie économique face à la crise, 2020

Conseil d'analyse économique Tunisie, Programme national des réformes majeures, 2016

Covid-19 : L'impact de la crise sur l'économie tunisienne, évalué par l'ITCEQ et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 2020

Elkadhi, Z et Becheikh, A : « L'avenir de la planification de développement en Tunisie », ITES, 2014.

Étude sur l'impact économique du COVID-19 en Tunisie, PNUD, MDICI, juin 2020.

Forum Tunisien des droits économiques et sociaux (2019), *Modèle de développement alternatif.*

France stratégie, Covid-19 : pour un « après » soutenable, 2020.

Hakim Ben Hamouda (2019), Livre bleu (32 propositions pour sauver l'économie tunisienne).

Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives et Organisation Internationale du Travail, La Discrimination un principe constitutionnel à concrétiser pour la promotion de l'emploi décent dans les régions, 2017.

Jason Furmanx, Laurence Sunmers (2019), Evolution or Revolution. Rethinking macroéconomic policy after the great recession.

Joseph Siglitz (2002), La grande désillusion.

Julie Battilana, Isabelle Ferreras et Dominique Méda : (2020) : Un manifeste pour un changement de modèle économique.

Ministère du Développement et de la Coopération International, « Plans de développement socioéconomiques, 1961-2006 ».

Ministère du Développement et de la Coopération Internationale, « Rapport d'évaluation a mis parcours du Plan de développement 2016-2020 », 2019.

Ministère du Développement et de la Coopération Internationale, « Rapport National Volontaire Sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Tunisie », 2019

Ministère du Développement et de la Coopération Internationale, « Notes d'orientations du Plan de développement 2016-2020 », 2016.

Olivier Blanchard (2019), Révolution dans l'analyse économique.
Organisation internationale du travail : «Tunisie un nouveau contrat social pour une croissance juste et équitable», 2011.

Perroux, François (1981), *Pour une philosophie du nouveau développement, Paris, Aubier-Montaigne,* Presses de l'UNESCO.

Perspectives économiques de l'OCDE, juin 2020.

Peter Gourevitch, *Politics in Hard Times: Comparative Responses to International Economic Crises,* New York, Cornell University Press, 1986.

Premier Ministère, « Dix grandes idées pour la prospérité et la justice sociale », 2011.

Présidence du Gouvernement, « Le programme économique et social à l'horizon 2020, une feuille de route », 2017.

Présidence du Gouvernement, « programme de travail du Gouvernement pour 2012 », 2012.

Sen, Amartya, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté,* Paris, Odile Jacob, 2000.

Serge Halimi, « Le retour du protectionnisme », Le monde diplomatique, Mars 2009.

Solidar
Tunisie
سوليدار تونس

CONCEPTION ET RÉALISATION : OCTOPUS STUDIO 23 355 926

Solidar
سوليدار تونس Tunisie

14 Rue Mohamed el Gharbi manar 2, Tunis Tunisie
E-MAIL : contact@solidar-tunisie.org

SolidarTUNISIE @Solidartn